

■ Dans « aden » :  
tout le cinéma  
et une sélection  
de sorties  
Demandez notre supplément

### Selon l'ONU, le sida est la maladie la plus dévastatrice que l'humanité ait jamais connue

LE SIDA est devenu « la maladie la plus dévastatrice que l'humanité ait jamais connue », selon le rapport annuel de l'Onusida sur l'état de l'épidémie rendu public mercredi 28 novembre. Cinq millions de personnes ont été nouvellement infectées par le VIH en 2001, portant à 40 millions le nombre de personnes touchées dans le monde. L'Afrique subsaharienne reste de loin la région la plus concernée, mais le rapport s'alarme de l'expansion « stupéfiante » de la maladie en Russie et en Asie. En Chine, la pandémie progresse de 30 % par an et toucherait un million de personnes. Les moyens de lutte contre l'infection manquent toujours malgré les engagements de la communauté internationale.

Lire pages 12 et 13 et notre éditorial page 17

www.lemonde.fr/sida

### Menace de grève le jour de l'euro

CINQ ORGANISATIONS syndicales du secteur bancaire (CFDT, CGT, FO, CFTC et SNB) envisagent de déposer un préavis de grève reconductible pour le 2 janvier 2002, jour de l'introduction des pièces et des billets en euros. Les syndicats veulent profiter de l'événement pour peser sur les discussions, bloquées depuis plusieurs mois, sur les salaires et les conditions de sécurité. Cette action traduit le malaise social dans le secteur. Par ailleurs, les forces de l'ordre encadrent sévèrement la sortie des pièces en euros frappées à l'usine des Monnaies de Pessac (Gironde), dont les salariés sont en grève.

Lire page 20

www.lemonde.fr/euro

### La « Sécu » version Medef



DENIS KESSLER

LE PROJET de refonte de la Sécurité sociale élaboré par Denis Kessler, vice-président du Medef, prévoit d'introduire une concurrence entre des « opérateurs de soins », caisses d'assurance-maladie, mutuelles et compagnies d'assurances. Dénoncé par la gauche, le projet partage la droite.

Lire page 8

Afrique CFA 1 000 F CFA Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRØ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRØ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1129 - 7,90 F - 1,20 €

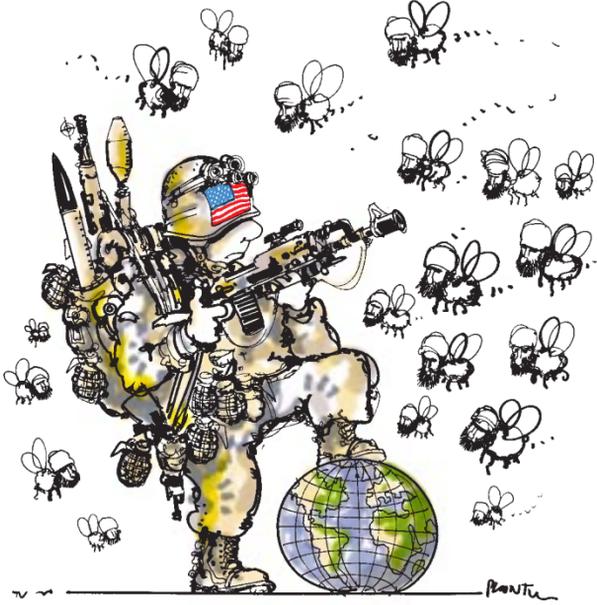


## Comment le Pentagone mène sa guerre

- Numéro deux du Pentagone, Paul Wolfowitz répond au « Monde » ● « Ce qui m'inquiète, c'est que beaucoup de gens puissent penser que l'histoire est terminée » ● La traque d'Al-Qaida sera longue
- A Bonn, les délégations afghanes s'accordent sur le principe d'un gouvernement intérimaire

### SOMMAIRE

● L'après-talibans et la guerre contre Al-Qaida : Notre entretien exclusif avec le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz. Le numéro deux du Pentagone explique la stratégie militaire américaine : « Ce qui m'inquiète, c'est que beaucoup de gens puissent penser que l'histoire est terminée. C'est loin d'être le cas. Il y a encore énormément de travail à faire dans le sud de l'Afghanistan. » Sur Al-Qaida : « Le personnage le plus important est Ben Laden, mais pour des raisons plus symboliques qu'opérationnelles. » A Kaboul, le surprenant retour des soldats de Moscou. Comment la Russie cherche à se repositionner dans le « grand jeu » en Asie centrale. A Bonn, les quatre délégations s'accordent sur le principe d'un gouvernement intérimaire. Le Pakistan reconnaît l'Alliance du Nord. Trois questions au président du CICR, de retour de Kaboul. p. 2 à 4



● L'enquête : Bilan des investigations sur les attentats. Plus de 1 000 personnes interpellées aux Etats-Unis et 360 à l'étranger. Le Français Zacarias Moussaoui serait le premier « témoin matériel » traduit devant la justice américaine. Mais les vastes coups de filet opérés dans une cinquantaine de pays n'ont pas donné beaucoup de résultats tangibles. p. 5

● Horizons-Débats : Les points de vue de Robert Badinter et des députés européens Alima Boumediene-Thiery, Alain Krivine et Giuseppe Di Lelli Finuoli. p. 18 et 19

● Communication : Notre enquête sur les conditions de travail des journalistes en Afghanistan. p. 22

● Culture : Capitale mondiale du marché de l'art, New York connaît depuis le 11 septembre une crise sans précédent. Enquête. p. 32

www.lemonde.fr/dossier-special



### ENQUÊTE

## Le mystère Moussaoui

Devait-il être le « 20<sup>e</sup> homme », cet élève pilote maladroit et peu discret, interpellé aux Etats-Unis le 17 août pour une banale histoire de visa périmé ? Français de 33 ans, Zacarias Moussaoui devait-il rejoindre les 19 pirates kamikazes dans les quatre avions détournés le 11 septembre ? Itinéraire d'un apprenti terroriste, entre France, Grande-Bretagne et Etats-Unis. p. 16

## La planète extrasolaire et sa trop chaude atmosphère

LES CHASSEURS d'autres mondes viennent de faire une découverte exceptionnelle : pour la première fois, ils ont pu détecter et analyser l'atmosphère d'une planète extrasolaire gravitant à quelque 150 années-lumière de la Terre. Même si les conditions extrêmes qui y règnent rendent cette planète inhospitalière, les spéculations sur la possibilité d'une vie hors de notre système solaire se trouvent relancées.

Sur leur tableau de chasse, les astronomes ont inscrit, depuis la découverte, en 1995, de la première planète extrasolaire, quelque 75 nouveaux objets planétaires. Mais c'est la première fois qu'ils observent, grâce au télescope spatial Hubble de la NASA en orbite autour de la Terre, une exoplanète dotée d'une atmosphère.

L'objet est situé dans la constellation de Pégase. Il orbite autour d'une étoile baptisée HD-209458, similaire à notre Soleil, et dont il est si proche que sa révolution ne dure que trois jours et demi. Il avait été découvert en 1999 grâce aux infimes variations que sa masse fait subir au parcours de son étoile, la

méthode la plus courante de détection des exoplanètes. Les astronomes s'étant aperçus que le plan de son orbite s'alignait avec la Terre, il était possible, grâce au télescope spatial Hubble, de repérer les transits de cette planète devant son étoile et la faible baisse de luminosité qui en découlait. Une aubaine pour les chercheurs, qui ont alors pu observer à loisir leur proie.

David Charbonneau, du California Institute of Technology de Pasadena, et Timothy Brown, du National Center for Atmospheric Research de Boulder (Colorado), ont eu recours à la spectroscopie pour analyser les variations du spectre lumineux émis par l'étoile HD-209458 et filtré par l'atmosphère de sa planète. Certaines longueurs d'onde absorbées par des éléments chimiques, les scientifiques ont ainsi pu mettre en évidence la présence de sodium dans les couches extérieures de la planète.

Celle-ci, en dépit de son atmosphère, « n'est pas une demeure pour la vie », souligne, à regret, Timothy Brown. En effet, le nouvel objet céleste, qui se présente sous la forme

d'une immense boule gazeuse 220 fois plus massive que la Terre (soit environ 70 % de la masse de Jupiter), évolue dans la proche banlieue de son étoile. Il n'en est éloigné que de 6,75 millions de kilomètres alors que la Terre est distante de 150 millions de kilomètres du Soleil. Il y règne donc une température de 1 100 °C, une véritable fournaise impropre à l'apparition de toute forme de vie.

Pour les scientifiques, il n'en s'agit pas moins d'une « découverte majeure ». Celle-ci « ouvre une nouvelle phase enthousiasmante dans l'exploration des planètes extrasolaires, au cours de laquelle nous allons pouvoir commencer à comparer les atmosphères de planètes gravitant autour d'autres étoiles », s'exclame David Charbonneau. Désormais, les astronomes vont se mettre en quête d'autres exoplanètes dont l'atmosphère pourrait contenir des molécules - méthane, dioxyde de carbone, voire vapeur d'eau - appelées « biomarqueurs », qui indiqueraient que cette terre lointaine est habitable, et donc, peut-être, habitée.

Pierre Le Hir



### FOOTBALL

## Canal+ à tous les étages

Alors que le Paris-SG, club dont Canal+ est propriétaire, s'apprête à recevoir l'Olympique de Marseille, jeudi 29 novembre, la chaîne cryptée étend ses activités dans presque tous les secteurs du football professionnel. La fusion de sa filiale Sport+ avec le groupe Jean-Claude Darmon et la société allemande UFA Sports va lui permettre de se lancer dans le marketing sportif. p. 26

## Les bonnes cartes du Pakistan

LE PAKISTAN arrive à présent à l'heure des choix décisifs. Jamais, depuis cinquante-cinq ans, la situation n'aura été aussi ouverte pour ses dirigeants, jamais non plus elle n'aura recélé d'aussi grands dangers potentiels. Mais l'essentiel des bonnes cartes est dans les mains du pouvoir à

Islamabad. A lui d'en jouer, avec la sagacité qui fut celle de Mohammed Ali Jinnah de 1940 à 1947, face au pouvoir britannique en déclin.

Le Pakistan dispose d'une situation économique améliorée par l'effacement de sa dette, d'une situation stratégique en progrès

par la reconnaissance forcée de sa dimension nucléaire, d'une situation politique redressée par l'entente de facto qui s'est instaurée entre le général Moucharraf d'une part, les deux grands partis démocratiques, Parti du peuple pakistanais de Benazir Bhutto, d'un côté, et Ligue musulmane de Nawaz

Sharif, de l'autre. Ce sont là les conditions d'un véritable nouveau départ pour le pays, d'une reconstruction de l'Etat, fortement obérée depuis des années par la militarisation croissante du Pakistan.

Mais il s'agit, surtout, d'une victoire sans discussion de l'« indénité » du Pakistan : confronté au piège barbare que lui tendaient les talibans et Al-Qaida, le Pakistan n'a pas sauté dans le vide afghan. Aujourd'hui Moucharraf peut dire à ses jeunes officiers, islamistes, moustachus et mécontents, que son ralliement sans conditions aux Américains lui permet de défendre sa place face à l'Inde : certes, les trahisons des services secrets (l'ISI) et l'étendue des complications islamistes jusqu'au cœur du programme nucléaire ont entretemps déclassé le billet de train pakistanais, mais, à tout le moins, le Pakistan est encore dans le train, pas à la gare. Ce choix aura aussi été un choix géographique, celui de l'islam endogène contre l'islam des conquérants.

Qui sont, en effet, les musulmans de l'Inde ? Pour 90 % d'entre eux, des hindouistes ou surtout des bouddhistes qui ont choisi la conversion au fil des siècles.

Alexandre Adler pour Le Monde

Lire la suite page 17

## Le beau livre d'Astérix une belle idée pour les fêtes



la version originale de l'album de tous les records



### VOYAGES

## Neige à la carte

Les matins de froid soleil, quelques flocons et les citadins rêvent de neige et de sapins. Avec près de 360 stations, la montagne française peut répondre aux demandes des amateurs de sports d'hiver, qu'ils pratiquent le ski, les nouvelles glisses ou qu'ils aiment les sommets blancs. p. 28 et 29

International.....	6	Immobilier.....	30
France.....	8	Météorologie.....	31
Société.....	12	Jeux.....	31
Régions.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Guide culturel.....	34
Entreprises.....	20	Carnet.....	35
Communication.....	22	Kiosque.....	36
Tableau de bord.....	23	Abonnements.....	36
Aujourd'hui.....	26	Radio-Télévision.....	37

**CONFLIT** Après avoir installé une base militaire au sud de Kandahar, mardi 27 novembre, un complexe au sud-est de Kandahar censé abriter des dirigeants talibans et des membres du réseau Al-Qaïda. Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld a précisé qu'il n'avait pas les noms des dirigeants qui pourraient se trouver dans le complexe visé, mais qu'ils étaient « d'importance ». Donald Rumsfeld a suivi l'opération - qui a duré près de quatre heures - au moyen d'une liaison vidéo alors qu'il se trouvait au siège du commandement central américain, à la base aérienne MacDill à Tampa (Floride). « Nous entrons dans une période très difficile », a-t-il indiqué, ajoutant que la victoire en Afghanistan « prendra du temps, ce sera difficile, dangereux (...); il y aura des morts ». Les talibans ont démenti tout bombardement d'un complexe abritant des dirigeants du mouvement islamiste ou de Al-Qaïda.

grottes et souterrains susceptibles d'abriter des dirigeants d'Al-Qaïda. ● **DANS** un entretien au *Monde*, Paul Wolfowitz, secrétaire adjoint à la défense, explique n'être qu'« au

début de la pénétration des réseaux, de la neutralisation de certains dirigeants » d'Al-Qaïda. ● **LES RUSSES** sont arrivés à Kaboul, déployant une centaine d'hommes du ministère des

situations d'urgence. Ils devraient construire un hôpital et préparer l'ouverture d'une ambassade. ● **A BONN**, la conférence interafghane négocie la mise en place des futures

institutions du pays. ● **L'ENQUÊTE** mondiale sur les réseaux terroristes a abouti à l'interpellation de mille personnes aux Etats-Unis et de trois cent soixante dans d'autres pays.

## Les Etats-Unis s'organisent pour une longue traque des dirigeants d'Al-Qaïda

« Il y a encore énormément de travail à faire dans le sud de l'Afghanistan », assure dans un entretien au « Monde » Paul Wolfowitz, numéro deux du Pentagone. Dans la région de Kandahar, les bombardements visent les bunkers souterrains pouvant abriter Oussama Ben Laden et des dirigeants talibans

● **Attaque sur Kandahar.** Des avions américains ont bombardé, mardi 27 novembre, un complexe au sud-est de Kandahar censé abriter des dirigeants talibans et des membres du réseau Al-Qaïda. Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld a précisé qu'il n'avait pas les noms des dirigeants qui pourraient se trouver dans le complexe visé, mais qu'ils étaient « d'importance ». Donald Rumsfeld a suivi l'opération - qui a duré près de quatre heures - au moyen d'une liaison vidéo alors qu'il se trouvait au siège du commandement central américain, à la base aérienne MacDill à Tampa (Floride). « Nous entrons dans une période très difficile », a-t-il indiqué, ajoutant que la victoire en Afghanistan « prendra du temps, ce sera difficile, dangereux (...); il y aura des morts ». Les talibans ont démenti tout bombardement d'un complexe abritant des dirigeants du mouvement islamiste ou de Al-Qaïda.

● **La traque de Ben Laden.** Pour la seule journée de lundi,

l'aviation américaine aurait effectué 133 sorties avec pour objectif les tunnels et les grottes où sont censés se cacher Oussama Ben Laden et les chefs de son réseau Al-Qaïda. Le général Tommy Franks, chargé du commandement global des opérations, a indiqué que les recherches avaient lieu dans deux secteurs particuliers,

### Pas de trêve pendant les JO de Salt Lake City

Jacques Rogge, le président du Comité international olympique (CIO), a été reçu mardi 27 novembre à la Maison Blanche par George Bush. En prévision des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, à la cérémonie d'ouverture desquels le président américain devrait participer, le 8 février, la question de la trêve olympique a été abordée. Les Etats-Unis ne semblent pas prêts à suspendre leurs opérations en Afghanistan, un compromis aurait été trouvé : comme le veut la tradition olympique, les Etats-Unis, pays hôte des Jeux, présenteront une résolution, le 11 décembre, devant l'assemblée générale des Nations unies. Mais le texte ne fera aucune mention d'un éventuel cessez-le-feu en Afghanistan.

« Le mot "trêve" n'y figure pas », a indiqué un porte-parole de la Maison Blanche. En revanche, « elle appellera tous les athlètes du monde, quels que soient leur pays, leur religion ou leur origine ethnique, à concourir pacifiquement lors des Jeux », a précisé Jacques Rogge.

celui de Kandahar et une zone allant de Jalalabad à Tora Bora, à 55 kilomètres au sud de cette ville où un véritable hôtel souterrain est installé. Les Etats-Unis ont aussi identifié plus de quarante sites en Afghanistan où des recherches sur les armes de destruction massive auraient pu avoir été menées, a également indiqué le général

Franks, précisant « nous sommes en train d'inspecter systématiquement chacun de ces sites ».

● **La rébellion de Mazar-e-Charif.** Les forces de l'Alliance du Nord ont repris le contrôle, mercredi matin, de la totalité de la forteresse de Qala-e-Jhangi, à Mazar-e-Charif, où une mutinerie de combattants étrangers pro-talibans avait éclaté. Selon le commandant Abdulatif, de l'Alliance, au moins 450 prisonniers ont été tués. « Aucun n'a accepté de se rendre » a-t-il affirmé, indiquant qu'il s'agissait de Pakistanaï, de Tchétchènes, d'Arabes et d'Ouzbeks. Les cours intérieures sont jonchées de cadavres, de véhicules incendiés, d'arbres fauchés par les bombardements américains ainsi que des milliers de roquettes, de douilles, d'obus. Des cadavres pourraient être piégés et il n'est pas impossible que quelques combattants résistent encore désespérément dans des recoins. Le général Rachid Dostom a estimé qu'il détenait quelque 6 000 talibans à Sheberghan.

● **Les Russes à Kaboul.** Douze ans après le départ de l'armée soviétique d'Afghanistan en 1989, les soldats russes sont de retour à Kaboul. Il s'agit d'une soixantaine d'hommes du ministère des situations venues, selon un officier, construire une antenne médicale et installer une ambassade provisoire. Lundi, douze avions de transport militaire s'étaient posés sur l'aéroport de Bagram (lire page 3).

● **La conférence de Bonn.** Les quatre délégations afghanes ont affirmé vouloir trouver avant le 2 décembre un accord sur une administration intérimaire de six mois composée d'une vingtaine de membres qui sera supervisée par un « Conseil suprême national intérimaire », faisant office de Parlement. Cette phase intérimaire de trois à six mois environ débouche sur la convocation d'une Loya Jirga, assemblée traditionnelle, chargée d'approuver un gouvernement de transition pour une durée de deux ans environ. Une constitution devrait être élaborée et des

élections générales devraient avoir lieu au terme de cette période. Les Etats-Unis ont accueilli favorablement l'ouverture de la conférence. « Le début de ce dialogue est un signe d'espoir, mais il y a beaucoup à faire et la tâche n'est pas facile », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer. En ce qui concerne le rétablissement de la sécurité en Afghanistan, le Front uni a réitéré son opposition à une force internationale, préférant des troupes afghanes (lire page 4).

● **La réplique de Saddam Hussein.** A la suite de la mise en demeure du président George W. Bush sur le refus de l'Irak de laisser contrôler par des inspecteurs de l'ONU sa capacité de produire des armes de destruction massive et bactériologiques, Bagdad a rejeté cette nouvelle mise en garde, affirmant que « l'Irak est capable de se défendre et de défendre ses droits. L'Irak n'est pas de nature à accepter la menace », a affirmé un porte-parole irakien.

### Paul Wolfowitz, secrétaire américain adjoint à la défense

« Ce qui m'inquiète, c'est que beaucoup de gens puissent penser que l'histoire est terminée »

« Comment voyez-vous la situation militaire en Afghanistan et que peut-il se passer à Kandahar ?

- Nous avons beaucoup progressé. Il est frappant de constater à quel point l'humeur a changé par rapport à ce qu'elle était, il y a deux ou trois semaines, quand on nous accusait de nous être enlisés. Ce qui m'inquiète, maintenant, c'est que beaucoup de gens puissent penser que, pour ce qui est de l'Afghanistan, l'histoire est terminée. C'est très loin d'être le cas. Il y a encore énormément de travail à faire dans le sud du pays. Un de

nos objectifs stratégiques majeurs est de développer une opposition plus active parmi les Pachtounes. Tous les rapports que nous recevons suggèrent que les progrès de diverses forces d'opposition sur Kandahar sont réguliers, mais lents.

- **Les marines débarqués dans la région ne participent pas aux combats pour la prise de la ville ?**

- Plus les Afghans travailleront pour eux-mêmes, plus le résultat sera durable. L'histoire montre qu'ils peuvent faire la paix entre eux, en dépit de longues inimitiés, alors que faire la paix avec une

force étrangère est, à leurs yeux, un outrage.

» Le rôle des marines est d'établir une base d'opérations avancée, dont la fonction première est de nous permettre de fournir un soutien plus actif aux Afghans du Sud. Nous avons une base avancée dans le Nord, en fait, même si nous ne l'appelons pas ainsi. De larges portions du territoire étant contrôlées par les commandants de l'Alliance du Nord, il s'agissait pour nous d'établir des relations avec eux. Une fois que nous l'avons fait, nous avons pu disposer de terrains pour apporter toutes sortes de choses. Nous n'avons pas une situation aussi favorable dans le Sud.

- **Ne prenez-vous pas le risque de provoquer une réaction patriotique qui profiterait aux talibans ?**

- Je ne pense pas que ce soit si risqué que vous le supposez. Le motif de cette initiative est raisonnablement bien compris par les Afghans. Les événements des dernières semaines ont montré que la réaction de la plupart d'entre eux aux succès des forces d'opposition est de les accueillir comme des libérateurs. Il faut faire attention, car personne n'a les mains très propres, dans ce pays ; mais les talibans sont si largement détestés, depuis pas mal de temps, que notre rôle, je crois, est bien perçu comme un soutien au peuple afghan.

» Nous sommes là-bas pour poursuivre Al-Qaïda, attraper les terroristes, détruire leurs réseaux, et cela suppose d'en finir avec, au moins, les principaux dirigeants des talibans, qui ont hébergé ces

terroristes. Nous « prenons la température », chaque jour, pour évaluer où nous en sommes et pour essayer de savoir si nos « opérations psychologiques » - je n'aime pas ces termes - parviennent à faire passer notre message, qui est simple : notre but n'est pas de nous emparer de l'Afghanistan.

- **S'agissant d'Al-Qaïda, à quels résultats estimez-vous être parvenus à ce jour ?**

- L'un des résultats les plus importants, mais difficile à vérifier, est que nous avons probablement cassé leur dispositif opérationnel dans une proportion très significative. En les mettant en fuite et en les contraignant à la défensive, bien que nous ne les ayons pas encore tués ni capturés, nous avons brisé leur capacité de communiquer entre eux et avec l'extérieur.

» Mais nous ne sommes qu'au début de la pénétration des réseaux, de la neutralisation de certains dirigeants, de la collecte de renseignements sur les dirigeants extérieurs. Al-Qaïda n'existe pas seulement en Afghanistan ; ce sont aussi des gens que l'on arrête ici, aux Etats-Unis, de même qu'en Europe, avec la coopération de pratiquement tous les gouvernements, et avec celle de la plupart des gouvernements du Proche-Orient. C'est une organisation présente dans soixante pays.

» Le personnage le plus important est Ben Laden, mais pour des raisons plus symboliques qu'opérationnelles. Qu'il s'en aille demain, il resterait quand même un réseau très dangereux. Inversement, on pourrait imaginer que nous détruisions complètement ce

réseau et que Ben Laden soit toujours en fuite dans une montagne afghane. Il faut considérer le réseau dans son ensemble, plus exactement la pluralité des réseaux. Plus on en apprend sur Al-Qaïda, plus on est frappé par la façon dont des groupes différents communiquent et coopèrent avec cette organisation. Le principe selon lequel l'ennemi de mon ennemi est mon ami semble être en vigueur parmi les groupes terroristes. Et ils nous haïssent tous...

### « Le personnage le plus important est Ben Laden, mais pour des raisons plus symboliques qu'opérationnelles »

- **Quel pourrait être le sort des combattants talibans et de ceux d'Al-Qaïda ?**

- Il faut distinguer plusieurs catégories. Parmi les talibans, d'abord, il y a des combattants convaincus et d'autres qui se sont enrôlés pour le genre de raisons qui peuvent amener des gens à le faire en temps de guerre. Ceux-là ne sont pas vraiment engagés ; ils peuvent avoir des cousins dans le camp adverse et être prêts à les rejoindre. C'est une raison supplémentaire pour laisser faire les forces locales, car nous ne sommes pas en mesure de porter un jugement sur ces cas.

patronnent le terrorisme ». Au même moment, le secrétaire d'Etat s'efforçait de réunir une « coalition » contre le terrorisme, associant des gouvernements arabes et européens qui n'auraient pas accepté de s'y engager si des Etats comme l'Irak ou la Syrie, en tant que tels, avaient fait partie des cibles.

Le débat a été tranché par M. Bush contre le souhait du Pentagone. Une fois la décision prise, « nous fonctionnons comme une équipe », affirme le secrétaire adjoint, ajoutant : « Nous savons qu'avoir plusieurs politiques, c'est n'en avoir aucune. » Connaissable de l'Asie, à la fois diplomate et expert des questions de défense, M. Wolfowitz intervient aussi bien dans la gestion des opérations en cours en Afghanistan que dans la modernisation du système de défense américain entreprise par M. Rumsfeld.

P. J.

» S'agissant des étrangers clairement identifiés comme membres d'Al-Qaïda, la première chose à savoir est qu'ils sont détestés, en Afghanistan, et qu'ils préfèrent probablement être capturés par des non-Afghans. Il faudra qu'il y ait un processus de tri, parmi ces gens, afin d'identifier ceux qui doivent répondre de crimes ; ceux qui peuvent fournir des renseignements ; enfin, ceux que l'on pourrait caractériser comme la pièce maîtresse, mais qui sont entrés, néanmoins, dans une organisation terroriste et que personne ne souhaite lâcher dans la nature.

- **Qui va faire ce tri ?**  
- Une combinaison de gens différents. Nous ne sommes pas dans la situation de « Tempête du désert », où il y avait un commandement unifié. Ce sont les commandants locaux qui vont faire le premier tri. Auprès de la plupart d'entre eux, nous avons maintenant des gens des services de renseignement et des militaires. Comme on l'a vu à Mazar-e-Charif, ce n'est pas un processus très ordonné. Si les ennemis sont décidés à ne pas se rendre ou s'ils font semblant de se rendre, cela complique les choses.

- **Avez-vous une preuve quelconque d'un lien entre Saddam Hussein et les attentats du 11 septembre ?**

- Tout Etat qui soutient le terrorisme devrait reconsidérer fondamentalement sa politique. Le président l'a dit clairement depuis le début. Le 11 septembre a montré que ce qui pouvait être regardé, auparavant, comme une réalité déplaisante avec laquelle il fallait vivre est tout simplement insupportable. Et ce n'est rien à côté de ce que des terroristes pourraient faire, dans l'avenir, avec l'appui que leur fourniraient des Etats sous la forme d'armes de destruction massive. Ceux qui sont engagés dans ce type d'activité feraient bien d'y renoncer vite.

- **A quoi vous référez-vous précisément, aujourd'hui, lorsque vous dites que l'Irak soutient le terrorisme ?**

- Le département d'Etat a une documentation abondante sur les Etats qui soutiennent le terrorisme. Ce qui nous intéresse, c'est que ces Etats cessent d'agir ainsi. Chacun d'eux a un long chemin à parcourir pour prouver qu'il a cessé.

- **L'Irak peut-il faire cette démonstration avec Saddam Hussein à sa tête ?**

- Votre question pousse la spéculation plus loin que je ne veux la mener aujourd'hui. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau

## PRIX DE FLORE 2001

« Donner défend le sens des mots et de la vie. Il est passionnant. »

Jean-Marc Parisis, *Le Figaro Magazine*

« Il écrit au bord du précipice, comme on marche au bord d'une falaise. »

Jean-Luc Douin, *Le Monde des livres*

« Une confession dense, nécessaire, magnifiquement humaniste. Dans cette rentrée, l'important c'est Donner. »

Frédéric Beigbeder, *Voici*

« L'Empire de la morale est sans doute le livre le plus intelligent de l'année, le plus instructif, le plus fin, parfois le plus drôle grâce à une lucidité trempée dans le vitriol. »

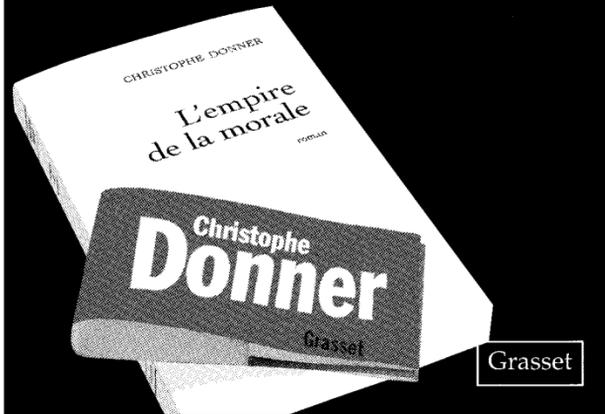
Christine Arnothy, *Le Parisien*

« Le salut par les mots. On tuerait père et mère pour écrire un aussi bon livre. »

Fabrice Gignault, *Marie-Claire*

« Le roman de Christophe Donner est une œuvre d'une extrême singularité. »

Edmonde Charles-Roux, *La Provence*



### PROFIL

#### UN SPÉCIALISTE DE LA DÉFENSE

Le numéro deux du Pentagone est, avec le numéro un, Donald Rumsfeld, et le vice-président Richard Cheney, lui-même ancien secrétaire à la défense, l'un des trois membres du gouvernement de George Bush qui connaissent le mieux les questions de défense et les forces armées. Agé de cinquante-sept ans, Paul Wolfowitz a alterné des responsabilités au département d'Etat (ministère des affaires étrangères) et au département de la défense, toujours dans des administrations républicaines depuis celle de Ronald Reagan, qui l'avait nommé ambassadeur en Indonésie.

Sous-secrétaire à la défense, chargé de l'élaboration politique auprès de M. Cheney sous la prési-

dence du premier George Bush, il avait choisi, après la défaite de ce dernier en 1992, de rejoindre l'université. Il a dirigé pendant sept ans l'école d'études internationales de l'université John-Hopkins.

Formé aux mathématiques avant de mener à bien des études de sciences politiques, M. Wolfowitz est l'un de ces néoconservateurs parmi lesquels l'actuel président George Bush a recruté son équipe de ministres et de conseillers dans les domaines des relations internationales et de la défense. Le seul qui n'appartienne pas à cette école est le secrétaire d'Etat Colin Powell, ancien chef d'état-major interarmes.

M. Powell et M. Wolfowitz se sont opposés à plusieurs reprises, particulièrement lorsque, au lendemain des attentats du 11 septembre, le secrétaire adjoint à la défense avait déclaré nécessaire d'« en finir avec les Etats qui

# La Russie cherche à se positionner dans le « grand jeu » autour de l'Afghanistan

Ses relations privilégiées avec des responsables de l'Alliance du Nord lui ont permis de marquer des points



ANJA NIEDRINGHAUS/AFP

■ **MAZAR-E-CHARIF.** Des combattants de l'Alliance du Nord pénètrent, mardi 27 novembre, dans la forteresse de Qala-e-Jhangi, près de Mazar-e-Charif. Après trois jours de combats acharnés, le général Dostom, chef local du Front uni, a affirmé, mercredi, avoir écrasé la révolte des six cents à huit cents prisonniers talibans, pakistanais, arabes, qui avaient pris le contrôle du fort.



DARKO BANDIC/AP

Une vingtaine de membres des forces spéciales américaines et britanniques ont assisté l'Alliance du Nord, guidant les bombardements de l'aviation américaine. Quatre soldats américains ont été sérieusement blessés, et un agent de la CIA aurait été tué. Le général Dostom a affirmé avoir perdu trente officiers ; deux cents de ses combattants auraient été blessés.



NTV/AP

Selon l'Alliance du Nord, au moins quatre cents prisonniers auraient été tués, la plupart par les bombardements américains. L'envoyé spécial d'Associated Press a pu constater, mercredi, que des dizaines de cadavres gisaient dans les cours de la forteresse totalement dévastée par les bombardements et les tirs de chars. Le général Dostom a affirmé que les prisonniers « avaient été traités humainement ».

## Grottes et souterrains, cibles des troupes américaines

A TAMPA (Floride), où il est venu visiter le PC du commandement central d'où sont donnés les ordres pour la campagne « Liberté immuable » en Afghanistan, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a estimé, mardi 27 novembre, que l'un des dangers, pour les forces, était le passage du combat pour les villes à celui pour les grottes où seraient retranchés les chefs du réseau Al-Qaïda. « Ce n'est pas fini, a-t-il déclaré. Il semble que les choses vont bien en surface, mais nous entrons dans une période très difficile ». L'effort militaire ira « à la traque des terroristes pour les déloger de leurs cachettes », a-t-il ajouté.

Le ministre de la défense estime que, dans les villes perdues par les talibans, « la sécurité n'est pas assurée », parce que des miliciens ou des déserteurs islamistes peuvent s'y cacher. Dans les fiefs qui résistent encore aux antitalibans, la situation est « confuse », comme à Kandahar où le mollah Omar paraît mener « une résistance acharnée ».

A proximité de cette dernière agglomération, selon l'état-major de Tampa, le déploiement des marines, qui a commencé dimanche 25 novembre depuis des porte-hélicoptères d'assaut en mer d'Oman, devrait aller jusqu'à 1 100 hommes, plus lourdement armés que des commandos. Mais, ils ne constituent pas « une force pour attaquer Kandahar ».

Chargé du commandement global des opérations, le général Tommy Franks prête « une très grande attention » aux sites où pourraient se cacher des chefs

d'Al-Qaïda. Il a cité deux zones en particulier, le secteur de Kandahar et celui qui se situe entre Kaboul et Khyber et « comprenant Jalalabad et descendant jusqu'à Tora Bora ». Le quotidien britannique *The Independent*, daté du mardi 27 novembre, avait indiqué qu'Oussama Ben Laden se serait réfugié dans un complexe fortifié et souterrain à Tora Bora.

A 55 kilomètres au sud de Jalalabad, la base de Tora Bora (Poussiè-

Deux zones sont privilégiées pour la traque d'Oussama Ben Laden : le secteur de Kandahar et celui qui se situe entre Kaboul et Khyber

re noire) aurait été aménagée dans les flancs d'une montagne culminant à 3 900 mètres d'altitude et à trois heures à pied de la route la plus proche. Des rebelles afghans s'y seraient installés durant l'occupation russe, qui a duré dix ans. Tout un réseau de grottes s'y trouve, alimenté par l'électricité produite grâce à l'eau provenant de sources dans la montagne. « C'est comme un hôtel, considère le journal britannique, et même des bombardements intenses et prolongés

### MOSCOU

de notre correspondante

Tout en répétant qu'elle exclut d'envoyer des troupes, la Russie tente d'opérer un grand retour en Afghanistan. Douze avions de transport militaire russes Iliouchine-76 se sont posés, lundi 26 novembre, sur l'aérodrome de Bagram, au nord de Kaboul. Il s'agissait des premiers depuis le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan en 1989. Ils transportaient des représentants du ministère russe des situations d'urgence et des officiels chargés de procéder à la réouverture, à terme, d'une ambassade.

Déjà, l'avancée fulgurante sur Kaboul, puis vers le sud, des forces de l'Alliance du Nord, que Moscou soutenait activement depuis des années, avait été perçue comme un gain conséquent dans le « grand jeu » qui s'engage autour de l'avenir de l'Afghanistan. Et la lutte d'influence entre pays voisins vient rappeler la grande rivalité qui opposait au XIX<sup>e</sup> siècle dans ces régions la Russie tsariste et l'empire britannique.

Les Russes pensent notamment tenir, en la personne du général Fahim, chef militaire de l'Alliance du Nord, un atout non négligeable. Ses liens avec les services secrets de Moscou remontent à l'époque où il travaillait comme officier de renseignement pour le régime communiste à Kaboul, avant de se ranger du côté des moudjahidins après la chute de Najibullah en 1992. Sa désignation comme l'un des successeurs du commandant Massoud, après l'assassinat de ce dernier le 9 septembre, a accru les leviers de Moscou sur le regroupement des forces anti-talibans en Afghanistan, estiment des analystes.

Mais c'est avant tout par ses fournitures en armes et en munitions que la Russie a cherché à montrer son poids. Quarante tanks et une douzaine d'hélicoptères militaires auraient été livrés au Front uni après le déclenchement de la campagne antiterroriste occidentale, à laquelle Vladimir Poutine s'est rallié. Le feu vert donné à l'utilisation, par les troupes américaines, de bases militaires en Asie centrale est mis en avant comme l'un des éléments décisifs ayant permis la série de victoires militaires contre les talibans. « Les succès de la campagne antiterroriste », souligne la *Nezavissimaïa Gazeta*, n'auraient pas été possibles sans la participation –

n'auraient pas un impact significatif ».

Pour sa part, M. Rumsfeld a précisé, immédiatement après les propos du général Franks, que ce n'étaient pas les seuls endroits où les dirigeants du réseau Al-Qaïda étaient susceptibles d'avoir trouvé un abri.

Selon le général Franks, les Etats-Unis ont repéré plus de quarante sites en Afghanistan, où des recherches auraient pu avoir été menées sur des armes de destruction massive (nucléaire, chimique et biologique). « Nous sommes en train d'inspecter systématiquement chacun de ces sites », a-t-il expliqué avant d'ajouter que « des analyses seront poussées » sur les produits envoyés pour examen dans des laboratoires américains. Le « patron » des opérations n'a toutefois pas exclu que les matériaux retrouvés sur place puissent avoir d'autres fins. Il a indiqué que certains des produits chimiques pouvaient être destinés à des usages civils, comme des engrais, et aucun d'entre eux, analysés sur place, n'a pour l'instant été identifié comme pouvant servir à une possible arme.

Interrogé sur une rumeur grandissante concernant l'éventualité d'engager des actions militaires contre l'Irak ou d'autres pays soupçonnés d'aider le terrorisme international, M. Rumsfeld a laissé ouverte l'option selon laquelle la Somalie serait une cible. « La Somalie a été un pays qui a abrité le réseau d'Al-Qaïda, a commenté le ministre de la défense, et, à ma connaissance, elle l'est encore ». – (AFP, AP.)

pas assez remarquée – de la Russie. » Sans cet apport, dit le journal, reflétant une opinion répandue dans les cercles militaires et diplomatiques russes, « les Etats-Unis et leurs alliés auraient été contraints de répliquer aux attentats terroristes de New York et Washington en attaquant les forces des talibans principalement par le

sait que d'utilisation de ces infrastructures « à des fins humanitaires ».

Quels sont les buts poursuivis par le Kremlin aujourd'hui en Afghanistan, douze ans après la fin d'un conflit qui a laissé un lourd traumatisme chez les Russes ? « La Russie veut jouer un rôle parce que la stabilisation de

recomposition politique en Afghanistan, « mais les Russes savent très bien qu'un arrangement doit être trouvé avec les Pachtounes », dit cet observateur. La Russie a pris soin de ne pas prendre ouvertement de front les Américains dans la recherche d'une solution politique. Ses premières déclarations contre l'inclusion de tout « taliban modéré » dans le processus de règlement se sont muées en refus de voir « l'organisation des talibans » jouer un rôle, ce qui ouvre la voie à des participations individuelles.

### « PAS DE MOYENS FINANCIERS »

« En Afghanistan, l'action de la Russie sera limitée, commente pour sa part une source au ministère russe de la défense, ayant requis l'anonymat, car nous n'avons pas les moyens financiers pour peser réellement, notamment dans le cadre de l'aide à la reconstruction qui va être déployée par la communauté internationale. » Mais cet expert ajoute qu'à terme la question des oléoducs et du contrôle des routes d'exportation des hydrocarbures d'Asie centrale ne manquera pas de resurgir. Au milieu des années 1990, la Russie avait vu d'un mauvais œil des projets américains de construction d'un oléoduc reliant le Turkménistan à l'Océan indien, via l'Afghanistan et le Pakistan. « L'intérêt et l'action de Moscou dans ce domaine dépendront en grande partie de l'attitude qu'adopteront des compagnies pétrolières russes », prédit cet analyste.

Natalie Nougayrède

## La situation empire en Tchétchénie, selon des ONG

La situation des droits de l'homme a empiré en Tchétchénie depuis les attentats du 11 septembre, selon plusieurs ONG invitées, les 26 et 27 novembre à Strasbourg, pour une réunion du Conseil de l'Europe avec des représentants russes et tchéchènes.

La Russie se sent confortée dans son offensive militaire contre la Tchétchénie, a déclaré Tatiana Kasatkina, membre de l'organisation russe des droits de l'homme Memorial. « Une action de nettoyage ethnique est en cours, et personne n'y trouve à redire », a critiqué cette militante. « La situation en Tchétchénie est épouvantable », a assuré Svetlana Ganuschkina, du Comité d'aide aux réfugiés de Moscou. Selon elle, environ 500 000 réfugiés tchéchènes subissent une répression renforcée en Russie.

Moscou a annoncé avoir tué 54 rebelles entre lundi et mardi dans la république indépendantiste. La veille, un responsable russe, Viktor Krakhmal, avait estimé que la Tchétchénie était « pacifiée » et sous contrôle. – (AFP.)

sud, à partir du Pakistan, par l'utilisation intensive d'aérodromes mis à leur disposition et de bases situées en Arabie saoudite », ce qui aurait pu déstabiliser ces pays.

### « DANS SON INTÉRÊT »

Des bombardiers américains ont utilisé des bases en Asie centrale comme appuis lors de leurs opérations en Afghanistan, même si cela n'a jamais été dit haut et fort. Officiellement, pour les pouvoirs russe et ouzbek, il ne s'agis-

l'Afghanistan est dans son intérêt, commente un responsable occidental à Moscou. Elle sait qu'elle n'a pas les ressources pour assurer la sécurité de ses flancs sud dans cette région. Vladimir Poutine a vu l'occasion de confier cette tâche aux Américains, qui ont mis pied en Asie centrale et n'en partiront sans doute pas de sitôt. »

Moscou aimerait voir l'Alliance du Nord, composée pour l'essentiel de groupes ouzbek et tadjik, jouer un rôle dominant dans la

## Les Kaboulis interloqués par le retour des soldats de Moscou

### KABOUL

de notre envoyé spécial

Les Kaboulis ne s'attendaient pas à une telle surprise. Se réveillant à l'aube, ils ont découvert d'étranges intrus. Des soldats vêtus d'uniformes bleus, armés de fusils d'assaut rutilants, déployés autour de camions militaires garés en arc de cercle et vite recouverts de filets de camouflage. Au-dessus du camp improvisé ne flotte aucun drapeau.

« Les Américains ! Les Américains sont arrivés ! », hurle un gamin. La foule est incrédule. « Non, ce sont des soldats russes », racontent les policiers aux Kaboulis interloqués. Douze ans après le retrait de l'armée soviétique, les soldats de Moscou sont de retour en Afghanistan, en plein centre de Kaboul. « Des Russes ? » Le même afghan n'en croit pas ses yeux.

« Nous sommes venus construire un hôpital, et nous sommes très bien accueillis par la population. Des Afghans viennent discuter avec nous. Certains parlent russe, raconte Volodia. Je n'ai pas peur... » Volodia et ses compagnons, qui gardent le camp russe, ont de dix-sept à vingt ans.

Que savent-ils de la guerre d'Afghanistan, des heures noires de l'occupation soviétique (1979-1989) ? « En Russie, nous savons tout de ce conflit, et savons surtout qu'il n'aurait jamais dû avoir lieu », dit Volodia. « Cette fois, nous ne venons pas combattre en Afghanistan, ajoute Nikolai. D'ailleurs, nos pères nous ont appris qu'il n'y a aucune raison de combattre en Afghanistan, et aucune chance de vaincre... »

« Pourquoi ces Russes sont-ils à Kaboul ? » La question court sur toutes les lèvres. Les Afghans s'interrogent, harcèlent les journalistes, écoutent les nouvelles à la radio. « Il paraît qu'ils viennent construire un hôpital et leur ambassade », répondent ceux qui se croient informés. Officiellement, ils ont raison. Les soixante hommes du ministère russe des situations d'urgence sont à Kaboul afin de s'occuper « d'une antenne médicale et d'une ambassade provisoire », dit un officier.

Pourtant, l'incertitude plane encore. Si un imposant convoi d'aide humanitaire russe est effectivement en route, il n'y a pas un seul médecin au sein de ce premier contingent. Les Kaboulis sont perplexes.

« Les Afghans les plus nationalistes sont sensibles à la venue de n'importe quel soldat étranger, et d'autant plus s'il s'agit de Russes !, pense Falaknaz, un ingénieur qui passe devant le camp à vélo. Mais la plupart des Kaboulis sont optimistes. Ils croient que les étrangers vont amener la paix en Afghanistan. » « Les Russes valent de toute façon mieux que les talibans ! », ajoute un jeune gars du quartier.

### « QU'ILS SOIENT LES BIENVENUS... »

Un vieux Kabouli, Ghulam, se souvient fort bien des années d'occupation soviétique. « Ils ne m'ont jamais fait de mal, dit-il. Par contre, les moudjahidins m'ont volé ma montre en 1992 et les talibans m'ont giflé en 1996. Ces talibans étaient les pires qu'a connus Kaboul en vingt ans ! Les Russes, eux, n'avaient jamais levé la main sur moi. Qu'ils soient les bienvenus, avec les Américains, les Britanniques et les autres, s'ils nous libèrent des terroristes et ramènent la paix ici. »

Sahid est choqué. Lui, jeune trentenaire, était un garçonnet réfugié de la vallée du Panjir, fief du commandant Massoud, à la fin des années 1980. « Je me souviens très bien que mes amis kaboulis trafiquaient avec les soldats russes. Ils leur vendaient du haschich, s'enrichissaient. Et tous apprenaient à parler le russe... Moi, arrivant des montagnes, j'avais vu ces soldats brûler mon village, tuer mon cousin et nous chasser de la vallée ! Ils étaient l'incarnation du diable ! Je les haïssais... Ce matin, lorsque je les ai vus à Kaboul, j'ai sursauté ! Je me suis souvenu de ma haine, et de ces visages qui, dans mon village, surgissaient parfois dans la nuit... »

Rémy Ourdan

Robert Solé  
Dictionnaire amoureux de l'Égypte  
Plon

L'Égypte de A à Z, avec passion.  
PLON

# Les quatre délégations réunies à Bonn s'accordent sur le principe d'un gouvernement intérimaire

Le chef de file du Front uni conteste la représentativité de la conférence

BONN

de notre envoyé spécial

La création à Kaboul d'institutions reconnues par la communauté internationale a été au centre de la conférence de Bonn sur l'avenir politique de l'Afghanistan parainvité par l'ONU. Les quatre groupes en présence, dont celui du Front uni (Alliance du Nord), qui contrôlent la capitale et la majeure partie du pays, se sont mis d'accord pour discuter de la formation rapide d'un gouvernement et d'un Parlement provisoires. « *Nous n'aurions aucune fierté à monopoliser le pouvoir* », a affirmé Younès Kanouni, le chef de la délégation du Front uni, lors de la séance d'ouverture, mardi 27 novembre. « *Je vous exhorte à trouver un compromis historique* », venait de déclarer le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer. « *Vous ne devez pas laisser se répéter les erreurs du passé, particulièrement celles de 1992* », avait renchéri Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, qui parraînaient la conférence.

Au château de Petersberg, chacun se souvient des quatre années d'exactions et de combats meurtriers entre fractions ennemies qui ont marqué l'exercice du pouvoir par l'Alliance du Nord à Kaboul, entre 1992 et 1996. Pour éviter un bégaiement de l'Histoire, les délégués de Bonn vont examiner les modalités du processus politique formulé par la diplomatie onusien-

ne. Il s'agira d'abord de s'accorder sur une administration intérimaire – un cabinet composé d'une vingtaine de membres –, puis sur un conseil suprême national intérimaire, qui sera une sorte de Parlement (non élu) d'une centaine de membres. Ces deux institutions pourront fonctionner pendant « *trois à six mois* », a détaillé mardi devant

« **Toutes les forces étrangères doivent quitter l'Afghanistan** »  
**Burhanuddin Rabbani**

la presse le porte-parole du représentant de l'Afghanistan à l'ONU, Ahmad Fawzi. Elles devront préparer la réunion en urgence d'une *Loya Jirga*, l'assemblée traditionnelle représentative des Anciens, des chefs de tribu ou de clan.

Réunie au printemps 2002, cette future *Loya Jirga* devra mettre en place un gouvernement et un Parlement « *transitoires* », qui géreront le pays pendant une phase d'*« environ deux ans »*, a poursuivi M. Fawzi. La période sera mise à profit pour préparer une Constitution qui devra « *établir les règles d'un système démocratique de gouvernement,*

*l'égalité des droits des citoyens, garantir l'éducation pour les filles et de bonnes relations avec les pays voisins* », a-t-il exposé. La Constitution sera soumise à l'approbation d'une nouvelle *Loya Jirga*. Dans la mesure où cet échafaudage institutionnel ira à son terme, des « *élections démocratiques* » auront enfin lieu.

Si les quatre délégations afghanes réunies à Bonn tombent d'accord sur le principe d'un gouvernement intérimaire, la composition de ce cabinet et la distribution de ses postes-clés (défense, intérieur, affaires étrangères) s'annoncent autrement délicates. Continuons à minimiser la portée de la conférence de Petersberg, le chef de file du Front uni, Burhanuddin Rabbani, a prévenu que « *les délégués participant à la réunion ont des prérogatives limitées* », lors d'une conférence de presse qu'il a tenue à Dubaï, où il se trouve depuis dimanche. *De facto* à la tête du « *gouvernement* » installé à Kaboul après le départ des talibans, M. Rabbani a réitéré que « *des mesures décisives* » puissent être prises à Bonn.

La délégation de Rome, qui regroupe des fidèles de l'ancien roi, s'est dite favorable, elle, à la présidence de la *Loya Jirga* par l'ancien monarque pachtoune. Mais M. Rabbani a donné un début de réponse en assurant que le « *peuple afghan* » s'opposerait à « *des dirigeants imposés de l'extérieur* ». A Washington, le porte-parole du département d'Etat, Richard

Boucher, a indiqué mardi que les rapports transmis par son ambassadeur à la conférence du Petersberg sont « *assez positifs* ». Non sans ajouter : « *Le processus de Bonn est en cours. Nous devons le laisser se dérouler avant toute décision sur une reconnaissance [du futur gouvernement afghan]*. » Le même jour, un officiel américain a livré ce commentaire anonyme : « *Le prétendu gouvernement de Rabbani ne constitue pas un successeur viable aux talibans.* »

Deuxième point inscrit à l'ordre du jour de la conférence de Bonn, la question de la sécurité en Afghanistan paraît nettement plus mal partie. Alors que le représentant de l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, avait avancé, la veille, le projet d'une force multinationale œuvrant sur mandat du Conseil de sécurité, le Front uni a fait savoir, mardi, qu'il y est fermement opposé et qu'il lui préfère une force entièrement afghane. « *Le peuple afghan n'accepte pas (...) qu'une force étrangère, quelle qu'elle soit, s'installe en Afghanistan* », a lancé M. Rabbani. Dès maintenant, a ajouté le chef du Front uni, « *toutes les forces étrangères doivent quitter l'Afghanistan* ». Mardi, les délégations afghanes présentes à Bonn ont assuré vouloir obtenir un accord sur le gouvernement provisoire en Afghanistan avant de se séparer, au plus tard le 2 décembre.

Erich Inciyan

## Le Pakistan reconnaît l'Alliance du Nord

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

C'est un méchant dessin paru, mardi 27 novembre, dans *The News*, l'un des grands quotidiens anglophones du Pakistan. Kalachnikov fumante au poing, un Afghane barbu et tout enturbanné interroge son camarade de tranchée : « *Et toi, tu te bats de quel côté ?* » « *Moi ?* réplique l'autre, *pour le camp vainqueur, évidemment...* » La capacité des petits seigneurs de guerre afghans à retourner leur turban au gré des bourrasques de l'histoire est presque légendaire désormais.

Le général Pervez Mousharraf, président non élu du Pakistan depuis deux ans, n'est ni afghan ni enturbanné. Sa capacité d'adaptation aux circonstances nouvelles et fluctuantes de la région n'en est pas moins établie. Témoin, la relation nouvelle, tout empreinte de tolérance et de compréhension, que le pouvoir militaire du « *Pays des purs* » est en train de nouer avec l'Alliance du Nord victorieuse du professeur Burhanuddin Rabbani, président nominal d'un Afghanistan en pleine mutation. « *Realpolitik* » oblige, les deux hommes sont en contact depuis plusieurs semaines déjà. Depuis mardi soir, la chose est officielle.

Chassé de Kaboul en 1996 par un phénomène

ne « *taliban* » largement initié au Pakistan avec l'actif soutien des prédécesseurs civils et militaires du général Mousharraf, le « *président* » Rabbani est prêt à passer l'éponge sur « *les erreurs* » du passé. « *Nous n'oublierons jamais l'aide que le peuple pakistanais et son gouvernement nous apportèrent lors du djihad* » (des années 1980 contre les Soviétiques), confiait-il mardi depuis Bahrein. « *Notre peuple et celui du Pakistan sont liés par une relation fraternelle et des intérêts communs.* » En conséquence, les deux voisins doivent « *accélérer le renforcement de leurs liens* » aussi vite que possible.

VERS UNE RENCONTRE RABBANI-MOUSHARRAF

A Islamabad, le général Mousharraf prépare une opinion passablement inquiète des développements en cours à un inévitable et urgent renversement d'alliance. « *Nous reconnaissons l'Alliance du Nord aussi bien que chacune de ses composantes*, annonce-t-il à la télévision. *Quel que soit leur rôle dans la nouvelle configuration du pouvoir à Kaboul, il n'y a donc rien à craindre.* (...) *Le Pakistan ne peut pas être marginalisé. Quel que soit le gouvernement qui s'installera en Afghanistan, le fait demeure que ce pays n'a pas d'accès à la mer. Ses dirigeants seront amicaux à notre*

*égard.* » Sous-entendu, même s'ils sont soutenus par le grand rival indien, par Moscou et par l'Iran qui font tout, ces temps-ci, pour asseoir le pouvoir de leur allié à Kaboul aux dépens du Pakistan, ces dirigeants, s'ils veulent un régime stable et un pays en paix, notamment sur sa frontière orientale, n'auront guère le choix...

De Bahrein, où il attend la suite des événements, M. Rabbani a compris le message. Il a rencontré des émissaires de son homologue pakistanais. Il en attend d'autres en vue de préparer « *une rencontre fructueuse* ». Bien sûr, parce que les Pachtoune représentent le groupe majoritaire en Afghanistan et qu'ils forment une importante et très remuante minorité tribale disséminée le long de la frontière afghane au Pakistan, le général Mousharraf continue d'insister sur la création à Kaboul d'un pouvoir incluant « *tous les groupes ethniques.* » L'Inde rejette a priori toute idée de « *talibans modérés* » pouvant être intégrés dans une nouvelle administration. Attention ! prévenait Mousharraf : « *Tous les Pachtoune ne sont pas talibans, et beaucoup de Pachtoune tribaux sont des modérés...* » A bon entendre...

Patrice Claude

TROIS QUESTIONS À...

JAKOB KELLENBERGER,  
PRÉSIDENT DU CICR

**1** Vous revenez de Kaboul. En tant que président du Comité international de la Croix-Rouge, étiez-vous allé plaider pour que soient ménagés les combattants faits prisonniers ?

En me rendant à Kaboul en fin de semaine dernière j'étais particulièrement inquiet pour la situation à Kunduz, en raison des rumeurs qui circulaient. Je craignais que les combattants assiégés, s'ils se rendaient, ne courent le risque d'être massacrés, surtout les miliciens étrangers. J'ai souligné lors de mes entretiens que les dispositions du droit international humanitaire s'appliquent à tout le monde. Quand des gens se rendent, ils ont droit à un traitement humain.

En ce qui concerne la forteresse de Qala-e-Jhangi, près de Mazar-e-Charif, il y a eu des combats entre les prisonniers, qui visiblement ont trouvé des armes, et les gardiens. Nous avions à l'intérieur deux délégués qui ont réussi *in extremis* à s'échapper. Il y a eu beaucoup de morts et de blessés. Les Américains ont bombardé la forteresse après le début de l'insurrection. Dans ce cas-là, s'il y a une lutte armée à l'intérieur, on n'est pas, du point de vue du droit international, dans la même situation que si des combattants se rendent.

A Kaboul, le général Fahim et le président Rabbani [tous deux du Front uni] m'ont assuré sans réserve que les règles de base du droit humanitaire seraient respectées.

Je voulais m'assurer aussi que nos personnels pourraient, comme ils le faisaient sous le régime taliban, rencontrer les prisonniers selon les règles du CICR, qui prévoient des visites régulières à tous les prisonniers et des entretiens sans témoin. Mes interlocuteurs m'en ont donné l'assurance. Nos expatriés qui sont retournés à Kaboul récemment avaient déjà recommencé à le faire dans cette ville, je voulais m'assurer que nous aurions ce droit partout.

**2** Le droit humanitaire a-t-il été gravement malmené depuis le début de l'intervention américaine en Afghanistan ?

Personne n'est encore allé partout sur le terrain, et il serait donc aventureux de porter un jugement. Sur la base de ce que je sais, et c'est limité, je n'ai pas de raison de penser qu'il y a eu des violations graves. Je suis convaincu que les Etats coalisés, les Américains et les Britanniques, font un grand effort. On a bien vu que, même s'il y a eu quelques erreurs, les bombardements ont été très ciblés, qu'ils ont essayé de ne pas frapper la population civile.

**3** Des personnels du CICR ont-ils continué de travailler en Afghanistan depuis deux mois, qu'ont-ils pu faire ?

On a eu parfois l'impression que les activités humanitaires en Afghanistan s'étaient arrêtées entre mi-septembre et mi-novembre parce que les expatriés avaient dû quitter le pays. Mais le CICR a maintenu ses activités pendant cette période, avec mille employés afghans. Ils ont poursuivi tous les

programmes de soutien aux hôpitaux et assuré le fonctionnement des six centres orthopédiques ; ils ont rencontré davantage de difficultés pour la distribution de la nourriture, mais ils ont quand même réussi à faire des distributions substantielles à Mazar et à Kaboul, avant que ces villes ne soient reprises aux talibans. Quand je suis arrivé à Kaboul la semaine dernière, le système de distribution d'eau pour 450 000 personnes avait été

détruit ; ce sont les employés du CICR qui l'ont réparé, avec très peu de moyens. Nos employés locaux n'ont pas été inquiétés pendant ces deux mois, ce qui n'est pas très surprenant car le CICR est actif dans le pays depuis quinze ans ; mais les conditions étaient quand même difficiles. Ils ont fait un travail remarquable et je tiens à leur rendre hommage.

Propos recueillis par  
Claire Tréan



ERCUIS  
PARIS 1867

VENTE DE COUVERTS ET D'ORFÈVRERIE  
ERCUIS ET SAINT-HILAIRE  
À PRIX EXCEPTIONNELS

le jeudi 29 novembre, le vendredi 30 novembre  
et le samedi 1<sup>er</sup> décembre

à l'Atelier Richelieu - 60 rue de Richelieu - Paris 2<sup>e</sup>  
de 10 heures à 18 heures 30

Le bénéfice de cette vente sera affecté aux actions  
menées en faveur des populations vulnérables par la



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

## Londres renforce le budget des services secrets

160 millions d'euros supplémentaires pour l'armée

LONDRES

de notre correspondant

L'argent étant le nerf de la guerre, le gouvernement britannique a décidé de faire un effort financier en faveur de ceux qui sont en première ligne dans le combat contre le terrorisme : les forces armées et les services secrets. Le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a annoncé mardi 27 novembre, le déblocage de 100 millions de livres supplémentaires (160 millions d'euros) au bénéfice de l'armée, et de 20 millions de livres (32 millions d'euros) pour les services. La police recevra un supplément de 30 millions de livres (48 millions d'euros) alloué aux mesures de sécurité, renforcées depuis le 11 septembre. Le ministre des finances a donné ces chiffres lors de la présentation aux Communes de son « *pré-budget* ». Ce document trace les grandes lignes, soumises à consultation, du prochain budget, qui sera voté en mars 2002.

L'octroi de l'enveloppe supplémentaire destinée aux forces armées est surtout symbolique, puisqu'elle représente à peine 0,5 % du budget annuel de la défense. Comme le souligne l'éditorialiste du *Daily Telegraph*, cela ne suffira sans doute pas à payer les surcoûts entraînés par la participation de la Grande-Bretagne aux opérations militaires en Afghanistan. L'augmentation du budget des services secrets est politiquement plus significative. Elle traduit la volonté de se donner les moyens de mener plus efficacement la guerre de l'ombre contre le terrorisme.

Les services de renseignement MI5 et MI6 et le centre de communication GCHQ vont utiliser une partie de l'argent qui leur est alloué au recrutement de plusieurs douzaines d'espions, hommes et femmes, parlant les langues en usage parmi les groupes relevant du réseau d'Al-Qaïda, notamment l'arabe, le pachtou et le per-

san, et opérant en Asie, au Proche-Orient et au Maghreb. C'est la première fois depuis la fin de la guerre froide que ces trois agences opérationnelles bénéficient d'une hausse substantielle de leurs budgets. Le gouvernement leur a promis de maintenir son effort en leur faveur au moins pendant trois ans afin qu'elles puissent poursuivre dans de bonnes conditions leurs tâches plus traditionnelles, notamment la lutte contre le terrorisme irlandais et le crime organisé. Ces trois services comprendraient environ 10 000 agents et l'enveloppe qui leur est accordée devrait permettre d'accroître leurs effectifs de 8 % en 2002.

Le « *pré-budget* » présenté par Gordon Brown prévoit un excédent de 3 milliards de livres en 2002 (contre 10 milliards pour l'an-

Les services de renseignement devraient recruter plusieurs douzaines d'espions

née en cours). Le ministre des finances a légèrement revu à la baisse ses prévisions de croissance pour 2001 (2,25 %) et pour 2002 (entre 2 et 2,5 %). Les dépenses publiques augmenteront pour permettre de financer le programme gouvernemental de trois ans en matière d'éducation, de santé et de transports. L'endettement du pays continue de se réduire, le rapport dette-PIB étant passé à 31 % en 2001, contre 44 % en 1997, année de l'arrivée au pouvoir de Tony Blair. Les données économiques du Royaume-Uni, a souligné Gordon Brown, répètent aux critères de Maastricht.

Jean-Pierre Langellier

## La France veut « muscler » ses forces spéciales

**LA FRANCE** a prévu de consacrer, avant la fin de cette année, 3 milliards de francs (460 millions d'euros) pour accroître l'efficacité de ses forces spéciales à la lumière de ce qui se passe aujourd'hui en Afghanistan. Les armées en avaient demandé le triple. Destinées à rendre plus mobiles les forces spéciales, les crédits accordés sont inscrits dans le « *collectif* » budgétaire soumis à l'approbation du Parlement.

Pour finaliser ce projet, le chef d'état-major des armées françaises, le général Jean-Pierre Kelche, a demandé au général Henri Poncet, responsable du commandement des forces spéciales (COS), de « *réfléchir* » à de futurs scénarios d'intervention et à de nouvelles modalités dans la préparation et l'emploi de ses unités qui réunissent environ deux mille hommes. Dans l'immédiat, cette initiative n'empêche pas que le COS ait proposé aux Américains, selon des plans qui sont en cours d'examen de part et d'autre de l'Atlantique, de déployer certains de ses commandos en Afghanistan, en particulier pour le guidage depuis le sol, sur leurs objectifs, des avions d'attaque Mirage 2000-D quand ils seront déployés.

En temps normal, les forces spéciales sont amenées à intervenir par petites équipes autonomes – entre dix et vingt hommes – dans des zones dépourvues de points d'appui qui, en d'autres circonstances, auraient permis de monter une opération plus massive et durable. Elles ne sont pas vouées à rester sur le terrain, une fois leur mission accomplie. Elles interviennent brièvement, en un secteur donné, et se retirent aussitôt.

Les forces spéciales américaines en Afghanistan font preuve d'un autre mode d'intervention. Elles agissent en nombre, de l'ordre de quelques centaines de commandos, à chaque fois. C'est donc une question de volume des forces qui seraient engagées. « *Aujourd'hui*, constate le général Kelche à la lumière des événements les plus récents en Afghanistan, *les nouvelles exigences imposent parfois de*

*rassembler quatre cents individus des forces spéciales en même temps pour une action de plus longue durée.* »

C'est pourquoi le chef d'état-major français indique dans la revue officielle du ministère de la défense, *Armées d'aujourd'hui*, qu'il a chargé le « *patron* » du COS d'adapter ses moyens humains et matériels en termes de « *projection* », d'organisation du commandement, de logistique et, aussi, de capacités à intervenir en coopération avec des détachements alliés de même nature, américains et britanniques dans un premier temps, à partir d'une planification concertée entre les états-majors impliqués.

AMÉLIORER LA MOBILITÉ

La France n'entend pas seulement « *muscler* » ses forces spéciales. Elle envisage aussi d'améliorer leur mobilité. Ainsi, le général Kelche a annoncé le projet d'acheter des hélicoptères tactiques EC-725 – appelés Cougar MK2 Plus – au groupe franco-allemand Eurocopter. Pour l'instant, en effet, le COS bute sur la modestie de sa flotte d'hélicoptères, au sein de l'escadron des opérations spéciales (EOS) basée à Pau (Pyrénées atlantiques) : il s'agit de « *machines* » Puma ou Super-Puma, dont le rayon d'action – entre 200 et 300 kilomètres – est notoirement insuffisant pour des missions lointaines en pleine autonomie. Le projet consiste à acquérir « *dans les plus brefs délais* » une dizaine de ces hélicoptères EC-725 adaptés à des étapes de 700 kilomètres à pleine charge et dotés d'une capacité de ravitaillement en vol. Seule, à ce jour, l'armée de l'air française dispose de quatre hélicoptères de ce type pour récupérer ses pilotes si leur avion venait à être abattu.

Enfin, le général Kelche a indiqué que sera accélérée la modernisation des capacités en matière de renseignement dit de guerre électronique, c'est-à-dire l'interception et le brouillage des émissions adverses. Une telle mission relève de deux régiments de la brigade de renseignement.

Jacques Isnard

# Plus de 1 000 interpellations aux Etats-Unis et 360 dans le reste du monde

Le Français d'origine marocaine Zacarias Moussaoui pourrait être le premier « témoin matériel » traduit devant la justice américaine. Mais Washington reconnaît que les coups de filets opérés depuis le 11 septembre dans une cinquantaine de pays n'ont pas donné de résultats tangibles

PENDANT la guerre, l'enquête continue... Alors que les forces spéciales américaines traquent Oussama Ben Laden et ses partisans en Afghanistan, la CIA et le FBI poursuivent leurs investigations sur les attentats du 11 septembre. Leurs objectifs n'ont pas varié depuis deux mois et demi : reconstituer le scénario des trois détournements d'avions et, surtout, empêcher d'autres attentats. D'où la multiplication des opérations de police, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger, dans ce qu'il est convenu d'appeler la « mouvance » islamiste. Dans ces conditions, l'enquête a pris une telle dimension qu'il devient difficile de faire un état des lieux et de savoir quels sont les liens réels entre ces interpellations et les événements du 11 septembre.

Aux Etats-Unis, la police donne le sentiment d'avoir « ratissé large », sans grands résultats à ce jour. Les autorités américaines reconnaissent elles-mêmes que sur les 1 182 personnes interpellées dans le pays entre le 11 septembre et le 9 novembre – et, pour certaines, toujours incarcérées –, seules quelques-unes sont susceptibles de détenir des informations sur les dix-neuf pirates de l'air et leurs éventuels complices. Toutes

les autres – originaires, pour la plupart, du Proche-Orient – se voient reprocher des infractions sans relation directe avec le terrorisme, en particulier la violation des lois sur l'immigration. Depuis le 9 novembre, le ministère de la justice a décidé de ne plus donner d'indica-

américain soient recherchés et interrogés dès que possible à titre d'information. M. Aschcroft s'est heurté à de vives réactions. A travers le pays, divers responsables policiers ont jugé cette mesure « discriminatoire » (*Le Monde* du 27 novembre).

## Des parlementaires contre les tribunaux militaires

Une quarantaine de parlementaires américains, essentiellement démocrates, ont écrit au président George W. Bush afin de protester contre sa décision, du 13 novembre, mettant en place des tribunaux militaires spéciaux pour juger les ressortissants étrangers soupçonnés d'avoir perpétré des actions terroristes, a-t-on indiqué, mardi 27 novembre, de source parlementaire. « Nous sommes opposés à la création de tribunaux militaires qui, selon votre décret, permettraient des arrestations secrètes, des actes d'accusation secrets (...), des procès secrets et même des exécutions secrètes », écrivent ces parlementaires. Le président Bush a répété encore lundi qu'il avait « pris la bonne décision ». Les signataires de la lettre, pour la plupart membres du groupe des élus « progressistes » à la Chambre des représentants, font valoir que, « si un Américain était accusé d'un crime dans un pays étranger, nous exigeons rien de moins que son droit à un jugement équitable ». – (AFP.)

tions sur les étrangers détenus dans le cadre de l'enquête.

L'attorney général (ministre de la justice) John Ashcroft peut mesurer les limites de cette stratégie. En ordonnant également que 5 000 hommes d'origine proche-orientale vivant sur le territoire

Reste à savoir où en est réellement le dossier sur les attentats. Des multiples pistes étudiées aux Etats-Unis, la plus solide concerne toujours Zacarias Moussaoui, un Français d'origine marocaine détenu à New York. Peu avant son arrestation, le 17 août, dans le Min-

nesota, cet homme de trente-trois ans, connu en France comme militant islamiste, aurait reçu deux virements bancaires en provenance de Düsseldorf et d'Hambourg, une ville considérée comme la « base arrière opérationnelle » du réseau dirigé par l'Egyptien Mohamed Atta, soupçonné d'être le coordinateur des détournements.

## LE « VINGTIÈME HOMME »

Pendant des semaines, les policiers ont vu en Zacarias Moussaoui le « vingtième homme », c'est-à-dire le terroriste qui aurait dû prendre place à bord du vol 93 de United Airlines tombé en Pennsylvanie. Cette hypothèse, évoquée en public par le vice-président Dick Cheney, a laissé place à un scénario plus nuancé. Retenu en tant que « témoin matériel », c'est-à-dire susceptible de détenir des informations essentielles, Zacarias Moussaoui pourrait être la première personne jugée aux Etats-Unis dans le cadre de cette affaire.

A en croire le FBI, le « vingtième homme » pourrait également être un Yéménite, Ramzi Bin al-Shib, alias « Omar », proche de Mohamed Atta. Bin al-Shib, qui avait vainement tenté d'entrer aux Etats-Unis dans les mois précédents les

attentats, fait l'objet d'un mandat d'arrêt en Allemagne. Enfin, le FBI a identifié un autre suspect : un Indonésien de trente-et-un ans, qui a séjourné à Hambourg en octobre 2000. Cet homme, détenu aux Etats-Unis, est soupçonné d'avoir été en relation avec Atta et Bin al-Shib, du temps où ceux-ci vivaient en Allemagne.

Ces développements judiciaires, au même titre que les huit arrestations effectuées en Espagne, confirment le caractère international de l'enquête. C'est à l'évidence à l'étranger que les Américains cherchent les secrets du 11 septembre. Sous la plume de Bob Woodward, l'un des journalistes ayant révélé en son temps le scandale du Watergate, le *Washington Post* évalue récemment à 360 le nombre de personnes interpellées dans une cinquantaine de pays, sur indications de la CIA, depuis les attentats. Une centaine d'entre elles auraient ainsi été arrêtées en Europe et autant au Proche-Orient. Ce total ne tient pas compte des arrestations effectuées sur indications de la police fédérale (FBI), plus directement chargée de l'enquête.

Les 360 interpellations évoquées par le *Washington Post* visaient surtout les relais d'Al-Qai-

da, l'organisation d'Oussama Ben Laden, ou d'autres mouvements islamistes. Là encore, peu de liens directs avec les détournements ou leurs auteurs paraissent avoir été établis. Le quotidien cite le cas d'un haut responsable d'Al-Qaïda arrêté en Arabie saoudite avec cinq complices alors qu'il cherchait à fuir ce pays. Cet homme, présenté sous le surnom d'Abu Ahmed, aurait été informé des projets d'attentats et connaissait, semble-t-il, certains pirates de l'air.

De son côté, la Grande-Bretagne retient toujours un Algérien de vingt-sept ans, Lotfi Raissi, soupçonné d'avoir formé au pilotage certains kamikazes. Lotfi Raissi, arrêté le 21 septembre à Londres, nie les faits qui lui sont reprochés. Les autorités américaines ont demandé son extradition. Les Etats-Unis souhaitent enfin obtenir l'extradition d'un Yéménite appréhendé le 11 septembre à Toronto (Canada) en provenance de Francfort (Allemagne). Ce suspect, dont l'avion devait à l'origine se poser à Chicago, avait été arrêté en possession de quatre passeports et de deux uniformes de la compagnie aérienne allemande Lufthansa.

Philippe Broussard

## Le faisceau d'indices sur une piste espagnole dans le réseau de Ben Laden se précise

### MADRID

de notre correspondant

Existe-t-il une « piste » espagnole qui mène directement aux attentats du 11 septembre ? C'est la conviction du juge madrilène Baltasar Garzon, qui, à la mi-novembre, à la suite de l'« opération datil » (opération datte), a envoyé en prison huit personnes soupçonnées d'appartenir à une cellule islamiste, démantelée à Madrid et à Grenade, sous l'accusation d'« appartenance à une organisation terroriste, vol, falsification de documents et attentat terroriste en relation avec les événements du 11 septembre ».

Ces huit militants emprisonnés, au sujet desquels le gouvernement espagnol a fait savoir, dans un premier temps, aux Etats-Unis qu'il ne pourrait les extraditer qu'à la condition qu'ils soient jugés par des tribunaux civils et non militaires et qu'ils n'en courent pas la peine de mort, inexistante en Espagne, sont Imad Barakat Yarbas « Abu Dahdah », Luis José Galan Gonzalez « Yusuf Galan », Jassem Mahboule, Bassan Dalati Satut, Oussama Darra, Moha-

med Neetl Acaïd, Saïd Chedadi et Mohammed Zaher Asade.

Selon le juge Garzon, qui a enquêté plus de deux ans sur le dossier, cette cellule islamiste se serait créée entre 1994 et 1995 en Espagne et serait « une structure d'appui des activités criminelles d'Al-Qaïda [l'organisation d'Oussama Ben Laden] ». Elle aurait servi de base arrière aux moudjahidins islamistes qui ont combattu en Bosnie, Tchétchénie ou Afghanistan et apporté un soutien financier à Al-Qaïda, grâce, notamment, à un trafic de cartes de crédit volées.

Le lien direct avec les attentats aux Etats-Unis serait à déduire des multiples contacts du chef supposé de ce réseau, l'Espagnol d'origine syrienne Abu Dahdah, avec des organisations islamistes extrémistes dont Al-Qaïda, en Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne et plusieurs pays d'Asie et du Proche-Orient. L'argumentation du juge Garzon se fonde essentiellement sur les « écoutes » de quatre conversations téléphoniques entre Abu Dahdah et un certain « Shakur », identifié

comme étant un proche de l'Algérien Mohammed Bensakhria, soupçonné d'avoir été l'un des lieutenants en Europe de Ben Laden. Arrêté en Espagne en juin,

## L'argumentation du juge Baltasar Garzon se fonde essentiellement sur les « écoutes » de quatre conversations téléphoniques

Mohammed Bensakhria a été extradé, en juillet, vers la France.

Ces conversations, qui ont précédé, ou suivi de peu, les attentats du 11 septembre, bien que codées, auraient, aux yeux de la justice, un lien direct avec les attentats. Notamment celle, en date du 27 août,

soit deux semaines avant le 11 septembre, au cours de laquelle Shakur explique : « Dans le cadre des leçons, nous sommes entrés à présent dans le domaine de l'aviation et nous avons même égorgé l'oiseau. »

Le faisceau d'indices qui se resserre autour d'Abu Dahdah prend aussi en compte son mode de vie suspect : sans revenus consistants déclarés, il a accumulé les voyages dans le monde entier. De plus, son numéro de téléphone en Espagne a été retrouvé sur un carnet d'adresses de Saïd Bahaji, un pilote qui a partagé un appartement en Allemagne avec l'un des kamikazes du 11 septembre. Abu Dahdah se serait rendu également plusieurs fois à Londres pour rencontrer le cheikh Abu Katada, un réfugié politique palestinien soupçonné d'être lié aux extrémistes d'Oussama Ben Laden.

Enfin, d'après le quotidien *El Pais*, qui dit avoir eu accès à des documents confidentiels de l'enquête, Abu Dahdah aurait été en contact suivi avec un Jordanien du nom d'Abu Ilyas, résidant en Allemagne, et dont les comptes en banque ont été mis

sous séquestre après le 11 septembre, mais aussi avec un certain Abu Khaled, « courrier » d'Al-Qaïda.

La piste espagnole semble loin d'être close. En effet, le juge Baltasar Garzon a lancé un mandat d'arrêt international contre quatre autres suspects, dont celui qui passe pour avoir été le fondateur de la cellule islamiste en Espagne, Anwar Adnan Mohamed Saleh « Abu Saleh ».

De son côté, la police, convaincue que la péninsule est devenue, avec sa forte immigration maghrébine, un centre de recrutement et une base logistique de certains mouvements islamistes, tente d'établir les liens entre les dernières arrestations – y compris celles, opérées en septembre, des six Algériens d'une « cellule dormante » du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), scission du GIA algérien) financée par Ben Laden – et les différents voyages opérés en Espagne par Mohammed Atta, l'un des pilotes kamikazes du 11 septembre.

Marie-Claude Decamps

## Les douze personnes arrêtées en Belgique ont été remises en liberté

### BRUXELLES

de notre correspondant

Etonnement, mardi 27 novembre, au parquet de Bruxelles : le porte-parole annonce que douze personnes, arrêtées la veille dans le cadre d'une enquête sur un trafic de faux papiers débouchant sur le dossier de l'assassinat du commandant Massoud (*Le Monde* du 28 novembre), ont été libérées. « Aucun lien n'a été mis en évidence mais l'enquête se poursuit », commente le substitut. Pourtant, la police fédérale et les services de renseignement de la sûreté confirment avoir saisi du « gros gibier ».

En fait, l'explication de cette décision est simple : compte tenu des dispositions légales belges, le juge d'instruction Christian De Valkeener doit limiter son instruction à un vol de passeports. Les policiers ont besoin de temps pour analyser les documents saisis et le juge ne peut s'appuyer sur une législation terroriste qui lui permettrait de décider une mise en examen pour participation à des actes préalables à un attentat. Dernier problème : aucune plainte n'a été déposée à Bruxelles contre les meurtriers du chef de l'Alliance du Nord.

Dès l'annonce des libérations, l'un des frères de Massoud, qui participe à la conférence de Bonn, s'est dit prêt à déposer plainte auprès de la justice belge. La police, elle, interroge trois nouveaux suspects. Et elle a transmis aux services britanniques des échantillons d'ADN qui seront comparés, en Afghanistan, avec des prélèvements effectués sur

les deux meurtriers de Massoud. Sur le plan politique, la sénatrice socialiste Anne-Marie Lizin a précisé au *Monde* qu'elle va tenter de relancer la proposition, déjà déposée en juillet 1999, qui vise à « renforcer la répression du terrorisme ». Jusque-là, une série de mouvements de défense des droits de l'homme et certains juristes ont objecté que la législation actuelle suffisait. Au niveau européen, le débat sur la définition du terrorisme ne progresse pas, ce qui n'aide pas les juges belges.

Pour les spécialistes de la lutte antiterroriste, les arrestations de lundi 26 novembre doivent être reliées au meurtre de Massoud mais aussi au réseau islamiste démantelé en Belgique et aux Pays-Bas après le 11 septembre. Certaines personnes interpellées ont plus que probablement été en contact avec les meurtriers, sans doute des Tunisiens, et leur ont offert une base logistique. C'est avec des passeports belges falsifiés que les deux hommes ont été interpellés à l'aéroport d'Heathrow en août 2000. Après s'être évadés du centre dans lequel ils étaient détenus, ils reviennent en Belgique où l'un d'eux est reconnu par la Sûreté belge, en septembre.

Ils ont, croit-on, agi pour le compte d'un groupe islamiste, basé à Londres, qui devait payer à Ben Laden un « loyer » en échange de séjours dans les camps d'Afghanistan. L'élimination de Massoud a, estiment les enquêteurs, permis d'acquitter cette dette...

Jean-Pierre Stroobants

ZIP® est un des moyens les plus sûrs pour stocker vos données informatiques les plus importantes. En effet, contrairement au CD, sa coque en plastique résistante le met à l'abri des rayures. De plus, toutes vos données peuvent être protégées par un mot de passe. En fait, ZIP est plus sûr qu'une armée de gardes de corps. ZIP utilise sur PC ou Mac et s'achète dans toutes les bonnes boutiques informatiques. Vous pouvez également visiter [www.omega.com/europe](http://www.omega.com/europe)

POUR INFO, NOUS SOMMES LES EXPERTS DU STOCKAGE

ZIP est INCORRUPTIBLE

© 2001 OMEGA CORPORATION. OMEGA, LE LOGO "Ω" STYLISÉ ET ZIP SONT SOIT DES MARQUES REPOSÉS, SOIT DES MARQUES DE COMMERCE DE LA OMEGA CORPORATION AUX ETATS-UNIS ET/OU DANS D'AUTRES PAYS. CERTAINS AUTRES NOMS DE PRODUIT, DE MARQUES ET DE SOCIÉTÉS SONT ÉVENTUELLEMENT DES MARQUES DE DÉSIGNATION DÉPOSÉES PAR LEURS POSSEURS RESPECTIFS.

# Bruxelles demande la reprise des réformes structurelles en Europe

Dans son rapport annuel sur les perspectives économiques de la zone euro, la Commission s'oppose à toute relance budgétaire et rappelle la nécessité d'avoir des budgets en équilibre pour 2003 et 2004

La Commission européenne a publié, mercredi 28 novembre, son rapport annuel sur les perspectives économiques de la zone euro. A cette occasion, Bruxelles a demandé la reprise des réformes structurelles en Europe et a

rappelé son opposition à toute relance budgétaire. La Commission souligne ainsi que « le processus de consolidation budgétaire dans la zone euro s'est interrompu depuis 1998 » et s'en prend aux pays qui n'ont pas

profité de la croissance de 1999 et 2000 « pour mettre en ordre leur maison budgétaire », c'est-à-dire atteindre un équilibre ou un excédent budgétaire, comme le prescrit le pacte de stabilité et de croissance. Bruxelles

vise notamment, dans son rapport, trois grands pays du continent – l'Allemagne, la France et l'Italie – et estime que les objectifs d'équilibre budgétaire fixés pour 2003-2004 doivent être maintenus.

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Pendant les années 1999 et 2000, la Commission européenne avait du mal à sermonner les gouvernements qui, selon elles, ne mettaient pas à profit les années de vaches grasses pour entreprendre les réformes nécessaires et mettre en ordre leurs finances publiques, tant l'avenir semblait rose.

Depuis, l'économie européenne connaît un fort ralentissement, tandis que l'Allemagne entre en récession. Dans son rapport annuel sur les perspectives économiques dans la zone euro, publié mercredi 28 novembre, Bruxelles en profite pour donner un petit cours d'orthodoxie économique.

Premier rappel : l'inflation reste un poison pour la croissance. Ainsi, affirme la Commission, « le développement de l'inflation [début 2001], en érodant le pouvoir d'achat des ménages, a joué un rôle majeur dans le ralentissement de la croissance économique de la zone euro ».

Bien sûr, la Commission espère que la BCE pourra baisser de nouveau ses taux et aider à la relance de l'investissement. A condition toutefois que les pressions inflationnistes continuent de diminuer, ce qui dépend de l'évolution du

cours de l'euro et des matières premières, mais implique aussi modération des salaires et surtout discipline budgétaire.

Sur ce dernier point – et c'est le second rappel – Bruxelles enjoint les gouvernements... de ne rien faire. « L'un des messages les plus clairs de la littérature récente est celui d'un scepticisme grandissant vis-à-vis de tout activisme budgétaire », écrit la Commission.

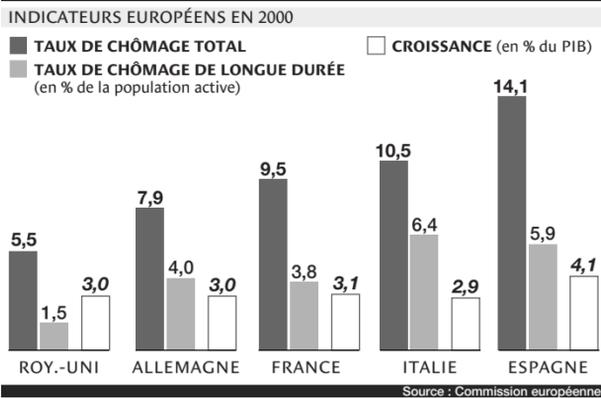
La plupart des études, poursuit-elle, montrent que les mesures prises mettent plus de temps à agir qu'escompté et qu'elles risquent de donner leurs effets lorsque l'économie n'en a plus besoin.

## PROCESSUS INTERROMPU

Deuxièmement, « les mesures budgétaires les plus "efficaces" pour relancer la demande sont aussi celles qui sont les plus néfastes à la croissance à moyen terme ». La Commission note aussi que les mesures budgétaires discrétionnaires, qualifiées d'« inadaptées » pour répondre à un tel choc, sont ensuite très difficiles à reprendre.

Car dans ce cas, explique-t-elle, il faudrait en contrepartie augmenter les impôts et tailler dans les dépenses pendant les périodes de croissance pour éviter l'augmenta-

## Croissance et chômage chez les cinq grands de l'Union



tion de la dette publique. Ce que les gouvernements n'ont politiquement pas été en mesure de faire dans le passé.

Dernier exemple en date, ils ont cessé de faire des efforts depuis l'adoption de l'euro. « Le processus de consolidation budgétaire dans la zone euro s'est interrompu depuis 1998 », s'agace la Commission, qui s'en prend aux pays qui n'ont pas profité de la croissance de 1999 et 2000 « pour mettre en ordre leur maison budgétaire », c'est-à-dire

atteindre un équilibre ou un excédent budgétaire, comme le prescrit le pacte de stabilité et de croissance.

La Commission vise notamment les trois grands pays du continent, l'Allemagne, la France et l'Italie et estime que les objectifs d'équilibre budgétaires fixés pour 2003-2004 doivent être maintenus.

Plus fondamentalement – c'est le troisième rappel – la Commission demande aux Etats de poursuivre les réformes, alors que « des

rigidités structurelles continuent de miner la réactivité et la croissance potentielle de l'économie de la zone euro ». Elle s'inquiète de ce qu'« en l'absence d'une accélération significative des réformes, il y a un risque qu'au-delà du retournement conjoncturel, la croissance soit de nouveau insatisfaisante ».

## SOUS-INVESTISSEMENT

Pour illustrer son propos, la Commission s'est penchée sur les problèmes profonds de l'Europe, parmi lesquels la réforme des retraites ou le sous-investissement qu'a connu le Continent dans les années 1990, qui expliquerait son retard de croissance.

Sur ce dernier point, la Commission estime que les causes de ce sous-investissement ne sont pas macroéconomiques mais structurelles : elle plaide pour une « amélioration de la flexibilité des marchés des biens et du travail » ainsi que pour des marchés financiers plus efficaces. « Il y a de plus en plus de preuves empiriques suggérant que la performance à long terme d'une économie est positivement corrélée au niveau de développement de son système financier. »

Arnaud Leparmentier

## Conditions de financement dégradées pour les entreprises

Ce n'est pas parce que la Banque centrale européenne (BCE) a baissé ses taux, à deux reprises, de 0,5 point depuis le 11 septembre que les conditions de financement des entreprises se sont améliorées. Avec la baisse et la volatilité accrue des Bourses, il est devenu moins avantageux pour les entreprises de se financer en émettant des actions, analyse la Commission.

La courbe des taux d'intérêt s'est « pentifiée » – en gros, l'écart entre taux longs, définis par les marchés, et taux courts, fixés par la BCE, a augmenté –, ce qui fait que le coût des emprunts à long terme n'a pas baissé significativement. Enfin, les investisseurs, frileux depuis le 11 septembre et inquiets du surendettement des entreprises de télécommunications, ont augmenté la prime de risque qu'ils exigent avant de prêter aux entreprises. – (Corresp.)

## La Commission européenne manifeste ses craintes en matière d'emploi

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Les ministres européens de l'emploi et des affaires sociales, qui se réuniront le 3 décembre, vont adopter le rapport de la Commission sur l'état du marché du travail au sein de l'UE, ainsi que les recommandations adressées à chaque Etat membre, mais ils ne suivront pas celle-ci pour adopter une stratégie plus ambitieuse : pas question de se fixer des objectifs nationaux en matière de taux d'emploi, de réduction d'écart de salaire entre hommes et femmes et de taux d'emploi pour les plus de 55 ans. Ils pourraient en revanche approuver un rapport conjoint du Conseil et de la Commission sur la pauvreté et l'exclusion sociale, lequel est accompagné d'une série de dix-huit indicateurs sociaux permettant d'évaluer les progrès obtenus dans chaque Etat.

En mars 2000, lors du sommet européen de Lisbonne, les Quinze avaient élaboré une stratégie pour le plein emploi, basée sur quelques critères : un taux d'emploi de 70 % en 2010 pour la population en âge de travailler, de 60 % pour les femmes et de 50 % pour les travailleurs âgés. Fin 2001, l'Europe a amélioré « de manière significative ses performances globales dans le domaine de l'emploi », mais elle est encore loin d'avoir atteint ses objectifs : elle connaît un taux d'emploi total de 63 %, de 54 % pour les femmes et de 37 % pour les plus de 55 ans.

Pour la Commission, la seule manière d'accélérer ce processus serait que chaque Etat se fixe des objectifs à la fois réalistes et compatibles avec la situation économique de chacun, tout en étant contraignants et en tout cas mobilisateurs. Seulement voilà, dans les capitales européennes, le processus de Lisbonne est revu à l'aune des événements du 11 septembre et d'une conjoncture anémiée. La Commission s'insurge contre cette filiosité des Etats membres et argue que la stratégie de Lisbonne a précisément été conçue pour doter l'Europe d'une protection à long terme, avec un marché du travail plus sain, capable d'encaisser les aléas de la conjoncture.

## NE PAS BAISSER LA GARDE

Pour Anna Diamantopoulou, commissaire européenne chargée de l'emploi et des affaires sociales, il ne faut pas baisser la garde, au contraire : « On pourrait être tenté de reconsidérer les priorités politiques, explique-t-elle, et de ralentir le rythme des réformes. En dépit des résultats atteints, il n'est pas permis de se reposer sur ses lauriers : de nombreux problèmes structurels subsistent », souligne la commissaire, et un essoufflement de l'économie pourrait nous éloigner de l'objectif du plein emploi. » En effet, faute d'objectifs nationaux contraignants, il est peu probable que le calendrier de Lisbonne puisse être respecté. M<sup>me</sup> Diamantopoulou compte lancer un avertisse-

ment aux Quinze, et les mettre en garde contre les risques d'une « chute libre sociale ».

Les ministres européens vont cependant aviser l'état des lieux dressé par les services de Bruxelles. Parmi les cinq « grands » pays de l'Union, la Grande-Bretagne tire particulièrement bien son épingle du jeu : elle fait partie des rares pays à avoir atteint le taux d'emploi de 70 %, et les taux en matière d'emploi des femmes et des plus de 55 ans sont dépassés. L'envers de la médaille est que la politique d'« adaptabilité » de la main-d'œuvre signifie une sécurité de l'emploi réduite au minimum. En Allemagne, la Commission souligne que les gains en matière d'emploi ont été essentiellement réalisés dans la partie ouest.

Si, globalement, le chômage a été ramené à 7,9 % en 2000, il atteint le double dans la partie est de l'Allemagne. La France connaît une situation plutôt favorable, avec un objectif de taux d'emploi total qui pourrait atteindre 62,8 % en 2001. L'emploi a progressé de 2 % en 2000, et des initiatives telles que le programme « nouveaux services/emplois-jeunes », ainsi que la réduction du temps de travail, en sont notamment responsables. Le taux d'emploi des plus de 55 ans demeure cependant en deçà de la moyenne européenne.

Laurent Zecchini

## Après quelques brouilles, la France et l'Italie veulent marcher d'un même pas

### PÉRIGUEUX

de notre envoyé spécial

A Périgueux, lors du XXI<sup>e</sup> sommet franco-italien – qui s'est tenu mardi 27 septembre –, il fallait apparemment donner l'impression qu'aucun différend n'existait plus entre les deux pays et que l'heure était venue de marcher d'un même pas vers l'avenir pour aborder ensemble les prochaines étapes de la construction européenne.

On a donc tiré un trait définitif sur le fameux épisode de Gand, le 19 octobre, où la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne avaient tenu une réunion à trois sur les opérations militaires en Afghanistan, quelques heures avant l'ouverture d'un Conseil européen. Une initiative qui n'avait pas été du goût de plusieurs de leurs partenaires, dont l'Italie, qui y voyait l'émergence d'une sorte de « directoire » au sein de l'Union.

### « APPROCHE COMMUNE »

« Tout cela n'était qu'un malentendu », affirme-t-on aujourd'hui avec force des deux côtés des Alpes, et le président français (qui tutiole le chef du gouvernement italien...) a souligné, au cours de la conférence de presse finale, que les entretiens avaient eu lieu dans un climat « particulièrement chaleureux ». « Nos deux pays, a-t-il dit, ont vocation à afficher une solidarité forte ; ils ont une approche commune de l'Europe et constituent une force d'impulsion » dans des domai-

nes tels que la lutte contre le terrorisme, la politique de défense et de sécurité, et « des divergences inévitables doivent être immédiatement circonscrites ».

Fin 2003, la France sera ainsi aux côtés de l'Italie, qui exercera alors la présidence de l'UE, afin que l'élargissement de l'Union qui doit intervenir en janvier 2004 soit un succès. Reste à savoir qui présidera cette fameuse « convention », chargée de préparer le processus et la conférence intergouvernementale, qui sera lancée au sommet européen de Laeken (Belgi-

que), à la mi-décembre... Paris soutient officiellement Valéry Giscard d'Estaing et Rome l'ancien président du conseil Giuliano Amato.

Aucun choix n'a été fait à Périgueux et on ne s'y attendait pas non plus. « Nous estimons tous Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré M. Berlusconi, et Jacques Chirac et Lionel Jospin éprouvent les mêmes sentiments pour Giuliano Amato. Quel que soit le candidat retenu, la convention sera dirigée par un « bon » président et il reviendra aux Quinze de décider » dans un peu plus de deux semaines. En préci-

sant, dans cette belle unanimité diplomatique, qu'il « avait beaucoup de respect pour [M. Amato] que j'ai pu apprécier sur le plan politique », Lionel Jospin a, semble-t-il, laissé entendre que sa préférence allait au candidat italien...

Les rencontres franco-italiennes de Périgueux n'auront pas permis d'avancer sur le projet européen de construction d'avion cargo militaire (baptisé Airbus A-400 M), censé remplacer progressivement la flotte actuelle d'Hercules et de Transall à partir de 2006. Pour Jacques Chirac, « ce projet est fonda-

mental pour l'avenir de l'Union européenne, il est structurant pour l'avenir de la défense et de l'industrie de l'aéronautique et de l'espace. La Grande-Bretagne et l'Allemagne sont dans le projet, il en a été question lors du dernier sommet franco-allemand de Nantes, et nous espérons maintenant que le nouveau gouvernement italien suivra les engagements de son prédécesseur ».

### SOUTIEN À M. BRAHIMI

« Nous n'avons pas encore tranché, a répondu M. Berlusconi, dont le cabinet est toujours divisé sur la question, mais nous ferons part, dans des délais raisonnables, de notre décision au gouvernement français ainsi qu'à nos autres partenaires. » Dans le cadre de ce projet, le précédent gouvernement Amato s'était engagé sur l'acquisition de 16 A-400 M.

Enfin, en ce qui concerne la guerre contre le régime taliban et l'organisation terroriste Al-Qaida, les dirigeants français et italiens ont souligné l'importance capitale que revêt à leurs yeux la conférence interafghane de Bonn. Ils souhaitent que celle-ci débouche sur la formation d'une autorité gouvernementale provisoire et ils ont apporté leur soutien « sans réserve » à l'action de Lakhdar Brahimi, représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan.

Alain Debove

## Le tunnel du Mont-Blanc rouvrira le 22 décembre

LA FRANCE et l'Italie ont confirmé, mardi 27 novembre, la réouverture du tunnel du Mont-Blanc. Mais elle aura lieu un peu plus tard que prévu : le samedi 22 décembre, au lieu du 15, « dès lors que les essais de sécurité, qui ont pris quelques jours de retard, seront validés par le comité de sécurité », précise le communiqué diffusé à l'issue du sommet. Ces essais sont prévus les 8 et 9 décembre.

La réouverture aux poids lourds devrait se faire avant la fin janvier 2002. Pour ces véhicules, les deux ministres des transports ont confirmé la mise en place de la circulation alternée dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus. Lors-

que l'un sera ouvert dans le sens France-Italie, l'autre fonctionnera en sens inverse.

Afin d'améliorer les conditions de sécurité dans ces tunnels, MM. Gayssot et Lunardi ont demandé aux sociétés concessionnaires de présenter de nouvelles propositions lors de l'ouverture aux poids lourds dans le but « d'améliorer l'accès des secours », le dépassement et le guidage des véhicules, notamment au Fréjus.

Dans l'entourage de M. Gayssot, on évoquait, mardi, la construction d'un muret qui ne pourrait pas être franchi accidentellement par les véhicules empruntant le tunnel, mais qui pourrait l'être par des véhicules de secours.

Les deux ministres promettent enfin une « concertation » avec la population locale lors de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc aux camions, qui suscite de fortes oppositions. Ces modalités seront définies le 19 décembre.

L'objectif de mise en service de la ligne TGV Lyon-Turin, lancée officiellement lors du sommet de Turin, en janvier 2001, est désormais fixé à 2012, au lieu de 2015.

A propos de l'autoroute ferroviaire de la Maurienne, les deux ministres ont demandé aux deux sociétés ferroviaires nationales de « conclure avant la fin de l'année 2001 leurs discussions pour constituer une société d'exploitation de service. » – (AFP.)

## Libération des otages philippins

ZAMBOANGA. Les partisans du rebelle musulman philippin Nur Misuari ont accepté, mercredi 28 novembre, de libérer de 40 à 60 otages qu'ils détenaient encore en début de matinée en échange d'un sauf-conduit pour une province voisine de Zamboanga, principale ville de Mindanao. Vingt et un otages avaient déjà été relâchés, mercredi, peu après minuit. Mardi soir, les quelque 80 partisans de Nur Misuari, ancien gouverneur d'une Région autonome musulmane qui a été capturé en Malaisie samedi, avaient évacué le complexe administratif de Cabatangan, en lisière de Zamboanga, pour la localité voisine de Pasanonca.

Le siège de Cabatangan, mardi, a fait au moins 27 morts, dont 25 rebelles, et 15 blessés. La semaine dernière, la répression d'un soulèvement d'autres fidèles de Nur Misuari avait fait environ 160 victimes, en majorité des rebelles, sur l'île proche de Jolo. – (AFP, AP.)

## Carla Del Ponte

### accuse

## la Yougoslavie

NEW YORK (Nations unies). La procureure du Tribunal pénal international de La Haye (TPI), Carla Del Ponte, a accusé, mardi 27 novembre à l'ONU, la Yougoslavie de fournir une impunité au présumé criminel de guerre Ratko Mladic. « Au titre d'officier de l'armée yougoslave, le général Mladic dispose, dit-on, d'une immunité militaire et il est protégé de la justice nationale et internationale », a déclaré M<sup>me</sup> Del Ponte lors d'une réunion publique du Conseil de sécurité de l'ONU à New York. Elle a appelé le Conseil à faire pression pour obtenir son arrestation ainsi que celle de l'ancien dirigeant bosno-serbe Radovan Karadzic, soulignant que leur maintien en liberté était une « insulte à l'autorité de ce Conseil ».

La procureure a présenté aux membres du Conseil un rapport sur le travail du TPI depuis six mois. La remise au TPI de l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic, en juin, « a été un événement révolutionnaire et un pas courageux du gouvernement serbe ». Mais « la coopération au niveau fédéral semble être bloquée pour des raisons de politique intérieure », a-t-elle ajouté. – (AFP.)

## Six Tunisiens

### portent plainte

## à Paris

PARIS. La justice française va instruire une plainte déposée par six Tunisiens – dont deux résident en France – qui affirment avoir été torturés dans leur pays et ont dressé une liste d'une quarantaine de « tortionnaires » se rendant, selon eux, régulièrement en France. Le parquet de Paris a ouvert, lundi 27 novembre, une enquête préliminaire. Les plaignants, qui affirment avoir été torturés « dans différentes enceintes civiles dépendant directement de l'Etat tunisien », ont dressé une liste de personnes « impliquées dans la torture en Tunisie selon les critères définis par la Convention internationale contre la torture », adoptée à New York le 10 décembre 1984. – (AFP.)

### CORRESPONDANCE

## Une lettre

## de Souren Sarkissian

A la suite de notre article intitulé « Les enquêteurs français explorent les biens de la famille Ben Laden » (Le Monde du 20 novembre), nous avons reçu de l'homme d'affaires Souren Sarkissian la mise au point suivante :

A aucun moment je n'ai hébergé, ni dans mon appartement rue Marbeau [à Paris], ni ailleurs, des « extrémistes islamistes ». Cette accusation, totalement infondée, est contraire aux convictions profondes, sociales et religieuses de notre famille, chrétienne pratiquante.

**PROTECTION SOCIALE** Le Medef a rendu public, le 20 novembre, un projet de réforme prévoyant notamment la mise en concurrence des caisses d'assurance-maladie avec

d'autres « opérateurs de soins » (mutuelles, assurances...). ● LA CSG, entièrement déductible, remplacerait les cotisations salariales et patronales pour financer le système de

soins. Les assurés bénéficieraient du remboursement à 100 % d'un « panier » de biens et de services médicaux. ● LA GAUCHE et les syndicats dénoncent une privatisation de

la « Sécu » et tentent d'y opposer un front uni. ● LES RESPONSABLES de la droite, interrogés par *Le Monde*, sont partagés sur ce projet : François Bayrou (UDF) y est hostile, tandis

qu'Alain Madelin (DL) l'approuve. Le RPR juge qu'il ne remet pas en cause le principe de solidarité sur lequel repose la « Sécu » créée en 1945 par le général de Gaulle.

## Le projet du Medef sur la « Sécu » mobilise la gauche et divise la droite

L'organisation patronale souhaite que les caisses d'assurance-maladie soient mises en concurrence avec les mutuelles et les compagnies d'assurances. Cette annonce a déclenché les protestations de la majorité, qui voit dans ces propositions le « programme caché » de l'opposition

LE MEDEF requinque la gauche plurielle. Il y a une semaine, à Strasbourg, lors du quatrième des huit forums régionaux qu'elle compte tenir pour peser sur la campagne présidentielle, l'organisation patronale dévoilait, par la voix de son numéro deux, Denis Kessler, ses propositions de réforme de la protection sociale. Centré sur la mise en concurrence des caisses d'assurance-maladie avec des mutuelles et de compagnies d'assurances, ce projet a lancé le débat et forcé les différents acteurs concernés – syndicats et responsables politiques – à prendre position sur un dossier délicat.

Face aux propositions du Medef, la droite apparaît divisée : François Bayrou, président de l'UDF et candidat à l'élection présidentielle, y est radicalement opposé, alors que Jean-François Copé, secrétaire général adjoint du RPR, se montre nettement plus conciliant et qu'Alain Madelin, le candidat de Démocratie libérale à l'Élysée, se dit convaincu.

A gauche, les annonces faites à Strasbourg ont pris des allures d'aubaine, déclenchant les grandes manœuvres. « Le Medef a remis tout seul le clivage gauche-patronat au centre du jeu politique », s'amuse Jean-Christophe Cambadélis, ancien numéro deux du PS, proche de Lionel Jospin. Pour la majorité, en effet, l'angle d'attaque est désormais tout trouvé : le programme du Medef n'est autre que le programme caché de la droite, plaide-t-elle, brandissant l'épouvantail d'un Ernest-Antoine Seillière aux manettes en cas de victoire de l'opposition lors des scrutins de 2002. Une façon d'inviter ceux de ses électeurs qui seraient tentés par l'abstention ou un vote extrême gauche à ne pas jouer la politique du pire.

« Le Medef, c'est le vrai programme du RPR. Le programme officiel c'est la « société de confiance » ; le programme masqué, c'est celui du Medef qui a le mérite de la clarté et de la franchise », déclare le premier secrétaire du PS, François Hollande. « Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler tiennent la plume, mais c'est la droite qui le mettrait en œuvre », s'exclame Robert Hue, candidat du PCF à la présidentielle. « Le Medef est aujourd'hui la boîte à idées de toute la droite dont la stratégie est réduite à la refondation sociale », ajoute Noël Mamère, pour les Verts.

Sans attendre, Gérard Filoche, un des animateurs de la Gauche socialiste, s'est mis à la manœuvre. Après s'être concerté avec Jean-Luc

Benhammias (Vert) et Yves Dimicoli (PCF), il a accéléré son projet d'appel à des états généraux contre le Medef, qui se tiendraient le 15 janvier, date du dernier forum de l'organisation patronale, invitant toutes les forces de gauche à s'y rassembler. « Le Medef a choisi d'occuper directement le terrain politique, de mener campagne pour conditionner l'expression des candidats et le choix des Français, précise ce texte. Sous prétexte de défendre l'intérêt de toutes les entreprises, [l'organisation patronale] défend en réalité ceux des marchés financiers (...). Alors que le Medef prétend moderniser, sa refondation sociale nous fait revenir cinquante ans en arrière. »

Estimant qu'« une alternative vraiment sociale existe » face aux pro-

jets patronaux, il appelle à se « mobiliser pour une véritable refondation sociale positive, constructive, progressiste dans l'intérêt des salariés, des chômeurs et de tous les citoyens ». Les déplacements en province des dirigeants du Medef commencent à susciter, ici ou là, des mobilisations de syndicats et d'associations. A Clermont-Ferrand, le 13 novembre, la venue de M. Kessler a suscité une unité inédite – les structures locales de la CGT, de la CFDT, de FO, du Groupe des dix, de la FSU et de l'UNSA – se retrouvant sur un communiqué commun. L'occasion était trop belle. M. Filoche a immédiatement proposé au « mouvement social » un débouché politique autour de son texte.

Cette initiative est désormais sou-

tenue par la direction du PS qui, si elle a décidé de ne pas être signataire de l'appel, se dit « totalement prête à participer à des forums ou états généraux si elle y est invitée ». Deux porte-parole des Verts, Stéphane Pocrain et Francine Bavay, ainsi que Guy Hascocet, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, ont déjà prévu de signer, tout comme M. Mamère. Plusieurs responsables nationaux du PCF devraient également s'y joindre. En revanche, la LCR, qui avait donné un accord de principe, a finalement renoncé. « Il n'y a pas un mot sur la politique du gouvernement », explique Alain Krivine.

L'initiative de M. Filoche a quel-

qu'il ne remet pas en cause le principe de solidarité sur lequel repose la « Sécu » créée en 1945 par le général de Gaulle. majorité, se joue une sourde compétition entre Gauche socialiste, PCF et Verts pour savoir qui sera le meilleur représentant du combat anti-Medef. Cet emballage inouï aujourd'hui M. Cambadélis : « Ce n'est pas forcément judicieux de dérober au PCF le seul espace politique sur lequel il peut s'affirmer dès lors qu'on a besoin qu'il fasse plus de 5 % », s'agace-t-il.

Les syndicats, eux, observent avec une certaine prudence cette agitation dans la gauche plurielle, même si les propositions du Medef ont suscité une opposition unanime. Guère friande des appels à manifester, la CFDT entend y répondre en rendant publiques ses propositions sur la protection sociale, dans les jours qui viennent. « Les propositions du Medef sur la mise en concurrence des caisses avec le privé ne nous conviennent pas », précise-t-on néanmoins dans l'entourage de Nicole Notat. Pour FO, « en faisant de la santé comme de la retraite des produits de marché susceptibles de dégager des profits, en inscrivant ces propositions dans la campagne électorale, le Medef se "berlusconise" ». « Le projet du Medef remet en question les principes fondamentaux de la Sécurité sociale », considère la CGT, qui dénonce une mise en concurrence des caisses « conduisant à terme à des traitements différents des assurés sociaux en fonction de leurs moyens ». Comme les SUD, la confédération de Bernard Thibault a néanmoins décidé de se tenir à l'écart de l'appel de M. Filoche, même si certains de ses militants l'ont signé aux côtés de membres de l'opposition CFDT. La centrale de Montreuil envisage de lancer sa propre initiative pour le 15 janvier.

Virginie Malingre  
et Caroline Monnot

## Une mise en concurrence entre caisses publiques et opérateurs privés

UN MOIS et demi après avoir quitté les organismes paritaires, le vice-président du Medef a présenté, le 20 novembre, ses propositions pour une réforme d'ensemble de la protection sociale (retraite, santé, famille). « C'est un concours d'architecture : que chacun dise comment il voit la Sécurité sociale demain », résume Denis Kessler. En attendant que syndicats et responsables politiques avancent leurs propres projets, c'est celui du patronat sur l'assurance-maladie qui alimente le débat le plus vif.

● Un financement par la CSG. Le Medef propose de substituer aux cotisations sociales (salariales et patronales) une contribution sociale généralisée (CSG) entièrement déductible. « C'est une manière d'assurer la solidarité du financement », affirme M. Kessler. La politique de santé, qui concerne toute la population, ne doit pas être financée sur les revenus du travail, mais par une contribution payée par tous les Français et sur l'ensemble de leurs revenus.

● Des « opérateurs de soins » concurrents. Le patronat veut mettre fin au monopole de la Caisse nationale d'assurance-maladie et ouvrir le secteur à la concurrence. L'assurance-

maladie serait obligatoire, mais de nouveaux « opérateurs de soins » apparaîtraient à côté de la « Sécu » : compagnies d'assurances, mutuelles, institutions de prévoyance. M. Kessler, qui est aussi président de la Fédération française des sociétés d'assurances, n'exclut pas que des banques ou des investisseurs puissent intervenir sur ce marché. Entreprises et particuliers devraient choisir entre ces opérateurs.

● Un « panier de soins ». Pour garantir l'« uniformité de la couverture », malgré la multiplication des acteurs, le Medef propose la création d'un « panier de soins auquel chaque Français aura accès ». Les organismes privés et publics d'assurance-maladie auraient ainsi l'obligation de prendre intégralement en charge une liste de biens et de services médicaux votée – et actualisée régulièrement – par le Parlement. Ils négocieraient le coût et la qualité des prestations médicales avec les médecins, les laboratoires, les cliniques et les hôpitaux. Les malades, couverts durant toute leur vie, devraient s'adresser aux professionnels sélectionnés par l'opérateur de soins que l'entreprise dont ils sont salariés, ou eux-mêmes s'ils ne

travaillent pas, auraient choisi. « Sécu », mutuelles ou assureurs seraient « en charge des moyens à mettre en œuvre pour offrir le panier de soins aux Français sans pouvoir sélectionner les risques », souligne M. Kessler. Ce sont ces opérateurs qui exerceraient les responsabilités de gestion, que l'Etat ne parviendra jamais à exercer ».

● Le rôle de l'Etat et des partenaires sociaux. L'Etat garderait la définition des priorités de santé publique, percevrait la CSG et la reverserait aux opérateurs de soins sous forme d'un « forfait correspondant au nombre d'assurés couverts ». Le forfait pour chaque assuré pourrait être « éventuellement modulé selon l'âge et le sexe ». Le rôle des partenaires sociaux serait limité « au niveau de l'entreprise pour le choix de l'opérateur de soins et au niveau de la branche pour la définition des priorités à suivre afin de lutter contre les accidents du travail et les maladies professionnelles ». M. Kessler assure que cette réforme « permettrait une régulation du système, car les opérateurs de soins seraient responsables de leur gestion ».

V. Ma.

### Le système actuel

● Organisation. Créée en 1945, la Sécurité sociale couvre les salariés pour les trois risques (maladie et accidents du travail, vieillesse, famille) dans le cadre de trois caisses nationales distinctes. La CNAM détient le monopole de la couverture d'assurance-maladie des salariés. Les conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale sont composés, à parité, de représentants patronaux et syndicaux, auxquels s'ajoutent quelques personnalités qualifiées. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le Medef et la CGPME – opposés au financement des 35 heures par la « Sécu » – ne siègent plus dans ces conseils.

● Budget. Les partenaires sociaux sont, en principe, responsables de l'équilibre financier des régimes de Sécurité sociale. En pratique, c'est l'Etat qui fixe les cotisations et les prestations, agréé les conventions entre la « Sécu » et les professionnels de santé libéraux, décide de la fermeture d'hôpitaux. Depuis le plan Juppé (1996), le Parlement vote chaque année, sur proposition du gouvernement, un projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Il fixe notamment l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (693,3 milliards de francs en 2001). Cet objectif est systématiquement dépassé. Pour 2002, le Parlement a voté une enveloppe de 735 milliards de francs (+3,8 % par rapport aux dépenses effectivement réalisées en 2001).

● Couverture. Les régimes obligatoires de base, gérés par la Sécurité sociale, assurent 75 % du remboursement des dépenses de santé. Environ 10 % sont pris en charge par les mutuelles et les assurances. Les 15 % restants sont directement financés par les ménages. La CMU assure, depuis 2000, une couverture maladie (base et complémentaires) à 6 millions de personnes à revenus modestes.

## L'opposition ne tient pas à laisser au patronat le monopole de la « refondation »

FRANÇOIS BAYROU  
président de l'UDF

Il y a peu de propositions capables de faire exploser la société française. J'en connais au moins deux. Le démantèlement de l'éducation nationale et la privatisation de la Sécurité sociale. Ça ne veut pas dire que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais la France a son histoire.



FRANÇOIS BAYROU

On rendra tout progrès impossible tant qu'on présentera des propositions aussi radicales que celles du Medef. La privatisation de la Sécurité sociale signifie inéluctablement la sélection des malades, mais aussi des praticiens. Tout comme une mutuelle d'assurance automobile a des réparateurs agréés qui dépendent d'elle. Cela signifie donc la fin du système français de libre accès au soin. Par ailleurs, les frais de gestion des caisses (5 à 6 %) sont inférieurs à ceux des assurances privées (de 11 à 15 % aux Etats-Unis) compte tenu des frais de publicité qui incombent à ceux-ci.

Pour autant, je ne donne pas tort au Medef sur tous les sujets. Par exemple, le système de santé, qui prend en charge les gens de la naissance à la mort, ne doit pas être uniquement financé par des charges sur le travail. Pour ma part, je défends l'idée d'une régionalisation du système de santé et le déploiement d'efforts importants en matière de gestion. Et peut-être même la mise en concurrence des caisses entre elles.

JEAN-FRANÇOIS COPÉ  
secrétaire général adjoint du RPR

Je refuse de caricaturer ce projet en disant, comme la gauche, que le Medef veut « privatiser » notre système de santé. Car les propositions du Medef ont au moins le mérite d'essayer de résoudre le problème de la dérive des dépenses de santé. En effet, chaque année depuis 1997, le Parlement se contente de constater l'évolution des dépenses de santé et leur dérive. L'essentiel, en ce qui concerne la réforme de notre système de santé, c'est que les grands principes qui l'ont fondé (solidarité, universalité, paritarisme, non-sélection, égalité de prestation) restent totalement garantis. Aucune concession ne peut être faite sur ces principes que nous devons au général de Gaulle. La gauche, qui jette l'anathème sur le projet du Medef, a, par exemple, joué les fossoyeurs du paritarisme en siphonnant les caisses de la Sécurité sociale pour financer les 35 heures.

Sur le fond, je pense donc que le projet du Medef mérite au moins d'être examiné, expertisé, discuté. L'organisation patronale a d'ailleurs pris soin de parler d'une



JEAN-FRANÇOIS COPÉ

nécessaire « expérimentation », ce qui est dans la droite ligne de la « société de confiance » que nous voulons bâtir. L'idée d'une mise en concurrence tempérée et encadrée des opérateurs de soins constitue d'ailleurs un des nombreux scénarios sur lesquels les groupes de

réflexion du RPR travaillent depuis un an. Ce thème d'un « Etat garant, pas Etat gérant » avait ainsi été évoqué lors du forum « refondation sociale » qui s'est tenu le 19 juin. Il nous faut donc continuer à bâtir ce que sera notre projet, sur toutes ces questions de santé, en incluant les réflexions du Medef au même titre que d'autres contributions. A la différence de Martine Aubry, qui impose puis constate les dégâts, nous voulons réfléchir et consulter l'ensemble des partenaires sociaux et les professions libérales médicales sur cette question. Notre réflexion une fois achevée sera présentée aux Français fin janvier 2002.

JEAN-MARIE LE PEN  
président du Front national

Je suis attaché à préserver le système de répartition pour garantir à chaque Français un socle de base décent de protection sociale. Mais cela n'exclut pas d'améliorer les conditions de protection par l'initiative privée, qu'elle soit mutualiste ou individuelle. Pour financer les branches santé et retraite, il faut adjoindre à la politique démographique de redressement de la natalité française nécessaire aux financements intergénérationnels une politique de croissance économique pour favoriser l'emploi et, donc, accroître les recettes assises sur la masse salariale. Il faut diminuer les dépenses en créant des caisses de retraite distinctes pour les étrangers. Quant à la gestion des caisses, elle doit être effectuée dans le cadre de branches professionnelles renouvelées et d'organismes réellement paritaires, et non par des syndicats politisés, y compris le Medef.

Par ailleurs, en plus des systèmes de base et complémentaires, des régimes optionnels de capitalisation sont souhaitables, aussi bien pour le risque santé que pour l'assurance-vieillesse, mais selon les principes de la gestion mutualiste plutôt que par le biais des fonds



JEAN-MARIE LE PEN

de pension, lesquels présentent l'inconvénient d'être inéquitables et peu sûrs, en raison d'un possible effondrement boursier ou d'un retour de l'inflation.

ALAIN MADELIN  
président de Démocratie libérale

Les propositions pour une nouvelle architecture de la Sécurité sociale marquent une évolution intéressante du Medef vers une modernisation de la Sécurité sociale que je défends depuis des années, avec constance. La refonte proposée par le Medef pour l'assurance-maladie marque une rupture avec les idées parfois défendues au sein du patronat français soit en faveur d'une Sécurité sociale privée, à l'américaine, soit en faveur du développement, à côté d'une Sécurité sociale étatisée, d'un puissant secteur d'assurances complémentaires.

Le Medef rejoint les principes de base que je défends : couverture pour tous les Français, non-sélection des risques ou des assurés sociaux et maintien de la solidarité nationale. Dans un tel cadre, au côté des caisses de Sécurité sociale, d'autres organismes d'assurances pourraient, à égalité de prestation avec le système actuel, devenir assureur au premier franc sur la base d'un forfait global correspondant au nombre d'assurés couverts et passer des contrats avec des professionnels de santé – hôpitaux, cliniques, médecins généralistes et spé-



ALAIN MADELIN

poser le débat devant l'opinion. Je suis aussi favorable à une régionalisation des caisses d'assurance-maladie, qui permettrait plus facilement l'expérimentation, la découverte des meilleures pratiques et des meilleurs coûts pour chaque pathologie. Le système proposé par le Medef comporte néanmoins deux écueils qu'il convient de prévenir pour éviter une médecine à deux vitesses : premièrement, il faut que le panier de soins couvert par ce nouveau dispositif soit « maximal » et pas « minimal », renvoyant pour le reste à des assurances complémentaires. Deuxièmement, le choix entre différents opérateurs de soins doit être le choix des assurés avant d'être celui des entreprises.

Propos recueillis par  
Virginie Malingre

# Les députés de la majorité suppriment la possibilité de déroger à la loi littoral en Corse

L'amendement de Noël Mamère (Verts) et Michel Vaxès (PCF) avait été approuvé par Lionel Jospin

Les députés ont voté, dans la nuit de mardi 27 à mercredi 28 novembre, un amendement au projet de loi sur la Corse présenté par Noël Mamère

(Verts) et Michel Vaxès (PCF) suppriment les conditions de dérogation à l'article 12, sur l'aménagement du littoral. Auparavant, le premier

ministre, Lionel Jospin, avait donné son feu vert aux auteurs de l'amendement. Il entend ainsi renforcer le « consensus » autour du projet.

**LE MESSAGE** à faire passer était clair : Lionel Jospin ne sera pas le « bétonneur » de l'île de beauté. Mercredi 28 novembre, une heure après les douze coups de minuit, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a « lâché » le rapporteur (PS) du projet de loi sur la Corse, Bruno Le Roux, en soutenant un amendement vidant de sa substance l'article 12 du texte, qui prévoyait des dérogations à la loi littoral protégeant les côtes contre l'urbanisation. Suivant les recommandations que lui avait adressées M. Jospin, l'avant-veille, le ministre de l'intérieur a ainsi fait d'une pierre trois coups. Il a satisfait les Verts et les communistes : les auteurs de l'amendement sont Noël Mamère, député (Verts) de la Gironde et candidat de ce parti à l'élection présidentielle, et le député (PCF) des Bouches-du-Rhône Michel Vaxès ; il devrait aussi réjouir les nationalistes corses, qui, depuis la première lecture du texte, en mai, réclamaient la suppression de l'article 12.

Tout a commencé le lundi 26 novembre, vers 17 heures : le premier ministre convoquait en urgence à Matignon quelques ministres, dont la secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann - membre de la Gauche socialiste -, et Yves Cochet, ministre (Vert) de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le ministre (PCF) des transports et de l'équipement, Jean-Claude Gaysot, s'était fait représenter. Tous trois s'étaient inquiétés auprès de M. Jospin, par écrit, des risques d'urbanisation sauvage sur l'île si l'article 12 n'était pas modifié. Le chef du gouvernement ne souhaitait pas supprimer l'article entier -

même si nombre d'élus corses, à l'instar de José Rossi, président (DL) de l'Assemblée de Corse, l'avaient proposé cet été pour ne pas mettre en danger le « processus » de Matignon.

Mais M. Jospin ne voulait surtout pas encourir un « procès en « bétonnisation » » mené - ou exploité - par la droite. Pour y couper court, il a expliqué à son ministre de l'intérieur qu'il valait mieux « verrouiller » le texte en supprimant les possibilités de déroger à la loi littoral. M. Jospin écoute et arbitre dès ce soir-là en faveur de ses ministres, devant M. Vaillant, plus dubitatif.

Bernard Roman, président (PS) de la commission des lois, n'avait pas été convié à la réunion. Pas davantage M. Le Roux, qui considérait encore, lundi après-midi, que le « bon compromis » bardé de précautions qu'il avait fait adopter - à l'unanimité - en commission des lois, allait tenir. Tout était pourtant calé : M. Mamère avait été prévenu par les conseillers de M. Vaillant. Lors de l'interruption de séance, MM. Vaillant, Roman, Le Roux et Jean-Yves Caullet (PS, Yonne) s'en allèrent au ministère de l'intérieur pour régler ensemble l'affaire.

A leur retour à l'Assemblée, M<sup>me</sup> Lienemann les attendait : elle voulait s'assurer qu'elle avait été entendue. Les députés PS viennent alors de rétablir l'article 1<sup>er</sup>, qui donne essentiellement à l'Assemblée de Corse un pouvoir d'adaptation des règlements, et l'article 7 consacré à l'apprentissage de la langue corse (*Le Monde* du 28 novembre), lorsque l'attaché parlementaire de M<sup>me</sup> Lienemann pénètre dans l'Hémicycle pour faire passer des petits mots aux dépu-

tés. M. Roman, agacé, le pousse sans ménagement hors de l'Hémicycle : « On n'est pas dans un forum de la Gauche socialiste, alors tu t'en vas », lance-t-il.

Vers minuit, la petite trentaine de députés qui veillent en séance commencent l'examen de l'article 12. En une phrase, M. Vaillant résume l'enjeu du débat pour le gouvernement : « Les élus corses ont été accusés de vouloir bétonner la Corse et le gouvernement de vouloir leur donner les moyens de le faire. » Pierre Guelman, conseiller

« Messieurs, vous êtes bien gentils de vous occuper de nous, mais laissez-nous vivre, créer des emplois »

Paul Patriarche

parlementaire de M. Jospin, opine lorsque le ministre de l'intérieur ajoute qu'« il faut renforcer le consensus autour du projet ». Nicolas Dupont-Aignan (Essonne), orateur du groupe RPR, avance que l'Assemblée ferait preuve d'une « grande sagesse » en « renvoyant cet article à une commission ». C'est alors que M. Mamère et M. Vaxès défendent leur amendement supprimant les dérogations à l'article 12 - qui « ouvrent la porte au bétonnage de l'île » et « à des dérives que les élus ne pourraient pas contrôler », dit le premier. A

1 h 02, M. Vaillant tranche : « J'ai entendu le débat. Compte tenu du respect de la sagesse de cette Assemblée, j'émetts un avis favorable sur cet amendement. »

M. Rossi est furieux : « J'ai l'impression qu'en séance s'organise une négociation au sein de la majorité plurielle, dit-il. Vous auriez fait tout ce chambard pour revenir à la case départ ? Non, par pitié, ce serait ridicule. Vous tenez un discours pour l'opinion publique sans tenir compte de la réalité et des intérêts insulaires. » Paul Patriarche (app. DL, Haute-Corse) renchérit : « Je sais ce que c'est qu'un village qui meurt. J'ai déposé une demande de permis de construire pour un gîte rural, à deux cents mètres de mon petit village [Novella], à 11 kilomètres à vol d'oiseau de la mer. En vain. Alors, messieurs, vous êtes bien gentils de vous occuper de nous, mais laissez-nous vivre, créer des emplois. Malgré mon hospitalité, je ne pourrai pas vous accueillir l'été avec la langouste, l'hiver avec les figatelli. » « Nous ne voulons pas vivre comme des Indiens ou dans un zoo », ajoute M. Rossi. MM. Le Roux et Roman applaudissent ostensiblement.

Trop tard. Peu avant 2 heures, l'amendement est voté. Les députés ont seulement conservé la partie de l'article 12 qui permet à l'Assemblée de Corse d'autoriser la construction d'aménagements légers, type paillotes, dans la bande dite des 100 mètres. « C'est épaouissant, la vie de parlementaire », a soupiré M. Le Roux, amer, avant d'aller se coucher.

Ariane Chemin

► www.lemonde.fr/corse

# Le gouvernement recale une proposition du PCF sur les retraites

La possibilité de partir après 40 annuités est bloquée

**RIEN** n'y a fait. Malgré la mobilisation de 28 des 35 députés communistes, la proposition de loi tendant à ouvrir le droit à la retraite à taux plein pour les salariés ayant cotisé 40 annuités avant l'âge de soixante ans a été bloquée, mardi 27 novembre, par le gouvernement. Le texte défendu par Alain Bocquet, président du groupe PCF de l'Assemblée nationale, a pourtant été soutenu par de nombreux élus socialistes. Mais, pour couper court à la discussion, le ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a invoqué l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires de proposer des mesures entraînant une diminution des ressources publiques ou une augmentation des charges.

Selon M<sup>me</sup> Guigou, « le coût net de la proposition peut être estimé à 57 milliards de francs ». « Faux », ont tonné les députés communistes, qui, parlant du strict financement du dispositif - 815 000 personnes seraient concernées -, citent un montant de 25 milliards de francs. M. Bocquet a rappelé que Lionel Jospin s'était engagé en faveur de cet ajustement dans sa déclaration de politique générale, en 1997, et qu'elle a été reprise par le PS dans son projet pour 2002. « Des salariés qui ont commencé à travailler très jeunes (...) attendent de ce débat une réelle avancée », a plaidé le député du Nord.

Alain Néri (PS, Puy-de-Dôme), intervenant dans le même sens, a estimé qu'il s'agissait d'« un droit et non d'une faveur pour des travailleurs qui ont quitté l'école à douze ou quatorze ans et qui ont sacrifié, de plus, une partie de leur jeunesse pendant la guerre d'Algérie ». Chantal Robin-Rodrigo

(PRG, Hautes-Pyrénées) s'y est aussi ralliée, tandis que Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) ironisait sur « l'imprévoyance et l'inconséquence du gouvernement ». M<sup>me</sup> Guigou a indiqué, en vain, qu'« on ne peut traiter la question sans négocier parallèlement sur celle des retraites complémentaires. Or rien n'indique que les partenaires sociaux soient prêts à un accord sur le sujet ».

« UNE FAUTE SÉRIEUSE »

Pour éviter l'adoption de la proposition, il ne lui restait plus qu'à user de l'article 40 de la Constitution. « C'est une faute sérieuse, qui aura des conséquences », a menacé le président du PCF, Robert Hue (Val-d'Oise). « Honteux et inadmissible », a lancé Maxime Gremetz (Somme), avant de laisser entendre un vote négatif du groupe communiste lors du vote sur la loi de financement de la Sécurité sociale, mardi 4 décembre. Pour M. Bocquet, il s'agit d'« une grave erreur (...), un acte de faiblesse face à la pression du Medef, mais qui n'influera pas sur notre position pour le vote du financement de la Sécurité sociale ».

Mardi soir, le ministre de l'emploi assurait que le PCF n'avait pas été pris au dépourvu par l'utilisation de l'article 40. « Le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, avait averti Alain Bocquet, il y a plusieurs jours, que le gouvernement l'invoquerait », affirmait l'entourage de M<sup>me</sup> Guigou. La semaine parlementaire à venir s'annonce délicate. Outre le projet de loi de financement de la « Sécu », revient en effet en examen le texte sur la modernisation sociale.

Elie Barth

# L'échec d'une opération officielle de démolition de paillotes aurait provoqué l'exaspération du préfet Bonnet

AJACCIO (Corse-du-Sud)  
de notre envoyé spécial

Le 9 avril 1999, soit une dizaine de jours avant la destruction par incendie de la paillote Chez Francis impliquant la préfecture et la gendarmerie, l'Etat a tenté - en vain - de faire valoir le droit en Corse en détruisant lé-

galement deux paillotes illicitement installées sur une plage près d'Ajaccio. Selon l'accusation - qui vaut à Bernard Bonnet, à son directeur de cabinet Gérard Pardini, et au colonel Henri Mazères, de comparaître devant le tribunal correctionnel -, c'est à cette date qu'il faudrait trouver la « cristallisation » de l'affaire des paillotes.

Ce matin-là, une centaine de gendarmes prennent position sur la « plage d'argent » pour assurer la

protection des militaires chargés de la démolition des établissements litigieux. Mais un paillotier se rebiffe. Des manifestants arrivent. François Léotard, en villégiature dans la région, interrompt son jogging et vient les soutenir. Président de l'Assemblée territoriale, José Rossi appelle à la « résistance démocratique ». Corsica Nazione obtient des élus régionaux une motion demandant le sursis à exécution. Dans le port d'Ajaccio, des pêcheurs, alertés par Yves Féraud, exploitant de la paillote voisine Chez Francis, menacent de bloquer le port. Vers 18 heures, ordre est donné aux gendarmes de se retirer. L'opération est annulée. La préfecture autorise alors les paillotiers à poursuivre leur exploitation durant la saison pour autant qu'ils démolissent eux-mêmes leurs installations à l'automne.

« Le préfet était agacé de voir certaines constructions défigurer le paysage », explique le colonel Mazères. C'était constant. Je suis convaincu

qu'il a été exaspéré. Ce 9 avril a été un échec personnel. Et la pression s'est faite encore plus forte pour l'opération chez Francis. « Je n'avais pas besoin de deux paillotes pour montrer l'image du rétablissement de l'Etat de droit ! », conteste Bernard Bonnet, qui estime au contraire que « l'échec » se situe dans le camp de la gendarmerie. Ce serait par « honte », selon lui, que le colonel Mazères serait passé, seul, à l'action quelques jours plus tard chez Francis.

UNE MARQUE D'IRASCIBILITÉ

« Il n'y avait pas de honte ! », rapporte cependant le colonel Bernard Burstert, qui assurait la sécurité et le maintien de l'ordre sur la « plage d'argent ». « Nous étions en mesure de poursuivre l'opération de destruction légale. Nous avons été au contraire étonnés d'apprendre qu'elle était arrêtée. » Et l'audience de relever, comme marque de l'irascibilité préfectorale, que le préfet avait demandé, sans l'obtenir, au lendemain de cette journée, la mutation de l'officier, au motif que l'affaire, à ses yeux, « aurait dû être menée en deux heures ».

« Comment le préfet a-t-il vécu la journée du 9 avril ? », demande le président Dominique Ferrière à Bruno Delsol, alors secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud. « J'ai cru comprendre qu'il désapprouvait. » Prudent, le haut fonctionnaire relativise l'importance accordée à la valeur symbolique du dossier des paillotes, « Nous en parlions régulièrement. Mais le sujet n'envahissait pas les réunions. » Longuement interrogé sur la complexité des aspects juridiques concernant le domaine public maritime (DPM), sur lequel se trouvaient, début 1999, neuf paillotes définitivement condamnées par des décisions de justice, M. Delsol estime qu'à ce stade des concertations et de l'avancement du dossier, ouvert un an plus tôt, « il était temps de faire avancer la force publique » face aux illégaux récalcitrants. Mais il ajoute : « Il fallait, à cette période, éviter également que l'Etat s'enferme dans une image répressive. »

Jean-Michel Dumay

**FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE**

**DU 28 NOV. AU 23 DEC.**

**PRIX SPECIAL ANNIVERSAIRE**

**-10% -20% -30%**

à partir de 3 000" d'achat à partir de 5 000" d'achat à partir de 8 000" d'achat

**OUVERT LES DIMANCHES 9, 16 ET 23 DÉCEMBRE**

INTERNET : [www.omote.fr](http://www.omote.fr) - RENSEIGNEMENTS : appel gratuit

**N° Vert 0 800 44 30 30**

**PAUSE**

**LES INSTANTANÉS RTL : QUAND L'ACTUALITÉ L'EXIGE, C'EST L'INFO QUI PREND L'ANTENNE.**

A tout moment, la rédaction de RTL peut intervenir dans "Les Grosses Têtes" entre 16:30 et 18:00

**RTL VIVRE ENSEMBLE**

# Une enquête est ouverte sur un faux document mettant en cause M. Jospin dans l'affaire Destrade

La lettre soulignait ses liens avec l'homme d'affaires Richard Moatti, qui dénonce une « déstabilisation »

Le parquet de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a ouvert, mardi 27 novembre, une information judiciaire pour « faux » en marge de l'enquête

sur l'affaire Destrade. Le point de départ de cette enquête est la saisie d'un courrier falsifié évoquant une intervention

Richard Moatti, présenté comme « ami personnel et proche conseiller de M. Jospin » dans un projet d'implantation de grand magasin.

HUIT JOURS après avoir interrogé le premier ministre en qualité de témoin dans l'enquête sur la piste d'un financement occulte du PS par les groupes de grande distribution commerciale, le juge d'instruction du tribunal de Pau (Pyrénées-Atlantiques), Thierry Pons, a été saisi, mardi 27 novembre, d'un autre dossier, ouvert contre X pour « faux, usage de faux et altération des preuves au cours d'une procédure judiciaire ». Les deux événements sont sans rapport aucun, mais les deux procédures, elles, apparaissent étroitement liées. C'est en effet la découverte, durant l'instruction de l'affaire Destrade – du nom de l'ancien député (PS) Jean-Pierre Destrade –, d'un faux document visiblement destiné à impliquer Lionel Jospin qui a conduit à l'ouverture d'une information distincte.

Egalement mis en cause par le courrier falsifié – qui suggérait une intervention à caractère politique dans un projet d'implantation présenté par le groupe Auchan –, l'homme d'affaires Richard Moatti, ancien membre de la commission de contrôle des finances du PS et ami person-

nel de M. Jospin, avait déposé, le 8 octobre à Pau, une plainte avec constitution de partie civile. Il y souhaitait que « toute la lumière soit faite sur l'identité et les motivations des personnes ayant concouru à l'élaboration et à l'usage » du document incriminé. Intermédiaire attiré de nombreuses sociétés, M. Moatti avait lui-même été mis en examen par le juge Pons, le 16 février 2000, dans le cours de l'affaire Destrade, soupçonné d'avoir perçu des commissions du groupe Carrefour au profit du PS, en contrepartie d'autorisations d'implantations de grandes surfaces.

## UN ITINÉRAIRE SOPHISTICUÉ

Déplorant l'inaction de la justice après la découverte du faux – qui remonte au printemps 2000 –, le texte de sa plainte mentionne que « la procédure engagée à [son] encontre » dans le dossier Destrade « fait partie intégrante d'une opération visant à déstabiliser M. Jospin, actuel premier ministre et éventuel futur candidat à la prochaine élection présidentielle, en mettant en avant ses relations amicales avec M. Moatti ».

Les conditions dans lesquelles le

fameux document est parvenu entre les mains du juge Pons révèlent une indéniable sophistication. C'est en perquisitionnant, le 20 mars 2000, chez l'ancien chef du cabinet de Gilbert Baumet, alors ministre (MRG) du commerce (1992-1993), que les policiers du SRPJ de Bordeaux avaient découvert l'intrigant courrier. Daté du 27 octobre 1992, il se rapportait à une demande d'autorisation, formée par Auchan, d'implanter un grand magasin à Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône) ; après le refus de la Commission départementale d'urbanisme commercial (CDUC), le directeur de l'expansion d'Auchan sollicitait, en apparence, une entrevue avec le ministre. « Nous avons demandé à M. Richard Moatti, un ami personnel et proche conseiller de Lionel Jospin, de porter nos intérêts dans cette affaire », disait la lettre, sollicitant « la faveur d'un rendez-vous » pour le signataire et M. Moatti.

Or la missive avait elle-même été adressée anonymement, en 1999 – soit sept ans après sa date fictive – à l'ancien collaborateur de M. Baumet. Plus étrange encore : c'est à la

suite d'une autre lettre anonyme, adressée cette fois au juge Pons lui-même, et de l'interrogatoire d'un intermédiaire désigné dans ce premier courrier, que les enquêteurs s'étaient rendus chez l'ex-chef de cabinet de M. Baumet, où ils avaient découvert le document citant MM. Jospin et Moatti. Après de minutieuses vérifications, la police a établi que la lettre avait été falsifiée, le papier à en-tête d'Auchan présentant plusieurs anachronismes.

Interrogé par *Le Parisien* dans son édition du 23 novembre, M. Baumet a indiqué avoir été informé de l'existence dudit courrier par l'épouse de son ancien collaborateur, et dénoncé, lui aussi, une « tentative de déstabilisation ». Troublé par cette missive inattendue, son ex-chef de cabinet n'avait en effet pas voulu le prévenir lui-même, ni lui envoyer une copie de la lettre. « J'étais conscient, a-t-il dit aux policiers, que le contenu de ce courrier présentait un risque politique important, s'agissant du premier ministre en exercice. »

Hervé Gattegno

## Les agents hospitaliers réclament une renégociation sur les 35 heures

PLUSIEURS MILLIERS d'agents hospitaliers ont manifesté, mardi 27 novembre, à Paris, à l'appel des syndicats FO, CGT, CFTC et SUD, pour dénoncer les conditions de mise en place de la semaine de 35 heures à l'hôpital. Les manifestants protestaient, notamment, contre « l'insuffisance » des créations de postes associées au passage aux 35 heures et réclamaient la réouverture des négociations.

Presque deux mois après l'élaboration d'un protocole d'accord que les quatre fédérations syndicales refusent de signer, la mobilisation des personnels hospitaliers reste importante. Outre les hôpitaux d'Ile-de-France, beaucoup d'établissements de province ont participé à la manifestation, notamment les centres hospitaliers universitaires (CHU) de Clermont-Ferrand, Besançon, Angers et Rouen.

## Lionel Jospin s'exprimera à la télévision mercredi 5 décembre

LIONEL JOSPIN, sera l'invité de « Question ouverte », mercredi 5 décembre, à 20 h 30 sur France 2, a indiqué, la chaîne, mardi, dans un communiqué. La dernière intervention télévisée du premier ministre a eu lieu le 28 août sur TF1. Le premier ministre s'était alors appliqué à expliquer et à défendre le bilan de son gouvernement.

## DÉPÊCHES

■ **ÉCONOMIE** : « Il n'est pas question » de remettre en cause le pacte de stabilité européen visant à contrôler les déficits budgétaires, malgré le « très fort ralentissement » de l'économie à l'échelle mondiale, a estimé, mardi, le ministre des finances, Laurent Fabius. « Nous pouvons atteindre nos objectifs, a ajouté M. Fabius. Ce sera peut-être plus compliqué mais réduire le déficit n'est pas une obsession. »

■ **PRÉSIDENTIELLE** : le président de l'UDF, François Bayrou, a déclaré qu'il voulait « agir au lieu de parler », mardi soir, sur TF1. « En France, pour se faire entendre, il n'y a qu'un moyen, descendre dans la rue, a regretté M. Bayrou qui avait, le matin, annoncé officiellement son entrée dans la course à l'Elysée. Interrogé sur son faible score dans les sondages, qui le créditent de 4 % à 5 % des intentions de vote, M. Bayrou a justifié sa candidature en disant : « Il faut courir chaque course et mener chaque combat. »

## Intrigues au sommet pour l'anniversaire de M. Chirac

LES BRITANNIQUES ont préparé un gâteau, Tony Blair a prévu un cadeau et l'on entonnera un « Happy Birthday, M. Président ». Lionel Jospin aussi a décidé d'offrir un présent à Jacques Chirac à cette occasion : « C'est la moindre des choses, non ? », dit-on à Matignon.

Cette année, le 29 novembre, jour anniversaire du président de la République, tombe en plein sommet franco-britannique à Londres, et l'on n'imagine pas ce que ce petit événement a pu susciter de coups de fil entre l'Elysée et Downing Street, de notes entre les ambassades française et britannique. Car Claude Chirac a beau expliquer que, ce jour-là, « le président aura soixante-neuf ans et [que] ce n'est pas un souci », l'Elysée surveille avec vigilance tout ce qui peut être dit sur « l'âge du capitaine », à six mois de la présidentielle. Les conseillers de M. Chirac ont donc prié les Anglais de faire sobre. C'est déjà bien assez que ce soit Tony Blair, l'un des chefs de gouvernement les plus jeunes d'Europe – quarante-huit ans ! –, avec le premier ministre espagnol José-Maria Aznar et le premier ministre belge Guy Verhofstadt, qui fêtent ainsi le président français. L'Elysée a décliné toutes les demandes de reportages photo du président soufflant ses bougies.

Car l'âge du président ou du moins la longévité de sa vie politique sont devenus des points sensibles. Mardi, les conseillers de M. Chirac ont ainsi lu avec attention la déclaration de candidature de François Bayrou dont le leitmotiv, « la relève », a longtemps été considéré comme dangereux. Ils surveillent toute campagne qui pourrait être lancée à gauche sur ce thème. Le week-end dernier, l'Elysée, qui se vante d'avoir des antennes chez tous les spécialistes de communication politique, s'est donc ému de ce qui ressemblait à un début d'opération.

L'équipe présidentielle croyait déjà savoir que des élus socialistes se montraient des faux billets d'avion et de faux billets de banque à l'effigie de M. Chirac, allusion impertinente à l'affaire de ses voyages payés en argent liquide. Mais l'Elysée a aussi été informé qu'une commande de photos avait été adressée à des agences de presse par Stéphane Fouks, l'un des dirigeants d'Euro-RSCG, qui travaille pour le PS. Objectif : retrouver des « photos historiques » de M. Chirac aux côtés de l'ancien chef de l'Etat soviétique, Leonid Brejnev, de l'ex-numéro un chinois Deng Xiaoping, bref, d'une série de dirigeants ayant symbolisé la gérontocratie.

## ATTAQUE TUÉE DANS L'ŒUF

Persuadés qu'une campagne d'affichage allait être lancée au moment de l'anniversaire, Claude Chirac et Dominique de Villepin ont choisi d'anticiper, en informant *Le Figaro* de ce projet redouté – en assurant que, de toute façon, « pas un Français ne pense que Chirac et Jospin ne sont pas de la même génération ». Suspecté d'avoir fomenté le coup, le Mouvement des jeunes socialistes a démenti toute initiative. A Matignon, on affirme avoir tout ignoré d'un tel projet, qui n'aurait « de toute façon pas été une bonne idée », puisque M. Jospin n'a que cinq ans de moins que M. Chirac. La présidence considère, elle, avoir tué l'attaque dans l'œuf. Quant à M. Fouks – qui signera d'ici peu un contrat officiel pour l'élaboration de la campagne du candidat socialiste –, il s'esclaffe : « Ils voulaient éviter une campagne sur le sujet, ils en ont fait eux-mêmes un magnifique sujet ! » M. Chirac fêtera, à Londres, ses soixante-neuf ans – sans photographes, mais non sans publicité.

Raphaëlle Bacqué

## Le projet du PS ne se focalise pas sur la baisse des impôts

LA BAISSÉ des impôts ne représente pas l'alpha et l'oméga de la doctrine fiscale du Parti socialiste. Dans le cadrage économique et fiscal, présenté mardi 27 novembre au bureau national du PS, en complément du volet social adopté par le conseil national du 17 novembre, cette mesure ne vient qu'au troisième rang des priorités de la stratégie des finances publiques. Intitulée « une politique économique de croissance forte, durable et solidaire », cette note technique, rédigée par Bernard Soulage, secrétaire national à l'économie, et qui n'est pas adressée aux militants, souligne que la politique du gouvernement et ses résultats laissent « des marges de choix importants » qui doivent être utilisées prioritairement à « la préparation de l'avenir ».

La stratégie définie sous la houlette de Martine Aubry, chargée du « projet 2002 », et de François Hollande, met l'accent sur l'investissement public et les dépenses de solidarité affectés à sept domaines : formation, recherche, infrastructures, aménagement du territoire, éducation, santé, sécurité. « Une fois atteints les objectifs de renforcement et de redéploiement des services publics, est-il souligné, les marges de manœuvre résiduelles devraient être consacrées à la réduction de la dette publique, afin de se redonner de nouvelles marges en cas de difficultés avant de procéder à de nouvelles baisses globales d'im-

pôts, en disant clairement lesquelles et pourquoi. »

Le consensus apparent autour de cette stratégie n'a pas empêché Jean Glavany de plaider pour « réhabiliter l'impôt synonyme de citoyenneté ». Henri Emmanuelli, qui avait déjà présenté ses propositions (*Le Monde* du 7 novembre), a affirmé que « ce qui compte c'est l'efficacité de l'action publique ». Au nom des amis de Laurent Fabius, Henri Weber a défendu les « trois piliers d'une politique keynésienne moderne », à savoir « le soutien à la demande », « le soutien à l'investissement », « le désendettement et l'équilibre des finances publiques », des objectifs qui doivent être menés de front. « Hiérarchisation ne vaut pas abandon », a lancé le sénateur de Seine-Maritime.

## POUR SOUTENIR LA CROISSANCE

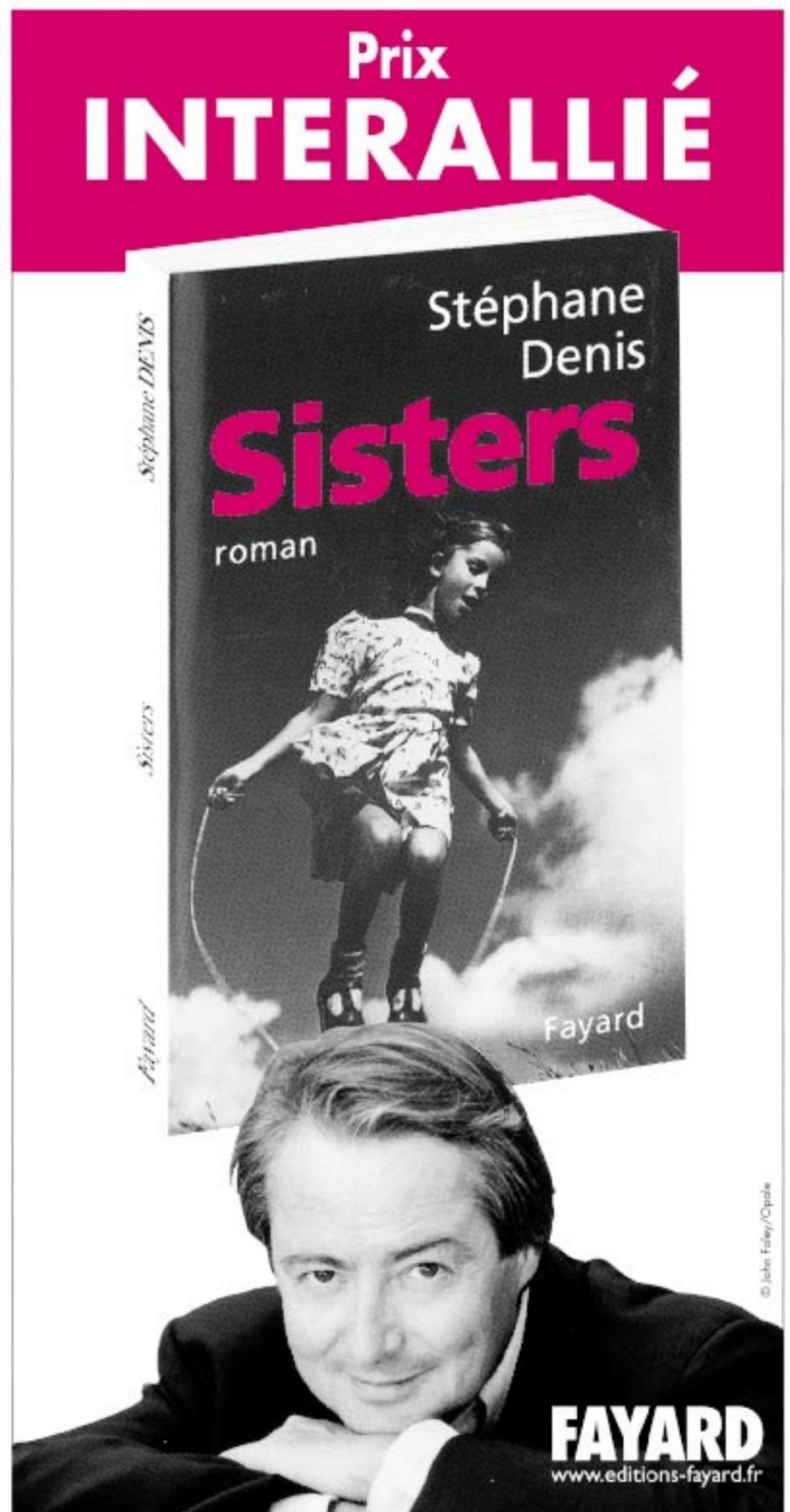
M. Soulage rappelle que l'objectif du PS est de poursuivre dans la voie d'une croissance forte (de 2,5 % à 3 % par an), « avec en perspective de rétablir le plein-emploi à la fin de la décennie ». Si le soutien de la demande reste privilégié, « l'investissement matériel [et d'abord la formation du capital humain], doit croître à moyen terme plus rapidement que le PIB ». Pour poursuivre l'effort en faveur de l'épargne à long terme des salariés, le PS veut, « en liaison avec les partenaires sociaux », créer sur une base interprofessionnelle « un

fonds d'investissement solidaire des salariés ». Des politiques structurelles doivent soutenir toutes les activités productives (agriculture, industrie, services, recherche).

Le but du « nouveau contrat fiscal » proposé est notamment de parvenir à un impôt sur le revenu « plus simple, plus juste et plus neutre au regard de la nature des revenus imposés et des situations familiales », en mettant en place la retenue à la source et en faisant porter l'imposition effective « sur les revenus de l'année en cours ». Pour rapprocher la fiscalité des revenus du travail et du capital, il prône des mesures progressives sur la fiscalité des plus-values, la suppression de « niches » fiscales, « l'évolution vers plus de progressivité pour la CSG ».

La principale innovation vise à « ouvrir le chantier d'une individualisation de l'impôt », pour aller vers une « réelle parité » hommes-femmes tout en préservant « les acquis de la politique familiale ». Le PS propose de poursuivre les « baisses ciblées de TVA » (hôtellerie-restauration, activités sportives), d'augmenter de 6 % à 25 % la part consacrée à la péréquation dans les recettes des collectivités locales. Il reprend l'idée de procéder progressivement « au basculement des cotisations sociales patronales vers une assiette qui serait fondée sur la valeur ajoutée nette d'impôt ».

Michel Noblecourt



**ÉPIDÉMIE** Fin 2001, on comptera 40 millions de personnes infectées par le virus du sida dans le monde. Dans cette seule année, 5 millions de personnes ont été nouvellement infec-

tées tandis que 3 millions sont mortes de la maladie. ● CES CHIFFRES, publiés par l'Onusida, mercredi 28 novembre à l'occasion de la journée mondiale du 1<sup>er</sup> décembre, font du

sida « la maladie la plus dévastatrice que l'humanité ait jamais connue », affirme le rapport. ● EN CHINE, le tabou du sida a été brisé mais l'épidémie progresse à un rythme fulgurant.

● LES PROGRÈS THÉRAPEUTIQUES, notamment l'usage des trithérapies, s'accompagnent, dans les pays développés, d'un relâchement de la vigilance dans les comportements sexuels.

● BERNARD KOUCHNER devait présenter, mercredi 28 novembre, en conseil des ministres un nouveau plan triennal de lutte contre le sida (lire aussi notre éditorial page 17).

## 40 millions de personnes porteuses du virus du sida dans le monde

Les chiffres rendus publics par l'Onusida à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la maladie, samedi 1<sup>er</sup> décembre, mettent en évidence une recrudescence de l'épidémie. Dans les pays pauvres, le nombre de victimes explose tandis que, dans les pays riches, la vigilance se relâche

VINGT ANS après les premiers cas signalés aux Etats-Unis, le sida est devenu « la maladie la plus dévastatrice que l'humanité ait jamais connue », affirme le rapport annuel sur l'état de l'épidémie rendu public, mercredi 28 novembre, par l'organisme des Nations Unies Onusida. Cet organisme estime qu'à la fin de l'année 2001, 40 millions de personnes dans le monde seront porteuses du virus. Parmi les personnes infectées, un tiers a entre 15 et 24 ans. Au cours de la seule année 2001, cinq millions de personnes auront été nouvellement infectées, et trois millions seront décédées, dont 580 000 enfants de moins de 15 ans.

Ces chiffres globaux, rendus publics à l'occasion de la journée mondiale contre le sida, samedi 1<sup>er</sup> décembre, cachent d'immenses

disparités géographiques. La pandémie enregistre ainsi un spectaculaire accroissement en Europe orientale et en Asie centrale : « L'incidence du VIH augmente plus rapidement dans cette région que dans n'importe quelle autre partie du monde », souligne le rapport. On estime à 250 000 le nombre de nouvelles infections en 2001, ce qui porte à 1 million le nombre de personnes vivant avec le VIH ». L'Onusida souligne la poursuite de « l'augmentation stupéfiante des infections à VIH » dans la Fédération de Russie, où leur nombre double tous les ans depuis 1998, essentiellement du fait des transmissions par injection de drogue. De même, les « augmentations marquées » des contaminations en Asie, notamment dans certains des pays les plus peuplés du monde, sont qualifiées de « particu-

lièrement préoccupantes ». Le nombre total de personnes vivant avec le VIH/sida en Chine pourrait ainsi dépasser 1 million à la fin de 2001.

### UN FONDS MONDIAL

En Afrique subsaharienne, où 28,1 millions de personnes sont infectées et où le sida est devenu la première cause de mortalité, « la crise s'amplifie ». L'Onusida met en garde contre le fait que si ces Africains touchés par le virus « ne disposent pas d'un traitement et d'une prise en charge appropriés, la plupart d'entre eux ne survivront pas à la décennie ». Enfin, les pays nantis ne sont pas à l'abri de la réapparition d'une « épidémie de plus grande ampleur » du fait du relâchement dans la prévention.

L'Onusida rappelle l'intensification en 2001 des efforts de prévention, de traitement et de prise en charge, avec la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies en juin. A cette occasion, les gouvernements s'étaient donné plusieurs objectifs : notamment réduire l'infection à VIH parmi les jeunes de 15 à 24 ans de 25 % d'ici à 2005 dans les pays les plus touchés et de 25 % à l'échelle mondiale d'ici à 2010 ; réduire de 20 %, d'ici à 2005, et de 50 % d'ici à 2010 la proportion de nourrissons infectés par le VIH ; renforcer les systèmes de santé et « s'attaquer aux facteurs affectant la fourniture de médicaments contre le VIH, notamment leur accessibilité et leur prix ». Surtout, cette assemblée a décidé, sur proposition du secrétaire

général de l'ONU, Kofi Annan, de créer un fonds mondial destiné à lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme, un dispositif censé être opérationnel fin 2001.

Président d'honneur de l'association Aides, Arnaud Marty-Lavauzelles a été désigné secrétaire du conseil d'administration transitoire du fonds. La bataille pour le fonds consistera à ses yeux « un défi » : « Le premier acquis est la prise de conscience de la somme d'argent nécessaire pour affronter le VIH et les deux autres maladies. Mais il est essentiel dans la recherche de financements de combattre le préjugé selon lequel les traitements seraient secondaires par rapport à la prévention ». Les engagements financiers envers le fonds plafonnent actuellement à 1,5 milliard de dollars, une somme nettement inférieure à l'estimation qu'avait avancée l'Onusida - 7 à 10 milliards de dollars par année. L'effet « 11 septembre » a sans doute joué. Mais le ralentissement des engagements, commencé dès le mois d'août, traduit aussi les dissensions entre pays.

L'équilibre entre pays du Nord et pays du Sud dans le conseil d'administration intérimaire a fait l'objet de longues tractations. Au-delà de la représentation politico-géographique, l'enjeu était l'importance respective accordée au traitement de la maladie et à la prévention. « Certains pays - pas la France - se montrent très timides sur la question de l'accès aux traitements », insiste Arnaud Marty-Lavauzelles. Derrière ce débat

apparaît la polémique sur l'accès aux médicaments, objet d'après débats lors de la conférence interministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha (Le Monde du 14 novembre).

### MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Le rapport de l'Onusida explique que « l'inégalité d'accès à des traitements abordables et à des services de santé adéquats constitue l'un des principaux facteurs expliquant les différences considérables dans les taux de survie des personnes vivant avec le VIH/sida dans les pays et communautés riches et pauvres ». Les délégations ministérielles présentes à Doha sont parvenues à un accord : les pays les moins avancés auront jusqu'en 2016 - et non plus 2006 - pour mettre en œuvre l'accord sur les aspects de droit de propriété intellectuelle relatifs au commerce (accord Adpic), qui prévoit la protection par un brevet des médicaments mis au point par les laboratoires pharmaceutiques. Cet

accord ne concerne finalement que les pays comme le Brésil, l'Inde ou la Thaïlande, qui possèdent une industrie pharmaceutique. L'immense majorité des pays touchés en Afrique subsaharienne espérait pouvoir se fournir auprès des pays producteurs de médicaments génériques. Mais à Doha, leur demande n'a pas été entendue. La conférence de l'OMC s'est contentée de charger un groupe de travail de formuler d'ici à la fin de 2002 une solution à ce problème.

Dans son rapport, l'Onusida souligne le danger d'un « cycle impitoyable d'appauvrissement », conséquence de l'épidémie, qui représente des « menaces pour le développement et la stabilité ». Si les efforts internationaux échouent à mettre sur pied un fonds suffisamment doté et au fonctionnement transparent, et à lever les obstacles économiques à l'accès aux médicaments, ces menaces deviendront une tragique réalité.

Paul Benkimoun

### Afrique du Sud : procès pour l'accès aux médicaments

Un nouveau procès contre le gouvernement sud-africain s'est ouvert, lundi 26 novembre, devant la Haute Cour de Pretoria. Cette fois, la plainte n'émane pas des laboratoires pharmaceutiques, mais d'une association de malades, Treatment Action Campaign (TAC), qui se bat pour l'accès aux médicaments. Son président, Zachie Achmat, a expliqué au Monde que « le gouvernement [sud-africain] refuse de fournir les traitements brefs permettant de réduire de moitié la transmission du VIH à l'enfant chez les mères séropositives, alors que 100 000 enfants naissent contaminés chaque année en Afrique du Sud ». TAC avait déjà lancé un ultimatum au gouvernement lors du congrès mondial sur le sida, en juillet 2000, à Durban. « Le gouvernement supprime des budgets de lutte contre le sida. Il se contente à présent de quelques sites pilotes, où le traitement préventif est disponible, et refuse un accès à tous », dénonce Zachie Achmat. La décision du tribunal devrait intervenir avant Noël.

## En Chine, l'impossible évaluation d'une épidémie fulgurante

### PÉKIN

de notre correspondant

L'événement était une grande première. A la mi-novembre, Pékin accueillait une « conférence nationale » sur le sida en Chine. A la tribune, Peter Piot, le chef du programme de l'ONU sur le sida, dressait un sombre constat : « Si les choses continuent ainsi, la Chine va se trouver au seuil d'une épidémie majeure ». Et d'évoquer le risque qu'au rythme actuel le pays abrite en 2010 près de 10 millions de personnes contaminées par le virus.

Le simple fait qu'une telle conférence ait pu se tenir à Pékin témoigne de l'évolution des esprits en Chine. Le sujet n'est plus tabou. Il faut dire que les autorités sont sous pression. La propagation de l'épidémie a été fulgurante ces dernières années. Au premier semestre 2001, le nombre de cas de contamination dûment répertoriés s'élevait à 28 133, soit une progression de 67,4 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Parmi ceux-ci, 1 208 personnes ont développé la maladie et 641 sont décédées. Ces statistiques sur les cas « répertoriés » sont néanmoins très en deçà de la réalité, dans un pays où la pratique des tests est peu répandue. Les autorités sanitaires admettent que le total des personnes infectées « dépasse aujourd'hui » les 600 000. Louable effort de vérité - comparé à ces dernières années - mais encore très insuffisant. Certains experts internationaux estiment qu'il faudrait plutôt parler d'au moins 1,5 million. Le rythme moyen de progression est de 30 % par an.

Selon les autorités, les injections intraveineuses, décimant les toxicomanes, constitueraient le principal canal de contamination. Elles représenteraient 68,7 % des cas. Les provinces du sud de la Chine assez proches du Triangle d'or - Guangdong, Guangxi, Yunnan - ou de l'extrême ouest de l'empire, frontalière de l'Asie centrale - le Xinjiang - sont les plus touchées. Le deuxième facteur d'infection serait les « relations sexuelles » (6,9 %) et le trafic de sang (entre 4 % et 6%).

Mais, là encore, les chiffres font problème. Ils sous-évaluent à l'évidence l'impact désastreux du commerce de sang, très répandu dans les campagnes les plus pauvres. Selon le ministre de la santé Zhang Wenkang, cette pratique représentait « 40 % des cas de contamination il y a cinq ans » mais, à la suite de « la répression par le gouvernement de ce trafic illégal », le chiffre aurait été ramené dans une fourchette « de 4 % à 6 % ».

Or cette proportion est fantaisiste quand on se réfère au seul scandale ayant frappé la province du Henan (Chine centrale), où entre

600 000 et 700 000 villageois, voire plus, auraient été contaminés à l'occasion de collectes de sang. C'est le directeur du département de la santé du gouvernement provincial lui-même, Liu Quanxi, qui avait mis au point à partir de 1993 ce système visant à commercialiser le plasma. Aucune garantie n'avait été prise. La pratique consistait à mélanger le sang d'origines diverses, à en extraire le plasma, puis à restituer le sang (mêlé) aux donneurs ainsi exposés à toutes les contaminations. Ce trafic a fait des ravages chez les paysans pauvres se pressant dans la trentaine de centres de collecte de la province afin de toucher leurs 45 yuans (40 francs) par don de 100 millilitres. On estime qu'un million de villageois auraient ainsi donné leur sang et que 74 % d'entre eux auraient été contaminés.

### TRAFIC DE SANG RÉMUNÉRÉ

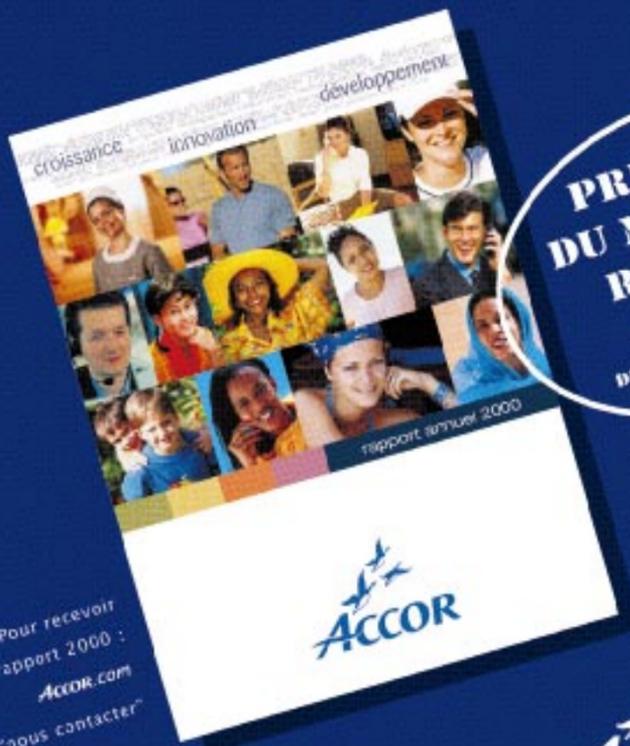
Sous la pression de la presse nationale et étrangère, le gouvernement central a fini par admettre la gravité du scandale. Mais, pendant des années, les autorités locales avaient implacablement réprimé la poignée de journalistes et de travailleurs sociaux chinois qui tentaient de faire éclater la vérité. Parmi eux, la figure de Gao Yaojie s'est détachée. Ce médecin à la retraite de soixante-quatorze ans s'est vu refuser par le gouvernement du Henan un visa pour aller recevoir à New York un prix en présence du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Si le pouvoir central à Pékin a tardé à réagir, le scandale du Henan renvoie à une réalité chinoise que l'on ne soupçonne pas de l'extérieur : la faiblesse de l'Etat central par rapport aux provinces - souvent très féodalises. Officiellement, le commerce de sang est prohibé depuis 1998. Seuls les dons volontaires sont autorisés, chaque administration ou entreprise devant fournir son « quota ». En réalité, le trafic rémunéré se poursuit, car les hôpitaux sont souvent en rupture de stocks. A Pékin même, ces pratiques perdurent, si l'on en croit ce témoignage qu'un chef d'entreprise européen a livré au Monde : « Je dirige un établissement à Pékin. Chaque année, nous avons à résoudre le problème de la collecte de sang pour entrer dans les quotas de l'hôpital d'arrondissement qui nous gère. Je suis encore surpris de voir que, cette année, il nous est encore grandement facile, si on le souhaite, de trouver des paysans du Hunan (ou du Hubei) patientant à côté de l'hôpital, qui se substituent éventuellement et sans contrôle à notre pourcentage d'employés pour des dons de sang, et ce moyennant quelques dizaines de yuans. »

Frédéric Bobin

## PRIX 2001 DU MEILLEUR RAPPORT ANNUEL

ÉLU PAR LES PROFESSIONNELS DE LA FINANCE



PRIX 2001  
DU MEILLEUR  
RAPPORT  
ANNUEL  
DE "LA VIE FINANCIÈRE"

Pour recevoir  
le rapport 2000 :  
Accor.com  
rubrique "nous contacter"

ACCOR

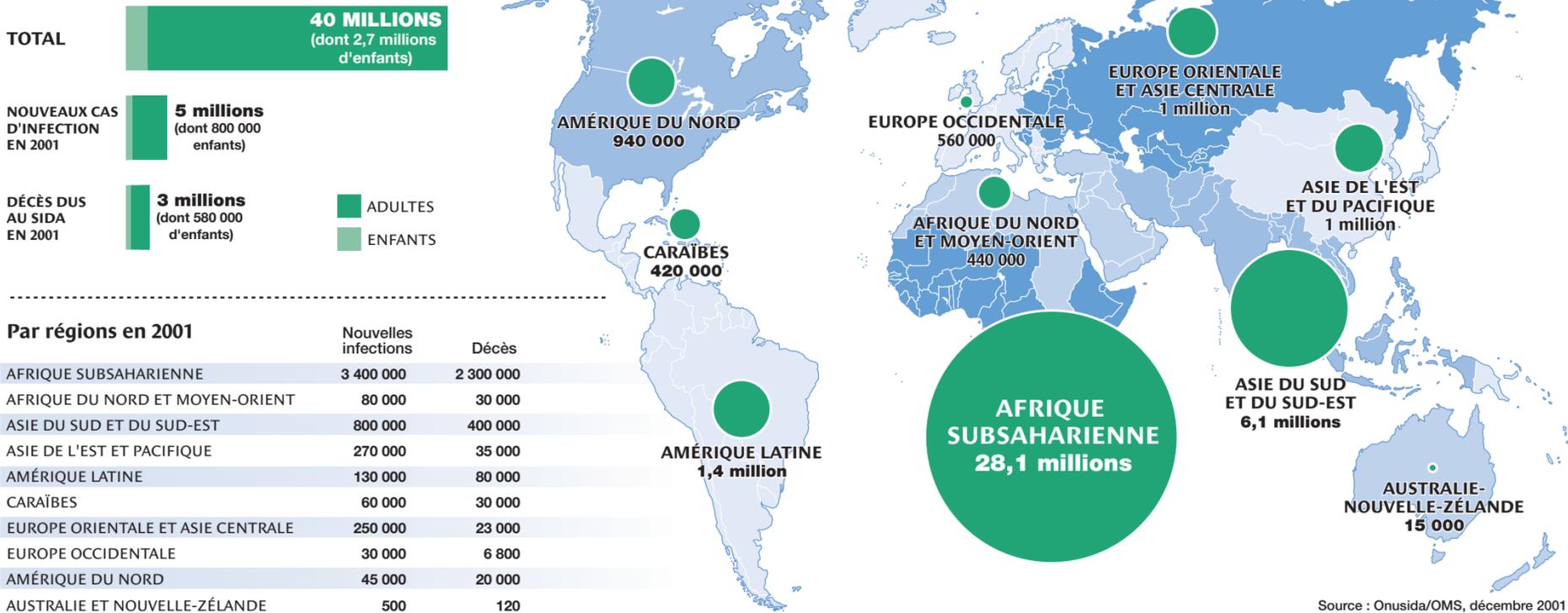
ACCOR

NOUS FABRIQUONS DU SOURIRE

SOFITEL NOVOTEL Mercure Switchotel ibis ETAP FORMULE1 red roof inns MOTEL 6  
Coralia THALASSA Wagonlit Accor Tour FRANTOUR LENÔTRE compagnie des wagons-lits GEMEAZ CUSIN  
ACCOR CASINOS Ticket Restaurant Childcare Vouchers Clean Way Ticket Service INCENTIVE HOUSE

## L'ÉPIDÉMIE DE SIDA DANS LE MONDE EN 2001

en nombre de personnes vivant avec le VIH/SIDA



### De nouvelles pistes thérapeutiques

● **Nouveaux antirétroviraux.** Une molécule baptisée T-20, développée par le laboratoire Roche mais non encore mise sur le marché, appartient à une nouvelle famille d'antirétroviraux : les inhibiteurs de fusion. A la différence des mécanismes d'action des trois autres familles, ces médicaments agissent en bloquant l'entrée du virus dans les lymphocytes CD4. Efficace, selon les premiers essais, chez les malades pour lesquels les autres traitements échouent, le T-20 fait l'objet d'une polémique entre Roche et Act Up, qui reproche au laboratoire de retarder l'accès à ce médicament.

● **Essais in vitro.** Une équipe du CNRS de Marseille a mis au point une famille de molécules inhibant une protéine du VIH (la protéine Tat), considérée comme une cible potentielle car elle est jouée un rôle dans la réplication du virus et dans le blocage de l'immunité. D'autres essais in vitro avec des substances enlevant le cholestérol de la surface des cellules où il se trouve normalement et bloquant sa fabrication par la cellule enlèvent presque totalement au VIH sa capacité de se reproduire. Le virus s'attache en effet à la membrane cellulaire par le biais d'une protéine qui se lie au cholestérol.

## Prévention, dépistage, recherche : le nouveau plan triennal du gouvernement

LE MINISTRE délégué à la santé, Bernard Kouchner, devait présenter, mercredi 28 novembre, en conseil des ministres, un plan triennal de lutte contre le sida pour la période 2002-2004. Il redéfinit une stratégie de prévention, identifiant notamment des groupes prioritaires particulièrement exposés, prévoit d'améliorer le dépistage et la

prise en charge des personnes atteintes, et vise à renforcer la recherche et la lutte contre les discriminations et les inégalités d'accès aux traitements au plan international. Les mesures prévues représentent un coût total de 430 millions de francs pour 2002, financé sur le budget du ministère de l'emploi et de la solidarité.

Ce nouveau plan prend en compte les nouvelles données épidémiologiques, thérapeutiques et sociologiques de l'infection. Il privilégie une action en direction des groupes les plus menacés. Ceux-ci se trouvent définis suivant leur origine géographique (six régions métropolitaines et les départements français d'Amérique, qui représentent 4,8 %

des personnes atteintes par le virus en France et 7,4 % des nouveaux cas de sida, alors qu'ils ne constituent que 1,6 % de la population nationale) ou selon des critères d'exposition particulière aux risques. Dans cette dernière catégorie figurent la communauté homosexuelle, les prostitués, les détenus, les toxicomanes, mais aussi les personnes

étrangères vivant en France. L'Institut de veille sanitaire avait déjà montré que les étrangers, en particulier les Africains, étaient moins concernés par la régression de l'épidémie de sida en France que la moyenne de la population (*Le Monde* du 2 décembre 2000).

Une campagne de prévention en direction des homosexuels masculins, élaborée par le ministère, le Comité français d'éducation pour la santé et les associations, vient d'être lancée. Pour toucher les étrangers, notamment originaires d'Afrique subsaharienne, le gouvernement souhaite « rendre accessible à tous une information claire et compréhensible » à travers les médias spécialisés et développer une stratégie spécifique aux femmes. Le plus gros poste budgétaire de ce volet « cibles prioritaires » (près de 92 millions de francs sur 171) reste cependant la réduction des risques auprès des usagers de drogue. L'aide de l'Etat devrait ramener le coût des kits de prévention (seringue stérile, etc.) à 1 euro. Les actions en direction de la population générale (avec un accent sur les jeunes) coûteront un peu plus de 106 millions de francs et la prise en charge des personnes atteintes devrait représenter près de 140 millions de francs.

## Une enquête souligne le relâchement des comportements sexuels

LE RELÂCHEMENT de la vigilance à l'égard du sida – également appelé « relapse » – ne touche pas que la communauté homosexuelle masculine mais devient un phénomène diffus. Tel est l'un des enseignements majeurs de l'enquête nationale réalisée par l'observatoire régional de santé d'Ile-de-France, rendue publique mercredi 28 novembre. Consacrée aux « connaissances, attitudes, croyances et comportements face au VIH/sida en 2001 », cette étude, régulièrement menée depuis 1990 en collaboration avec l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) et le Commissariat général du Plan, souligne que « la représentation sociale du sida se modifie et s'accompagne des premiers signes effectifs d'un relâchement des comportements de prévention ».

Cinq ans après l'arrivée des premières trithérapies et alors que le sida est désormais beaucoup moins médiatisé, l'enquête montre que la population française a « une connaissance plus floue des modes de transmission ». Ainsi, 24,4 % des personnes interrogées (contre 14 % en

1994) croient encore possible la contamination par « piqûre de moustique », 18,7 % « dans les toilettes publiques » et 10,9 % « en buvant dans le verre d'une personne contaminée ».

### IMAGE DÉTÉRIORÉE DU PRÉSERVATIF

L'efficacité des moyens de protection est elle aussi « moins reconnue ». Si, en 1988, 96 % des Français considéraient que l'utilisation du préservatif pour se protéger du sida était efficace, ce chiffre passe à 93 % cette année. Globalement, l'image du préservatif « se détériore », note l'enquête. Son utilisation est devenue moins fréquente : 29 % des hommes déclarent s'en servir en 2001, contre 37 % en 1998. « Cette baisse de huit points est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne les jeunes, les multipartenaires et les célibataires », souligne les chercheurs. En outre, 42,6 % des personnes interrogées (contre 37 % en 1998) pensent que le préservatif « diminue le plaisir sexuel ». La perception du relâchement « chez les autres » apparaît très présente. 61,5 % des personnes

interrogées (contre 20,9 % en 1998) considèrent que « les gens se protègent moins qu'avant, du fait des nouveaux traitements ». Selon l'étude, « la conjonction de la moindre inquiétude que le sida fait courir à la société avec la baisse de la crainte du sida pour soi-même et le moindre intérêt pour les campagnes de prévention traduit un certain désintérêt pour la maladie ».

Ce désintérêt est particulièrement perceptible chez les jeunes. Parce qu'ils ont en grande majorité commencé leur vie sexuelle après 1996 – date à laquelle le sida n'a plus été considéré comme une maladie mortelle –, les 18-24 ans « sont moins sensibilisés et, par rapport à leurs aînés, leur crainte d'une contamination par le VIH est beaucoup plus diffuse », relève l'enquête. Face à ces tendances, les chercheurs considèrent que le renforcement des actions d'information et de prévention « s'avère indispensable, notamment auprès des jeunes ».

Sandrine Blanchard

P. Be.

## « On vit, maintenant, avec la maladie. Mais elle pèse »

RIEN, en lui, ne laisse deviner la maladie. Mince, élégant, souriant, un hôte de vacancier, Jérôme, séropositif depuis douze ans, survit grâce à l'AZT depuis dix ans. Il doit sa

### PORTRAIT

Jérôme, quarante ans, survit grâce à l'AZT depuis dix ans, même si son corps « se détraque »

contamination à « un rapport sexuel non protégé dans une période de grandes difficultés, de rupture familiale et d'absence d'emploi ». Une époque, ajoute-t-il froidement, « de vulnérabilité, où, inconsciemment, on n'a pas une estime de soi suffisante pour faire attention ».

Jérôme, quarante ans, le regard sombre qu'enserment des lunettes rectangulaires noires, parle de lui comme un médecin de son patient. Des médecins longtemps abhorrés, pourtant. Jérôme a été dépisté à son insu à l'hôpital Necker, où il était venu consulter pour des problèmes rénaux. « On ne m'a pas demandé mon avis alors que j'aurais sans doute été d'accord. Et c'est un interne qui m'a annoncé la nouvelle brutalement, dans le couloir, alors que j'allais partir. La seule chose qu'il a trouvée à me dire, ce fut : « Faut rentrer chez vous et attendre ». » La colère a été telle qu'il est resté deux ans sans entreprendre la moindre démarche de soin.

Une généraliste avec qui se tisse « une forme d'amitié » le convainc en 1991, alors que ses défenses immunitaires s'effondrent, de com-

mencer l'AZT. La mise sous traitement, se souvient-il, fut extrêmement difficile. « Le traitement, toutes les 12 heures, est un rappel constant que la maladie est présente, qu'on ne peut plus y échapper. » Depuis 1998, Jérôme est sous trithérapie. Et tolère globalement plutôt bien les médicaments. « Plutôt », répète-t-il, avant d'égrèner les effets secondaires. Troubles digestifs et intestinaux, qui le contraignent à veiller scrupuleusement à ce qu'il mange ; douleurs musculaires, crampes... « Quand je me lève, cela me fait mal au niveau des pieds pendant cinq minutes. C'est bloqué, rouillé. » Pour épargner son compagnon, il a appris à se lever tout doucement. « On ne remarque presque rien. »

### EFFETS SECONDAIRES

Jérôme s'inquiète des risques à moyen terme – cholestérol, diabète et ostéoporose –, mais constate surtout combien le sida a changé sa vie. Combien le « sentiment de fragilité » qui est le sien a influé jusque sur sa carrière. Lui, le juriste, avoue s'être « mis à l'abri » en devenant salarié de l'association Aides. Se ménager est devenu une préoccupation incessante. « Avant même le plaisir de la soirée, je pense à la fatigue qu'elle va occasionner. » Plus question de faire du ski, ce qu'il adorait, de crainte de problèmes osseux. Les voyages sont planifiés jusqu'au moindre détail : traitement préventif contre la diarrhée, assurance rapatriement, tous les numéros de téléphone des médecins et les médicaments dans un sac à dos qu'il ne quitte jamais. « On devient un peu hypocondriaque, avec une mala-

die qui touche au système immunitaire... », admet, dans un sourire, celui que le moindre rhume inquiète.

« Il y a quand même une vie avant, et une vie après. On vit, maintenant, avec la maladie. Mais elle pèse. J'ai perdu ma légèreté. J'ai été contaminé à vingt-six ans, à l'âge des projets de vie. La mort était si loin, même celle de mes parents ! J'ai pris conscience beaucoup plus vite que prévu que j'étais mortel. » Plus le temps passe, explique-t-il, et plus le poids de la maladie se fait sentir. Les effets secondaires s'amplifient, l'organisme se « détraque ». « Tout cela est usant. Il y a des jours de grande lassitude, des phases dépressives. Vous avez quarante ans, et l'impression d'en avoir soixante-dix. »

Pourtant, se reprend-il, les trithérapies ont réintroduit un possible, une durée. Elles ont stabilisé son état. « Une grande chance, parce que, quelles que soient les difficultés, je suis toujours en vie alors que j'ai connu des gens contaminés en même temps que moi qui ne sont plus là. Mais c'est aussi une inquiétude, parce qu'on ne sait pas combien de temps ça va marcher. C'est quand même un traitement contre lequel le virus développe des résistances avec le temps... » La minimisation des risques de contamination, le relâchement des pratiques de prévention, qu'il constate dans son entourage, le prosélytisme, même, de certains, en faveur de pratiques à risques considérées comme une liberté suprême, tout cela le « fait hurler ». « Le sida, c'est quand même un truc qui vous empoisonne la vie. »

Pascal Krémer

## Un enseignant séropositif a porté plainte pour « discrimination »

### BESANÇON

de notre correspondant

L'équation, pour Frank Bau, était simple : « Soit on se laisse mourir, soit on se suicide, soit on se bat. Moi, j'ai choisi de me battre... » L'enseignant séropositif de trente-six ans, qui a porté plainte le 3 juillet pour « discrimination et violation du secret médical » contre la direction interdiocésaine de l'enseignement catholique en Franche-Comté et qui a déjà obtenu, à la mi-octobre, la mise en examen du chargé des nominations de cet organisme, ira au bout de sa lutte. « Il faut que les employeurs apprennent à respecter la vie », affirme-t-il. Françoise Lignier, responsable de la fédération CGT de l'éducation, de la recherche et de la culture – l'unique syndicat qui a accepté de l'assister dans sa démarche –, approuve. « Il existe mille et une façons de faire mourir un travailleur », insiste-t-elle, en rappelant que nombre de porteurs de VIH « sont poussés vers l'ANPE et le chômage ». La décision « courageuse et exemplaire » de Frank Bau concerne tous. « C'est le seul qui ait osé saisir la justice », avance Mme Lignier. Son acte est lourd d'espoirs, d'enjeux, de perspectives. »

Lorsqu'en 1998, le maître auxiliaire affecté au collège privé Laurent-Monnier à Saint-Aubin (Jura) dut s'absenter à cause d'une angine, il prévint sa hiérarchie qu'il suivait une trithérapie pour séropositivité et exigea la « confidentialité ». Or, à son retour, l'ensemble de l'établissement était au courant. « Les élèves ont été très gentils ; en classe, ils me demandaient des nouvelles de

ma santé, se souvient-il. A la sortie des cours, les parents aussi étaient sympathiques avec moi. » Mais ce ne fut pas le cas de la plupart de ses collègues. Ecarté des réunions, privé des informations pédagogiques, ignoré au quotidien, l'enseignant en lettres vit même son casier fracturé et empli d'œufs pourris. « Sur treize professeurs, seuls deux me parlaient, et le principal ne me disait plus bonjour. »

### « UN SYMBOLE, PAS UN MARTYR »

A la rentrée suivante, alors que des postes plus proches étaient vacants, seules des affectations éloignées de son domicile lui furent proposées, sous forme de CDD mensuels, assortis d'évaluations par le chef d'établissement. « Ce qui est illégal », souligne-t-il. Au lycée privé qui l'a finalement accueilli à Vesoul (Haute-Saône), on lui enjoignit « d'emblée de ne pas faire l'apologie de l'homosexualité et du pacs ». Il a craqué et démissionné. Depuis, chacune de ses demandes d'emploi a buté sur les « renseignements » fournis sur son compte lors du recrutement. Sans argent, il a vu ses biens saisis et a été déclaré en faillite personnelle par le tribunal de Mulhouse. Il survit depuis grâce aux associations caritatives. Lors du Sidaction 2001, en juin, il a témoigné sur TF 1 en tant que gréviste de la faim. « Sous la pression du ministère », il a obtenu à la rentrée de septembre un contrat au collège public Françoise-Dolto à Sierentz (Haut-Rhin), « payé 6 000 francs net par mois pour un niveau bac + 4 et douze ans d'ancienneté », s'insurge-t-il. Mais,

cette fois encore, le contenu de son dossier médical a été dévoilé et l'ambiance s'est dégradée. Son contrat s'achève aux vacances de Noël et, en l'absence de nouvelles du rectorat de Strasbourg, il s'inquiète à nouveau sur son avenir.

La direction de l'enseignement catholique, de son côté, défend son collaborateur mis en examen, « qui a fait parfaitement son travail ». Elle assure que « ce n'est ni [son] éthique, ni [son] fonctionnement de mettre en cause pour sa séropositivité [un] enseignant suppléant sur lequel il n'y a rien à dire sur le plan pédagogique et sur ses rapports avec les élèves ». Ce commentaire, pour Frank Bau, sonne comme « un aveu ». Le procureur de la République de Besançon, Jean-Paul Nahon, attend désormais le résultat des auditions et du recueil de témoignages pour se prononcer, mais cette affaire « peut aboutir en correctionnelle », reconnaît-il.

« Jack Lang a lancé une campagne sur le respect à l'école. C'est bien, mais il devrait également s'intéresser sur le respect dû par le système éducatif à ses salariés », remarque Françoise Lignier. Quant à Frank Bau, qui ne veut « pas être un martyr mais un symbole », il espère qu'on lui rendra sa juste place. « Mon métier a été bombardé, détruit, laminé », juge-t-il. Lorsqu'il s'est présenté au rectorat d'académie pour consulter son dossier professionnel, il a d'ailleurs découvert que la pochette censée le renfermer était vide. « Je n'existe déjà plus », constate-t-il, amer.

Jean-Pierre Tenoux

# Au procès de Paul Aussaresses, le général Schmitt a justifié l'usage de la torture en Algérie

« S'il faut se salir les mains ou accepter la mort d'innocents, je choisis de me salir les mains », a dit le militaire

Plusieurs témoins sont venus, mardi 27 novembre, défendre l'honneur de Paul Aussaresses, qui comparaît devant la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle de

Paris pour « complicité d'apologie de crimes de guerre ». Le général Maurice Schmitt a justifié l'usage de la torture en Algérie au nom de « la

légitime défense d'une population en danger de mort ». Henri Alleg a, lui, évoqué l'horreur des sévices qu'il a subis après son arrestation, en 1957.

**UN QUARTERON** de généraux en retraite bat la semelle devant la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris. Ils ont une apparence : courbés, chenus, décorés, à moitié sourds, plein de souvenirs et d'arthrite. Mais, en réalité, ils sont prêts comme au premier jour à défendre l'honneur de la patrie, et de leur camarade Paul Aussaresses, poursuivi pour « complicité d'apologie de crimes de guerre » après son livre sur l'Algérie.

Au deuxième jour du procès, mardi 27 novembre, chacun est venu donner son grain de sel, y compris un copain restaurateur qui connaît bien le général Aussaresses depuis deux ans. Et la torture, qu'on croyait crime de guerre, est désormais une opinion : le général Schmitt, par exemple, est plutôt pour, dans les cas exceptionnels naturellement.

Henri Alleg est, lui, plutôt contre, d'autant qu'il y est passé, et certains de ses amis en sont morts. C'est un petit homme à l'œil vif, de quatre-vingts ans sonnés, qui était directeur d'Alger républicain, un journal vite interdit. Il a été arrêté en juin 1957 chez Maurice Audin, dont on n'a jamais retrouvé le corps, et a été torturé « à l'électricité, par noyade ou plutôt étouffement sous l'eau, avec des torches de papier ». Personne n'ose lui demander d'expliquer. « J'entendais hurler, j'entendais les cris des hommes et des femmes pendant des nuits entiè-

res, c'est cela qui est resté dans ma mémoire », a raconté le vieux monsieur, resté un mois dans un « centre de tri ». Il a passé trois ans en prison, a fait sortir feuille à feuille son livre, *La Question*, avant d'être condamné à huis clos à dix ans de prison pour « atteinte à la sûreté de l'Etat. Et association de malfaiteurs, ça me fait toujours rire, mais c'est comme ça ».

La guerre d'Algérie, « que l'on présentait comme un combat pour notre civilisation, c'était en fait une guerre contre l'indépendance d'un peuple, menée avec les méthodes des occupants nazis ». Henri Alleg a expliqué que Larbi Ben M'Hidi, tué par Paul Aussaresses, était le Jean Moulin algérien. « Si un général allemand comparaisait aujourd'hui pour dire comment il avait suicidé Jean Moulin, tout le monde se demanderait pourquoi on le juge seulement pour apologie de meurtres alors qu'il en a commis tellement. » Et il a mis en garde

les jeunes contre le retour de la torture, « un retour à la barbarie, au nom de la civilisation ou de la lutte contre la barbarie ». Le vieux monsieur a été digne, profond, touchant. Mais il a été communiste, et la salle, assez largement acquise au général Aussaresses, en a frissonné d'indignation. M<sup>r</sup> Gilbert Collard, pour Paul Aussaresses, a enfoncé le clou en expliquant qu'en 1962 Henri Alleg collaborait à la Pravda : courte manœuvre, tombée à plat, d'autant qu'il avait seulement donné une interview.

## « PERDRE MON ÂME »

Après un défilé, assez uniforme, des compagnons de Paul Aussaresses, à travers les âges, l'autre témoin majeur est venu déposer. Le général Maurice Schmitt, soixante et onze ans, est un calibre : saint-cyrien, prisonnier à Dien Bien Phu, lieutenant au troisième régiment de parachutistes coloniaux à Alger en 1957, il a

aussi été chef d'état-major des armées de 1987 à 1991, c'est-à-dire le plus haut responsable militaire de son temps. Et le général ne tourne pas autour du pot : « Les membres du FLN, avant d'être des terroristes, étaient des tortionnaires. » Il suggère assez rudement que Louise Ighihlitz, violée et torturée, a menti et que « tout ceci est une affaire montée ». S'il « n'est pas contestable » qu'il y a eu de la torture en Algérie, c'était « de la légitime défense d'une population en danger de mort ».

Le général Schmitt est d'ailleurs prêt à recommencer : « S'il faut se salir les mains ou accepter la mort d'innocents, a énoncé le militaire, je choisis de me salir les mains au risque de perdre mon âme. » D'ailleurs, « si Moulaï Ali [le responsable d'un réseau de poseurs de bombes] n'avait pas parlé, je l'aurais fait parler. Il y a des cas limites où vous avez le choix entre la mort d'une centaine d'innocents et un coupable avéré ». Maurice Schmitt est lui-même accusé d'avoir torturé la jeune Malika Koriche (*Le Monde* du 29 juin), mais la question lui a été à peine posée et n'intéresse guère le tribunal. Pourtant, a relevé M<sup>r</sup> Henri Leclerc pour la Ligue des droits de l'homme, le général Massu lui-même s'est interrogé sur la nécessité de la torture. « Massu aurait dû se poser la question quand il était à la tête de la dixième division parachutiste », a répondu rudement le général.

Franck Johannès

www.lemonde.fr/torture-algerie

## Qui est le véritable auteur du livre du général ?

Le tribunal a encore beaucoup de mal à savoir comment et qui a écrit *Services spéciaux Algérie 1955-1957* (éd. Perrin), le livre du général Aussaresses. C'est « l'œuvre d'un homme, pour être bienveillant, fatigué, a déclaré le général Maurice Schmitt. Enregistrée et rédigée par une plume auxiliaire qui n'est pas celle d'un officier supérieur ». A la barre, Claude Ribes, soupçonné d'être l'auteur véritable, l'a nié vigoureusement. L'écrivain admet avoir présenté Paul Aussaresses aux éditions Perrin, avoir longuement parlé avec lui du manuscrit, impubliable, déjà rédigé par le général, assure même avoir laissé les enregistrements de leurs conversations au vieux militaire, qui a ensuite rédigé tout seul. Claude Ribes a « corrigé quelques imperfections de syntaxe, quelques fautes de frappe ». Ceux qui prétendent le contraire sont, selon lui, dévorés par la jalousie ou ont, contrairement à Claude Ribes, « échoué trois fois à l'Ecole normale supérieure et ça les navre ».

# Aux assises de Melun, Audrey raconte deux ans de viol par Guy-Claude Burger

LA VOIX est douce, presque enfantine. Mais ce qu'elle décrit glace le sang. Pendant près de deux heures, lundi 26 novembre, Audrey, vingt-cinq ans, a raconté aux jurés de la cour d'assises de Seine-et-Marne (Melun) comment Guy-Claude Burger l'avait séduite, puis violée, deux années de suite, alors qu'elle n'avait pas onze ans. « Ce n'était que de la souffrance, se souvient la jeune femme. A dix ans, vous êtes fragile, vous avez besoin d'affection, vous tendez la main à une personne qui vous écrase, vous pulvérise, dans votre chair et votre mental. Alors après, vous avez quelle vision du monde ? » Audrey ne cite jamais Guy-Claude Burger, qui la dévisage froidement dans le box des accusés. Elle parle de « cet homme-là » pour évoquer celui contre qui elle a fini par porter plainte, en 1997, pour « passer à autre chose ».

Ce « monsieur barbu avec des longs cheveux », accusé de viol et d'agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans, elle l'a rencontré en 1987 au château de Montremé, près de Provins (Seine-et-Marne). Sa mère, adepte de médecines douces, était venue y passer une semaine avec sa sœur malade en cure d'instinctothérapie, cette doctrine du « manger cru » développée par M. Burger et mise en pratique au château (*Le Monde* du 25 novembre).

L'homme, alors âgé de cinquante-trois ans, est « gentil », il lui témoigne « beaucoup d'attention », lui propose même de tourner dans un film avant de l'inviter dans sa chambre. « Je me retrouve sur ses genoux, je me blottis dans ses bras, il me fait des bisous, certains un peu moillés, mais cela ne me dérange pas plus que ça. »

Audrey a trouvé un « ami » qu'elle considère déjà « comme un père », celui qu'elle n'a plus depuis sa petite enfance.

La fillette passe sa première nuit dans la chambre de M. Burger quelques heures après le départ de sa mère, « enchantée par la beauté des lieux », qui a accepté de la laisser seule une semaine dans ce château. Audrey se déshabille et enlève sa culotte, parce que celle-ci « empêche de faire passer l'énergie », comme le lui explique Guy-Claude Burger. La suite, elle ne l'a « pas trop comprise » et refuse d'en parler à la barre. C'est le président de la cour, Yves Jacob, qui poursuit le récit en lisant aux jurés les procès-verbaux d'audition. Le lendemain, Audrey passe la journée allongée sur une pelouse. « Je ne comprenais pas, j'avais mal partout, ça brûlait. Ça a continué pendant toute la semaine. »

## « UN LAVAGE DE CERVEAU PAS POSSIBLE »

Pourquoi n'a-t-elle rien dit, ni demandé à partir quand sa mère est revenue la chercher ? « La question, je me la suis beaucoup posée et je n'ai pas la réponse. J'aimais tellement pas chez moi que je préfère encore ça », soupire-t-elle. Sous le tutorat de M. Burger, elle reste au château pour y suivre « l'école à la maison », comme le fils de M. Burger, dont elle tombe amoureuse. Les relations sexuelles imposées se poursuivent avec le maître des lieux, qui la maintient sous « une pression psychologique continue » : « Je n'avais pas le droit de dormir en pyjama, mais j'avais droit à des humiliations permanentes, à un lavage de cerveau pas possible, tout en subtilité et en perfidie. » S'il est si difficile aux victimes de

témoigner, poursuit-elle, c'est que « cela prend des années avant de réaliser ce qu'on a vécu et à qui on avait affaire ». C'est d'autant plus dur quand « on ne peut pas en vouloir » à son agresseur, avec qui « il y a une relation affective toujours entretenue ». « J'ai réellement aimé cet homme », murmure Audrey, qui a été méthodiquement préparée, en 1988, à être entendue par la justice, saisie d'une première plainte pour agression sexuelle déposée par une curiste. « J'ai eu des cours et des simulations d'interrogatoires, j'étais blindée. Quand j'ai vu le juge pour la première fois, j'étais très fière de moi. J'ai dit "Non, il ne s'est rien passé." »

Audrey a-t-elle enfin éprouvé une pulsion sexuelle pour l'adulte, comme le soutient Guy-Claude Burger, qui se souvient qu'elle lui a demandé, le soir, de pouvoir dormir avec lui ? « Je lui disais non, répond la jeune femme. Un enfant de dix ans a une sexualité à lui. Il n'a pas de pulsions sexuelles envers un adulte. Le problème, c'est qu'il peut y avoir un certain plaisir physique, et c'est pour ça qu'on culpabilise. Si on masturbe un enfant, il a du plaisir. Mais il ne faut pas l'aider. Il n'a besoin de personne pour ça. Il peut se débrouiller tout seul. »

A la barre, Audrey ne flanche pas et répond avec un aplomb qui déconcerte les avocats de la défense. Sa mère, en revanche, peine à finir ses phrases quand elle évoque une « gamine qui passait des journées entières à pleurer ». « J'étais aveuglée, murmure-t-elle. J'ai honte. Je me suis sentie très coupable. »

Alexandre Garcia

# Les rythmes scolaires devraient être modifiés à Paris dès septembre 2002

LA RÉFORME des rythmes scolaires promise par le maire de Paris est annoncée pour septembre 2002. Mais la grande diversité des points de vue qui se sont exprimés, mardi 27 novembre, à l'occasion de l'ouverture des premiers états généraux consacrés à cette question dans la capitale (*Le Monde* du 16 novembre) montre que la décision politique qui sera prise dans quelques mois ne pourra satisfaire tout le monde.

Quelque 1 200 personnes ont participé à ces états généraux clôturés, mercredi, par le maire de Paris, Bertrand Delanoë. Médecins, cadres de l'éducation nationale et animateurs des activités périscolaires ont débattu dans le cadre d'une dizaine de tables rondes, autour d'un objectif : tendre vers le « bon compromis » qu'affirme rechercher la Ville entre l'intérêt de l'enfant, les conditions de travail des professionnels qui les encadrent et les aspirations sociales de leurs parents. La semaine de quatre jours n'attire plus la majorité des

suffrages. Aussi la Ville et l'académie suggèrent-elles qu'à la rentrée prochaine le samedi soit totalement libéré, le mercredi matin travaillé, la journée réaménagée pour y introduire des activités périscolaires, et les vacances de la Toussaint allongées.

## GRÈVES DES ENSEIGNANTS

La réforme doit permettre de « mieux articuler les temps scolaires et les temps des enfants et des familles », a souligné Eric Ferrand, adjoint au maire chargé de la vie scolaire et de l'aménagement des rythmes. « Le débat ne doit pas se concentrer uniquement sur l'organisation de la semaine et de l'année scolaires. Il doit concerner aussi la journée », a insisté Pascal Jardin, directeur de l'académie de Paris, rappelant que ce débat était « complexe » et présentait des « implications multiples ». « Il s'agit de proposer des activités en renfort de ce qui se fait dans le temps scolaire » et de ne pas limiter le temps périscolaire à des « activités socio-éducatives », a-t-il préci-

sé, répondant aux critiques soulevées par une partie des enseignants. « L'école doit s'adapter à la société mais pas se soumettre », a ajouté le directeur de l'académie.

Une partie des 8 800 enseignants du primaire de la capitale, qui contestent les modalités de la consultation engagée par la municipalité et le rectorat, avaient choisi la grève, à l'appel de trois syndicats, le SE-UNSA, le Snudi-FO et SUD-Education. Le mouvement a été suivi, mardi, à 24 % selon l'académie (une vingtaine d'écoles sur 650 ont dû fermer leurs portes), et à 50 % selon les syndicats. Une centaine d'enseignants ont manifesté devant l'Hôtel de Ville.

Tout comme les enseignants, les parents sont partagés sur la question du mercredi, comme l'a montré le millier de contributions adressées à la mission Rythmes scolaires de la Mairie. Bertrand Delanoë peut cependant compter sur une forte aspiration au changement et un large soutien politique au Conseil de

Paris. La Ville martèle depuis le lancement de ce chantier qu'elle ne négotiera pas sur les moyens nécessaires à l'aménagement des activités des enfants.

Le calendrier de la réforme peut donc se préciser. D'ici au 15 décembre, Mairie et rectorat entendent adresser aux parents, aux enseignants et aux animateurs de la Ville un compte rendu des états généraux. Le recteur, à qui appartient la décision de réformer l'organisation scolaire, devrait soumettre les premières propositions aux membres du conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) début janvier, avant de réunir formellement le conseil dans le courant du mois. S'ouvriraient alors six mois de travail soutenu pour que les responsables éducatifs puissent mettre en œuvre la réforme en septembre.

Luc Bronner et Nathalie Guibert

www.lemonde.fr/education

# La Commission des droits de l'homme critique la réforme de l'asile territorial

Ce statut avait été conçu en 1998 pour les Algériens

LA COMMISSION nationale consultative des droits de l'homme (CNCNDH) a décidé de dire à nouveau son opposition à l'asile territorial. Dans une lettre adressée au ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, datée du 28 septembre, le président de la Commission, Alain Bacquet, estime que « l'asile territorial devrait disparaître comme catégorie légale » et préconise un « rapprochement » avec l'asile conventionnel, couramment appelé asile politique. Alors que l'asile conventionnel est destiné à protéger les étrangers menacés par les autorités de leur pays, l'asile territorial concerne, depuis 1998, ceux qui ont été persécutés par des groupes non étatiques, comme les milices ou les forces rebelles. Ce nouveau statut avait été conçu pour les Algériens qui fuyaient, non le gouvernement, mais les islamistes armés. Les autorités ne l'ont accordé qu'au compte-gouttes : 320 titres de séjour ont été délivrés en 1999 pour 7 000 demandes et 351 en 2000 pour 12 000 demandes.

Le ministre des affaires étrangères avait saisi, le 27 août, la Commission au sujet d'une réforme de l'asile territorial qu'il gardait dans ses cartons depuis plusieurs mois. L'instruction des demandes d'asile territorial était jusqu'à présent confiée aux préfectures, qui transmettaient un avis favorable ou défavorable au ministre de l'intérieur qui, ensuite, tranchait. Mais les services préfectoraux ont vite été dépassés par le nombre de dossiers. Les délais d'examen se sont dramatiquement allongés. Ils sont « la plupart du temps supérieurs à une année alors que l'un des objectifs de la réforme de 1998 était de [les] traiter en deux mois », reconnaissait M. Védrine dans son courrier.

Le projet du gouvernement est de confier l'audition des demandeurs et l'instruction des dossiers à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), déjà en charge des dossiers d'asile conventionnel. Pour le Quai d'Orsay, il s'agit de réduire les délais en supprimant la phase d'instruction en préfecture ainsi que l'avis donné par le ministère des affaires étrangères. Une fois que l'Ofpra aura donné son avis sur un dossier, il sera transmis au ministè-

rière de l'intérieur. L'Ofpra pourra dans le même mouvement examiner toute demande d'asile sous ses deux versants, conventionnel ou territorial, quelle que soit la demande initiale déposée par l'étranger. Cela permettra « une meilleure détection des demandes multiples », précise la missive de M. Védrine.

Dans sa lettre, le président de la Commission rappelle la nécessité d'une « importante réforme législative » de l'asile en France, déjà soulignée lors d'un avis du 6 juillet (*Le Monde* du 11 juillet). La CNCNDH souligne ensuite que la réforme préconisée exigerait des moyens supplémentaires conséquents pour l'Ofpra : « C'est au recrutement d'environ deux cents agents qu'il faudrait procéder », insiste la lettre.

## « NON EXEMPT D'AMBIGUÏTÉ »

L'examen systématique de toute demande sous l'angle des deux asiles lui apparaît « non exempt d'ambiguïté » : à côté d'un rejet d'une demande d'asile conventionnel, explicite car motivée auprès de l'intéressé, l'Office pourra rejeter une demande non formulée d'asile territorial et hypothéquer toute démarche ultérieure. Les conditions d'ouverture des deux protections ne sont pas identiques et les modes de preuve ne sont pas les mêmes, souligne la CNCNDH : « Il ne peut raisonnablement être statué sur l'asile territorial qu'au terme d'une instruction spécifique complète et contradictoire. »

La Commission conclut son avis en estimant que la mise en œuvre de la réforme, « dans les limites du cadre législatif actuel, est assez malaisée ». Elle demande donc au gouvernement de prendre en compte l'avis émis le 6 juillet qui préconisait l'alliement de l'asile territorial sur l'asile conventionnel en leur accordant les mêmes garanties (motivation du refus, recours suspensif) et les mêmes mesures sociales (allocation et hébergement). Lundi 26 novembre, une mission a été confiée aux inspections générales des finances, des affaires sociales, de l'administration et des affaires étrangères afin qu'elles réalisent un audit des procédures d'asile en France. Leur rapport est attendu pour février 2002.

Sylvia Zappi

# La justice met un terme définitif à l'affaire Drossart-Montand

LA COUR DE CASSATION a rejeté, mardi 27 novembre, un pourvoi formé par Aurore Drossart, qui demande depuis douze ans à être reconnue comme la fille d'Yves Montand, mettant un terme définitif à cette affaire. Agée de vingt-six ans aujourd'hui, Aurore Drossart et sa mère, Anne Drossart, avaient formé un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 17 décembre 1998, qui concluait qu'Yvo Livi – le véritable nom d'Yves Montand – « n'est pas le père » de la jeune femme. La cour d'appel de Paris s'était prononcée après avoir fait procéder, le 11 mars 1998, à l'exhumation du corps d'Yves Montand, décédé le 9 novembre 1991. Une expertise génétique avait alors permis d'établir scientifiquement qu'aucun lien de parenté n'unissait Aurore Drossart et l'artiste défunt. La cour d'appel avait ainsi infirmé un premier jugement du tribunal de Paris qui avait reconnu, le 6 septembre 1994, la paternité d'Yves Montand sur la foi de témoignages et de la ressemblance physique.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Alex Din et Nicolas Hennelet ont été condamnés, mardi 27 novembre, par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, siégeant en appel, pour le viol et le meurtre du jeune Adrien, douze ans, en 1998, à Thionville. Alex Din a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de trente ans et Nicolas Hennelet à trente ans de réclusion, soit les mêmes peines que lors de leur premier procès, en février.

■ **La Cour de cassation a rejeté, mardi 27 novembre, les pourvois de Mathieu Lindon et Paul Otchakovsky-Laurens, auteur et éditeur du roman *Le Procès de Jean-Marie Le Pen*. Ils contestaient leur condamnation pour diffamation à l'égard du président du Front national. La Cour a confirmé la décision de la cour d'appel de Paris du 13 septembre 2000 qui estimait que l'auteur et l'éditeur ne pouvaient échapper à une sanction au seul motif qu'il s'agirait d'un roman.**

■ **Deux fils de Mohamed Chalabi, qui a été incarcéré en Algérie pour « appartenance à un groupe terroriste »** après avoir été expulsé de France, le 9 novembre, ont déposés, mardi 27 novembre, à Créteil, une plainte avec constitution de partie civile contre le premier ministre, les ministres de l'intérieur, de la justice et de la santé, pour « séquestration, enlèvement, rétention suivie d'extradition, complicité de tentative de meurtre et non-assistance à personne en danger ».

■ **ENVIRONNEMENT** : le tribunal administratif de Lyon a condamné l'Etat, le 10 octobre, à verser 5 488,16 euros (36 000 francs) à quatre associations écologistes qui, depuis 1991, ne peuvent plus se rendre sur un terrain leur appartenant au col de l'Escrinet (Ardèche) en raison de l'opposition de chasseurs de pigeons ramiers. Le tribunal a estimé qu'en laissant chaque année les chasseurs occuper ce col et pratiquer « la chasse interdite au pigeon ramier », l'Etat « a imposé aux associations requérantes un préjudice anormal ».

# Boulogne dessine un nouveau quartier à Billancourt

Les habitants pourront se prononcer, à partir du 29 novembre, sur les projets d'aménagement des anciens terrains Renault. Un cabinet d'urbanisme a traduit les directives de la municipalité pour associer réalisations de prestige, logements et équipements sur ces 70 hectares

**LES TERRAINS** Renault, l'île Seguin, la Fondation Pinault, l'architecte japonais Tadao Ando : autant de noms associés, depuis plusieurs mois, au réaménagement du site des anciennes usines automobiles de Boulogne-Billancourt. Ils sont riches d'une histoire industrielle pour les premiers, ou évocateurs d'art contemporain pour les seconds. Mais ils pourraient faire oublier que la plus grande opération d'urbanisme des vingt prochaines années en région parisienne consiste avant tout à construire un nouveau quartier dans la deuxième ville d'Ile-de-France après Paris.

Les 106 000 habitants de la cité des Hauts-de-Seine sont d'ailleurs invités à donner leur avis, à partir du jeudi 29 novembre, sur les projets d'aménagement d'un secteur qui accueillera non seulement 10 000 nouveaux résidents sur plus du dixième de la superficie totale de leur commune, mais aussi des milliers d'emplois, de nouveaux moyens de transport, un centre universitaire, un musée d'art contemporain... Les Boulognais vont comprendre à cette occasion qu'une opération d'urbanisme de cette ampleur ne se limite pas à habiller d'un programme de près de 1 million de mètres carrés de logements et d'activités des créations architecturales aussi prestigieuses que le futur siège de Renault, la Fonda-



Les secteurs à intégrer dans la ville existante.

tion Pinault et deux grandes entreprises de communication conçues pour les plus grands architectes, l'une sur l'île Seguin et l'autre sur la rive de la Seine, à Meudon.

## UNE QUINZAINE D'EXPERTS

Après avoir dû renoncer à un premier projet, à la fois rejeté par la population et victime de la polémique lancée par l'architecte Jean Nouvel pour dénoncer le manque d'ambition affiché pour l'île Seguin, Jean-Pierre Fourcade, le maire (UDF) de la ville, a pris cette fois comme « assistant maître d'ouvrage » le groupe G3A, filiale de la Caisse des dépôts, dirigée par Jean-Louis Subileau. Depuis deux ans, cette équipe d'une quinzaine d'experts (architectes, urbanistes,

paysagistes) travaille donc à rendre cohérents les différents programmes d'aménagement de cette zone de plus de 70 hectares, afin de les intégrer du mieux possible à la ville existante.

Le travail de G3A consiste à encadrer en permanence les équipes d'architectes retenues pour l'aménagement du « trapèze » - 32 hectares de terrains Renault en bord de Seine - et pour la rénovation du quartier du pont de Sèvres, à l'est des anciennes usines. « J'ai d'abord demandé aux élus de

reprandre l'initiative du programme, explique M. Subileau. Il fallait que la ville se prononce clairement sur les besoins d'équipements publics, sur le plan de circulation, sur le traitement des quartiers limitrophes... »

Le conseil municipal a défini « sept choix fondamentaux pour l'aménagement du site », que G3A a veillé à faire respecter. Les élus ont obtenu que le parc de 7 hectares prévu sur le trapèze soit placé au cœur du quartier plutôt qu'en bord de Seine, tout en insistant sur ses liens avec le reste de la ville. Ils ont rejeté autant le principe d'un boulevard urbain que celui d'une voie rapide sur les berges de la Seine pour une circulation plus douce dans ce nouveau quartier. Ils ont voulu, en revanche, d'un pont et d'une passerelle pour relier l'île Seguin à la rive. Tous ces éléments figurent bien entendu dans le projet de l'équipe de Patrick Chavanon et Jacques Ferrier choisi en octobre pour le trapèze.

Les directives des élus ont également été reprises dans les plans de Christian Devillers, l'architecte retenu pour le quartier du pont de Sèvres. L'échangeur routier et le

pôle de transports en commun du pont de Sèvres vont être complètement « reconfigurés » ; une esplanade paysagère dissimulera un parking de 800 places. Les grands ensembles du pont de Sèvres seront restructurés et ouverts sur l'ensemble du nouveau quartier où seront construits « trois grands équipements structurants » : un théâtre, une salle omnisports, un équipement destiné aux jeunes.

## CRÉDITS EN ATTENTE

Les élus souhaitent la réalisation d'un tramway sur pneus entre l'île et le centre de la ville, et plusieurs tracés sont d'ores et déjà soumis à la population. Mais il faudra attendre 2003 pour savoir si le conseil régional d'Ile-de-France et l'Etat sont prêts à transférer sur cette opération de 450 millions de francs une partie des crédits inscrits pour les transports en commun dans l'actuel contrat de Plan.

Pour l'île Seguin, symbole majeur de l'opération, M. Fourcade et Louis Schweitzer, le PDG de Renault, avaient annoncé, il y a un peu plus d'un an, l'arrivée de la Fondation d'art contemporain de l'homme d'affaires François

Pinault. Depuis le 25 octobre, ce musée a trouvé son architecte, le Japonais Tadao Ando. Et G3A s'est immédiatement mis au travail sur les nouveaux plans de l'île. « Un socle minéral va être maintenu pour donner une cohérence au programme, explique M. Subileau. Les façades des bâtiments du pôle universitaire, de la cité internationale et du centre scientifique, ouvertes sur un jardin, unifient également l'ensemble. » Pour donner à l'île monumentale un accès sur la ville, une promenade bordée de commerces sera construite au niveau de la Seine, en contrebas des nouveaux aménagements.

Tout va donc très vite pour l'île Seguin dont la transformation pourrait être rapidement inscrite dans les documents d'urbanisme de la ville. Les travaux de construction de la Fondation Pinault commencent en 2003 pour une ouverture au public fin 2005. Pour le reste des terrains Renault, la procédure sera plus longue. Il faudra au moins une dizaine d'années pour construire le nouveau quartier de Billancourt à Boulogne.

Christophe de Chenay

## Un nouveau plan local d'urbanisme

Renault va enfin pouvoir vendre les terrains de ses anciennes usines de Boulogne-Billancourt aux nombreux promoteurs déjà sur les rangs : plusieurs milliards de francs de recettes sont en jeu. L'entreprise automobile devra seulement attendre l'adoption du nouveau plan local d'urbanisme (PLU, ex-POS) par le conseil municipal de la ville. Le maire, Jean-Pierre Fourcade (UDF), estime à quinze mois le délai nécessaire pour le réviser. Les élus avaient accepté les principes d'aménagement de l'île Seguin en juin, et les grandes lignes de l'opération le 16 octobre. Une révision accélérée du PLU devrait permettre d'engager rapidement la construction de la Fondation Pinault. Les travaux sur l'île pourraient alors se succéder pour permettre l'ouverture, en même temps que le musée, du parc, du pôle scientifique, de la cité internationale et, peu après, des 50 000 mètres carrés d'une grande entreprise de communication qui reste à trouver.

## Une étude du ministère relativise les difficultés de la filière bovine

**LES PREMIÈRES** conclusions de l'enquête nationale du ministère de l'agriculture sur la situation des éleveurs de bovins, rendue publique mardi 27 novembre, relativisent l'ampleur des répercussions financières de la crise bovine. Si « un découragement profond affecte le moral de nombreux éleveurs », il repose « sur des caractéristiques beaucoup plus psychologiques qu'économiques ». L'examen des informations venues des départements « ne fait pas ressortir une situation globale qui soit à ce jour critique », selon le document. Toutefois, « le premier semestre 2002 concentre toutes les inquiétudes », analysent les auteurs du document, qui soulignent que « certains éleveurs (...) ont épuisé leurs réserves en 2001 et abordent 2002 sans marge de manœuvre ». Quelque 40 000 exploitants spécialisés dans les races à viande sont les plus concernés par ces difficultés, selon le ministère. Un nouveau plan d'aide aux éleveurs doit être annoncé à la mi-décembre.

## Une usine d'incinération de Savoie émet des fumées de dioxine

**LES FUMÉES** émises par l'usine d'incinération de Gilly-sur-Isère (Savoie), proche d'Albertville, seraient responsables d'une pollution à la dioxine type Seveso, qui touche 130 exploitations agricoles, dans un rayon de 10 kilomètres. Onze mille litres de lait sont quotidiennement détruits dans la région d'Albertville, où près de 2 000 bovins pourraient être prochainement abattus. Gérée par un syndicat regroupant une cinquantaine de communes (65 000 habitants), l'installation, qui traite 27 500 tonnes de déchets par an, n'était plus aux normes depuis 1995. Elle a été fermée le 24 octobre dernier sur décision sur préfet de Savoie, Paul Girod de Langlade, qui estime à plus de 60 millions de francs le coût de l'opération d'assainissement qui a été engagée.

De leur côté, les collectivités locales ont voté, le 26 novembre, une aide d'urgence de 8 millions de francs pour venir en aide aux agriculteurs victimes de la dioxine. - (Corresp.)

## Un nouveau rapport sur l'« Erika »

**LE GROUPE PÉTROLIER FRANÇAIS TOTALFINAELF**, mis en examen dans l'enquête sur le naufrage, en décembre 1999, du pétrolier Erika, a « manqué à ses devoirs en matière de lutte contre la pollution des mers », selon un rapport rédigé par Martine Remond-Gouilloud, professeur en droit maritime. Celle-ci estime notamment que « la piètre qualité du pétrolier Erika ne pouvait être ignorée d'un professionnel normalement compétent ». « Soit le service affrètement de Total Londres était inapte à remplir sa fonction, soit la décision d'affréter ce navire sous-normé a été prise en connaissance de cause », écrit-elle. Ce rapport de soixante et onze pages souligne notamment les faiblesses du groupe pétrolier français dans la gestion de la crise.



"Aucun doute, il est authentique."

CLIE

CLIE : le nouvel assistant personnel par Sony.

Si vous aimez la précision, vous apprécierez sans doute le nouveau CLIE de Sony. Avec son affichage couleur haute résolution et son écran de 320 x 320 pixels, le CLIE de Sony restitue plus de détails que n'importe quel autre assistant personnel. Livré avec un casque, il lit les fichiers MP3, possède un port infrarouge et même un emplacement Memory Stick. Autant de raisons pour l'apprécier à sa juste valeur.  PEG-N770C  Ecran couleur TFT, 320 x 320 pixels, 65.536 couleurs  Format de lecture audio : ATRAC3, MP3. Lecture audio : 11 heures avec écran LCD éteint, 3 heures avec écran allumé.  Autonomie : jusqu'à 15 jours (30 minutes par jour en moyenne)  Palm OS Version 4.1  Processeur Dragonball Motorola V2 33MHz  8 Mo DRAM, 4 Mo Mémoire Flash  Emplacement Memory Stick, Jog Dial, Port InfraRouge, 160g.



Sony CLIE et Memory Stick sont des marques déposées de Sony Corporation, Japon. Palm et Infrarouge sont des marques de Palm, Inc. et de ses filiales. Motorola est une marque de Motorola, Inc.

Pour plus d'informations sur le nouvel assistant personnel CLIE, visitez notre site Internet : [www.sony-europe.com/clie/pizza](http://www.sony-europe.com/clie/pizza)



go create

SONY

© 2001 Sony Corp.

Zacarias Moussaoui photographié par la police du comté de Sherburne (Minnesota), lors de son arrestation le 17 août.

**S**A mère, Aïcha, garde de lui le souvenir d'un « garçon gentil qui ne savait pas mentir ». Son frère, Abd Samad, évoque un homme « phagocyté » par les « méthodes d'endoctrinement » d'une « secte » islamiste. Pour les autorités américaines, Zacarias Moussaoui est une énigme et l'une des clés des attentats du 11 septembre. Apprenti terroriste, maladroit et peu discret, ce Français d'origine marocaine, âgé de trente-trois ans, est considéré comme « le 20<sup>e</sup> pirate de l'air », celui qui se serait sans doute trouvé dans l'un des avions s'il n'avait pas été arrêté le 17 août, pour une banale histoire de visa périmé. Celui que le FBI voudrait à tout prix faire parler pour neutraliser les réseaux liés à Oussama Ben Laden, mais qui s'est muré dans un silence obstiné. Celui, enfin, dont l'arrestation, par la police du Minnesota, aurait peut-être permis de contrarier les attaques-suicides, si son cas avait été pris au sérieux par les autorités fédérales.

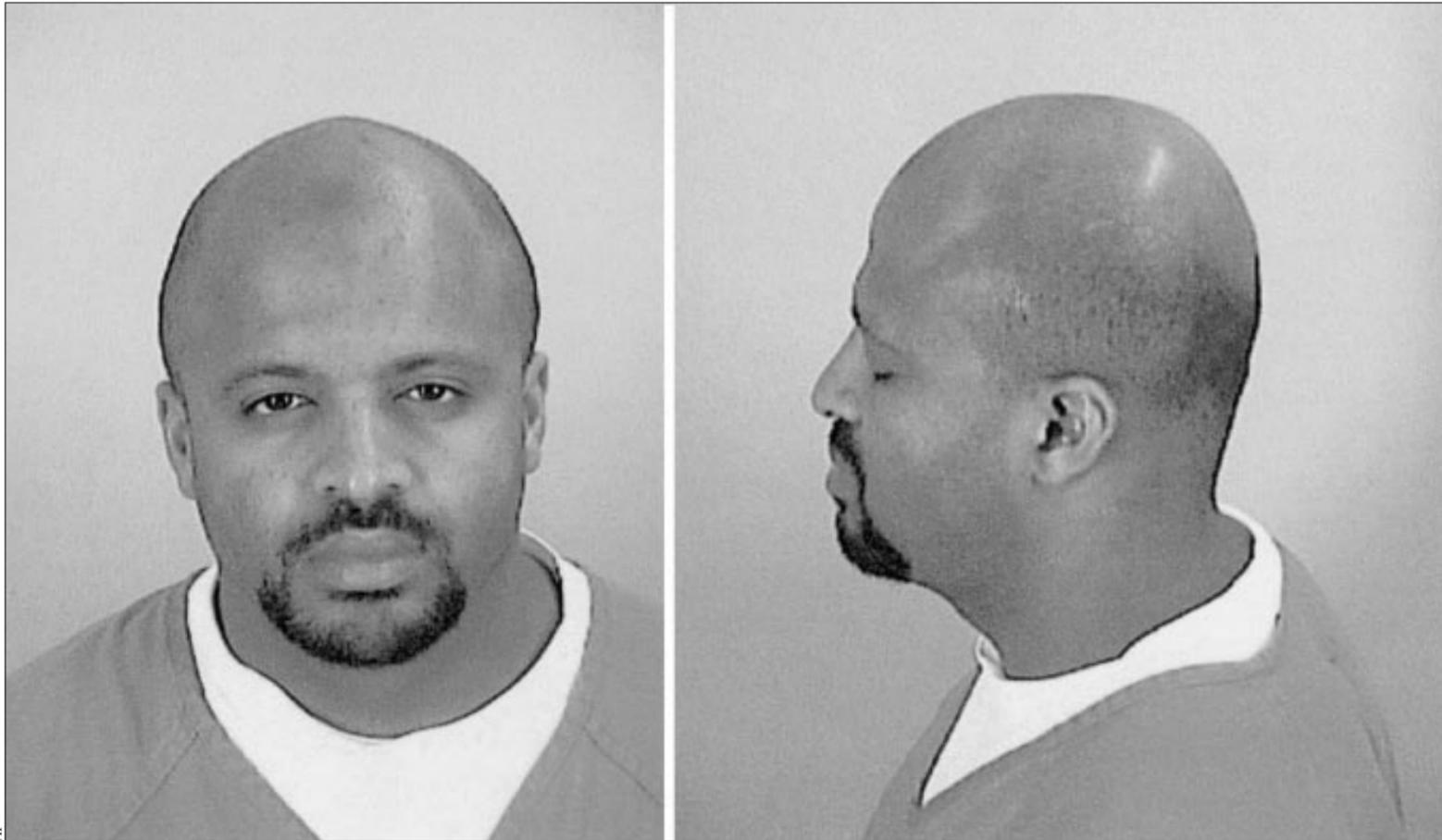
En septembre 2000, Brenda Keene, responsable des admissions à l'école de pilotage de Norman, dans l'Oklahoma, reçoit par courrier électronique une demande de renseignements émanant de Zacarias Moussaoui, qui dissimule sa véritable identité sous le pseudonyme « Zuluman Tango Tango ». En juillet de la même année, Mohammed Atta, chef présumé des terroristes, et un autre pirate de l'air supposé, Marwan Al-Shebbi, avaient visité la « flight school » de Norman. Ils ne s'étaient finalement pas inscrits.

Moussaoui, qui vit à Londres depuis 1992, est, lui, bien décidé à venir dans l'Oklahoma dès le mois de novembre 2000, pour apprendre à piloter des avions commerciaux, dit-il dans ses courriers. Mais il a manifestement des problèmes d'argent. « Il ne cessait, dans ses e-mails, de poser des questions sur le coût de la formation, sur le prix des leçons supplémentaires, sur la possibilité de trouver un travail ensuite comme instructeur », explique M<sup>me</sup> Keene. Je l'avais surnommé « Zuluman », il ne donnait pas son nom. Je ne l'ai connu que fin janvier, début février 2001, quand il m'a enfin renvoyé par la poste le document d'inscription avec son nom, Moussaoui, sa date de naissance, le 30 mai 1968 à Saint-Jean-de-Luz, en France. Il a donné une adresse à Londres et un numéro de passeport français. »

Arrivé de Londres, le jeune homme s'inscrit à l'école de pilotage le 26 février. « Normalement, les formalités prennent un quart d'heure, il nous a fallu plus de deux heures, il était curieux, ne cessait de poser des questions, voulait tout connaître en détail. A un moment, je me suis levée de mon bureau, je l'ai pris par le cou et je lui ai dit : « Vous me rendez folle, Moussaoui. » Il m'a répondu : « Je sais, je vous embête aujourd'hui pour ne plus le faire ensuite. » Plus question de cours de pilotage pour avions commerciaux : les 18 995 dollars nécessaires semblent un obstacle insurmontable. Moussaoui opte pour une licence privée à 5 000 dollars. Il paye la moitié en liquide. Un étudiant l'accompagne pour ouvrir un compte dans une banque locale.

Zacarias Moussaoui indique posséder un diplôme de pilote commercial, mais il s'avère un élève lamentable. « J'espère ne plus jamais avoir à voler avec lui », affirme l'instructeur Azim Suman. « Il était têtue, buté, il n'écouait rien, il s'agrippait de toutes ses forces aux commandes. Et pourtant, il parlait toujours de piloter des avions commerciaux, c'était incroyable », se souvient-il. Entre le 5 mars et le 27 mai, Moussaoui vole 57 heures. Il n'est pas autorisé à monter seul dans un appareil. « C'est plutôt inhabituel, la plupart des étudiants prennent les commandes en solo entre 5 et 20 heures et terminent leur formation en 40 heures, indique M<sup>me</sup> Keene. Il était très poli et pas très bavard. »

Zacarias n'obtient pas sa licence et reste à l'écart. Plutôt que de loger dans une des chambres trouvées par l'école à proximité du terrain, il cherche un appartement en ville. Il semble avoir été seul un certain temps, puis a habité avec Hussein M. Attas, un étudiant saoudien de vingt-trois ans de l'université de



# Itinéraire d'un apprenti terroriste

**Était-il le « 20<sup>e</sup> homme », cet élève pilote maladroit et peu discret ? Zacarias Moussaoui, Français de trente-trois ans, aurait pu se trouver dans l'un des avions détournés le 11 septembre, s'il n'avait pas été arrêté en août pour une banale histoire de visa périmé**

l'Oklahoma. Comme adresse, il donne celle de l'école.

Au mois d'août, tout s'accélère. Deux mois après avoir abandonné les cours, Zacarias Moussaoui multiplie les contacts avec l'Allemagne. Il parle au téléphone avec le propriétaire de l'appartement de Mohammed Atta à Hambourg. Il s'entretient aussi, au moins une fois, avec le Yéménite Ramzi Bin Al-Shibh, membre important de la cellule d'Al-Qaïda, toujours recherché, soupçonné d'avoir préparé les attaques depuis l'Allemagne. Selon le FBI, c'est Bin Al-Shibh qui, à l'origine, devait être le 20<sup>e</sup> pirate de l'air. Il y en avait cinq par avion détourné et quatre seulement dans le vol 93 d'United Airlines de Newark (New Jersey) à San Francisco, qui s'est écrasé en Pennsylvanie, non loin de Pittsburgh. Ramzi Bin Al-Shibh essaye, en juillet, d'obtenir un visa d'entrée aux États-Unis, sans succès. Moussaoui semble alors avoir été mobilisé en hâte pour le remplacer.

**C**E « 20<sup>e</sup> homme » par défaut reçoit, au début du mois d'août, 15 000 dollars de Hambourg, en deux virements successifs. Il part tout de suite pour le Minnesota et la Pan Am Flight Academy d'Eagan, dans la banlieue de Minneapolis, avec son compagnon de chambre, Hussein Attas, qui sera arrêté après le 11 septembre. Il veut s'entraîner sur les simulateurs de vol de Boeing et verse, le 13 août, les 8 000 dollars demandés en liquide. Mais le Français, qui tente maladroitement de dissimuler son identité, éveille tout de suite les soupçons. D'autant plus qu'il déclare ne pas vouloir apprendre à décoller et à atterrir.

Le 14 août, le lendemain de son inscription, il est dénoncé aux services de l'immigration et à la police locale, qui l'arrête le 17 août. Il sera transféré, le 14 septembre, au Metropolitan Correctional Center de New York, où il est toujours tenu

au secret. Au moment de son arrestation, le terroriste présumé se trouve en possession de deux passeports : l'un, français, dont le visa, obtenu à l'ambassade des États-Unis à Islamabad, a expiré depuis plusieurs mois et l'autre, algérien, qui s'avère être un faux.

Un instructeur d'Eagan s'emporte contre le FBI et « sur ce qui n'a pas été fait entre le 14 août, jour où nous avons donné l'alerte, et le 11 septembre. Zacarias Moussaoui n'avait pas le niveau nécessaire, il voulait cacher son nom et seulement apprendre à utiliser la radio, l'ordinateur de bord et à faire des virages avec un Boeing ». A l'époque, Washington n'a pas pris l'affaire au sérieux, même après avoir reçu de la DST, le 1<sup>er</sup> septembre, des informations selon lesquelles Zacarias Moussaoui était considéré comme un proche des réseaux Al-Qaïda et avait effectué des séjours en Afghanistan. Le FBI de Minneapolis s'est vu refuser l'autorisation légale de fouiller dans son ordinateur sur lequel les enquêteurs découvriront, après le 11 septembre, une volumineuse documentation sur le fonctionnement des avions utilisés dans l'agriculture pour l'épandage des pesticides. Des appareils qui peuvent servir à disperser des armes chimiques ou bactériologiques, ce qui amènera le FBI à interdire leurs vols pendant plusieurs jours.

Depuis le 11 septembre, les agents de la police fédérale de Minneapolis, eux, ne décollent pas. Certains promettent de tout révéler un jour sur les « fautes » de Washington. Ils sont persuadés qu'en enquêtant sur le passé de Moussaoui ils auraient peut-être eu assez d'éléments pour contrecarrer les attaques.

Le jeune homme est un militant de longue date de la cause islamiste. Il a commencé à fréquenter les milieux intégristes pendant son séjour de neuf ans à Londres, jusqu'à son départ pour les États-Unis. A l'université de South Bank, où il

décroche, en 1995, un MA (Master of Arts) en « business international », Zacarias Moussaoui a laissé le souvenir d'un étudiant ordinaire. Colin Knapp, son directeur de cours, se souvient de quelqu'un de « raisonnablement travailleur, et tout à fait tranquille ». « C'était, dit-il, un musulman pratiquant, mais qui ne professait aucune opinion extrémiste. Il était le plus souvent vêtu à l'occidentale. »

Zacarias Moussaoui semble pourtant bien avoir subi l'endoctrinement de Cheik Omar Abu Omar, surnommé « Abu Koutada », un fondamentaliste d'origine palestinienne, qui a souvent prêché, pendant les années 1990, à la mosquée de Baker Street, au sud de Regent's Park. Mais, à l'époque, l'implication réelle du Français dans les réseaux terroristes internationaux ne semble pas formellement démontrée.

**« Il était têtue, buté, il n'écouait rien, il s'agrippait de toutes ses forces aux commandes. Et pourtant, il parlait toujours de piloter des avions commerciaux, c'était incroyable »**

**Azim Suman, instructeur**

En 1994, le juge antiterroriste français Roger Leloire se rend à Londres pour essayer d'en savoir plus sur les contacts londoniens d'un réseau islamiste algérien, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat en Algérie de trois employés consulaires français. Parmi ces contacts, figure un certain « Zacarias ». « On ne l'a pas identifié davantage et, de toute façon, à l'époque, c'était un contact parmi d'autres. Rien n'indiquait qu'il pouvait jouer un rôle important », se souvient M. Leloire, qui n'obtiendra pas l'autorisation d'effectuer les perquisitions demandées.

Autre piste évoquée, le rôle

d'agent recruteur qu'aurait joué Moussaoui pour Al-Qaïda. Sont cités comme de possibles « recrues » les frères David et Jérôme Courtailler, Français convertis à l'islam, impliqués dans plusieurs affaires terroristes. « A ma connaissance, mon client n'a jamais été interrogé sur ses liens avec Moussaoui, ni avant ni après le 11 septembre », tempère M<sup>me</sup> Philibert Lepy, l'avocat de David Courtailler. En 1999, la DST observe que Moussaoui accomplit plusieurs voyages en Afghanistan et au Pakistan. Elle alerte les autorités britanniques et leur demande d'accentuer leur surveillance, une démarche qui semble n'avoir rien donné.

« Il ne parlait jamais de sa vie à Londres, sauf pour dire que c'était la galère, se souvient Abd Samad, le frère aîné de Zacarias, qui accueillait ce dernier chez lui, à Montpellier,

lui », constate Abd Samad, qui fréquente, lui, une mosquée contrôlée par les Ahbache, mouvement opposé aux fondamentalistes wahhabites et aux Frères musulmans. « Mon frère était fragilisé par le contexte familial, par son éloignement et ses difficultés financières, analyse Abd Samad, enseignant en lycée technique. En plus, il a toujours pensé qu'il n'était pas reconnu à sa juste valeur et il s'est toujours dit victime de brimades racistes. C'était le terrain idéal pour une idéologie de rupture et de haine. »

Pour preuve de l'endoctrinement de Zacarias – qu'il a vu pour la dernière fois en 1995 –, Abd Samad puise dans les ouvrages religieux que son frère a donnés à sa sœur, Jamiila, « afin qu'elle apprenne la religion ». Parmi eux, des éditions en français de *L'islam par le martyr et Jalons sur la route de l'islam*, de Sayyid Qotb, ouvrages de références de l'islam fondamentaliste. On peut notamment y lire : « Il n'y a qu'une seule maison, c'est celle de l'islam dans laquelle se tient un Etat musulman. Toute autre maison n'est qu'hostilité pour le musulman et son rapport avec elle devrait être la guerre, ou un armistice, lié à des conditions. » Abd Samad ne croit cependant pas que son frère avait la capacité de jouer un rôle actif dans un éventuel réseau terroriste, et il met en doute la profondeur de ses convictions idéologiques : « Mon frère était un opportuniste, il a pu se laisser entraîner, mais je ne le vois pas jouer un rôle important. »

**P**ENDANT l'été 1997, à l'occasion d'une dispute avec un imam de Narbonne, lors de sa dernière visite dans le sud de la France, Moussaoui l'islamiste montre ses limites, et fait preuve de la maladresse qui caractérisera son parcours d'apprenti terroriste aux États-Unis. « Il s'emballait et on voyait qu'il n'avait pas d'arguments, raconte Mohamed, un jeune pratiquant qui dit avoir assisté à la scène. Quand l'imam a fini par lui dire qu'il n'avait pas à endoctriner les gens avec sa mauvaise croyance, il lui a répondu : « Viens me le dire dehors si tu es un homme. » »

Lors de ce passage en 1997, pour la première fois depuis de nombreuses années, Aïcha, la mère de Zacarias, a longuement vu ce dernier. Elle dit ne rien avoir remarqué de particulier dans son comportement. « Il avait des projets professionnels, il parlait de faire de l'import-export de viande halal », se rappelle Aïcha, en regardant les photos de son fils en costume-cravate, envoyées de Londres. Dans une lettre écrite à sa mère depuis sa prison de New York (*Le Monde* daté 18-19 novembre), Moussaoui clame son innocence, tout en s'affirmant bien décidé à ne pas « faciliter la tâche » des enquêteurs. Aïcha, elle, ne sait plus trop quoi penser. Elle a répondu au courrier de son fils et espère une deuxième lettre, pour arriver enfin à comprendre.

**Frédéric Chambon, Jean-Pierre Langellier et Eric Leser**

# Pouvoir des juges, pouvoir des médias

LE 12<sup>e</sup> FESTIVAL international du film d'Histoire de Pessac, du 21 au 26 novembre, qui avait pour thème la justice, a montré une fois de plus que, pour être consacrée à l'Histoire, cette manifestation conserve une formidable aptitude au télescopage avec l'actualité. Sans doute parce qu'elle n'est pas seulement un festival, mais aussi une occasion de confronter le 7<sup>e</sup> art à une certaine pratique de la citoyenneté. C'est ainsi que l'édition 1993, « Révoltés et résistants », alors que s'achevait l'instruction de l'affaire Papon, avait profondément secoué une société qui avait parfois tendance à se croire dans une capitale de la Résistance sous prétexte que Jacques Chaban-Delmas avait été maire de Bordeaux pendant cinquante ans. En 1996, le thème de « l'argent » n'était pas sans lien avec le développement des « affaires » politico-financières. Le « pouvoir américain », en 2000, ne tombait pas mal non plus.

C'est que le Festival de Pessac, s'il permet de voir et de revoir des films, de visionner des documentaires et des reportages, crée en même temps, autour de ses thématiques, une véritable vie culturelle dans les écoles, les bibliothèques, les journaux. Pendant une semaine, toutes les salles jouent à guichet fermé. Plus de dix mille entrées cette année. Il faut arriver une demi-heure à l'avance pour trouver une place aux forums. Etudiants, professeurs de facultés, lycéens, tous sont logés à la même enseigne. Ainsi la salle du conseil municipal était-elle beaucoup trop petite pour la conférence de Robert Badinter sur Victor Hugo et la peine de mort. Comme le chapiteau qui accueillait les tables rondes sur le sort à réserver aux criminels ou sur la torture, l'aveu et la recherche de la vérité.

## GRANDE PAUVRETÉ

Le télescopage avec l'actualité s'est surtout produit à l'occasion de deux débats, organisés l'un par la revue *L'Histoire*, l'autre par *Le Monde*. Le premier opposait, samedi 24 novembre, sur le thème « les juges ont-ils pris le pouvoir ? », Alain-Gérard Slama, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, à Jean de Maillard, président du tribunal de Blois. « Objectivement », a souligné Alain-Gérard Slama, les juges occupent de plus en plus l'espace laissé libre par les politiques. Refusant le « crédit illimité accordé au juge », il a estimé que les libertés publiques sont menacées dès lors qu'il faut de plus en plus faire, devant le juge, la preuve de son innocence alors que ce devrait être à celui-ci de prouver la culpabilité.

Jean de Maillard a répondu que cette vision de « cauchemar » n'avait rien à voir avec la réalité. Sans nier que les juges aient pris aujourd'hui une place qu'ils n'avaient pas auparavant, il a souligné que leur pouvoir était d'intervenir de plus en plus « dans la vie des gens », en traitant notamment des affaires de divorce ou de droit de la famille. Pour lui, cependant, « les politiques n'ont eu de cesse que de bloquer le fonctionnement de la justice ». Interpellé sur la détention provisoire, il a affirmé : « Ce n'est jamais une partie de plaisir, mais nous sommes investis du pouvoir et du devoir de la faire. Cela

ne dérange qu'à cause d'une certaine classe politique qui se considère au-dessus de la loi. »

Le débat du lendemain, à l'initiative du Monde, s'interrogeait, sous le titre « Juges et journalistes contre la démocratie ? », sur la dangereuse « collusion » entre la justice et la presse qui, selon certains, aurait pour conséquence de substituer un pouvoir non élu aux pouvoirs démocratiquement désignés. Laurence Vichniévsky, juge d'instruction au pôle financier du tribunal de Paris, a indiqué qu'elle ne croyait pas à une « sainte alliance » entre les juges et les journalistes. Pour elle, hormis la grande pauvreté de la justice, tout est affaire de pouvoirs et de contre-pouvoirs, de rapport de forces entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire, parfois arbitré par un quatrième pouvoir, celui de la presse. La vraie question, a-t-elle dit, est celle des éventuels abus de pouvoir. De ce point de vue, selon elle, les contre-pouvoirs imposés aux juges sont plus lourds que ceux auxquels sont soumis les journalistes.

Tout en reconnaissant que le poids des médias est devenu « excessif », notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech a affirmé que le véritable pouvoir est aujourd'hui le pouvoir

économique. « Le pouvoir des juges, des médias, des politiques n'est rien, a-t-il lancé, par rapport au pouvoir économique ». Aussi les batailles de bornage entre justice et journalisme lui paraissent-elles « dérisoires » face aux contraintes économiques. Le sociologue Jean-Marie Charon a également souligné que, si le journalisme d'investigation s'est développé au cours des dernières années, il ne concerne qu'un petit nombre de titres, l'emprise de l'argent et de la publicité limitant des pratiques jugées trop coûteuses. Quant à la justice, elle est, selon lui, en crise : ainsi est-on passé du thème de l'indépendance à celui du contrôle de l'institution judiciaire.

Le cinéaste Jean-Pierre Mocky, dont le film *Un linéal n'a pas de poche* servait d'introduction au débat, a mis l'accent sur les difficultés rencontrées par les réalisateurs qui, comme lui, entendent dénoncer la corruption et le pouvoir de l'argent. « Je ne demande pas un budget pour faire le Titanic, a-t-il lancé. J'aimerais seulement faire un film sur un autre naufrage, celui de la presse et de la justice. »

Pierre Cherruau

## Débâcle par Denis Pessin



## Les bonnes cartes du Pakistan

Suite de la première page

Les uns se sont convertis parce qu'ils rejetaient le système des castes (ce sont les anciens bouddhistes du Cachemire, du Bengale et du Tibet), d'autres encore parce qu'ils avaient été inclus dans le système militaire et seigneurial des empereurs moghols (cas de tous ces nobles autrefois Rastouts du Pendjab, de l'Aoudh et du Sind, tels que les Bhutto), les derniers enfin parce que, grands commerçants de Lahore à Bombay, ils avaient fait leur fortune des marchands et des caravaniers qui s'est étendue de la sorte, par la seule contrainte du négoce, jusqu'à Java et Canton.

Seuls 10 % de ces musulmans sont des soldats conquérants venus avec les armées afghanes des Lodi, turques des Moghols, et bien vite ils ont été assimilés par mariages et inféodations à l'environnement local. Mais il reste la trace spatialisée de la conquête : c'est l'accolement des marches iraniennes du Baloutchistan et de la Province du Nord-Ouest pathane au territoire pakistanais (de l'empire des Indes autrefois), non sans mal ni hésitation.

### « INDIANISATION » DE L'ISLAM

Etonnant paradoxe, Pathans et Baloutches, parce qu'ils ne se sentaient guère faire partie de l'Inde, ont d'abord en majorité répudié le Pakistan, ce foyer séparatiste des musulmans de l'Inde : leur chef charismatique Ghaffar Khan, le « Gandhi de la frontière », fut l'allié du Parti du Congrès, puis, au sein du Pakistan, un avocat de la fédéralisation du territoire au bord du séparatisme pro-afghan. Son parti national Awami, majoritaire dans les deux provinces de l'Ouest, fut d'ailleurs très tôt noyauté par

des militants communistes, qui formèrent à leur tour les cadres du parti Khalq en Afghanistan, Taratai et Amin. A cette agitation pathane et baloutche, l'armée pakistanaise répondit comme l'avait fait l'armée britannique du Raj : elle intégra dans ses rangs, autrefois majoritairement pendjabis, un très grand nombre de jeunes Pathans bien doués et combatifs dans les régiments de Peshawar (les célèbres « guides ») ou de Quetta, voire dans les forces tribales, le Janbaz, dépendant du ministère de l'intérieur.

Les révolutions afghanes et l'invasion soviétique ont fait le reste : aujourd'hui, le parti national Awami est pleinement rallié au Pakistan unitaire et était en affaires avec la droite conservatrice de Nawaz Sharif, tandis que les Baloutches et les Pathans sont travaillés en profondeur par les *deobandis*, les plus intégristes des oulémas, les plus hostiles, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, à l'« indianisation » de l'islam et au culte des saints soufis.

Du coup, ce qui s'est produit dans ces deux mois décisifs qui nous séparent de l'attentat de New York, c'est la rupture du Pakistan profond avec l'intégrisme des marches : ce sont des Pathans, de plus en plus puissants dans l'armée et les services secrets, qui n'ont eu de cesse d'entraîner tout le pays dans une épuisante marche vers l'Ouest, jusqu'au cœur de l'Afghanistan et du système de pouvoir saoudien, les Hamid Feil, parrain de Ben Laden, Nasrullah Babar, inventeur des talibans, Mohammed Ahmad, confident du prince Turki, Azzam Khan et consorts, tous marginalisés à présent. Et c'est un Mahajir, réfugié du centre de l'Inde, né à Delhi, Pervez Moucharrarf, fut libéré de Pendjabis, Sindhis, mais aussi Cachemiris du cauchemar afghan. Comme le remarquait avec profondeur Benazir Bhutto, la *forward policy* de l'Inter Service Intelligence (ISI), loin d'approcher du Pakistan les régions sud de l'Afghanis-

tan, a, tout au contraire, coupé Peshawar et tout le Nord-Ouest du reste du pays.

Malheureusement, le Pakistan n'est pas encore au bout de ses peines, car il lui reste à trouver un *modus vivendi* avec l'Inde, dès lors qu'il se retrouve, comme mécaniquement, relancé vers sa frontière orientale. Au fond, tout s'est déjà joué une première fois dans l'Inde britannique : au sortir de la première guerre mondiale, les musulmans de l'Inde militent pour le maintien du califat ottoman, et Gandhi, non sans perversité, les encourage en ce sens, exhortant même certains d'entre eux à émigrer en Anatolie pour y sauver l'islam ! Les élites musulmanes libérales émergent de ce rêve éveillé du « Khilafat movement », grâce à... Mustapha Kémal qui abolit lui-même le califat à Istanbul en 1924.

### « PLACES DE SÛRETÉ »

Ce sera pour découvrir que les petits bourgeois socialistes et revanchards du Congrès leur contestent, dans l'Inde britannique déjà pré-démocratique, la place particulière que des brahmanes plus sûrs d'eux-mêmes et plus généreux, tels que Tilak, Gokmale ou Sir Tej Bahadur Sapru leur eussent accordée. De là l'idée défensive chez les musulmans aussi laïques que Sir Mohammed Iqbal d'une confédération de « places de sûreté », pour prendre la terminologie des protestants français. De là le ralliement à ce projet du plus brillant avocat musulman du Congrès, Jinnah.

De là, enfin, les hésitations répétées du projet pakistanais lui-même, « Citadelle des croyants » dirigée contre Delhi ou prise de garde défensive en attendant une Inde meilleure, plus attentive à la voix des minoritaires ?

Le Cachemire est au cœur de cette problématique : terre sainte des hindous, des bouddhistes et des musulmans, la vallée de Srinagar est la Palestine du monde indien.

Ses musulmans ont consciemment refusé le Pakistan en 1947, effrayés qu'ils étaient par le style sauvage des combattants pathans qui étaient censés les secourir. Mais derrière la confédération Hurryet, ils refusent tout autant le statu quo. L'Inde d'aujourd'hui a beaucoup mûri. Contrairement aux élucubrations de Gandhi, elle est devenue une grande puissance industrielle, technologique et militaire. Elle peut donc aujourd'hui accorder au Pakistan ce mot magique, qui fut refusé aux musulmans de l'Inde, à Simla, en 1946 : *parity*, la parité, qui n'a rien à voir avec l'arithmétique, mais qui signifie l'égalité d'importance et l'égalité de dignité des deux communautés.

Cela signifie qu'à l'avenir la place de sûreté pakistanaise aura son mot à dire dans toute l'Asie du Sud, et que l'entité particulière qu'est la vallée du Cachemire au sens strict du terme devra devenir un signe d'unité entre les deux communautés fondamentales du sous-continent, sous une forme juridique sans précédent. La terre des pandits et des soufis, ce Cachemire d'où proviennent la profonde politique des Nehru, la fantaisie pratique de Rushdie et, voici mille ans, la première histoire raisonnée de l'Inde, avec Kalhana, cette terre pluraliste entre toutes saura bien engendrer la solution qui sauvera une fois pour toutes le Pakistan en lui fournissant enfin les clés de sa vieille maison, l'Inde.

Alexandre Adler pour Le Monde

## PRÉCISION

### FESTIVAL DE CANNES

A la liste des nombreux films sélectionnés au Festival de Cannes et qui ont connu une carrière commerciale heureuse manquent, dans *Le Monde* du 21 novembre, la mention de *La Répétition*, de Catherine Corsini, qui a attiré plus de 300 000 spectateurs.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
 Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F  
 Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
 Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).  
 Internet : <http://www.lemonde.fr>

## ÉDITORIAL

# Le virus de la division

COMME chaque année, l'Onusida, qui fédère l'action des agences des Nations unies dans la lutte contre le sida, publie un rapport sur l'état de la pandémie. Comme chaque année, les chiffres ont notablement augmenté, franchissant cette fois le cap des 40 millions de personnes porteuses du VIH, contre 36,1 millions l'an dernier. Trois millions de personnes sont décédées au cours de l'année 2001 et cinq millions ont nouvellement été contaminées. Derrière ces chiffres se déroule une catastrophe mondiale et se cache une somme de tragédies individuelles.

Les pays les moins riches et en particulier l'Afrique subsaharienne continuent de s'enfoncer dans une crise dont l'Onusida annonce qu'elle s'amplifie. Moins de 5 % des personnes touchées par le virus vivent dans les pays nantis ; plus de 90 % des décès ont lieu dans les pays du tiers-monde. Le sida est la première cause de décès en Afrique subsaharienne, décimant la population active, et il occupe à présent le quatrième rang des maladies les plus meurtrières au niveau mondial. L'Europe orientale et l'Asie centrale connaissent la croissance la plus rapide de l'épidémie. Dans la Fédération de Russie, le nombre d'infections par le VIH double chaque année. La Chine a fini par s'éveiller : elle reconnaît qu'elle est confrontée à un « problème », avec déjà un million de séropositifs, chiffre qui risque bien d'être en dessous de la réalité.

Dans les pays nantis, l'attention portée au sida a décliné au cours de la seconde moitié des

années 1990, après l'arrivée des trithérapies, qui ont transformé le sida en une maladie que l'on pouvait contrôler, à défaut de la guérir. Les perceptions se sont modifiées et les efforts d'information et de prévention se sont relâchés. La sanction n'a pas trainé. L'Onusida pointe « la menace d'une réapparition de l'épidémie » ; tous les indicateurs montrent un retour de la syphilis et la recrudescence de l'ensemble des maladies sexuellement transmissibles.

La planète reste divisée entre l'immense majorité de sa population exposée à « la maladie la plus dévastatrice que l'humanité ait jamais connue », selon le rapport de l'Onusida, et une minorité, disposant des ressources et des infrastructures permettant d'accéder aux traitements. Le constat n'est pas nouveau. La différence est que, cette fois, même les privilégiés ne sont plus à l'abri, et pas seulement parce que les virus ne connaissent pas de frontières.

Le fonds global, créé par les Nations unies pour combattre le sida, la tuberculose et le paludisme doit être opérationnel à la fin de l'année. Mais, avec 1,5 milliard de dollars d'engagements financiers, le fonds est loin d'avoir atteint son objectif de 7 à 10 milliards par an. Tous les obstacles à l'accès aux médicaments dans les pays en développement n'ont pas été levés. L'implication des pays les plus riches dans le financement du fonds demeure insuffisante. L'histoire risque pourtant de les juger sur le comportement qu'ils auront adopté face à ce qui est une crise planétaire.

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE  
 Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
 Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
 Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
 Secrétaire général du directeur : Pierre-Yves Romain  
 Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
 Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
 Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon  
 Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
 Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
 Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer  
 Rédaction en chef centrale :  
 Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
 Rédaction en chef :  
 Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economique)  
 Médiateur : Robert Solé  
 Directeur exécutif : Eric Pfalloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
 Directeur des relations internationales : Daniel Vermet  
 Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
 Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE  
 Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
 Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### L'arrestation de Rudolf Slansky

« ACTIVITÉS SUBVERSIVES, espionnage au profit de l'ennemi » : telles sont les graves accusations portées aujourd'hui par les dirigeants communistes tchécoslovaques contre Rudolf Slansky, militant qui, depuis 1945, occupa les plus hautes charges dans son pays et qui représenta son parti en septembre 1947 lors de la constitution du Kominform. En mai dernier, célébrant le trentième anniversaire du parti, il concluait son rapport en ces termes : « Il n'y a pas de tâches que nous ne puissions remplir avec le camarade Gottwald à notre tête ; il n'y a pas d'obstacles que nous ne puissions surmonter avec le parti conduit par le camarade Gottwald. »

Moins de six mois plus tard, « le camarade Gottwald », son vieux rival, le fait jeter en prison sous les accusations les plus infan-

mantes. On le savait en disgrâce depuis quelques mois, surtout depuis ce jour de septembre où il avait été relevé de ses fonctions de secrétaire général du parti.

On ne s'attendait pourtant pas à son arrestation. Celle-ci a-t-elle été ordonnée par Moscou ? Il est impossible de le savoir, mais il y a pour le moins une curieuse coïncidence entre la sanction prise contre Slansky et l'arrivée récente à Prague du nouvel ambassadeur de l'URSS, Anatole Lavrentiev.

Les procès antérieurs de Budapest ou de Sofia nous ont appris à accueillir avec un extrême scepticisme les accusations officielles formulées contre des hommes qui, jusqu'au dernier moment, avaient la réputation d'être des communistes parfaitement orthodoxes.

(29 novembre 1951.)

## Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
 Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn) ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
 Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Après la victoire, la justice

par Robert Badinter

Il est bien improbable que Ben Laden tombe vivant entre les mains de ses ennemis. Lui-même aurait fait son choix : plutôt finir comme Hitler dans son bunker que prisonnier de ses ennemis. Mais aussi tenue soit-elle, la chance de voir Ben Laden capturé vivant existe et l'arrestation de certains de ses complices est vraisemblable. La question de leur jugement se pose donc avec acuité. Et la réponse revêt une portée morale et juridique considérable.

A cet égard, le président George W. Bush et son gouvernement paraissent avoir pris leur décision. Le président Bush a signé, le 15 novembre, en sa qualité de commandant en chef des armées, une décision autorisant le jugement par des tribunaux militaires spéciaux des auteurs présumés des attentats terroristes du 11 septembre et de leurs complices.

Le secrétaire d'Etat à la défense, Donald Rumsfeld, nommerait les membres de ces tribunaux et déciderait des règles de procédure applicables, notamment du niveau de preuves considéré comme suffisant pour déclarer l'accusé coupable. Ces tribunaux militaires ne seraient pas tenus de respecter les garanties que la Constitution et la loi américaines reconnaissent aux accusés. Ceux-ci pourraient être des membres d'Al-Qaïda ou toute personne « impliquée dans des actes de terrorisme international susceptibles d'affecter les Etats-Unis, ses citoyens, la sécurité nationale ou l'économie », ainsi que tous ceux qui les auraient abrités sur le territoire des Etats-Unis. Il appartiendrait au président Bush de décider lui-même quels accusés seraient jugés par ces tribunaux d'exception. Ils pourraient être établis aussi bien sur le territoire des Etats-Unis qu'à l'étranger. Et aucune voie de recours devant les juridictions américaines ordinaires n'est prévue à l'encontre de leur décision.

Comme il est inconcevable qu'un citoyen américain puisse être privé, même sous l'accusation de terroris-

me, des droits fondamentaux que la Constitution des Etats-Unis lui reconnaît devant la justice de son pays, ces juridictions militaires d'exception seraient réservées aux seuls étrangers. Selon le vice-président Dick Cheney, « ils ne méritent pas les mêmes garanties et les mêmes protections que celles dont bénéficierait un citoyen américain devant la justice américaine ».

Pour justifier pareil bouleversement, l'attorney général John Ashcroft a déclaré : « Il est important de savoir que nous sommes en guerre à présent. » Et il a invoqué, comme précédent, le recours, en 1942, à une juridiction militaire spéciale pour juger huit saboteurs nazis qui avaient débarqué en Floride et à New York avec des explo-

naux. Ils ont relevé les graves atteintes aux droits constitutionnels des suspects et l'intervention directe de l'exécutif dans l'ordre judiciaire.

Les terroristes d'Al-Qaïda, et d'abord leur chef sont des criminels, auteurs d'attentats d'une ampleur meurtrière sans précédent. Perpétrés par une organisation, dans le dessein de répandre la terreur dans les populations civiles, ces actes atroces constituent des crimes contre l'humanité, selon la définition qu'en donne le traité de Rome de 1998 créant la Cour pénale internationale. Ils constituent aussi, par leur nature, des crimes de droit commun : meurtres innombrables, détournements d'avion, incendies volontaires causant la mort d'autrui.

**Le gouvernement américain invoque la nécessité d'une prompt justice. Mais il s'agit de rendre une bonne justice, non de procéder, comme dans un western, à un simulacre de jugement suivi d'une exécution immédiate**

sifs destinés à la destruction d'édifices militaires et civils. La Cour suprême n'avait pas annulé le verdict et six des condamnés avaient été exécutés.

Mais, en 1942, la guerre avait été déclarée par le Congrès des Etats-Unis, à la demande du président Roosevelt, contre l'Allemagne, le Japon et leurs alliés, et des pouvoirs exceptionnels avaient été conférés à l'exécutif par le Congrès. Aujourd'hui, c'est sans avoir consulté le Congrès que George W. Bush, en sa qualité de chef suprême des forces armées, a décidé la création de ces juridictions d'exception.

Déjà, bien des juristes, des hommes politiques, des éditorialistes américains se sont élevés contre le recours éventuel à de tels tribu-

naux. Les auteurs de ces crimes relèvent de la justice américaine, parce que leurs actes ont été commis aux Etats-Unis et que les victimes sont en majorité des ressortissants américains. Et les juridictions civiles américaines sont naturellement compétentes pour juger ces criminels.

Alors, pourquoi cette volonté d'éviter que Ben Laden et ses complices soient traduits devant elles ? Le gouvernement américain invoque la nécessité d'une prompt justice. Mais il s'agit de rendre une bonne justice, non de procéder, comme dans un western, à un simulacre de jugement suivi d'une exécution immédiate. Veut-on interdire un procès public, de crainte de voir l'audience se transformer en une tribune pour la propagande des isla-

mistes ? Ils disposent de bien d'autres relais pour faire entendre leur voix et celle de leurs partisans. Serait-ce parce que le gouvernement américain redouterait de ne pas disposer de preuves établissant la culpabilité des accusés ? Mais que serait une justice qui condamnerait sans preuves suffisantes un accusé, et l'exécuterait ensuite, sinon la négation de l'Etat de droit dont les Etats-Unis se proclament les zéloteurs ?

En faisant juger à huis clos des terroristes accusés par un tribunal militaire d'exception, sans les garanties légales requises, les Etats-Unis altéreraient la portée morale de leur victoire sur Ben Laden et ses complices. Puisque le président Bush et ses proches se réfèrent à l'action du président Roosevelt, qu'ils méditent sur son attitude à l'encontre des chefs nazis. Leurs crimes étaient sans commune mesure avec ceux imputés aux terroristes d'Al-Qaïda. Ils avaient semé la destruction et la mort dans l'Europe entière. Leurs victimes se comptaient par millions.

Au plus fort de la guerre, Staline avait souhaité que, aussitôt appréhendés, les chefs nazis fussent exécutés sur place. Franklin Roosevelt, inspiré par le grand juriste américain Jackson, voulut, avec l'assentiment de Churchill, que les responsables des crimes nazis fussent traduits en justice. Plus d'un demi-siècle après le procès de Nuremberg, tous les hommes de liberté se réjouissent que les pires ennemis de l'humanité aient été jugés selon les principes du droit. Puisse les Etats-Unis auxquels la liberté doit tant se souvenir que le bénéfice moral d'une victoire peut disparaître si le vainqueur cède à la tentation d'une vengeance brutale, camouflée sous une parodie de justice.

**Robert Badinter**, ancien ministre de la justice, ancien président du Conseil constitutionnel, est sénateur (PS) des Hauts-de-Seine.

# Europe : vers l'état

par Alima Boumediene-Thiery, Alain

EN quelques minutes de choc insoutenable, Ben Laden aura réussi non pas à terroriser les multinationales ou les partisans de l'ordre libéral mais les populations. Pire encore, il a donné un prétexte aux gouvernements, aux pouvoirs publics comme au patronat pour faire passer un arsenal répressif sans précédent et des suppressions massives d'emplois.

Le Parlement européen, lui aussi, a été mis à contribution dans cette offensive de renforcement de l'ordre moral et policier. En quelques heures, on lui a demandé de voter le gel des avoirs financiers de vingt-sept organisations cataloguées comme « terroristes » par la seule CIA, sans la moindre justification si ce n'est la confiance absolue à accorder à cette institution. Il n'y a eu que quarante-quatre députés pour refuser ce vote de confiance à une agence qui semble avoir une définition très particulière du « terrorisme ». N'est-ce pas elle qui, sur les demandes de visa pour les Etats-Unis, a fait remplacer la fameuse question « Etes-vous communiste ? » par « Etes-vous terroriste ? » ? Sans doute un simple choix de synonyme...

Il fallait faire vite, alors que jamais ce Parlement n'avait daigné se pencher sur la question-clé du secret bancaire ou des paradis fiscaux. Trop vite d'ailleurs, puisque le Conseil, quelques jours plus tard, trouva qu'en fin de compte il était tout de même plus présentable d'utiliser la liste établie par l'ONU plutôt que celle de la CIA.

A peine ce vote bâclé, la commission des libertés était saisie pour discussion et amendements d'un projet de « décision-cadre » de la Commission européenne proposant une définition commune du « terrorisme », de ses différentes manifestations et des peines encourues. Si ce document était adopté par le Parlement lors de sa session plénière du 29 novembre,

l'Union européenne entrerait alors dans un état d'exception permanent. En effet, ce jeudi-là, nous risquons toutes et tous de devenir des « terroristes ».

Pièce essentielle du projet, l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 3 : « Chaque Etat membre prend les mesures nécessaires pour faire en sorte que les infractions suivantes, définies par son droit national, commises intentionnellement par un individu ou un groupe contre un ou plusieurs pays, leurs institutions ou leur population et visant à les menacer et à porter gravement atteinte ou à détruire les structures politiques, économiques ou sociales d'un pays, soient sanctionnées comme des infractions terroristes. » Notre compte est bon. En tant qu'anticapitalistes, nous avons toujours été contre les « structures politiques, économiques et sociales » de nos pays, et nous essayons de leur porter atteinte par l'action collective de « groupe ». Oui, nous sommes coupables d'avoir participé à des grandes mobilisations qui ont ébranlé les pouvoirs établis, par exemple en France en 1995. Récemment, à Nice et à Gênes, nous avons « menacé » des « structures économiques et sociales » : OMC, FMI, Banque mondiale.

Pire, nous avons participé à « la capture illicite d'installations étatiques ou gouvernementales, de moyens de transport publics, d'infrastructures, de lieux publics... » (article 3, alinéa f) ; avec les sans-papiers de Seine-Saint-Denis, nous occupons l'ancienne gendarmerie de Saint-Denis après avoir aidé les travailleurs de Moulinex à occuper leur usine avant liquidation... Plus grave encore, nous avons bloqué des aéroports pour empêcher l'expulsion de sans-papiers, occupé des centres de rétention et même des maisons vides pour reloger des sans-logis.

Mais notre cas est aggravé par la participation « à la mise en danger de personnes, de biens, d'animaux ou de l'environnement » (article 3, alinéa h).

# d'exception ?

*Krivine et Giuseppe Di Lello Finuoli*

Nous avons aidé des militants de la Confédération paysanne à faucher des champs d'OGM, effrayant sérieusement les deux chiens de garde qui nous harcelaient. Quelques semaines plus tard, notre dossier allait s'alourdir d'une charge de terrorisme supplémentaire : nous avons aidé des travailleurs de l'EDF, inquiets des privatisations européennes en cours, à stopper le travail – bref, à faire grève, ou, comme le dit l'alinéa *i* du même article, à participer à « *la perturbation ou l'interruption de l'approvisionnement en eau, en électricité ou toute autre ressource fondamentale* ».

**Les gouvernements de l'Union européenne se donnent ainsi les moyens de pouvoir criminaliser le mouvement social, donnant un contenu encore plus précis à l'Europe de Maastricht**

Mais comme nous sommes d'abord des militants, nous avons bien l'intention de continuer. Du coup, nous ajoutons à notre dossier une nouvelle inculpation (alinéa *k* du même article, qui définit comme action terroriste « *la menace de commettre l'une des infractions énumérées ci-dessus* »). Et comme nous sommes plus de deux dans nos différentes associations de terroristes, nous tombons sous le couperet du paragraphe 2, qui précise : « *On entend par groupe*

*terroriste une association structurée de plus de deux personnes établie dans le temps et agissant de façon concertée en vue de commettre les infractions terroristes visées...* »

Pour tous ces actes, nous risquons, à la carte, de deux à vingt ans de prison, sauf, bien sûr, si nous acceptons de dénoncer nos petits camarades, c'est-à-dire si « *on renonce aux activités terroristes et si on fournit aux autorités administratives ou judiciaires des informations les aidant* » (article 7, alinéas *a* et *b*).

Ben Laden et ses amis n'ont pas de quoi s'inquiéter : ce dispositif ne les concerne pas. Pas plus que les nouvelles dispositions prises aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne qui permettent d'emprisonner sans jugement et sans délai des étrangers potentiellement terroristes. Pas plus que le plan Vigipirate en France et les nouvelles lois sécuritaires qui ont déjà permis d'augmenter de 30 % la population immigrée des centres de rétention. Ben Laden et ses amis n'ont pas l'habitude de se promener sans papiers avec des bombes dans les poches ; ni d'occuper les usines ou les banques : ils les dirigent.

En revanche, les gouvernements de l'Union européenne se donnent ainsi les moyens de pouvoir criminaliser le mouvement social, donnant un contenu encore plus précis à l'Europe de Maastricht. Après Gênes, Berlusconi traitait les manifestants d'« *apprentis terroristes* ». Le 29 novembre, à Bruxelles, risque d'être sa victoire. Il est encore temps de se ressaisir.

**Alima Boumediene-Thiery** (*Verts France*),

**Alain Krivine** (*LCR France*),

**Giuseppe Di Lello Finuoli** (*PRC Italie*) sont députés européens, membres de la commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures.

# Pour un Afghanistan neutre

*par Akbal Aziz*

L'AFGHANISTAN mérite-t-il que l'on s'en préoccupe ? Ne s'agit-il que d'une mosaïque d'ethnies sans histoire ni valeurs communes, vouées à s'entre-déchirer ? Beaucoup de « spécialistes » nous le présentent comme tel. Pourtant, ce pays séculaire a donné naissance à plusieurs grandes civilisations : le zoroastrisme, la civilisation bactrienne, gréco-bouddhiste. Il a accueilli l'hindouisme et l'islam et permis leur coexistence paisible.

L'Afghanistan, avec sa diversité culturelle, régi par des valeurs supra-ethniques, a été un véritable Etat-nation depuis des siècles. Au XI<sup>e</sup> siècle, Mahmoud de Ghazni forgeait un empire qui comprenait l'Iran actuel, l'Asie centrale et tout le nord de l'Inde. Au milieu du XVIII<sup>e</sup>, Ahmad Shah Bâbâ, de Kandahar, créait les fondements modernes d'une nation dirigée par un Etat centralisateur et administrant un royaume qui allait de Mas had à Delhi. Il lui donna le nom d'Afghanistan. Ses ministres, gouverneurs, généraux étaient pachounes, tadjiks, hazaras, ouzbeks, perses, hindous et sikhs.

Puis, en d'autres moments, ce pays a été plongé dans les abîmes de l'histoire et a connu l'anéantissement (Genghis Khan, Tamerlan, et maintenant depuis plus de vingt ans).

Il est difficile de trouver ailleurs sur terre une région où se sont succédé aussi singulièrement la puissance et l'ordre puis le chaos. L'explication de cette originalité réside bien sûr dans la position géostratégique du pays. De l'Afghanistan, jadis carrefour de civilisations, un pouvoir puissant peut espérer avoir la mainmise sur toute l'Asie centrale et du Sud. Aujourd'hui, le pays est toujours au centre des conflits d'intérêts géopolitiques et stratégiques de ses puissants voisins. Il est le passage obligé vers les mers chaudes pour le grand ensemble Russie-Asie centrale ; l'unique voie de désengorgement vers l'Asie centrale pour le Pakistan coincé dans

ses frontières hostiles de l'est avec l'Inde, du sud-ouest avec l'Iran et – quasi impraticables – du nord avec la Chine ; un enjeu capital pour l'Iran chiite désireux de contenir l'expansionnisme sunnite pakistanais et le wahhabisme que l'Arabie saoudite a tenté de promouvoir dans la région à travers les talibans, pour ses intérêts propres.

S'y ajoutent les enjeux économiques considérables du nouvel Eldorado énergétique d'Asie centrale dont l'exploitation par pipeline et gazoduc est un véritable casse-tête s'ils ne passent pas par l'Afghanistan. La tentative désastreuse, par le trio Pakistan-Arabie saoudite- Etats-Unis, créateurs du régime taliban, de profiter seuls de cette nouvelle manne, en écartant l'Iran et la Russie, a donné à ces derniers des raisons supplémentaires d'alimenter la guerre en Afghanistan à travers leurs factions respectives.

**Espérons que nous saurons faire taire nos querelles absurdes et archaïques dont profitent nos ennemis**

Véritable clé de voûte d'un équilibre régional très instable, l'Afghanistan est donc une tentation. Les Soviétiques n'y ont pas résisté en 1978. Le Pakistan a commis le même péché capital. Ces tentatives d'hégémonie externes se sont toujours soldées par l'effondrement du précaire équilibre, le chaos pour toute la région et la catastrophe pour les Afghans.

La guerre en Afghanistan n'est donc pas une guerre ethnique entre Afghans. Ces ethnies ont toujours vécu là, au sein d'une nation,

sans se massacrer. C'est la transposition de confrontations internationales au travers de factions afghanes subordonnées. Aujourd'hui, le régime théocratique oppressif des talibans a sans doute vécu. Mais la promotion d'autres forces, dites de coalition, sans légitimité représentative, et aux divergences inconciliables, crée un nouveau déséquilibre dont les conséquences risquent d'être épouvantables.

Pourtant, ce que l'on peut proposer pour l'avenir ne semble pas irréalisable. Le plus crucial est la cessation désastreuse de l'ingérence externe en Afghanistan. Il faut s'atteler à la démilitarisation du pays, étudier un accord de non-ingérence des pays voisins en Afghanistan, garanti par la communauté internationale, sous l'égide des Nations unies. Un gouvernement pleinement représentatif de la pluralité du peuple afghan pourra alors reconstruire un Etat neutre et ami de ses voisins.

Le peuple afghan, après avoir bien servi la cause de l'Occident en participant par son sacrifice à l'effondrement de l'empire soviétique, a été totalement abandonné par les démocraties et se sent redevable de cet engagement. Peu importe si ce n'est pas sa souffrance indicible qui a attiré à nouveau l'attention du monde sur lui, mais la prise de conscience que l'absence de stabilité en Afghanistan représente maintenant un danger mondial.

Espérons que, nous référant à l'histoire qui nous unit, nous saurons faire taire nos querelles absurdes et archaïques dont profitent nos ennemis, que nous penserons et reconstruirons notre pays non plus selon des critères d'ethnicité ou de langue, mais de mérite et de destin commun. Sinon, nous encourageons la fragmentation du pays et notre disparition en tant qu'Afghans.

*Akbal Aziz est médecin, originaire d'Afghanistan, membre de l'association Help the Afghan Children.*

**AU COURRIER DU « MONDE »**

**PROMOTION SOCIALE**

Un seul mot : bravo ! Bravo à ce gouvernement qui fait tant pour la promotion sociale. Bientôt, un certain nombre de vigiles pourront fouiller les sacs et opérer des palpations. Autant d'opérations jusqu'alors seulement autorisées aux policiers et gendarmes officiers de police judiciaire. (...)

Jusqu'à présent, les entreprises de gardiennage étaient surtout connues pour recruter un fort pourcentage de personnes aux casiers judiciaires chargés. Pas plus tard que la semaine dernière, le vigile d'une supérette proche de chez moi a écopé de sa vingt-sixième condamnation. Véridique. Fouillera-t-il mon sac pour s'assurer que je n'ai pas fauché une plaque de chocolat ? Bien sûr que non, assure le législateur, puisque seul un certain nombre d'entre eux sera autorisé à opérer les fouilles. Ce qui, sans être précisé, exclurait donc les employés munis d'un passé judiciaire. (...) Et puis, la profession de vigile n'étant pas spécialement connue pour sa féminisation, qui va opérer les palpations sur 55 % de la population française ? Comment reconnaîtra-t-on un vigile agréé d'un vigile non agréé ? Portera-t-il un badge (avec photo) délivré par les préfetures ou faudra-t-il le croire sur parole ?

**Michel Embareck, courriel**

**UN « EURAL », DES « EUROS »**

Nous avons déjà bien assez de soucis avec nos fous, nos joujoux, nos poux et nos ripoux ou ripoux – Le Petit Larousse permet les deux – sans parler des fours banaux et des objets banals, des combats navals et autres chevaux bancals. Et voilà que l'euro-libéralisme prétend nous imposer ces « euro » invariables et ces « cent ». (...) Puisque, de toute façon, banquiers et financiers prononceront « youro », qu'on me laisse compter en centimes et en euros - avec, j'espère, beaucoup de « s ». Sinon, je me venge : au singulier, je dirai « un eural ».

**Francis Bessière**  
**Boulogne (Hauts-de-Seine)**

**SOCIAL** A l'approche du changement de monnaie, les organisations syndicales du secteur bancaire (CFDT, SNB-CGC, FO, CGT et CFTC), de la Monnaie de Paris et des sociétés

de transport de fonds font entendre leurs revendications. ● ALORS QU'UNE GRÈVE de plusieurs jours a immobilisé l'usine de fabrication de pièces de Pessac (Gironde), les syndi-

cats des banques se mobilisent et envisagent de débrayer le 2 janvier 2002. ● LA GRANDE DISTRIBUTION redoute des retards dans la livraison des euros. ● LES CONVOYEURS DE

FONDS, de plus en plus inquiets, lancent un appel sur les conditions de sécurité. ● DANS LES AGENCES BANCAIRES, les salariés appréhendent un surcroît de travail, mais se félicitent

du recrutement temporaire de 50 000 personnes. ● LES ASSOCIATIONS CARITATIVES se disputent les opérations de récupération des pièces en franc.

## Les syndicats des banques menacent de perturber le passage à l'euro

Les cinq organisations (CFDT, SNB-CGC, FO, CGT et CFTC) devaient décider, mercredi 28 novembre, de déposer un préavis de grève pour le 2 janvier 2002, premier jour ouvrable d'échange des pièces et billets. Elles invoquent la rupture des discussions sur les salaires et les conditions de sécurité dans les agences

LÀ OÙ CERTAINS verront un chantage, d'autres saisiront l'opportunité de faire entendre des revendications dans l'impasse depuis plusieurs mois. Mercredi 28 novembre, les cinq fédérations syndicales du secteur bancaire (CFDT, CFTC, CGT, FO et SNB) devaient, sauf coup de théâtre, s'accorder sur le principe d'un appel national à la grève des salariés des banques le 2 janvier 2002, premier jour ouvrable du passage à l'euro. Quelques heures avant l'ouverture de la réunion inter-fédérale, les avis divergeaient sur la durée à donner à ce mouvement social, centré sur la revalorisation des salaires et le renforcement de la sécurité dans les agences. La CFDT, organisation la plus puissante avec 30 % des votes aux dernières élections, défendait, avec FO, le troisième syndicat (18 % des votants), l'idée d'une grève reconductible d'une durée illimitée.

Alors que la préparation à l'euro connaît ses premiers ratés, cet appel à la grève fait peser un risque sur le bon déroulement du basculement vers l'euro, au moment le

plus délicat. Du 2 janvier au 17 février 2002, les banques devront gérer de front le retrait des francs et leur remplacement par des euros. Dans l'air depuis plusieurs semaines, cette action vise clairement à instaurer un rapport de force avec le patronat : dès le 8 octobre, un tract sans ambiguïté avait averti que la monnaie unique pouvait « constituer un effet levier fort pour peser sur l'inertie patronale ».

Cette initiative n'en traduit pas moins le malaise social grandissant dans les banques. C'est le cas en matière de salaires, le déclencheur de l'action. Alors que la politique salariale se décidait traditionnellement à l'Association française des banques (AFB) - ex-organe patronal devenu l'an dernier pôle social de la Fédération bancaire française (FBF) -, l'adoption d'une nouvelle convention collective, début 2000, a changé la donne : la compétence en matière de salaires a été transférée de la branche aux entreprises. L'AFB conserve pour seule prérogative la gestion des salaires minimaux. Ce qui est perçu par les dirigeants comme un progrès constitue au contraire une régression pour les syndicats.

« On a remplacé un système égalitaire et pérenne, basé sur des aug-



mentations générales pour tous, par des mécanismes de rémunération aléatoires, où la part variable des salaires prend de plus en plus d'importance », déplore Jean-Claude Branchereau, secrétaire général adjoint de la CFDT banque. Et d'en tenir pour preuve le « dérapage de la part variable des rémunérations » relevé par la Commission bancaire

en 2000. Emboîtant le pas à la CFTC, la CFDT s'appête à déposer auprès de l'AFB une demande de révision de la convention collective pour contraindre la branche à négocier sur les salaires réels.

« Les fédérations acceptent mal ce déplacement de pouvoir vers les entreprises, mais celles-ci doivent se différencier dans leur gestion salaria-

le, en fonction de leur marché (banque de détail, d'investissement, etc.) », commente Olivier Robert de Massy, directeur général adjoint de l'AFB. Montrant que le salaire moyen annuel dans les banques est supérieur à 200 000 francs, il réaffirme que la négociation des salaires doit se tenir désormais dans les entreprises. La Société générale, le CCF et le Crédit du Nord ont prévu d'engager ces discussions à la fin de l'année, pour 2002. L'AFB ne rouvrira donc pas les négociations sur la revalorisation des minima, closes à l'automne.

### RÉCENTS BRAQUAGES

Ce malaise est renforcé par la crainte d'une recrudescence de l'insécurité à l'occasion du passage à l'euro. Les récents braquages commis dans les agences du Crédit mutuel à Alençon (Orne) et du Crédit agricole à Die (Drôme), où des kits d'euros ont été emportés, leur font craindre le pire sur les risques encourus durant cette période cruciale. Cette inquiétude avait pourtant été érigée en priorité lors des négociations entre les syndicats et l'AFB sur les modalités pratiques de cette transition. Signé le 19 juillet par trois organisations (CGT, FO et SNB), un accord définit précisément les consignes de sécurité pour le stockage de la double monnaie, l'accueil du public et la fermeture temporaire durant les transferts de fonds et le chargement des automates, le marquage et l'invalidation des billets, la formation des personnels... « La difficulté reste qu'il est dur de prévoir le comportement des consommateurs », plaide l'AFB.

Au total, près de 50 000 personnes devraient renforcer le réseau traditionnel : cadres du siège transférés dans les agences, personnels intérimaires, étudiants rebaptisés « euro angels » par BNP Paribas ou recours aux retraités, comme à La Poste. « On ne peut pas se permettre de mettre en danger la sécurité physique des personnes », s'inquiète Michel Marchet (CGT). Selon lui, l'évolution de la configuration du réseau, doté d'agences sans caisse, expose les salariés aux risques d'agressions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. « Dans la précipitation, certains établissements ne respectent

pas les consignes les plus élémentaires », dénonce-t-il. Les banques ont obtenu des pouvoirs publics une suspension de l'application de la loi sur les 35 heures. Jusqu'au 31 mars 2002, la durée maximale du travail hebdomadaire a été fixée à 52 heures sur six jours, en excluant une ouverture dominicale. Des compensations ont été accordées. Mais les syndicats auraient souhaité profiter de la période pour obtenir des garanties en matière d'emplois et de condi-

### Le risque de retard inquiète le commerce

Les grands magasins ont exprimé, mardi 27 novembre, leur « inquiétude » au sujet des retards dans la livraison des pièces en euros. L'union du Commerce en centre ville (UCV), qui rassemble la Fnac, les Galeries Lafayette, le Printemps, la Samaritaine, Monoprix, C & A et Virgin, « s'inquiète des retards d'alimentation des magasins en pièces euros » et a décidé de « saisir le ministre de l'économie et le gouverneur de la Banque de France ». « Le rendu de monnaie en euros ne pourra pas s'effectuer si nos magasins ne sont pas approvisionnés », affirme l'UCV. De son côté, la grande distribution demande que les livraisons de pièces soient achevées au 15 décembre, « mais pas au-delà », souligne Jérôme Bédier, président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD).

tions de travail. Selon eux, le passage aux 35 heures n'a pas entraîné les créations escomptées.

« Personne ne peut croire que notre action va conduire au blocage du passage à l'euro », estime M. Marchet. Il n'empêche. En agitant la menace d'un préavis de grève pour le 2 janvier, auquel pourraient se rallier Sud-PTT et la CFDT de la Banque de France, les syndicats considèrent qu'ils disposent d'un réel moyen de pression.

Michel Delberghe et Anne Michel

## Quartier de l'Opéra à Paris, les guichetiers attendent le « rush »

FILES D'ATTENTE raisonnables, clients encore attachés en majorité aux opérations en francs : à un mois du passage à l'euro, les guichetiers gardent leur sérénité. « Pour nous,

**REPORTAGE**  
Pas de panique pour l'instant dans les agences, mais des préoccupations

c'est comme d'habitude », explique Christine Santu, guichetière au centre à l'agence centrale de la Société générale à Paris. Leur sentiment est que la transition se fait en douceur. « Certes, les gens commentent à en parler sérieusement. Mais on ne ressent pas de panique », indi-

que Pascal, de l'agence centrale de BNP Paribas. Pourtant, cette apparente sincérité ne cache pas les préoccupations des guichetiers pour l'avenir proche. Dès aujourd'hui, l'euro leur impose concrètement une activité supplémentaire. « Nous suivons des stages de formation pour répondre aux questions des clients », explique un guichetier de l'accueil à l'agence centrale du Crédit lyonnais.

### EMBAUCHES TEMPORAIRES

La fin de l'année sera difficile et ce dernier ne cache pas son inquiétude : « On appréhende la période durant laquelle il faudra distribuer aux gens de l'argent liquide en euros, ça va être le rush. » Des craintes relayées par le directeur d'une agence Société générale du centre

de Paris. « La tâche matérielle est énorme avec l'arrivée des pièces en euros dans nos agences. Il faudra les vérifier, les répertorier, les trier... »

Face à cette augmentation attendue de leur charge de travail, les guichetiers attendent des compensations. Certains réclament des primes. « Des bruits courent, mais rien n'est officiel », raconte M<sup>me</sup> Santu. Pour les soulager dans leur travail, les directions ont déjà prévu des embauches temporaires. « Des dizaines de jeunes vont distribuer des sachets dans lesquels les gens mettront leurs pièces en euros. Certains travailleront même le samedi », précise Pascal. Et, chez BNP Paribas, ce sont des milliers d'« Euro Angels » qui, dans les quelque 200 agences du groupe, du 17 décembre à la fin février, vont renseigner les clients.

Car le bon déroulement du passage à l'euro dépend de leur réaction, élément que les guichetiers ont du mal à évaluer. « La question est de savoir si les gens vont se jeter sur les pièces d'euros », indique Gilles Levallois, responsable clients professionnels à l'agence Bred de l'Opéra. Mais il relativise le problème, en rappelant que les espèces constituent un mode de paiement mineur.

D'ores et déjà, les guichetiers n'hésitent pas à avertir les clients sur un probable encombrement des files d'attente. « Quand il y a un guichet pour deux ou trois clients et qu'ils ralentissent, je leur demande : "Qu'allez-vous dire en janvier ?" » La question reste en suspens.

A. d. M.

## Pas de pénurie de monnaie en vue

TANDIS que le commerce se dit préoccupé par le retard pris dans la livraison des pièces en euros d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les banques « restent vigilantes » sur les conditions d'approvisionnement de leurs agences, n'excluant pas des difficultés en fin d'année. Coup sur coup, la grève des deux usines de production de la nouvelle monnaie en France, à Paris et Pessac (Gironde), et les incidents sur les kits euro, ces sachets de pièces à visée pédagogique destinée à irriguer le pays dès le 15 décembre, ont introduit des grains de sable dans la mécanique pourtant bien huilée du passage à l'euro.

Du côté de la Banque de France, pourtant, le discours se veut serein : bien que le processus de livraison des pièces ait été interrompu pendant plusieurs jours, le calendrier sera respecté, les quinze jours de retard évoqués par la grande distribution « ne correspondent pas à la réalité ». Il n'y aura pas de pénurie, pas plus en fin d'année qu'au début de 2002 : 5,3 milliards de pièces seront livrées au 1<sup>er</sup> décembre. Les sachets d'euros défectueux, dont la valeur ne correspondait pas à leur prix de vente de 100 francs, « représentent une part infime des 53 millions de kits à livrer ».

### FORCES DE L'ORDRE À PESSAC

Selon la Banque de France, cet incident, imputable à un acte de malveillance commis il y a deux mois à la Sernam, la filiale de messagerie de la SNCF chargée de leur

constitution, sera résorbé dans moins d'un mois, après les vérifications en cours dans les agences, sur la base des renseignements transmis par la Banque de France (Le Monde du 29 septembre).

Mardi 27 novembre, alors que les 390 salariés de l'usine de Pessac ont grévés depuis le 15 novembre pour protester contre les conditions du passage aux 35 heures, le déménagement des pièces en euro de la Monnaie de Pessac s'est poursuivi sous protection policière. Quatorze camions ont franchi sans encombre le dispositif léger mis en place par le personnel aux entrées de l'usine protégée par des forces de police, au moins aussi nombreuses que les

grévistés. Quand les CRS ont abandonné leur protection, vers 16 h 30, après le départ du dernier camion, il ne restait plus aucun manifestant.

Mercredi, 29 novembre, les forces de l'ordre qui bouclaient depuis deux jours l'accès de l'Hôtel de la Monnaie de Pessac ont levé le camp, tôt dans la matinée, et les salariés ont pu entrer normalement. Après l'ouverture des portes, la direction et les représentants syndicaux se sont réunis pour tenter de trouver une issue au mouvement de grève.

Anne Michel et Pierre Cherruau (à Bordeaux)

## Bernadette Chirac protège ses opérations « pièces jaunes »

LES ASSOCIATIONS caritatives ont très vite compris que le changement de monnaie est une occasion unique de collecter des fonds. Que faire en effet de ces pièces et billets, restes d'un voyage en Italie, d'un séjour à Amsterdam que l'on garde chez soi ? Sans parler bien sûr des pièces jaunes françaises. Début 2001, la Fondation de France et la Fédération bancaire française ont tenté d'organiser une opération conjointe. Des troncs devaient être déposés dans les banques pour recueillir billets et pièces que la Fondation aurait répartis entre plusieurs milliers d'associations pour l'aide à l'enfance.

C'était sans compter sur la colère d'une autre association, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, célèbre pour ses opérations « Pièces jaunes », présidée par Bernadette Chirac. « Nous avons appris dans le Journal du dimanche que la Fondation de France allait ramasser les derniers francs dans les agences bancaires », explique Dominique Bernard, délégué général de la Fondation-Hôpitaux de Fran-

ce, ça nous a dérangés de prendre connaissance de cette opération dans la presse alors que beaucoup d'associations sont venues nous voir ou nous ont prévénus pour nous parler de projets du même genre. » La Fondation de M<sup>me</sup> Chirac ne revendique aucune exclusivité mais fait valoir sa légitimité « auprès des enfants de France qui nous font confiance ».

Les banquiers n'ont pas voulu trancher cette querelle, suivie de près par l'Élysée. Ils ont demandé aux deux fondations de s'entendre, mais elles n'ont eu que des contacts tendus. Finalement, la Fondation de France se contentera de placer des urnes dans une quarantaine d'entreprises. Chaque banque décidera de l'action à mener. Ironie de l'histoire : Bernard Dufourcq, qui préside la Fondation de France, est le mari d'Elisabeth Dufourcq, qui fut secrétaire d'Etat à la recherche du gouvernement de Jacques Chirac en 1995.

Sophie Fay

## Malgré les escortes « Rambo », les convoyeurs se sentent menacés

À UN PEU PLUS d'un mois de l'arrivée de l'euro, dont le transport des billets et des pièces a commencé, les convoyeurs de fonds craignent pour leur sécurité. Tandis que les attaques se sont multipliées ces derniers jours, ils se sentent menacés. Contrairement aux premières suppositions, un salarié à moto, de la société EuroValeurs, qui transportait 1 million de francs, a été victime d'une agression lundi 26 novembre, et non d'un accident, selon des syndicats. La société « a osé envoyer un salarié sur une moto, sans aucune protection, pour convoyeur une somme d'argent largement supérieure aux 200 000 francs

autorisés », déplorait, mardi 27 novembre, l'Union fédérale routière de la Fédération générale des transports et de l'équipement (FGTE)-CFDT. Dénonçant ces opérations dites « discrètes », les syndicats des transporteurs de fonds ont une nouvelle fois demandé la tenue d'une table ronde sur la sécurité entre les ministères de l'intérieur, des transports et des finances. Ils regrettent les trop faibles mesures de sécurité, au moment où les policiers demandent des effectifs supplémentaires.

« A la première attaque mortelle, on arrête », prévient Jacques Charles, responsable national du sec-

teur transports de fonds à la CFDT. Même écho chez les autres syndicats. Ils demandent des mesures concrètes.

### PLAN « VIGIE-EURO »

Certes, le gouvernement, dans le cadre du plan « Vigie-euro », a prévu deux escortes policières par jour et par agence pour les convois dits « sensibles » et une surveillance particulière de 2 500 sites. Par exemple pour la Brink's, première société française de convoyage de fonds, il est prévu 3 250 escortes dites « Rambo » (escortées d'une vingtaine de policiers). Or quelque 650 camions partent chaque jour

des 85 agences de cette société. « Tous les convois sont aujourd'hui sensibles », avertit Eric Ehrsam, porte-parole de la Brink's. Ils le seront encore plus après le 15 décembre, quand l'essentiel des transports de fonds sera en euros. D'autant plus que les retards de la Banque de France vont accentuer la surcharge de travail liée à l'euro. Chaque jour, pas moins de 1 500 véhicules blindés sont mobilisés pour livrer 32 000 tonnes de monnaie dans les banques et le commerce. « Nous avons fait savoir au ministère de l'intérieur que nous sommes prêts à payer des escortes supplémentaires », poursuit M. Ehrsam.

Les convoyeurs exigent aussi que le gouvernement « rende obligatoire l'utilisation du fourgon blindé avec trois convoyeurs armés », car il « n'hésite pas à faire utiliser des conducteurs routiers pour livrer les kits euros dans les débits de tabac », déplore la branche FGTE-CFDT. La loi sur la sécurité quotidienne, adoptée le 15 novembre, prévoit en effet que, jusqu'au 17 février 2002, les entreprises de transport peuvent assurer l'acheminement à destination des débits de tabac de « sachets de premiers euros », dans la limite de 2 000 sachets par transport.

Pascale Santi

## Les opérateurs de téléphonie mobile veulent limiter les promotions de Noël

« **NE DITES PAS** que nous faisons des promotions de Noël, les financiers croient que nous ne jurons que par l'accroissement de la facture de nos clients... » Cette boutade résume assez bien la situation des opérateurs de téléphonie mobile, contraints de continuer à faire croire le marché, tout en faisant progresser leurs marges.

Pierre Bardon, directeur général de SFR (Vivendi Universal), donne le ton : « Il n'y aura pas de folie... Nous devrions terminer 2001 avec un parc de 35 à 36 millions d'abonnés au téléphone mobile en France, soit un taux de pénétration supérieur à 60 % ». La priorité n'est plus à l'accroissement du nombre d'abonnés, mais à l'augmentation de l'ARPU, nouveau mot fétiche qui correspond au revenu moyen par abonné et s'impose comme le critère de valorisation des opérateurs.

Le discours n'est guère différent chez Orange (France Télécom), leader du marché. « Notre intention n'est pas de battre des records en décembre », souligne Guy Lafarge, directeur du marketing, qui reconnaît qu'« il y a eu un trou d'activité en novembre. Donc il faut savoir profiter de l'opportunité de Noël ». Les opérateurs restent pourtant vigilants face aux offres de leurs concurrents et si, pour l'instant, ils ne proposent que quelques promotions en série limitée, axées sur l'octroi d'heures de communication ou d'envois de messages gratuits, ils sont prêts à réagir.

Pour la fin de 2002, M. Bardon prédit que « le taux de pénétration devrait atteindre 67 %, avec l'arrivée des écrans couleurs et le GPRS ».

Laurence Girard

## Air France restructure sa flotte et vise un résultat proche de l'équilibre

La compagnie n'exclut pas d'aider « une nouvelle Air Afrique »

Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France, a annoncé un chiffre d'affaires pour premier semestre de son exercice (avril-septembre) en hausse de 7,3 % malgré le ralentissement économique.

**FRAPPÉE** de plein fouet comme les autres compagnies aériennes depuis les attentats du 11 septembre, et sujette au même ralentissement économique, Air France devrait pourtant réussir à terminer l'exercice en cours « à un niveau proche de l'équilibre ». Présentant, mardi 27 novembre, les résultats semestriels du groupe, son PDG, Jean-Cyril Spinetta, a plûtôt surpris, son discours tranchant singulièrement avec la morosité sectorielle ambiante. « Nous ne sommes pas optimistes, mais nous affichons un moindre pessimisme », nuance M. Spinetta.

Pour le premier semestre de son exercice, Air France a vu son chiffre d'affaires atteindre 6,58 milliards d'euros, en hausse de 7,3 %, alors que son résultat net, à 283 millions d'euros, a chuté de 34 %. « Jusqu'au 10 septembre, Air France respectait son plan de marche et avait même présenté pour le premier trimestre les meilleurs résultats du secteur. Aujourd'hui, ce dernier doit faire face à une crise qui risque d'être longue », reconnaît le patron d'Air France. « J'étais déjà dans le transport aérien à l'époque de la guerre du Golfe : ce qui me frappe aujourd'hui par rapport à cette période, c'est la rapidité d'adaptation des compagnies européennes et américaines pour ajuster le programme et l'offre », constate-t-il.

Air France a donc rapidement réagi en diminuant l'offre en nombre de sièges, en sortant des avions de la flotte par anticipation, ou en ne renouvelant pas certains contrats de leasing. Tous ces ajustements contribuent à réaliser de économies estimées pour la période à 212 millions d'euros auxquelles

les s'ajoutent d'autres mesures comme le gel des emplois, l'optimisation des congés et la réduction des coûts d'exploitation (une économie de 115 millions d'euros). Au total, 327 millions d'euros d'économies devraient donc être réalisés à la fin du second semestre.

Environ un tiers de l'offre supprimée a été redéployée vers des marchés porteurs. Ainsi, le nombre de sièges vers l'Amérique du Nord est en recul de 16 % par rapport à l'hiver 2000, vers le Proche-Orient de

les Etats africains n'aient plus la majorité du capital et que la compagnie soit gérée ». Il précise qu'« Air France n'a pas vocation à aider financièrement Air Afrique, mais qu'il n'est pas exclu que l'on finance une partie du plan social ».

Comme les autres patrons des grandes compagnies aériennes, Jean-Cyril Spinetta a rappelé qu'une conséquence des attentats du 11 septembre devait être l'accélération de la concentration du secteur aérien, qui, selon lui, va se

### La nouvelle Sabena démarre très lentement

**Le démarrage de la DAT, la compagnie nationale belge construite sur les ruines de la Sabena faillie, est difficile. Lancement, mardi 27 novembre, une campagne promotionnelle (tous les billets à 150 euros), la société annonçait, avec un certain triomphalisme, un taux d'occupation de 30 % sur ses 159 vols quotidiens. Ce taux était largement inférieur lors de la reprise des liaisons, le 10 novembre.**

C'est au début du mois de décembre que se dessinera l'avenir de la DAT, relancée avec l'aide d'investisseurs privés qui ont débloqué 200 millions d'euros. Elle devra, à terme, rembourser un crédit de 125 millions apporté par l'Etat belge. Les spécialistes jugent que la compagnie devrait disposer d'au moins 375 millions d'euros pour être viable. Pour l'instant, des négociations engagées pour instituer un partenariat avec Virgin Express piétinent. - (Corresp.)

8 %, alors que la capacité vers les Antilles progresse de 9 % et celle vers l'Afrique de 42 %. « En l'absence de Swissair et de Sabena, les trafics se sont exprimés autrement » explique à mots pesés, M. Spinetta qui n'exclut pas une prise de participation significative (35 %) dans une nouvelle Air Afrique. « Comme nous croyons en l'avenir de cette région économique, nous sommes persuadés qu'une nouvelle compagnie Air Afrique a tous les atouts pour réussir, a-t-il ajouté. Mais nous posons deux conditions : que

structurer autour des trois grandes alliances : Star Alliance (constituée autour d'United Airlines et Lufthansa), Oneworld (autour d'American Airlines et de British Airways) et SkyTeam (Delta Air Lines et Air France). « La consolidation de notre activité est inévitable et absolument nécessaire pour améliorer la rentabilité de notre industrie au niveau européen et mondial, a-t-il déclaré. Air France a vocation à jouer un rôle majeur. »

François Bostnavaron

## Microsoft souhaite un accord avec l'Union européenne

**APRÈS** avoir conclu un accord à l'amiable avec le gouvernement américain, Microsoft essaie de régler en douceur son contentieux avec l'Union européenne. Faisant l'objet d'une enquête européenne sur un éventuel abus de position de dominante pour son système Windows, le numéro un mondial des logiciels tente de trouver une solution négociée avec les autorités européennes. « Nous allons renoncer à notre droit à une audition et mettre l'accent sur la poursuite du dialogue avec la Commission », a annoncé un porte-parole du groupe.

Cette volonté de Microsoft d'obtenir des accords à l'amiable sur tous les fronts se heurte à de nombreuses résistances. Mardi 27 novembre, l'Etat du Connecticut a annoncé qu'il entendait continuer les poursuites, comme neuf autres Etats avant lui. De son côté, Apple, un des principaux concurrents de Microsoft, critique l'accord américain qui condamne notamment Microsoft à équiper les écoles. « Le secteur de l'éducation est l'un des seuls où Microsoft n'est pas encore en situation de monopole » a souligné le PDG d'Apple, Steve Jobs.

## Sanctions maintenues pour entente sur les crédits immobiliers

**LA COUR D'APPEL** de Paris a rejeté, mardi 27 novembre, les recours de plusieurs banques contre la décision du Conseil de la concurrence qui leur avait infligé de lourdes sanctions pour entente illicite sur le marché des crédits immobiliers des particuliers. Les sanctions, qui se montaient à plus de 152 millions d'euros (1 milliard de francs), sont donc maintenues. Le Conseil de la concurrence avait condamné le 19 septembre 2000 la Caisse nationale du Crédit agricole à une amende de 68,6 millions d'euros, BNP Paribas et la Société générale à 38 millions d'euros chacune, le Crédit lyonnais à 15,2 millions d'euros, la Caisse nationale des Caisses d'épargne à 10,6 millions d'euros, la Confédération nationale du Crédit mutuel à 1,5 million d'euros, la Caisse d'épargne des Alpes à 1,2 million d'euros, la Caisse régionale de Crédit agricole de Loire-Atlantique à 914 700 euros et la Fédération du Crédit mutuel Océan à 76 225 euros.

## LVMH ferme ses magasins de parfumerie Sephora au Japon

**LA CHAÎNE DE PARFUMS** et cosmétiques Sephora, filiale du groupe français LVMH, a annoncé, mercredi 28 novembre, la fermeture d'ici la fin de l'année de ses sept magasins au Japon. « Le ralentissement économique durable nous a conduits à réévaluer nos projets d'expansion », a déclaré le directeur général de la filiale japonaise de Sephora, Jeff Daggett. Le premier magasin avait été ouvert il y a seulement deux ans. Selon certaines rumeurs, LVMH pourrait se séparer prochainement de tout ou partie de ses activités de distribution sélective, dont Sephora et la chaîne de duty free DFS. LVMH a démenti ces informations, soulignant que le groupe avait au contraire « engagé des actions pour améliorer durablement la contribution de ce pôle aux résultats du groupe », parlant « d'actions de restructuration à court terme destinées à améliorer la rentabilité de Sephora et DFS pour tenir compte des évolutions de la conjoncture ».



JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE 2001

OFFRE EXCEPTIONNELLE DU RÉSEAU CITROËN



CITROËN C5 2.0 HDi X  
Avec peinture métallisée

129 700 F\*

AU LIEU DE 144 697,56 F

Venez découvrir la technologie 100% utile : une suspension hydraactive III qui épouse les formes de la route, une aide au freinage d'urgence qui rend votre conduite plus sûre, climatisation pour plus de confort. Vous n'imaginez pas tout ce que Citroën peut faire pour vous.

NOUVELLE CITROËN C5.  
TECHNOLOGIE 100% UTILE.

# En Afghanistan, le travail des journalistes est rendu difficile par les pillards

Mercredi 28 novembre, une journée de soutien à la liberté de la presse était organisée par Reporters sans frontières. Les conditions de travail des envoyés spéciaux se durcissent avec l'avancée du conflit, et 86 journalistes croupissent encore en prison dans le monde

**VICTIME** d'un cambriolage. Selon son compatriote et confrère, témoin de la scène, Ulf Strömberg, caméraman de la télévision suédoise, a été abattu, lundi 26 novembre, dans la maison qu'il louait au nord de l'Afghanistan, par un groupe de jeunes bandits qui ont dérobé l'argent et le matériel des deux journalistes scandinaves (*Le Monde* du 28 novembre).

A mesure de l'avancée des troupes de l'Alliance du Nord, l'Afghanistan est un terrain encore plus dangereux pour les journalistes. Huit envoyés spéciaux ont été tués en Afghanistan depuis le début du conflit. Les premiers furent Johann Sutton, Pierre Billaud et Volker Handloik, tués dans une embuscade. La plupart ont été victimes de pillards en dehors des zones de conflit.

Les journalistes qui ont profité de la fuite des « étudiants en théologie » pour réinvestir en masse le pays, ont sans doute cru un peu

que le départ des maîtres des lieux talibans éloignait tous les risques. « Après la chute de Kaboul, il y a eu une sorte d'euphorie », reconnaît Agnès Vahramian, qui suit le conflit pour France 2. « Entre Jalalabad et Kaboul, il n'y a pas eu une once de tension, se souvient Patrice Thomas, l'un des envoyés spéciaux d'Europe 1. Maintenant, la tension est de retour parce que les petits voleurs sont de retour. » Facilement reconnaissables, les reporters sont la proie des factions à travers la plupart des villes du pays. Les meurtres des huit journalistes : rien de politique, assurent les reporters sur place. Juste une question d'argent : « nous sommes des coffre-forts à roulettes, les gens les plus riches d'Afghanistan », dit Patrice Thomas.

Déchiré, le pays est livré au chaos, sans État et sans règle, sans force dominante, sans grands chefs, après six ans d'un régime fort doté d'un réseau policier extrêmement répressif qui contrôlait la

majeure partie du territoire. « Quand nous arrivons dans des zones où il n'y a ni police, ni gouvernement, où ce sont des factions armées qui contrôlent tout, ils estiment qu'on fait du business, ils veulent avoir leur part. Pour m'escorter de Jalalabad à Kaboul, on m'a dit que c'était 500 dollars. On m'avait déjà demandé 200 dollars pour aller de Peshawar à Jalalabad », détaille Anthony Orniange, de Canal+. Outre les bakchichs, de mise un peu partout, la mort des huit journalistes occidentaux a sonné comme un tragique rappel à l'ordre des risques encourus. « Il y a un avant et un après », note Bernard Zekri, directeur de la rédaction d'i-Télévision et de Canal+.

Depuis les premiers jours de la libération, les routes sont de moins en moins sûres. Dimanche 18 novembre, une semaine après la mort de Johann Sutton et Pierre Billaud, une équipe de RFI est arrêtée sur la route entre Jalalabad et

Kaboul, agressée, menacée de mort et finalement dépouillée : « Cela ne remet pas en cause les envoyés spéciaux, explique Gilles Schneider, directeur de la rédaction de RFI. Après les morts et les agressions, je n'ai pas envie d'envoyer des gens au casse-pipe. Si on doit aller à Kaboul en avion, on le fera. »

## TRANSPORT D'ÉNORMES SOMMES

La capitale est désormais accessible par les airs. D'Islamabad, à bord des avions des Nations unies, arrivent de nouveaux journalistes qui transportent d'énormes sommes pour vivre sur place et repartir. Un vol de l'ONU qui effectue une rotation entre Islamabad et Kaboul trois ou quatre fois par semaine coûte 5 000 dollars (5 650 euros) aller-retour, un chauffeur travaille pour 50 à 60 dollars par jour et un interprète prend entre 100 et 120 dollars : « Nous sommes des aliens dans une ville où tout le monde vend quelque chose et personne n'achète sauf nous », continue Patrice Thomas.

A leur arrivée à Kaboul, les reporters ont déserté les hôtels pour s'installer dans des maisons. Là, ils ont fait refaire l'électricité ou la serrurerie, installé un cumulus. Pour protéger leur matériel, les photographes et certains reporters de télévision ont commencé à prendre des gardes armés. « Si on commence à penser que nous sommes en danger, alors nous n'allons plus sortir », expliquent nombre d'entre eux. Paradoxalement, la capitale afghane apparaît aujourd'hui comme la ville la plus sûre. Les journalistes y circulent et y travaillent librement. « L'Alliance du Nord veut faire de Kaboul une vitrine, pour montrer qu'ils peuvent assurer un contrôle de la ville. Le couvre-feu

en est un des éléments. Il y a beaucoup de journalistes concentrés à Kaboul, ils le savent », analyse Mathieu Jégo, arrivé à Kaboul pour RTL à la fin de la semaine dernière. Une vitrine précieuse pour un régime qui se cherche encore une légitimité, au moment où l'avenir du pays se décide à Bonn.

Ce faisant, la propagande s'installe. « On commence à nous cacher des choses. Nous faisons face à un embryon de bureaucratie, dit Patri-

ou au Kosovo, les images et les informations sont soumises à caution. Et puis, il y a aussi les obstacles culturels : « Le seul problème, c'est pour interroger les femmes mariées, les maris ne sont pas d'accord », constate Mathieu Jégo.

Et maintenant ? La plupart des journalistes veulent partir à Kandahar : « La route n'est pas encore sûre, il y a trois passages étroits et donc très délicats à négocier, dit Patrice Thomas. C'est de l'atavisme,

## La Plume d'Or 2002 pour un Zimbabwéen

L'un des champions de la lutte pour la liberté de la presse en Afrique, Geoffrey Nyarota, rédacteur en chef du *Daily News*, au Zimbabwe, s'est vu décerner, mardi 27 novembre, la Plume d'Or 2002, le prix annuel de la liberté de la presse de l'Association mondiale des journaux (AMJ). A cette occasion, le conseil d'administration a souligné : « Faisant preuve d'un énorme courage, Geoffrey Nyarota a résisté avec fermeté et résolution aux nombreuses tentatives menées pour le réduire au silence, lui et son journal. Il a été arrêté, emprisonné et menacé de mort ; les rotatives de son journal ont été soufflées par une bombe et ses locaux saccagés. Mais M. Nyarota (...) a continué à publier un journal (...) en n'hésitant pas à dévoiler la vérité sur la corruption au sein du gouvernement (...). » L'association mondiale des journaux demande une nouvelle fois au président du Zimbabwe, Robert Mugabe, de veiller à ce que « la répression croissante du journalisme libre cesse immédiatement » dans son pays.

ce Thomas. Pour aller voir les prisonniers, il a fallu rentrer dans des bureaux et puis, l'Alliance du Nord a voulu nous faire travailler avec des interprètes officiels. » Mais, selon les envoyés spéciaux, les informations sont faciles à vérifier. On voit aussi apparaître de nouvelles formes d'encadrement. Certaines zones de conflit sont déclarées zones interdites par les forces talibanes et... l'armée américaine. Certains journalistes commencent, donc, à voyager avec des soldats envoyés par Washington mais, comme pendant la guerre du Golfe

on a envie de voir cette ville » dont on ne sait rien. « Nous serons prudents, nous attendons que le chemin soit sécurisé, explique-t-il. Nous n'y allons pas pour faire un papier et mourir. » Dernièrement, on apprendait qu'un pigiste canadien, Ken Hechtman, travaillant depuis octobre pour *The Mirror*, aurait été enlevé par des talibans dans le sud de l'Afghanistan. Mercredi 28 novembre au matin, l'information n'était pas confirmée.

José Barroso  
et Bénédicte Mathieu

## 27 reporters tués depuis janvier

Depuis le début de l'année, 27 reporters ont été tués, dont 8 en Afghanistan. En 2000, 32 victimes ont été dénombrées, 36 en 1999. Quelques noms, depuis 1995, sur différents fronts.

● **Afghanistan** : le 11 novembre, les Français Johanne Sutton, de RFI, et Pierre Billaud, de RTL, ont été tués dans une embuscade talibane.

● **Ulster** : le 28 septembre 2001, Martin O'Hagan, du *Sunday World*, est abattu à Lurgan (sud-ouest de Belfast). C'est le premier assassinat d'un journaliste dans le conflit en Irlande du Nord.

● **Kosovo** : le 29 mars 2001, Kerem Lawton, un cameraman

britannique d'Associated Press Television News, est tué par des tirs de mortier près de Krivenik. Le 13 juin 1999, deux journalistes allemands du magazine *Stern*, Gabriel Grüner et Volker Kraemer, sont tués par balles près de Dulje, au sud de Pristina.

● **Sierra Leone** : le 24 mai 2000, l'Espagnol Miguel Gil Moreno, de l'Agence AP-Television, et l'Américain Kurt Shork, de Reuters, sont tués par la rébellion près de Freetown.

● **Pays basque** : le 7 mai 2000, José Luis Lopez de la Calleun, du quotidien *El Mundo*, est tué d'une balle dans la tête, à Saint-Sébastien. C'est le premier

journaliste tué par l'organisation indépendantiste basque ETA depuis vingt-deux ans.

● **Timor-Oriental** : le 12 septembre 1999, un journaliste néerlandais, Sander Thoenes, correspondant du *Financial Times*, est tué à Dili, la capitale.

● **Croatie** : le 9 août 1995, un journaliste britannique de la BBC, John Schofield, est tué près de Vrgin, au nord de la Krajina.

● **Azerbaïdjan** : le 17 mars 1995, un cameraman de l'agence britannique Reuters, Adil Bunyatov, est tué à Bakou alors qu'il filmait un affrontement.

● **Tchéchénie** : le 10 janvier 1995, un correspondant de *Stern*, Jochen Piest, est tué par un franc-tireur près de Grozny.

## Win Tin, emprisonné depuis douze ans en Birmanie

LE JOURNALISTE Win Tin, âgé de soixante et onze ans, va-t-il finir par mourir dans sa cellule de la prison d'Insein, à Rangoun, en Birmanie ? Enfermé depuis déjà douze ans, cet ancien rédacteur en chef du quotidien *Hanthawathi*, vice-président de l'association des écrivains de Birmanie et membre du comité exécutif de la Ligue nationale pour la démocratie (LND, opposition), a été arrêté le 4 juillet 1989. Condamné une première fois à trois ans de travaux forcés pour avoir hébergé une jeune femme qui avait avorté - intervention médicale interdite en Birmanie -, Win Tin a ensuite été condamné deux autres fois par un « tribunal spécial ». La junte militaire au pouvoir l'a déclaré, en juin 1992, coupable d'avoir « tenu des propos séditieux, organisé des mouvements subversifs, rédigé des pamphlets incitant à la trahison contre l'Etat ». En mars 1996, ses conditions de détention se durcissent alors qu'il est, cette fois, jugé coupable « d'avoir publié de la propagande antigouvernementale afin de provoquer des mutineries en prison ».

En réalité, Win Tin, qui ne cesse de résister pacifiquement aux ordres des autorités militaires birmanes, est condamné à vingt ans de prison pour avoir témoigné de la situation des droits de l'homme en Birmanie, auprès d'un membre du Congrès américain en visite à la prison d'Insein, en février 1994, puis par une lettre clandestine destinée au rapporteur spécial des Nations unies pour la Birmanie. En guise de représailles, le journaliste est aussitôt enfermé, de novembre 1995 à avril 1996, dans une niche de béton, où il dort à même le béton, ne reçoit plus ni courrier, ni livres, ni la nourriture envoyée par ses proches. Recroquevillé, il ne sort que dix minutes par jour. Sa condition physique se dégrade encore, il perd ses dents et les autorités refusent de lui fournir un dentier.

En octobre 1997, Win Tin est transféré à l'hôpital, très affaibli, après deux attaques cardiaques. Depuis, des officiers viennent régulièrement le visiter pour lui proposer un « marché » : signer un docu-

ment dans lequel il renonce à son engagement politique en échange de sa liberté. « Le Sage », comme l'appellent ses camarades, refuse systématiquement.

La Birmanie est actuellement la plus grande prison du monde pour professionnels de l'information. Ce sont dix-huit journalistes, sous-alimentés et privés des soins médicaux élémentaires, qui croupissent dans des geôles insalubres. Arrêtés pour avoir « diffusé des informations hostiles à l'Etat », parce qu'ils possédaient une caméra vidéo non déclarée ou pour avoir répondu aux questions d'un journaliste étranger, ils sont torturés (électrocutés, privés de sommeil, pendus par les pieds ou par les mains...). Au moins trois journalistes, opposés au régime militaire en place depuis 1988, sont déjà morts dans ces prisons.

## SUSPICION GÉNÉRALE

Dans ce pays replié sur lui-même, plus connu pour sa production d'opium que pour sa liberté d'information, les médias sont placés sous le contrôle du général Khin Nyunt, premier secrétaire du « Conseil pour la paix et le développement » et chef du renseignement militaire. Quinze reporters étrangers qualifiés d'« ennemis de la Birmanie » ont été expulsés et leurs noms sont inscrits sur une liste noire. Les seules sources indépendantes sont, donc, des journaux acheminés clandestinement depuis la Thaïlande et des radios étrangères comme la BBC, Radio Free Asia ou Voice of Burma. La suspicion est générale. En Birmanie, pays sous le coup de sanctions occidentales, toutes les personnes propriétaires d'un ordinateur sans autorisation sont passibles d'une peine de prison de quinze ans.

Florence Amalou

★ Win Tin est, depuis 1994, parrainé par la rédaction du *Monde*, qui s'associe, mercredi 28 novembre, à la journée de parrainage organisée par Reporters sans frontières en soutien aux 86 journalistes actuellement emprisonnés.

MENSUEL • N° 298 • DÉCEMBRE 2001

Le Monde

de l'éducation

Islam,

école et identité

- Religion musulmane et école laïque : une cohabitation pacifiée
- A Trappes, l'école de la mosquée sème le trouble
- Enquête : la Grande-Bretagne cultive sa différence
- Qu'est-ce que l'islamisme ? Que dit le Coran ? Entretien avec Olivier Roy



Avec ce numéro, un supplément gratuit

Les rythmes scolaires

un débat au cœur de l'actualité

**HORS-SÉRIE**  
Les rythmes scolaires

**Bosnie**  
Enseigner pour diviser

**OBJECTIF 2002**  
La droite modeste

● HARRY POTTER  
LES SECRETS  
DU RAZ DE MARÉE

● COMMENT  
DYNAMISER  
SA CLASSE

## DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le magazine *Triba*, mensuel consacré aux familles recomposées, du groupe Nouvel Observateur, arrête sa publication après le numéro 3 daté de décembre, a annoncé, mardi 27 novembre, Claude Perdriel, éditeur du groupe. Avec à peine 50 000 exemplaires vendus par mois, ce magazine n'a pas réussi à atteindre ses objectifs de diffusion.

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE** : un album « William Klein pour la liberté de la presse », constitué de cinquante photos du photographe et peintre William Klein, a été mis en vente, mercredi 28 novembre, au profit de l'association Reporters sans frontières. Cette association aide les journalistes en danger dans l'exercice de leur métier.

■ **INTERNET** : le patron des services d'e-commerce du groupe de médias allemand Bertelsmann, Andreas Schmidt, a démissionné. La division va être réorganisée, a-t-on appris, mercredi 28 novembre. De plus amples informations devaient être communiquées dans la journée de mercredi. M. Schmidt a supervisé l'alliance de Bertelsmann avec Napster, le site très controversé d'échange gratuit de musique en ligne.

■ **TÉLÉVISION** : la plupart des journaux des rédactions locales de France 3 ont été annulés, mardi soir 27 novembre, en raison d'un mouvement de grève. L'ensemble des organisations syndicales de France 3 avait déposé en novembre un préavis de grève d'une « durée indéterminée » pour réclamer notamment un renforcement des effectifs d'assistants, de techniciens et de journalistes dans les rédactions locales.



## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● **CROPSOUCIENNE** : le PDG de l'ex-filiale agrochimique d'Aventis, le Français Bertrand Meheut, quittera ses fonctions dès que la vente de l'entreprise au groupe Bayer aura été finalisée, a-t-il fait savoir en interne auprès des salariés. Son prédécesseur, Alain Godard, avait démissionné cet été pour signifier son opposition à la vente de l'entreprise. CropScience sera dirigée par l'actuel responsable des activités phytosanitaires de Bayer, Jochen Wulff.

● **DYNEGY** : le courtier en énergie américain a confirmé mardi renégocier avec son concurrent Enron les termes de leur accord de fusion conclu au début de novembre. Selon le *Wall Street Journal* du 27 novembre, Dynergy veut réduire de 40 %, à 5 milliards de dollars, le montant de la transaction conclue le 10 novembre.

● **INTERBREW** : le brasseur belge s'appête à lancer une offre d'achat sur son concurrent South-African Breweries (SAB), pour plus de 4 milliards de livres sterling (6,2 milliards d'euros), affirme le *Financial Times* du mercredi 28 novembre.

● **LVMH** : le numéro un mondial du luxe a finalisé, mardi, le rachat de Donna Karan International (DKI), la griffe de prêt-à-porter américaine, pour 243 millions de dollars.

● **XEROX** : le groupe d'imagerie américain a réussi à lever plus de 1 milliard de dollars, soit plus du double du montant initialement prévu, grâce à la vente de titres préférentiels convertibles.

● **CARAPELLI** : la marque d'huile d'olive italienne, fleuron de l'ancien groupe agroalimentaire Eridania-Beghin Say, démantelé au printemps, devrait, selon *La Tribune* du 28 novembre, être vendue à Unilever par la holding Montedison, désormais au mains de Fiat et d'EDF, et qui recentre ses activités sur l'énergie.

## SERVICES

● **SOTHEBY'S** : la société d'enchères américaine réalisera sa première vente à Paris, jeudi 29 novembre, à 18 heures, pour disperser la prestigieuse

bibliothèque littéraire Charles Hayoit, et célébrer ainsi la fin du monopole (depuis 400 ans) des commissaires-priseurs français. Sa rivale anglaise Christie's, propriété depuis 1998 de François Pinault, débute pour sa part ses activités en France le mercredi 5 décembre.

● **NOUVELLES FRONTIÈRES** : le voyageur français, filiale du groupe allemand de tourisme TUI (ex-Preussag), devrait voir appliquer par celui-ci un plan d'économies de 91,5 millions d'euros, affirme mercredi le quotidien *Le Parisien*. TUI aurait notamment décidé de fusionner la filiale italienne de Nouvelles Frontières avec le voyageur Alpitour, qu'il détient conjointement avec la famille Agnelli, afin de créer une compagnie charter en Italie.

● **KINGFISHER** : le groupe britannique de distribution a annoncé mardi qu'il détenait 25 % des droits de vote de Hornbach, une chaîne de magasins de bricolage qui exploite 74 points de vente en Allemagne.

● **JAPAN TELECOM** : le Britannique William Morrow, quarante-deux ans, remplacera le Japonais Haruo Murakami, le 21 décembre, à la tête du troisième opérateur nippon de télécommunications, contrôlé depuis deux mois par le géant britannique Vodafone.

## FINANCES

● **BANQUES JAPONAISES** : l'agence de notation Standard & Poor's a annoncé mercredi qu'elle plaçait sous surveillance avec implication négative la note à long terme de dix grandes banques nippones, dont les quatre principaux établissements : Mizuho Holdings, SMBC, MTFG et UFJ Holdings.

● **CREDIT SUISSE FIRST BOSTON** : le groupe bancaire est sur le point de vendre son unité de courtage en ligne, CSFBdirect, à Bank of Montreal pour plus de 500 millions de dollars, affirme mercredi *wsj.com*, le site Internet du *Wall Street Journal*.

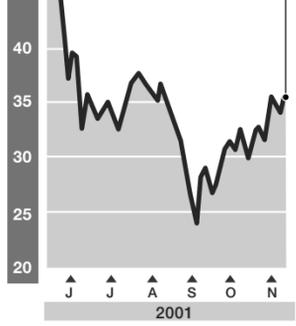
● **LLOYD'S** : les attentats du 11 septembre coûteront à la société d'assurances britannique 1,9 milliard de livres (environ 2,9 milliards d'euros), contre 1,3 milliard de livres estimé peu après les événements. L'assureur affichera en 2001 la plus forte perte de son histoire, soit 5,7 milliards de livres.

## VALEUR DU JOUR

## Marine Wendel relance son projet de fusion avec la CGIP

SIX MOIS après une première tentative, la fusion entre Marine Wendel et la CGIP est relancée. Ernest-Antoine Seillière, président des deux holdings, a présenté, mardi 27 novembre, lors de l'assemblée générale de Marine Wendel, le projet qui doit être mené à bien d'ici à l'été 2002. L'objectif est toujours le même : fusionner les deux holdings et supprimer une partie des décotes, très contestées par les actionnaires, tout en maintenant le contrôle de la famille Wendel. Selon un montage imaginé par la banque Lazard, la CGIP devrait lancer une offre publique de rachat d'actions sur 9 % et une offre publique d'achat (OPA) sur 8 % de son propre capital. Le prix serait de 42 euros par action, soit 20 % de plus que le cours, qui a perdu la moitié de sa valeur depuis février. Marine Wendel, qui détient 52,8 % du capital de la CGIP, solliciterait à l'offre de rachat d'actions mais pas à l'OPA. La vente d'environ 4,5 % du capital lui permettrait d'encaisser environ 135 millions d'euros dont 110 millions de plus-values. Cette somme lui servirait à financer en partie l'OPA que Marine Wendel compte lancer sur 9,6 % de son propre capital, à un prix envisagé de 78 euros par action. A l'issue de ces opérations estimées autour de 550 millions d'euros, Marine Wendel lancerait sa fusion avec la CGIP avec une parité comprise entre 1,7 et

en euros à Paris  
Action CGIP  
35,46 le 27 nov.



2,2 actions CGIP pour 1 action Marine Wendel. La famille Wendel devrait finalement détenir environ 35 % du capital (au lieu de 25-26 % avec une simple fusion) et, sur tout, 52 % des droits de vote du nouvel ensemble. Sa politique d'investissement étant contestée par les actionnaires minoritaires, M. Seillière a assuré que « le temps où nous avions des positions d'actionnaires principaux dans de vastes sociétés cotées est en quelque sorte révolu ». A l'avenir, il entend investir dans des sociétés non cotées. L'évolution, a-t-il prévu cependant, se fera en douceur. Pendant longtemps encore, le nouvel ensemble risque de rester tributaire de la bonne santé de ses deux principales participations : Valeo et Cap Gemini.

Martine Orange

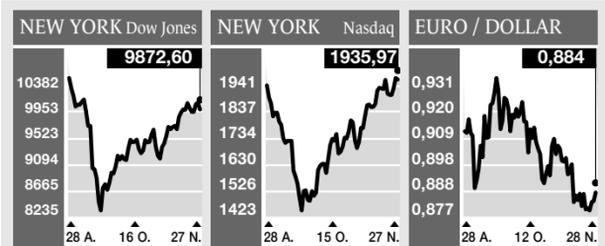


Indice	Cours	Var. %	Var. %
FRANCFORT DAX 30	5000,65	-	-
LONDRES FT100	5277,10	-	-
PARIS CAC 40	4486,70	-	-

Zone	Indice	Cours	Var. %	Var. %
Europe 9h57	Indice sélection	cours 27/11	Var. % 27/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3687,75	0,18	- 22,73
EUROPE	STOXX 50	3637,32	0,15	- 20,18
EUROPE	EURO STOXX 324	306,92	0,08	- 21,66
EUROPE	STOXX 653	293,51	0,08	- 18,42
PARIS	CAC 40	4486,70	0,02	- 24,29
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3090	0,03	- 23,18
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	495,79	- 0,40	- 22,24
BRUXELLES	BEL 20	2597,02	- 0,38	....
FRANCFORT	DAX 30	5000,65	- 1,16	....
LONDRES	FTSE 100	5277,10	0,21	- 15,19
MADRID	STOCK EXCHANGE	8505,20	0,78	- 6,64
MILAN	MITEL 30	31654	- 0,13	- 27,60
ZURICH	SPI	6383,30	- 0,38	....

## AMÉRIQUES

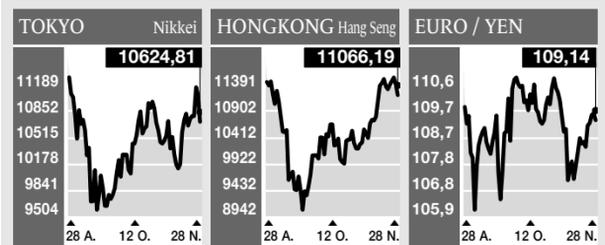


Indice	Cours	Var. %	Var. %
NEW YORK Dow Jones	9872,60	- 1,10	....
NEW YORK Nasdaq	1935,97	- 0,27	- 21,64
EURO / DOLLAR	0,931	- 0,09	- 0,884

Zone	Indice	Cours	Var. %	Var. %
Amérique 9h57	Indice sélection	cours 27/11	Var. % 26/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9872,60	- 1,10	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1149,50	- 0,68	- 12,94
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1935,97	- 0,27	- 21,64
TORONTO	TSE INDEX	7462,56	- 0,05	- 16,47
SAO PAULO	BOVESPA	13602,88	....	- 10,86
MEXICO	BOLSA	330,32	1,62	4,53
BUENOS AIRES	MERVAL	218,61	- 2,34	- 47,55
SANTIAGO	IPSA GENERAL	111,62	- 1,09	16,27
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6264,48	- 0,43	- 8,22

## ASIE - PACIFIQUE



Indice	Cours	Var. %	Var. %
TOKYO Nikkei	10624,81	- 2,96	- 22,93
HONGKONG Hang Seng	11066,19	- 1,73	- 26,69
EURO / YEN	109,14	- 0,21	- 23,37

Zone	Indice	Cours	Var. %	Var. %
Zone Asie 9h57	Indice sélection	cours 28/11	Var. % 27/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10624,81	- 2,96	- 22,93
HONGKONG	HANG SENG	11066,19	- 1,73	- 26,69
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1476,53	- 1,70	- 23,37
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	78,77	- 5,83	24,34
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3290,70	- 0,02	4,31
BANGKOK	SET	19,16	- 1,49	2,84
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3306,01	0,56	- 16,77
WELLINGTON	NZSE-40	2060,24	0,97	8,34

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 des valeurs vedettes de la Bourse de Paris perdait 0,39 % à l'ouverture de la séance de mercredi 28 novembre, à 4 468,54 points. Ce recul fait suite au fort repli constaté en fin de séance la veille : l'indice avait perdu 1,72 %, à 4 485,52 points. Le marché parisien, en pleine phase de consolidation, devrait rester à la baisse, selon les analystes.

## FRANCFORT

LA PLACE financière allemande à ouvert en baisse, mercredi. Au cours des premiers échanges, l'indice DAX des principales valeurs cédait 0,56 %, à 5 031,15 points, contre 5 059,57 points à la clôture, mardi.

## LONDRES

LE FOOTSIÉ, indice des cent principales valeurs, a enregistré, mercredi, une très faible progression à l'ouverture. Au cours des premiers échanges, la place financière affichait un gain de 0,9 point, à 5 266,9.

## TOKYO

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé, mercredi, en recul de 2,96 %, cédant 324,08 points à 10 624,81 points. Cette séance baissière a été marquée par l'abaissement de la note de la dette à long terme du Japon par l'agence de notation Standard & Poor's. L'autre facteur de repli a été les prises de bénéfice qui ont fait suite à la forte hausse de la place financière, mardi.

## NEW YORK

LES MARCHÉS américains ont reculé, mardi 27 novembre, à la suite de la publication de l'indice de confiance des consommateurs américains calculé par le Conference Board. Cet indice s'est établi à 82,2 en novembre, au plus bas depuis plus de sept ans. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones s'est replié de 1,10 %, à 9 872,60 points. Le Dow Jones avait d'abord brièvement progressé, en cours d'après-midi, pour se retrouver à huit points de la barre symbolique des 10 000 points. Suivi par de nombreux gérants de fonds, l'indice élargi Standard & Poor's 500 a perdu 0,68 %, à 1 149,50 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice du marché Nasdaq a cédé 0,27 %, à 1 935,97 points.

## TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait légèrement, mercredi 28 novembre, dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,78 %. Celui du Bund, son homologue allemand, ressortait à 4,65 %.

## MONNAIES

L'EURO reculait légèrement face au billet vert, mercredi, dans les premiers échanges, cotant 0,8849 dollar. Le yen évoluait dans le même sens contre la devise américaine, cotant 123,65 yens pour un dollar.

## ÉCONOMIE

## Le moral des consommateurs américains en baisse

LA NOUVELLE baisse du moral des consommateurs américains, enregistrée en novembre, rend incertain le moment de la reprise de l'économie des Etats-Unis. Le Conference Board, institut de conjoncture privé basé à New York, a annoncé, mardi 27 novembre, un recul de 3,1 points de l'indice de confiance des consommateurs. Or, les conjoncturistes tablaient sur une légère amélioration de cet indicateur très suivi, qui après cinq mois consécutifs de baisse, a atteint son niveau le plus bas depuis sept ans.

« La montée du chômage et les annonces continues de licenciements sapent la confiance des ménages », a commenté Lynn Franco, responsable du service de recherche sur la consommation du Conference Board. Depuis janvier, les Etats-Unis ont subi une perte nette de 1,4 million d'emplois. Le chômage a augmenté de 0,5 point en octobre pour atteindre le niveau le plus élevé depuis 1996. La veille, le Bureau national de recherche économique (NBER), avait déclaré que l'économie américaine était entrée en récession en mars après dix ans d'expansion.

■ **Le marché immobilier reste soutenu avec une progression des ventes de maison de 5,5 % en octobre** et les achats d'automobiles ont battu des records ce même mois grâce à formules de financement à taux zéro. Dans ce contexte incertain, Lawrence Meyer, un des membres du Comité monétaire de la Réserve fédérale américaine a estimé mardi que la croissance de l'économie américaine devrait reprendre graduellement en 2002, mais en précisant que « les risques continuent à pencher vers un plus grand affaiblissement ».

■ **FRANCE** : le Sénat a décidé mardi, contre l'avis du gouvernement, de supprimer totalement la vignette automobile en France, lors de l'examen des recettes du projet de loi de finances pour 2002. Selon le gouvernement, cette suppression nécessiterait de trouver 2,5 milliards de francs de recettes compensatrices. Le Sénat a par ailleurs publié un rapport selon lequel l'équilibre des finances publiques ne sera pas atteint avant 2006.

■ **ALLEMAGNE** : l'Etat a cédé une participation de 72,6 % dans une société immobilière publique, a annoncé mardi le ministère des

finances. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé, mais il servira à combler partiellement le déficit du budget 2002. La société publique Frankfurter Siedlungsgesellschaft (FSH) qui possède 10 000 appartements à Francfort, Bonn et dans la Rhur, passera sous le contrôle de Viterra, filiale du numéro un de l'énergie E.ON.

■ **JAPON** : le gouvernement japonais a annoncé mercredi 28 novembre une baisse des ventes de détail de la grande distribution de 7,1 % en octobre comparé au même mois de l'année 2000. Les ventes des grands magasins se sont contractées de 2,5 % et celles des supermarchés de 10,7 %. Les produits alimentaires affichent un recul de 4,3 % et l'habillement est en repli de 8,4 %, selon les statistiques publiées par le ministère de l'économie et de l'industrie.

■ **CUBA** : le ministre des affaires étrangères cubain, Felipe Perez Roque, a offert mardi de dédommager quelque 6 000 entreprises et particuliers américains dont les biens ont été nationalisés après la révolution de 1959, si les Etats-Unis levaient leur embargo vieux de trente-huit ans. Sa proposition a été faite devant l'Assemblée générale des Nations unies, qui a adopté à 167 voix contre trois une résolution demandant à tous les pays de refuser d'appuyer le boycott américain.

■ **IRAK** : une révision des sanctions contre l'Irak par le Conseil de sécurité des Nations unies semble toujours improbable alors que le président américain George W. Bush a demandé, lundi 26 novembre, à Saddam Hussein d'accepter le retour des experts en désarmement de l'ONU. Ces déclarations ont relancé les spéculations sur la volonté du président américain de placer l'Irak comme deuxième cible de guerre contre le terrorisme, après l'Afghanistan.

■ **ARABIE SAOUDITE** : le produit intérieur brut (PIB) saoudien, qui a progressé de 4,5 % en 2000, devrait poursuivre sa croissance cette année en dépit de la baisse des cours du pétrole brut selon les déclarations du gouverneur de l'Agence monétaire saoudienne (SAMA) mardi.

■ **BANQUE MONDIALE** : la Banque Mondiale est disposée à accorder un prêt supplémentaire de 500 millions de dollars pour lutter contre le sida. Elle a déjà engagé pour 1,7 milliard de dollars de crédits et de prêts dans cette action. Selon ses estimations, les besoins annuels sont de l'ordre de 3 milliards de dollars par an.

## Taux de change fixe zone Euro

## Hors zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	27/11
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4404
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9410
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	9,3412
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE.....	33,1470
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6830
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	1,76703	DOLLAR CANADIEN.....	1,4000
PUNT IRLANDAISE (100).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (100).....	3,32894	DOLLAR HONGKONG.....	6,8534
FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371).....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (2,20371).....	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1148
FRANC BELGE (100).....	4,03399	FRANC BELGE (100).....	4,62607	FORINT HONGROIS.....	251,6500
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	LEU ROUMAIN.....	27,650
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503	ZLOTY POLONAIS.....	3,5870

## Cours de change croisés

	Cours DOLLAR	Cours YEN/100	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
28/11 9h57	.....	0,81087	0,88485	0,13490	1,41725	0,60694
DOLLAR.....	.....	109,14500	16,62500	174,80000	74,85500	.....
YEN.....	123,32500	.....	0,15245	1,60135	0,68570	.....
EURO.....	1,13014	0,91621	.....	10,50415	4,49810	.....
FRANC.....	7,41275	6,00965	6,55957	.....	0,42820	.....
LIVRE.....	0,70559	0,57205	0,62445	0,09520	.....	.....
FRANC SUISSE.....	1,64760	1,33610	1,45820	0,22230	2,33535	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 27/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,30	3,26	4,82	5,31
ALLEMAGNE.....	3,29	3,35	4,69	5,22
GDE-BRETAG.....	3,25	3,85	4,76	4,47
ITALIE.....	3,29	3,30	5,02	5,55
JAPON.....	0,01	0,02	1,40	2,45
ÉTATS-UNIS.....	2,09	1,97	5,03	.....
SUISSE.....	1,63	2,02	3,15	3,82
PAYS-BAS.....	3,26	3,30	4,84	5,31

## Matif

Cours 9h57	Volume 28/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	.....	.....	.....
DÉCEMBRE 2001	341	90,30	90,20
Euribor 3 mois	.....	.....	.....
JANVIER 2001.....	NC	NC	NC

## Pétrole

En dollars	Cours 27/11	Var. % 26/11
BRENT (LONDRES).....	18,73	- 1,52
WTI (NEW YORK).....	19,40	- 0,41
LIGHT SWEET CRUDE.....	19,57	+ 4,71

## Or

En euros	Cours 27/11	Var. % 26/11
OR FIN KILO BARRE.....	9950	+ 0,20
OR FIN LINGOT.....	10060	+ 0,80
ONCE D'OR (LO) \$.....	273,10	.....
PIÈCE FRANCE 20 F.....	57,50	+ 0,88
PIÈCE SUISSE 20 F.....	57,50	

## VALEURS EUROPÉENNES

● Nokia a perdu 6,2 %, à 26,49 euros, mardi 27 novembre, à la Bourse d'Helsinki : le premier fabricant mondial de téléphones mobiles a annoncé qu'il ne se vendrait probablement que 380 millions de portables dans le monde en 2001 (- 5 % par rapport à 2000), soit bien en deçà des prévisions antérieures.

● Airtoours, premier tour-opérateur britannique, a gagné 5,6 %, à 2,45 livres, mardi, après avoir annoncé un bond de 57 % de son bénéfice d'exploitation annuel. Il a toutefois souligné que ses perspectives étaient incertaines et qu'il avait supprimé 1 600 emplois depuis le 11 septembre.

● A Francfort, l'annonce par Allianz de l'émission de 1,2 milliard d'euros d'obligations convertibles en actions RWE afin de contribuer à financer son acquisition de Dresdner Bank a nu à deux actions : Allianz a cédé 1,92 % (à 253,5 euros), RWE 4,05 % (à 42,3 euros).

● Le groupe anglo-norvégien de construction mécanique Kvaerner a chuté de 26 % à Oslo, mardi, à 8,50 couronnes. Il n'a pas réussi, lundi, à s'accorder sur un plan de renflouement à plus long terme avec son principal actionnaire après avoir obtenu de l'argent frais pour consolider ses finances à court terme.



NH HOTELES	ES *	11,13	- 1,07
NXT	GB	2,58	- 3,59
P & O PRINCESS	GB	5,84	- 0,55
PERSIMMON PLC	GB	4,91	- 0,33
PREUSSAG AG	DE *	28,60	- 0,69
RANK GROUP	GB	3,42	- 0,47
RICHMOND UNITS	CH	22,64	- 1,04
RYANAIR HLDGS	IR *	12,60	- 1,18
SAIRGROUP N	CH	2,87	- 2,33
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	....
SEB	FR *	57	+ 0,88
SIX CONTINENTS	GB	11,40	- 0,56
SOEXHO ALLIANC	FR *	43,81	+ 1,37
THE SWATCH GRP	CH	100,40	- 1,34
THE SWATCH GRP	CH	21,45	+ 0,16
TELE PIZZA	ES *	1,90	+ 1,60
THOMSON MULTIME	PA	32,90	- 0,60
WILSON BOWDEN	GB	12,17	....
WM-DATA -B	SE	2,88	+ 1,13
WOLFORD AG	AT *	10,50	....
WWW UK UNITS	IR *	0,80	- 2,44
► DJ E STOXX CYC GO P		120,26	- 0,95

28/11 10h03

Code	Cours en euros	% Var. 27/11
<b>AUTOMOBILE</b>		
AUTOLIV SDR	SE	21,52 - 1,23
BASF AG	DE *	42,65 - 0,81
BMW	DE *	37,20 - 0,80
CONTINENTAL AG	DE *	13,90 + 0,51
DAIMLERCHRYSLER	DE *	48,20 - 0,31
FIAT	IT *	18,84 - 0,42
FIAT PRIV.	IT *	14,20 - 0,14
MICHELIN	FR *	37,85 - 1,12
PEUGEOT	FR *	49,91 + 0,28
PIRELLI SPA	IT *	1,92
DR ING PORSCHÉ	DE *	405
RENAULT	FR *	41,62 - 0,24
VALEO	FR *	45,04 + 1,03
VOLKSWAGEN AUT	DE *	33,70 - 1,61
► DJ E STOXX AUTO P		212,34 - 0,73

Code	Cours en euros	% Var. 27/11
<b>BANQUES</b>		
ABBIEY NATIONAL	GB	16,71 - 0,29
ABN AMRO HOLDING	NL *	18,38 - 0,11
ALL & LEICS	GB	12,27 + 0,13
ALLIED IRISH BA	GB	18,28 - 0,52
ALMANIJ	BE *	33,80 - 0,53
ALPHA BANK	GR	20,74 + 0,68
B.P.C.INDUSTRIA	IT *	9,71 + 1,62
B.P.EMILIA ROMA	IT *	30,60
B.P.LODI	IT *	9,12 - 0,87
B.P.NOVARA	IT *	6,08 + 0,33
B.P.SONDRIO	IT *	10,35
B.P.VERONA E.S.	IT *	9,90 + 0,41
BANCA ROMA	IT *	2,53
BANCO SABADELL	ES *	15,21
BANK OF IRELAND	GB	16,28 - 1,93
BANK OF PIRAEUS	GR	9,98
BANKINTER R	ES *	34,18 + 0,83
BARCLAYS PLC	GB	34,78 - 0,46
BAYR.HYPO-LUVER	DE *	38,45 - 0,39
BBVA R	ES *	13,94 + 1,01
BCA AG.MANTOVAN	IT *	9,25 - 0,22
BCA FIDELURAM	IT *	8,33 + 1,71
BCA LOMBARDA	IT *	9,27 - 2,42
BCA P.BERG-CV	IT *	18,08 - 0,44
BCA P.MILANO	IT *	3,90 - 1,27
BCO POPULAR ESP	ES *	36,94 - 0,16
BCP R	PT *	4,47
BIPOP CARIRE	IT *	1,97 - 1,50
BK OF SCOTLAND	GB	13,26
BNL	IT *	2,59 - 1,15
BNP PARIBAS	FR *	99
BSCH R	ES *	9,67 + 0,83
COMM.BANK OF GR	GR	38,20 + 1
COMMERZBANK	DE *	20,60 - 0,24
CREDIT LYONNAIS	FR *	38,02 - 0,29
CS GROUP N	CH	45,25 - 0,45
DANSKE BANK	DK	17,47 - 0,76
DEUTSCHE BANK N	DE *	74 - 0,67
DEXIA	BE *	16,70 - 1,94
DNB HOLDING	NO	4,67 + 0,54
DRESDNER BANK N	DE *	39,50 - 1,25
EFG EUROBO ERGA	GR	16,12 - 0,49
ERSTE BANK	AT *	57,18 - 0,21
ESPIRITO SANTO	PT *	14,25
FOERENINGSS A	SE	12,63
HALIFAX GROUP	GB	13,34
HSHB HLDG	GB	13,61
IKB	DE *	13,80 + 0,36
INTESABC	IT *	2,75 - 0,36
JULIUS BAER HLD	CH	393,42 - 1,37
KBC BANCASSURAN	BE *	32,94 + 1,20
LLOYDS TSB	GB	11,69 - 0,95
MONTE PASCHI SI	IT *	3,01
NAT BANK GREECE	GR	27,10
NATEXIS BP QOP.	FR *	97,40 + 0,10
NORDEA	SE	5,62
ROYAL BANKA 1473	IT *	16,59 + 0,91
ROYAL BK SCOTL	GB	26,44 - 0,66
S-E-BANK A-	SE	10,06 + 0,53
SAN PAOLO IMI	IT *	12,69 + 1,36
STANDARD CHARTE	GB	13,71 + 0,59
SUEZ GENERAL-A	FR *	63,05 + 0,72
SWEDISH HANDLS	SE	15,20 + 0,35
SWEDISH MATCH	SE	5,46 + 0,99
UBS N	CH	58,50 - 0,58
UNICREDITO ITAL	IT *	4,25 - 0,23
► DJ E STOXX BANK P		270,96 - 0,01

Code	Cours en euros	% Var. 27/11
<b>CONGLOMÉRATS</b>		
D'IETERN SA	BE *	148 - 3,65
GBL	BE *	300,10
GEVAERT	BE *	27 + 1,89
INGHAPE	GB	9,06 + 0,36
KYVAERNER-A	NO	1,07
MYTILINEOS	GR	5,86
UNAXIS HLDG N	CH	116,45 - 0,58
ORKLA	NO	18,13 - 0,69
SONAEP SGPS	PT *	0,79
► DJ E STOXX RETL P		296,09 + 0,32

Code	Cours en euros	% Var. 27/11
<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>		
EQUANT NV	NL *	13,88 + 2,89
ATLANTIC TELECO	GB	0,08
BRITISH TELECOM	GB	5,71
CABLE & WIRELES	GB	5,69 - 1,39
COLT TELECOM NE	GB	2,53 + 0,64
DEUTSCHE TELEKO	DE *	18,75 + 0,81
E.BISCOM	IT *	56,90 - 6,26
EIRCOM	IR *	1,33
ELISA COMMUNICA	FI *	13,85 + 4,53
ENERGIS	GB	1,25 + 2,63
EUROPOLITAN HLD	SE	6,90 - 1,53
FRANCE TELECOM	FR *	43,17 + 1,08
HELLENIC TELE (	GR	19,38
KINGSTON COM	GB	1,89 - 0,84
KONINKLIJKE KPN	NL *	5,64 + 0,36
KPNQWEST NV-C	NL *	9,25 + 2,89
LIBERTEL NV	NL *	10,10 - 0,59
VODAFONE N	DE *	210,21
MOBILCOM	DE *	25,44 - 3,49
OLD MUTUAL	GB	1,73
OLIVETTI	IT *	1,36
PANAFON HELLENI	GR	5,76
PT TELECOM SCPS	PT *	8,63
SONERA	FI *	5,74 - 1,54
SONIC NETWORKS	SE	1,18 - 1,79
SWISSCOM N	CH	290,96 + 0,59
T.I.M.	IT *	6,18 - 0,16
TDC	DK	39,18 - 0,85
TELE2-B	SE	35,76 - 0,60
VODAFONE	PT *	9,20
TELECOM ITALIA	IT *	9,54 - 0,21
TELECOM ITALIA	IT *	5,76 - 0,69
TELEFONICA	ES *	15,53 + 0,71
TELECOMOVILES	ES *	8,97 + 1,47
TELENOR	NO	4,66 - 1,07
TELIA	SE	5,14 - 0,62
TISCALI	IT *	10,54 - 12,89
VERSATEL TELECO	NL *	1,35 + 0,75
VODAFONE GROUP	GB	3,03 + 1,07
► DJ E STOXX TCOM P		476,33 + 0,24

Code	Cours en euros	% Var. 27/11
<b>CONSTRUCTION</b>		
ACCIONA	ES *	40,57 + 0,97
ACESA R	ES *	10,35 + 1,87
ACS	ES *	26,94 + 0,64
AGGREGATE IND	GB	1,43
AKTOR SA	GR	8,36
AMEY	GB	6,24
AUREA R	ES *	22,86 - 0,09
BOUYGUES	FR *	37,20 + 0,81
BPF	GB	4,17 - 2,26
BRISA AUTO-ESTR	PT *	9,64
BUZZI UNICEM	IT *	7,31 - 1,62
CIMPOR R	PT *	19,30
COLAS	FR *	63,50 - 0,55
CRH PLC	GB	28,46 - 0,28
FCC	ES *	23,40 + 0,69
GRUPO DRAGADOS	ES *	13,86 + 0,22
GRUPO FERROVIAL	ES *	21,53 + 1,32
HANSON PLC	GB	7,62 - 0,21
HEIDELBERGER ZE	DE *	47 + 1,05
HELLENIC PETROL	GR	6,92 + 0,58
HERACLES GENL R	GB	14,76
Hochtief Essen	DE *	14,80 + 1,02
HOLCIM	CH	234,27 - 0,29
IMERYS	FR *	107 - 1,29
ITALCEMENTI	IT *	8,17 - 1,09
LAFARGE	FR *	103,30 - 0,86
MILCHANI REG.	GR	2,50 - 2,34
NOVAR	GB	1,96
KNIGHTON PLC	GB	1,75 + 0,93
RMC GROUP PLC	GB	9,78 - 0,81
SANT GOBAIN	FR *	166,10 - 0,72
SKANSKA-B	SE	7,12 - 1,48
TAYLOR WOODROW	GB	2,53 - 0,63
TECHNIP-COFLUX	FR *	132 - 1,49
TITAN CEMENT RE	GR	38,86 - 0,10
UPONOR-A	FI *	18,60
CIMENTIS VICAT /	FR *	60,90
VINCI	FR *	64,70 + 1,09
WIENERBERGER AG	AT *	15,10 - 0,53
► DJ E STOXX CNST P		223,83 - 0,12

Code	Cours en euros	% Var. 27/11
<b>PRODUITS DE BASE</b>		
ACERIALIA	ES *	15,67 - 0,51
ACERINOR X	ES *	35,80 + 2,73
ALUMINIUM GREEK	GR	37 + 1,20
ANGLO AMERICAN	GB	17,24 + 2,19
ASSIDOMAEN AB	SE	27,30 - 0,58
BEKART	BE *	35,01 - 0,51
BHP BILLITON	GB	5,37 + 0,60
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	43,99 + 0,21
BUNZL PLC	GB	6,80
CORUS GROUP	GB	1,06
ELVAL	GR	3,90
HOLMEN-B	SE	26,01 + 0,21
ISPAT INTERNATI	NL *	1,60 - 9,09
JOHNSON MATTHEY	GB	15,31
M-REAL-B	FI *	6,90 + 0,73
MAYR-MELNHOF KA	AT *	53,18 - 1,06
OUTOKUMPU	FI *	10,25 - 0,19
PECHINEY-A	FR *	54 - 1,28
RAUTARUUKKI K	FI *	4,23
RIO TINTO	GB	20,83 - 1,59
SIDENOR	GR	4,18
SILVER & BARYTE	GR	8,60 - 1,60
SMURFIT JEFFERS	GB	2,39 - 0,67
STORA ENSO-A	FI *	14,75
STORA ENSO-R	FI *	14,75 + 0,27
SVENSKA CELLULO	SE	28,58
THYSSENKRUPP	DE *	15,98 - 0,44
UMICORE	BE *	42,17 - 0,82
UPM-KYMMENE COR	FI *	38,45 - 0,70
USINOR	FR *	12,55 + 0,40
VOHALCO	GR	9,94 - 1
VIOEST-ALPINE AG	AT *	32,99 + 1,76
WORMS N	FR *	18,50 - 1,60
► DJ E STOXX BASI P		194,14 - 0,11

Code	Cours en euros	% Var. 27/11
<b>CHIMIE</b>		
AIR LIQUIDE	FR *	154 - 0,52
AKZO NOBEL NV	NL *	50,55 - 0,79
BASF AG	DE *	42,65 - 0,81
BAYER AG	DE *	36,20 - 0,28
BOC GROUP PLC	GB	16,68 + 0,48
CELANESE N	DE *	20 - 0,79
CIBA SPEC CHIMI	CH	73,42 - 0,46
CLARIANT N	CH	22,64 - 0,30
COLOPLAST-B	DK	77,82
DEGUSSA (NEU)	DE *	28,85 + 1,05
DSM	NL *	39,73 + 0,80
EMS-CHEM HOLD A	CH	4234,68 - 0,08
ICI	GB	6,53 - 1,69

Code	Cours en euros	% Var. 27/11
<b>ALIMENTATION ET BOISSON</b>		
ALLIED DOMECO	GB	6,30
ASSOCIAT BRIT F	FR *	8,07 + 2,03
BBAG OE BRAU-BE	AT *	36,70 - 0,14
BRAU UNION	AT *	39,20 + 0,26
CADBURY SCHWEPP	GB	7,02 + 0,46
CARLSBERG-B	DK	45,97 + 1,03
CARLSBERG AS-A	DK	40,99
COCA COLA HBC	GR	16,20
DANISCO	DK	40,45 - 0,36
DANONE	FR *	127,20 - 0,13
DELTA HOLDINGS	GR	8,32
DIAGEO	GB	11,96 + 0,40
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,12
HEINEKEN HOLDIN	NL *	30,99 + 0,62
HELLENIC SUGAR	GR	10,14
KAMPS	DE *	8,72 + 0,23
KERRY GRP-A-	GB	22,71 - 0,35
KINGFISHER	GB	6,61
KONINKLIJKE NUM	NL *	27,65 - 1,46
MONTEDISON	IT *	2,70 - 0,37
NESTLE N	CH	234,96 - 0,29
NORTHERN FOODS	GB	2,60
PERMALAT	IT *	2,90 + 1,40
PERNOD RICARD	FR *	80 - 0,87
RAISIO GRP-V-	FI *	0,96 + 1,05
ELAN CORP	IR *	51 + 0,49
ESSILOR INTL	FR *	33,50 - 1,76

VALEURS FRANCE

L'action Air France gagnait 2,93 %, mercredi 28 novembre, dans les premiers échanges, à 15,80 euros. La compagnie aérienne a accusé une chute de 68,8 % de son résultat d'exploitation sur le trimestre juillet-septembre, à 72 millions d'euros.

Le titre Scor s'accroissait de 0,28 %, mercredi matin, à 40,11 euros. Le groupe de réassurance table sur une croissance annuelle de 20 % à 30 % de son chiffre d'affaires dans les prochaines années, et n'exclut pas de lancer, avant deux ans, une augmentation de capital pour financer sa croissance.

L'action Alcatel gagnait 0,10 %, mercredi matin, à 20,87 euros. L'équipementier de télécommunications a annoncé, mardi, que son émission de 1,2 milliard d'euros d'obligations 2006 avait été souscrite trois fois.

Le titre Genset bondissait de 7,72 %, mercredi matin, à 8,51 euros. La société de biotechnologies dit avoir obtenu confirmation de la Commission des opérations de Bourse (COB) pour un nouvel accord de financement avec la Société générale portant sur 20 millions d'euros, et pouvant être porté à 30 millions d'euros sous certaines conditions.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 28 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C.

Main market table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include AIR LIQUIDE, ALCATEL A, ALCATEL O, ALSTOM, ALTRAN TECHN, etc.

Main market table (continued) with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include EUROZEO, EURO DISNEY, EURO FUNNEL, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupon détaché; ● droit détaché; □ contrat d'animation;

o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 27 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include A NOVO, ABEL GUILLEM, ACCESS COMME, etc.

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA #, etc.

Advertisement for DIVENTO spectacles - billets - services. Includes phone number 0 820 900 950 and website www.divento.com.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 28 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include ALTEDIA, ARKOPHARMA #, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 27 novembre

Table with 5 columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Euros, francs, Date cours. Rows include AGIPI, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, etc.

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include ÉCUR. MONÉTAIRE C, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D, etc.

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, etc.

Table with 5 columns: Fonds communs de placements, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, etc.

**SPORTS** Alors que le Paris Saint-Germain, club dont Canal+ est le propriétaire, doit recevoir l'Olympique de Marseille, jeudi 29 novembre, en match décalé de la 16<sup>e</sup> journée du

championnat de France de division 1, la présence de la chaîne cryptée dans le football professionnel s'étend aujourd'hui à presque toutes les activités de ce secteur. ● DÉJÀ PRODUC-

TEUR et diffuseur d'images, détenteur de droits télévisés, gestionnaire du Parc des Princes, sponsor, exploitant de sites Internet et détenteur du droit d'image de joueurs, Canal+ va

élargir ses activités au marketing sportif. ● LE GROUPE audiovisuel contrôle ainsi la « chaîne de fabrication » du football professionnel, l'un de ses deux produits d'appel. ● LA TENTATI-

VE de sa filiale Sport+ de servir d'intermédiaire dans la négociation de transferts à l'OM, club dont Canal+ est toujours resté proche, devrait rester sans lendemain.

## Canal+ investit quasiment tous les secteurs du football professionnel

La fusion de sa filiale Sport+ avec le groupe Jean-Claude Darmon et la société allemande UFA Sports va permettre au groupe audiovisuel de se lancer dans le marketing sportif. Une activité de plus pour une entreprise qui produit et diffuse des émissions, contrôle un club, gère un stade et exploite l'image de joueurs

PAR L'ENTREMISE de ses filiales, Canal+ exerce plusieurs métiers dans l'industrie cinématographique : producteur, distributeur, exploitant, diffuseur... Le groupe audiovisuel français cherche-t-il à appliquer le même modèle au football professionnel, son autre « fonds de commerce » ? Même si la chaîne cryptée n'a pas participé aux négociations sur les droits télévisés de la Coupe du monde 2002, acquis finalement par TF1, elle est déjà très active dans le business du ballon rond. Elle diffuse les images de plusieurs compétitions (la D1, la Ligue des champions), contrôle un club (le Paris SG), exploite un stade (le Parc des Princes) et conçoit des sites Internet pour des équipes professionnelles.

Canal+ vient cependant d'entrer dans une nouvelle dimension. La fusion de sa filiale Sport+ avec le groupe Jean-Claude Darmon et la société allemande UFA Sports, validée par la Commission européenne le 13 novembre, va lui permettre de se lancer dans une nouvelle activité : le marketing sportif. Ses deux associés sont des spécialistes de secteur. Jean-Claude Darmon, futur président de la nouvelle entité (baptisée Sportfive), négocie des contrats de sponsoring et de droits télévisés pour le compte de 22 clubs de D1 et de D2. L'homme d'affaires est également l'intermédiaire privilégié de l'équipe de France. De son côté, UFA Sports exploite - partiellement ou intégralement - le marketing d'environ 300 clubs et de 40 fédérations nationales.

### BESOIN DE CLUBS SAINS

L'intérêt de Canal+ dans cette fusion répond à une logique industrielle relativement classique : plus elle sera présente en différents endroits de la « chaîne de fabrication » du football et mieux la filiale de Vivendi-Universal contrôlera l'évolution de ce sport. Pour continuer à diffuser du football à ses abonnés, Canal+ a besoin d'un spectacle de qualité, autrement dit de clubs en bonne santé. C'est pour cela que le groupe de communication multiplie les initiatives. L'exem-

ple le plus flagrant de cette politique de saupoudrage est probablement le Club Europe.

Créée en février 1999 par Jean-Claude Darmon, cette organisation pour le moins discrète regroupe aujourd'hui, autour de Canal+, douze clubs français. Présenté à l'origine comme un « laboratoire d'idées », le Club Europe semble surtout servir de « base avancée » à Canal+ dans la perspective où, un jour, les clubs deviendraient propriétaires de leurs droits télévisés. La chaîne cryptée y va de sa poche : comme le révélait *L'Equipe* le 16 février, des sommes allant jusqu'à 20 millions de francs ont été attribuées à certains clubs, à titre d'option sur ces futurs contrats TV « individualisés ». En tout, Canal+ verserait annuellement entre 200 et 250 millions de francs aux membres du Club Europe.

### PRÉSENCE SUR LE NET

Cette générosité se manifeste dans d'autres secteurs. Par le biais du sponsoring, par exemple. Le logo de la chaîne figure sur les survêtements de l'équipe de France depuis plusieurs années (contre 20 millions de francs par an). Une de ses filiales, Numéricable, vient de faire son apparition sur le maillot de l'Olympique lyonnais.

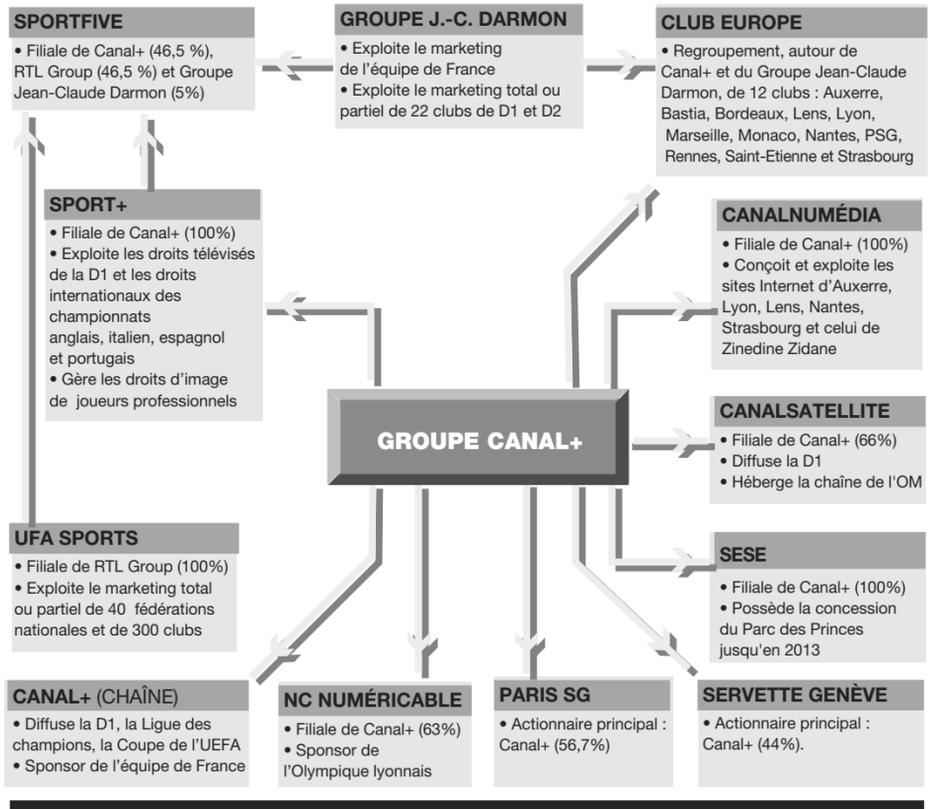
Internet est un autre créneau investi par Canal+. Sa filiale CanalNumédia exploite les sites de cinq clubs : Auxerre, Nantes, Lens, Lyon et Strasbourg. Tout comme son principal concurrent (Havas Advertising Sport), CanalNumédia perd de l'argent dans cette activité, ne parvenant pas à récupérer le « minimum garanti » à chaque club (environ 1,2 million de francs par an). « Canal » a toutefois limité les dégâts en se débarrassant des sites personnels de joueurs, qui étaient conçus en interne. Une start-up appelée Athleteline les a récupérés sans la moindre contrepartie. Seul Zinedine Zidane est resté dans le giron de CanalNumédia. Il est vrai que « Zizou » est non seulement l'un des rares sportifs à pouvoir dégager de la rentabilité sur le Web, mais il est aussi la figure de prou-

des campagnes publicitaires de CanalSatellite. Au cœur de cette galaxie d'activités, la place prise par Sport+ est devenue prépondérante. Cette autre filiale a été créée en 1998 afin de constituer un portefeuille de droits audiovisuels. En trois ans, Sport+ a étendu sa toile de manière spectaculaire, acquérant les droits internationaux des championnats anglais, espagnol, français, italien et portugais, ce qui génère aujourd'hui 90 % de son chiffre d'affaires. Parallèlement, l'entreprise dirigée par Jérôme Valcke s'est lancée dans le « droit d'image », ce qui consiste à acheter l'exclusivité de l'image d'un sportif dans le but de lui faire faire des campagnes publicitaires. Sport+ a ainsi acquis le droit d'image du Brésilien Ronaldinho, un an avant que celui-ci s'engage au Paris-Saint-Germain.

Mais Sport+ est, semble-t-il, allée au-delà du droit d'image. Au motif d'aider l'Olympique de Marseille, la filiale de Canal+ s'est risquée, il y a quelques mois, à proposer des montages économiques dans lesquels elle aurait participé aux indemnités de transfert de certains joueurs. Les contrats ne furent jamais conclus. Jean-Claude Darmon, qui se flatte de n'avoir jamais signé le moindre contrat avec un footballeur, a fait savoir à Jérôme Valcke qu'il souhaitait ne plus s'aventurer sur ce terrain.

Frédéric Potet

### Les activités liées au football au sein du groupe Canal+



## Quand Sport+ jouait les intermédiaires dans le transfert du Brésilien Dill

**JUIN 2001** : l'effectif professionnel de l'Olympique de Marseille croule sous le nombre de contrats. Bernard Tapie veut donner un grand coup de balai : se séparer de certains joueurs ne sera pas une tâche aisée. En recruter de nouveaux, qui plus est à moindre prix, ne sera pas facile non plus. Nommé deux mois plus tôt à la tête du secteur sportif de l'OM, l'ancien ministre rentre alors en contact avec Sport+. Il se souvient du « joli coup » réussi par cette filiale du groupe Canal+ lorsqu'elle a acquis le droit d'image du jeune Brésilien Ronaldinho, ce qui a ensuite facilité le transfert de celui-ci au Paris SG. Sport+ accepte d'« aider » Bernard Tapie. L'entreprise dirigée par Jérôme Valcke va ainsi jouer les intermédiaires entre l'OM et trois attaquants brésiliens : Mario Jardel, Dill et Fernando.

Pierre Dubiton était à l'époque le directeur financier de l'OM. Cet expert-comptable dit s'être opposé aux différentes propositions faites par Sport+. Pour *Le Monde*, il a accepté de révéler le contenu des différentes tractations entreprises pour enrôler Dill, de son vrai nom Elpidio Barbosa Conceição. Tout commence le 15 juin. Alain Grémeaux, l'un des salariés de Sport+, écrit à Pierre Dubiton pour lui dire que Bernard Tapie est d'accord pour embaucher Dill au salaire mensuel de 250 000 francs brut. Quatre jours plus tard, un document intitulé Convention Sport+/Olympique de Marseille arrive dans les mains de Pierre Dubiton. Il y est précisé que l'OM doit s'engager « à verser la somme de 27 millions de francs payable en

trois fois : 9 millions de francs à la signature, 9 millions de francs au 1<sup>er</sup> juillet 2002, 9 millions de francs au 1<sup>er</sup> juillet 2003 ». Sport+ se propose, en fait, d'« avancer » l'indemnité de transfert (27 millions de francs), l'OM devant rembourser cette somme en trois fois. Et payer des intérêts : « Sport+ conserve par ailleurs 50 % de la revente nette du joueur », est-il indiqué sur le document. Par exemple, si Dill est « revendu » 47 millions de francs par l'OM à un autre club, la moitié de la plus-value réalisée, soit 10 millions de francs, ira dans les caisses de Sport+. Pierre Dubiton dit avoir refusé de signer le document. L'article 151 du règlement administratif de la Ligue nationale de football (LNF) interdit aux clubs de « conclure avec des personnes morales ou physiques » ce genre de « convention ».

### FILIÈRES EUROPÉENNES

Les négociations vont toutefois se poursuivre pendant plusieurs semaines. La filiale de Canal+ continue à faxer à l'OM des propositions écrites, mais sur lesquelles son nom n'apparaît plus. Ainsi cet « acte de cession de droits et autres accords » sur lequel il est expliqué que l'OM doit désormais payer, selon le même montage, la société Netcom Consultant Service, sise au Liechtenstein. Ce document précise que les « droits sportifs » de Dill ont été achetés par Sport+ BV (bureau de Sport+ aux Pays-Bas) auprès du club brésilien de Goias en février 2001 contre 18,9 millions de francs, avant d'être

revendus à Netcom, trois mois plus tard, pour le même prix.

Une autre société, basée en Hongrie, et appelée Mediamag Management, entre ensuite dans la danse : c'est à elle, finalement, que l'OM devra rembourser, par traites, les 27 millions de francs et donner son accord pour céder 50 % de la plus-value sur le prochain transfert. L'opération ne se fera jamais. Pierre Dubiton découvre que Sport+ avait « proposé » Dill à l'AS Saint-Etienne, en avril, pour 2,58 millions de dollars, soit 8 millions de francs de moins. Bernard Tapie, lui, se désintéresse du joueur. Sans contrat, Dill est envoyé fin août au Servette de Genève, alors présidé par Christian Hervé, lui-même salarié de Sport+. Le petit Brésilien ne restera que quelques semaines en Suisse.

Contacté pour évoquer le transfert raté de Dill à l'OM, Jérôme Valcke s'est contenté de répondre : « Je ne commente jamais des opérations qui ne se sont pas réalisées. Sport+ ne fait pas de droit sportif. » Jérôme Valcke a également précisé qu'Alain Grémeaux quitterait Sport+ « prochainement ». Il vient d'obtenir sa licence d'agent de joueur, délivrée par la Fédération française de football (FFF). Cet ancien dentiste, qui est également bénévole à la FFF au sein du département du protocole, a obtenu la meilleure note (44 sur 47) des 93 candidats ayant passé l'examen fédéral, le 25 septembre à Paris.

F. P.

## L'OM, club très « apprécié » par la chaîne cryptée

**COMME** il se doit, Canal+ va diffuser, jeudi 29 novembre, le match entre les deux plus « chers ennemis » du championnat de France, le Paris-Saint-Germain et l'Olympique de Marseille. Cette retransmission sera la 600<sup>e</sup> rencontre de D1 proposée par la chaîne cryptée à ses abonnés. Le PSG et l'OM sont les deux clubs ayant été le plus montrés à l'antenne : ils se trouvent même à égalité, avec 146 diffusions chacun. Inutile d'aller chercher bien loin les raisons d'un amour aussi parfaitement partagé : grâce à son énorme popularité, l'OM est un produit d'appel indispensable pour Canal+, propriétaire du PSG mais aussi diffuseur du championnat.

L'excellence des relations entre l'OM et Canal+ n'est pas nouvelle. En 1993, le PSG avait refusé de disputer la Coupe d'Europe à la place du club phocéen, privé de son titre de champion en raison de l'affaire VA-OM. Un membre du conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF) de l'époque se souvient : « Il était impensable

pour le PSG de prendre la place de l'OM. Canal+ craignait de voir le nombre de ses abonnés chuter à Marseille. Mais il y a quelqu'un d'autre que cela n'arrangeait pas non plus : un élu parisien qui était alors candidat à la présidence de la République [Jacques Chirac]. Il craignait, lui, de perdre des électeurs dans la région PACA. »

La nécessité pour Canal+ de compter sur un OM bien portant, voire rayonnant, s'est manifestée de manière sonnante et réverbérante lors de la même période. En 1995, alors que le club se trouvait encore en D2 et que sa situation financière était devenue préoccupante, Canal+ envoya à l'OM un chèque de 40 millions de francs au titre d'« à-valoir » pour la retransmission de ses prochains matches européens. Marseille ne renoua avec les compétitions continentales que trois ans plus tard.

Cette amitié a trouvé une autre déclinaison lors de l'été 2001. L'OM, « repris en main » par Bernard Tapie, avait alors besoin de

dégraissier son effectif pléthorique pour mieux le renouveler. Canal+ est intervenu par le biais de son autre club filiale, le Servette de Genève. Trois « olympiens » ont été « envoyés » sur les bords du lac Léman : le Français Boris Reina, le Croate Alen Skoro et le Brésilien Dill. Un quatrième, l'Italo-Argentin Daniel Montenegro, faillit prendre la même direction, mais l'OM lui trouva finalement un nouvel employeur en Espagne.

### OMTV SUR CANALSATELLITE

L'intérêt que porte Canal+ à l'OM s'est également déplacé, cette année, sur l'OMTV. Créée en 1999, la chaîne du club phocéen est hébergée par CanalSatellite et compte 32 000 abonnés. Surtout, elle connaît un taux de désabonnement (3 %) plus faible que celui de CanalSatellite (10 %). « Ce qui signifie que l'OMTV est un point de fixation pour CanalSat », indique son directeur, Michel Hamousin. Le seul problème de cette chaîne appartenant à 100 % à l'OM est qu'elle perd de l'ar-

gent (4 millions de francs cette année). Canal+ a donc proposé de rentrer dans le capital de l'OMTV en rachetant ses dettes. Mais les négociations ont été interrompues, victimes des éternels soubresauts à la direction du club. « Nous allons rediscuter. Il serait opportun que l'on se rapproche d'un groupe comme Canal+ », indique Michel Hamousin.

En attendant, Canal+ a prêté main-forte à Laurent Tapie, un des fils de Bernard Tapie, animateur du site Internet free-goal.fr, entièrement consacré au football. Canal+ aurait injecté 6 millions de francs dans cette start-up de 10 salariés en échange d'une participation minoritaire dans le capital. « Dans la transaction, Canal+ a pris une option sur l'exclusivité de l'image sur Internet de Bernard Tapie dans le football », indique Laurent Tapie. En clair, si Free-goal devait un jour fermer, seul Canal+ pourrait utiliser l'image de « Nanard » sur la Toile.

F. P.

**VERSAILLES II**  
Le Testament

Après Versailles, Complot à la Cour du Roi Soleil, Cryo, le Château de Versailles et la Réunion des musées nationaux présentent le 2<sup>nd</sup> volet du plus prestigieux des jeux d'Aventures Historiques.

Reunion des Musées Nationaux  
CRYO

PC CD-ROM  
PC DVD-ROM  
MAC CD-ROM



BRUNO BARBEY / MAGNUM

## A chacun sa neige

**PROCLAMÉE** par les Nations unies Année internationale des montagnes, l'année 2002 pourrait être un grand millésime pour une montagne française qui, l'an dernier, avait dû composer avec un hiver d'une exceptionnelle douceur et un enneigement médiocre ayant retardé l'ouverture de la saison et provoqué des fermetures prématurées. Avec quelque 360 stations (dont une bonne centaine rassemblées au sein de l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et d'été) réparties dans les Alpes, les Pyrénées, le Jura, l'Auvergne et les Vosges, avec le plus dense et le plus performant réseau de remontées mécaniques au monde (plus de 4 000 avec des systèmes de contrôle électronique permettant le passage « mains libres », notamment à Combloux, aux Contamines, à Megève, à Saint-Gervais ou à Arêches-Beaufort), avec l'extension de l'enneigement artificiel, avec des formules séduisantes (« ski-pass » couvrant plusieurs stations) et de vastes domaines skiables, la montagne française, il est vrai, ne manque pas d'atouts.

D'autant que le « meublé » traditionnel et les appartements type

Avec cinq massifs et près de 360 stations, la montagne française a de quoi satisfaire les adeptes des nouvelles glisses mais aussi tous ceux pour qui les sports d'hiver ne se limitent pas à la pratique du ski

« cages à lapins » ou « placards à balais » sont aujourd'hui contraints de se rénover et de réviser leur copie sous la pression d'une nouvelle génération de résidences de tourisme haut de gamme (au Corbier, à Tignes, à Puy-Saint-Vincent, à Valmeinier 1800) offrant des espaces plus généreux et de nombreux services annexes. Une tendance ébauchée par Pierre & Vacances, illustrée par les réalisations de MGM et couronnée



PATRICK TOURNERIEUF/STANDARTHELMER

demain par le canadien Intrawest avec sa nouvelle station d'Arc 1950.

Une palette où, à côté des « poids lourds » (le Club Méditerranée qui ouvre un nouveau village à Serre-Chevalier, Nouvelles Frontières et ses Paladiens, Coralia/Accor, Lagrange, Maeva/Vacantel et Pierre & Vacances) se multiplient des gîtes, auberges et chalets de charme (le Kilimandjaro à Courchevel, les Roches fleuries à Cordon, le Chalet Marie-Blanche à Méribel, le Fitzroy à Val-Thorens et, à Megève, Le Fer à cheval, le Chalet du Mont-d'Arbois et les Fermes de Marie) qui célèbrent une approche plus douce et plus douillette de la montagne.

Une vitrine propre à séduire les

vacanciers qui, après les attentats de septembre, rechignent à s'envoler pour des destinations lointaines, redécouvrent les attraits de la zone euro et, à l'aube de l'hiver, ceux de l'Hexagone. Confrontées à des consommateurs qui zappent en permanence sur l'offre touristique, les stations françaises peuvent mettre en avant la fiabilité de leurs équipements, la pluralité de leurs hébergements, la qualité des services ainsi que la diversité des prestations et animations offertes.

### STYLES DE VIE, STYLES DE SKI

Résultat : un marketing ciblé, justifié par la diversité de clientèles qui, chacune, ont leur style de

vie et de ski. Des « tribus » dont France Aéro, le magazine d'Aéroports de Paris, dresse, dans son numéro de novembre, des portraits colorés. De la famille « casse-cou » (des assoiffés de glisse, en quête de sensations fortes, de tremplins, snow-parks, pistes de bosses et autres halfpipes, adeptes du snow-board mais à l'affût de toutes les nouveautés) à la famille « techno » (rois du hors-piste et des grands espaces, ces freeriders sont obsédés par la technique, l'esthétisme et la sécurité); de la famille « zappeurs » (ils veulent tout voir, tout essayer, de la moto-neige au parapente, du traîneau à chiens au ski-joering derrière un cheval en passant par les balades en raquettes, une nuit dans un igloo ou la plongée sous la glace d'un lac) à la famille « Moon-boots », fonds de commerce des stations : une clientèle fidèle, généralement familiale, qui butine, skie plus ou moins (avec, de préférence, des skis qui tournent tout seul, type carving ou autodrive de Dynastar), se promène le long de sentiers piétonniers bien damés et apprécie les terrasses des restaurants d'altitude, le vin ou le chocolat chaud et la tartiflette.

A chaque « tribu » ses stations. Ainsi les « casse-cou » ont rendez-vous au Mont Pelvoux, à Puy-Saint-Vincent et sur les pentes mythiques de la Meije, à Tignes

(avec le plus vaste snowpark d'Europe et un kidspace pour débutants et enfants), à Flaine (avec son jumpark tous niveaux), à La Plagne (deux pistes de snow-board et un halfpipe), à La Clusaz (snowpark), et dans les hôtels Coralia des Arcs, des 2 Alpes et de Chamonix où les « Perfect Days Salomon » permettent de profiter du matériel le plus performant.

De leur côté, les « technos » opteront plutôt pour des stations offrant des sites sécurisés et un encadrement adapté. Quant aux « zappeurs », ils auront l'embarras du choix, les stations rivalisant d'imagination pour les séduire : ski-joering à Saint-Sorlin-d'Arves et à Isola 2000, tubing (descentes en bouée) à Super-Besse et aux Menuires, escalade de cascades gelées à Sixt-Fer-à-Cheval, « kilomètre lancé » aux Arcs 2000 et bob-raft ou taxi-bob sur la piste de bobsleigh des JO de 1992, à La Plagne. Idem pour les « moonboots » que l'on retrouvera aux Arcs sur « le circuit des artisans », à Flaine parmi les sculptures monumentales d'un musée à ciel ouvert, à Font-Romeu à bord du Train jaune ou à Arêches-Beaufort pour explorer les richesses du Beaufortin.

Cet éclectisme au sommet répond ainsi à la multiplicité des attentes des vacanciers dont le choix est désormais facilité par l'apparition de labels permettant

**EVASION**  
Publicités

**PROMOTION VENISE**  
Départs les 2, 9 et 16 décembre 2001  
Vol A/R + transferts + 4 nuits  
A partir de **427,50 € TTC**  
(2 804,22 Frs TTC)  
Vol spécial Paris/Venise/Paris + transferts aéroport/centre ville/aéroport + 4 nuits en hôtels 3\* base chambre double et petit-déj.  
Séjour Belle Evasion : dimanche/jeudi.  
Dernier retour le 23 décembre 2001.  
Rens. et inscript. n° AZUR 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages  
www.citvoyages.com - Email : citv@citvoyages.com

**CUBA**  
Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Île  
Programmes à thèmes, circuits à la carte, séjours balnéaires  
Pour plus d'informations, brochure sur demande  
"CUBA TROPICAL"  
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12  
info@cubatropical.com

**SKI DE FOND & RAQUETTES**  
Promenades et détente Haut-Jura, 3h Paris TGV  
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVIIe. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et régionaux, chambre avec salle de bains + wc. Tarifs selon période : tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur et matériel de ski...)  
03.81.88.12.51 - LE CRÊT L'AGNEAU - 25050 LA LONGEVILLE  
www.lecret-lagneau.com

**NOUVELLES FRONTIÈRES**  
nouvelles-frontieres.fr  
les premiers **prix**  
**ROME 161 €** 1 057 F  
**LISBONNE 177 €** 1 161,04 F  
**MARRAKECH 237 €** 1 554,62 F  
**TENERIFE 264 €** 1 731,72 F  
**DAKAR 474 €** 3 109,24 F  
**POINTE-A-PITRE 489 €** 3 207,63 F  
**FORT-DE-FRANCE 492 €** 3 227,31 F  
**LA REUNION 613 €** 4 021,02 F  
PRIX TTC  
TOUTES TAXES ET REDEVANCES COMPRIS  
PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS  
SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE  
VOLS ALLER RETOUR  
DEPART DE PARIS  
A CERTAINES DATES  
C'est l'affaire d'un coup de fil  
N° Indigo 0 825 000 825  
0,98 F au 0,15 € TTC/MN

**directours**  
Voyager mieux. Dépenser moins.  
"Vous n'êtes plus à l'abri d'une méga promotion" :  
✓ **LISBONNE** Ritz Four Seasons 5\*L  
3J/2N **486 € TTC**  
✓ **PRAGUE** Intercontinental 5\*  
3J/2N **409 € TTC**  
Vol régulier départ Paris. Petits-déjeuners buffet inclus.  
**IMPORTANTES REDUCTIONS ENFANTS.**  
Départ province avec léger supplément.  
**www.directours.com**  
3615 Directours 12 21 F/mn et 01.45.62.62.62 - AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

**Ressourcez-vous, marchez !**  
Madère, Mauritanie, Mali, Vietnam, Brésil, Ardèche remise en forme...  
**NOMADE**  
Aventure  
... plus de 200 randonnées à prix malins dans les îles, les montagnes et les déserts  
visionnez nos diaporamas www.nomade-aventure.com / Brochure gratuite 01 46 33 71 71

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63



d'identifier immédiatement les points forts et l'atmosphère générale d'une station. Autrement dit son « style ». Les stations les plus performantes à l'égard des familles et des enfants (avec une forte priorité à l'accueil des tout-petits) arborent le logo « ski en famille ». Regroupées au sein du Club des P'tits Montagnards, elles sont 62 parmi lesquelles Avoriaz et Courchevel avec leurs villages des enfants, Morzine et son nouvel *Indiana Parc*, Montchavin les Coches et son *Funny Kids Park indoor* et Puy-Saint-Vincent avec son école de la nature. Également en pointe dans ce domaine, La Clusaz, les Gets, le Grand-Bornand, les Carroz, Valloire, Méribel, Valmorel, Serre-Chevalier, les Rousses et Saint-Lary. De leur côté, les stations qui offrent de nombreux loisirs et animations nocturnes sont rassemblées sous la bannière « station Club ».

Quant aux 45 villages adhérant à la charte des Villages de Montagne (absence de constructions modernes, architecture traditionnelle - 6 500 lits maximum -, respect des traditions, du terroir et de l'environnement, activités diversifiées), ils se proclament fièrement « village de charme ». D'autres labels signalent également les stations « Altiforme » (Ax-les-Thermes, Luz Ardiden, Saint-Gervais, etc.), qui privilégient la remise en forme en eau thermale chaude, les stations « Grand domaine » (avec accès skis aux pieds), les stations « Nouvelles glisses » (avec des espaces sécurisés spécifiques et un encadrement spécialisé) et les 130 stations labellisées « site nordique » qui offrent un domaine de ski de fond exceptionnel (quelque 13 000 km



Une des multiples pistes du domaine skiable de Chamonix, et la station Aime 2000 à La Plagne (page de gauche). Les plaisirs de la glisse, en famille ou en solitaire (ci-dessus).

de pistes !) avec, là aussi, un encadrement idoine.

Côté budget, on relève la multiplication des forfaits « tout compris » et des promotions pour les familles, les « prix d'appel » pour les fêtes de fin d'année, des formules « week-ends prolongés » (notamment avant Noël à Chamonix et Val-d'Isère, à Noël aux Houches, et chez Orion) qui desservent le carcan du « samedi-samedi » (ou du « dimanche-dimanche » de Pierre & Vacances pour éviter les embouteillages), les « prix d'ami » consentis en dehors des vacances scolaires (celles de février représentent à elles seules 35 % des recettes des remontées !) et en fin de saison, notamment à Pâques où les journées sont plus longues et plus ensoleillées. Quant à la carte « tempo-ski », elle recrée le temps de ski non consommé. A noter enfin, l'entrée en scène d'Internet qui permet non seulement de s'informer mais aussi d'acheter ses forfaits de remontées et de louer son matériel ([www.skiset.com](http://www.skiset.com)) avant de partir.

Patrick Francès

## Un groupe canadien investit en Tarentaise

Chef de file de l'aménagement et de l'exploitation de stations touristiques en Amérique du Nord, la société Intrawest vient de dévoiler les grandes lignes du « village nature » qu'elle va créer aux Arcs, en Savoie. La construction, qui débutera au printemps 2002, devrait s'étendre sur une dizaine d'années. Propriétaire et exploitant de Whistler Blackcomb, en Colombie-Britannique, et d'une dizaine de stations outre-Atlantique, la firme canadienne entend faire de ce premier projet en Europe la vitrine d'un concept de village piétonnier haut de gamme et autonome. Baptisée « Arc 1950, le village » (par rapport à Arc 1600, Arc 1800 et Arc 2000, qui comptent environ 30 000 lits), la station s'étendra sur 55 000 m<sup>2</sup> et comprendra 800 unités résidentielles destinées à la vente, un centre de remise en forme, des piscines, des restaurants, des cafés et 5 000 m<sup>2</sup> de boutiques. Située face au mont Blanc, elle devrait incorporer des éléments de la culture et de l'architecture locales et s'intégrer dans un environnement scrupuleusement respecté. Arc 1950 se veut ludique et écolo. Avec, en prime, « un cœur et une âme ».

## Bonnes pistes

■ **Ski France** diffuse un guide pratique *La montagne, ça vous gagne* qui présente les 104 stations qui en font partie. Sur demande au 01-47-42-23-32 et dans les offices de tourisme. Le site [www.skifrance.fr](http://www.skifrance.fr) offre un aperçu complet et réactualisé de l'offre des stations en hiver. Grâce à son moteur de recherche et à ses liens, il oriente l'internaute vers les sites des stations et les partenaires : Michelin, pour calculer son itinéraire, et la SNCF, pour réserver en ligne. On y trouve aussi les promotions du moment, le calendrier des événements, les bulletins d'enneigement et les prévisions météo.

■ **Autres sites**, plusieurs sites permettent de choisir sa destination et préparer son séjour. Citons [www.hiver.com](http://www.hiver.com) ainsi que le site des Professionnels associés de la montagne ([www.en-montagne.com](http://www.en-montagne.com)), celui de la Fédération française de ski ([www.ffs.fr](http://www.ffs.fr)) et celui du CRT Rhône-Alpes ([www.crt-rhonealpes.fr](http://www.crt-rhonealpes.fr)) ; tél. : 0820-90-15-85) qui, dans un *Carnet parents malins*, présente l'offre des stations de la région à l'intention des familles partant avec de jeunes enfants.

■ **Les maisons de province** à Paris diffusent des brochures présentant leur offre hivernale. Citons celles des Alpes-Dauphiné-Isère (01-42-96-08-43), de l'Auvergne (01-44-55-33-33), de la Franche-Comté (01-42-66-26-28), des Hautes-Alpes (01-42-96-05-08), des Pyrénées (01-42-86-51-86) et de la Savoie (01-42-61-74-73) qui propose un guide des 110 stations locales, une brochure pour les personnes handicapées et une séduisante carte.

■ **De nombreux voyagistes** accordent une place importante à la neige. Se procurer leurs brochures, notamment dans les agences de voyages. Citons Accor Tour Neige (0825-01-23-45), Andaska (spécialiste du free ride, 0825-05-65-65), Cap France (01-48-78-84-25), Club Med (0810-810-810), Fram (05-62-15-16-17), Jet Tours (0-820-815-000), Next (01-53-20-03-03), Nouvelles Frontières (0825-000-825), Snotour (01-44-56-30-30), UCPA (0825-820-830), Vacances bleues (0825-39-49-59), Villages Tour (04-78-17-16-00), Villages VAL (04-73-43-00-43), VVF Vacances (0-825-808-808) et Visit France (01-58-64-51-51).

■ **Pour une location** à la montagne, consulter notamment les Domaines du soleil (0810-866-666), Eurogroup (04-79-68-26-26) qui propose des chalets avec services à Serre-Chevalier, la Joue-du-Loup, La Plagne et La Tania, Interhome (01-53-36-60-00), itour (01-42-68-68-42), Lagrange (01-47-54-00-00), Maeva (0820-060-060), MGM (0820-820-830), Orion (0803-00-06-69), Pierre & Vacances (0825-07-06-05) et RelaiSoleil (04-50-66-65-20). A signaler, le guide annuel gratuit du Syndicat national des résidences de tourisme (01-53-81-01-12).

■ **Parmi les guides**, citons le Guide Curien de la neige, le hors-série « Alpes loisirs » du Dauphiné (04-76-88-70-88), le Guide vacances du Particulier à particulier, le Guide « séjours à la neige » des Gîtes de France, Le Petit Futé des stations de Savoie et Haute-Savoie et le Guide Johansens ([www.johansens.com](http://www.johansens.com)) qui propose des adresses de charme dans les Alpes. A noter également les Guides Olizane Sport consacrés au ski de randonnée (Savoie, Haute-Savoie, Isère, Hautes-Alpes) et à la rando-raquettes.

## Week-end capitolin à Rome

Aiguillonnée par les cérémonies du Jubilé et soucieuse d'entretenir son capital de séduction, la cité de la *dolce vita* vient de se refaire une beauté. Au détour des fontaines, palais, églises baroques ou monuments antiques s'offrent au regard des monuments fraîchement ravalés



et que le visiteur pressé avait, dans le cadre d'un séjour athlétique, fâcheusement tendance à délaissier au profit des musées du Vatican ou des grandes forums impériaux. Illustration de cette métamorphose, les musées de la colline du Capitole qui, hier, n'offraient que vernis et peintures décatés et dont, aujourd'hui, les lumineux caissons et les façades néo-classiques abritent une nouvelle muséographie, plus esthétique et sensuelle, digne des premiers émois d'un Chateaubriand ou d'un Stendhal découvrant la Ville éternelle.

Désormais débarrassés de leur réputation de cabinet de curiosités poussiéreux, ces trois palais (tracés par Michel-Ange et longtemps voués à la vie publique de Rome), qui constituent le plus vieux musée du monde, ont vu leur surface d'exposition multipliée par trois ! Une expansion qui doit beaucoup à l'énergie déployée par leur conservatrice, Anna Sommella, inspirée par l'épopée du Grand Louvre. Le palais des Conservateurs et le palais Caffarelli, délestés de certains bureaux administratifs,

sont désormais réunis au Palazzo Nuovo par un large couloir souterrain creusé sous le Tabularium, vaste galerie antique qui offre l'une des plus belles perspectives sur la voie sacrée du Forum, de l'Arc de Septime Sévère au Colisée.

En attendant l'achèvement du musée, qui recèle la célèbre Louve romaine, l'imposante statue équestre en bronze de Marc Aurèle mais aussi une collection de marbres et micromosaïques, une partie des réserves a été redéployée au sud de Rome, dans une usine électrique : la Centrale Montemartini, dont le délicat et harmonieux ballet de lignes art déco et de fines silhouettes antiques rappelle celui du musée d'art industriel de Roubaix, inscrivant délibérément ces musées capitolins dans la modernité.

La liste de ces belles au bois dormant éveillées n'aurait pas déplu à nos voyageurs romantiques, comme, à quelques encablures, les quatre piliers du Musée national (thermes de Dioclétien, palais Renaissance Altemps et Massimo, crypte Balbi) consacrés à l'évolution décorative de Rome, qui viennent de resurgir à deux pas de la Maison dorée de Néron, dont les fantasmagoriques fresques, à nouveau pleinement visibles, inspirèrent les frises enroulées de la Renaissance. Un menu de choix qui, plus que jamais, fait de cette nouvelle Rome la destination rêvée d'une escapade éclairée.

de notre envoyé spécial, Jean-Luc Delblat

★ De Paris, trains de nuit confortables (Artésia, tél. : 08-36-35-35-35) avec, à certaines dates (29 novembre, 6 et 13 décembre), une conférence avant la visite du Capitole (le train permet de passer davantage de temps sur place). De 206 € par personne en cabines « Confort » (4 places), à 460 € A/R en cabine double « Excelsior » avec douche privative. Forfaits Donatello (tél. : 01-44-58-30-81, [www.donatello.fr](http://www.donatello.fr)) en « Confort », avec 2 nuits en chambre double à la résidence Farnèse, un hôtel de charme situé face au palais Farnèse : 358 € (414 € avec le vol Alitalia). A découvrir, les quartiers populaires de Trastevere, du Ghetto, et les galeries de la villa Borghèse. Guides Gallimard, Hachette (Un grand week-end, le Bleu Evasion et le Routard) et Michelin. Office de tourisme italien (tél. : 01-42-66-03-96 ; [www.enit.it](http://www.enit.it)).

## A tous prix

■ 80 F (12,20 €) : l'entrée au 13<sup>e</sup> Festival des globe-trotters, sans doute le rassemblement de voyageurs individuels le plus important en France. Les vendredi 30 novembre, samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 décembre, au Palais des arts et des congrès d'Issy-les-Moulineaux (25, avenue Victor-Cresson, métro Mairie-d'Issy). Simples

voyageurs, aventuriers, photographes et écrivains s'y retrouveront sur le thème du voyage. En ouverture, soirée consacrée au Chili. L'initiative émane d'Aventure du bout du monde (ABM), le programme complet du festival sur [www.abm.fr](http://www.abm.fr) et dans le numéro de novembre de la revue *Globe-trotters*.

**ROUMANIE**

**Étonnante tout simplement.**

La rivière de l'Est,  
d'un surprenant tonus et d'un contagieux appétit pour fêter.  
C'est le cœur de l'été,  
où le soleil se reflète dans le sable doré,  
les eaux bleues et dans le sourire des hommes.

Le Ministère du Tourisme  
LA ROUMANIE  
étonnante tout simplement.

Le Bureau de Tourisme en France  
12, Rue des Pyrénées, 75013 Paris, Tél. +33-1-43-20-99-33, Fax +33-1-40-20-99-43, e-mail [roumanie@office-tourisme.roumanie.com](mailto:roumanie@office-tourisme.roumanie.com)

Nouvelles pluies

JEUDI. La dépression située au nord des îles Britanniques dirige sur le pays un flux d'ouest-sud-ouest dans lequel circule une perturbation pluvieuse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Sur ces régions, il pleuvra tout au long de la journée. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 70 km/h le long des côtes de la Manche.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Le ciel se couvrira par l'ouest en cours de matinée et il pleuvra tout l'après-midi.

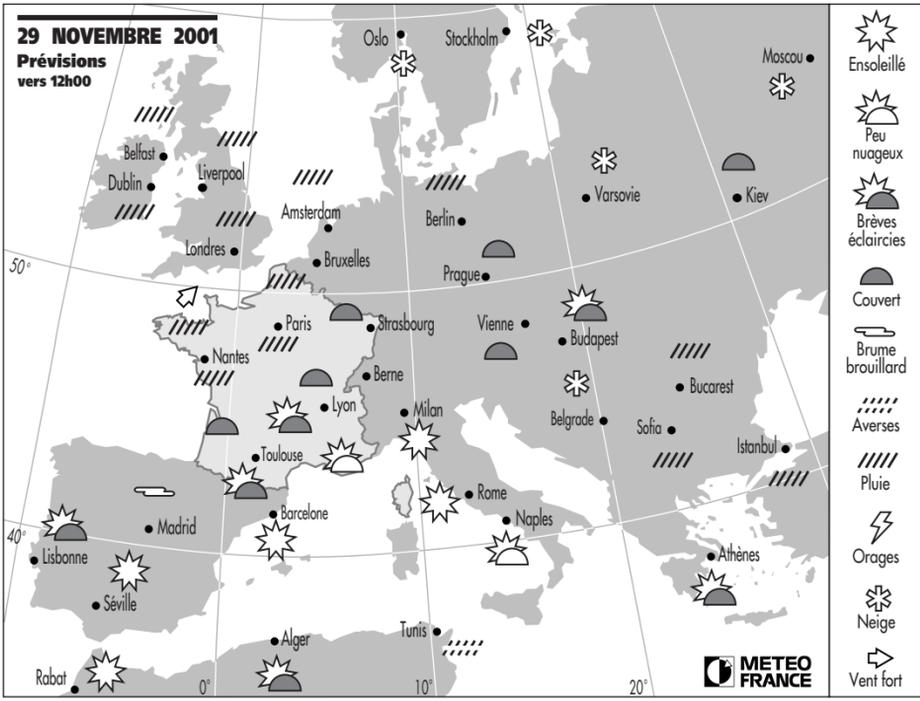
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le matin, les passages nuageux alter-

neront avec de belles périodes ensoleillées. L'après-midi, le ciel se couvrira progressivement par l'ouest.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Midi-Pyrénées et le sud de l'Aquitaine, les passages nuageux alterneront avec les périodes ensoleillées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les brouillards présents au lever du jour se dissiperont rapidement et la matinée sera bien ensoleillée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Malgré un ciel parfois voilé, la journée sera largement ensoleillée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

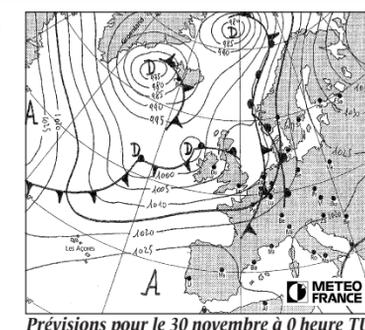
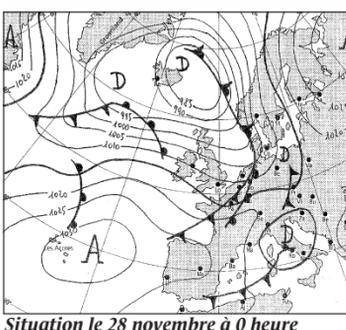
AVION. Jusqu'au 15 décembre, les compagnies aériennes-Crossair et Swissair proposent, dans les agences de voyages, une promotion commune en classe économique (hors taxes) au départ de Paris, mais aussi Nice, Marseille, Bordeaux et Toulouse.

PRÉVISIONS POUR LE 29 NOVEMBRE 2001 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.

Table of weather forecasts for various European cities including Paris, London, Rome, and others.

Table of weather forecasts for cities in the Americas including New York, Los Angeles, and Toronto.

Table of weather forecasts for cities in Asia-Oceania including Bangkok, Jakarta, and Sydney.



JARDINAGE

La saison froide ne doit pas empêcher un arrosage sélectif

CE N'EST pas parce qu'il fait frisquet qu'il ne faut pas arroser. Bien au contraire !, serait-on tenté d'ajouter. Le vent, le soleil sont là qui soumettent à plus rude épreuve qu'on ne l'imagine le feuillage des plantes persistantes.

Elles chassent l'eau de leurs cellules, le taux de glucose de leur sève grimpe alors, elles se ratatinent, deviennent ridées et repartent en végétation dès que la chaleur remonte au printemps.

Cependant, après une longue période de gel accompagné ou non

de vent, il faudra quand même inspecter les plantations de pleine terre faites au printemps 2001 et celles de début d'automne, les arroser et bassiner leur masse foliaire au moindre doute.

Il faut particulièrement soigner les plantes de terre de bruyère qui ont une faculté rare à crever quand elles reçoivent trop d'eau et à crever aussi facilement quand elles n'en

reçoivent pas assez. Ne pas croire qu'un rhododendron dont les feuilles piquent au nez et pendent le long des branches a nécessairement soif.

Il y a une petite différence : la couleur des feuilles d'une plante assoiffée aurait tendance à pâlir. Pas toujours : celles du camélia, par exemple, ternissent et se roulent un peu sur elles-mêmes - ce que la plante fait aussi quand elle meurt par asphyxie des racines ayant reçu trop d'eau.

Le jardinage parfois est un peu compliqué. Car si un laurier-tin ou un laurier-rose se dessèchent, ils repartent après avoir été noyés et ne perdent que quelques feuilles quand un conifère, un rhododendron, une azalée ou un camélia ne pardonnent pas l'erreur et le montrent vite.

Le problème à la mauvaise saison, c'est que le métabolisme des plantes est ralenti par le raccourcissement du jour au profit de la nuit, par l'abaissement des températures et que la soif ne se manifeste pas de façon aussi spectaculaire

C'est comme pour le sens du vent, au lieu de mouiller son doigt et de le lever vers le ciel, il faut le mettre en terre et gratouiller la surface des pots

que l'été. Et il en est de même de l'excès d'eau. A tout prendre, un petit manque d'eau bien contrôlé sera moins dangereux que l'excès d'eau qui, par nature, est incontrôlable, provoque l'asphyxie des raci-

nes et abaisse la résistance au froid des plantes en pot.

D'autant qu'à l'inverse de celles qui poussent en pleine terre, plus une plante aura été mise depuis longtemps dans son pot ou son bac et plus elle exigera des arrosages suivis.

Tout cela semble un peu compliqué en apparence, mais est en fait assez simple en pratique. L'entretien des plantes est avant tout affaire de coup d'œil, et celui qui abandonnerait son balcon, sa terrasse, ses rebords de fenêtre pendant tout l'hiver risque de tout perdre quand une petite inspection hebdomadaire suffit à contrôler l'état des plantes.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 281

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

Grid for the crossword puzzle with numbers 1-12 and letters I-X.

HORIZONTALLEMENT

I. Vient manger à votre table sans y être invitée. Assure ses repas en plein vol. - II. Jonction sur le bidet. Bien avancés. Informateur anonyme. - III. Rouge dans les étangs. Le gros arrive en tête. Fait de l'effet. - IV. Transforme bébé en amphibien. - V. Dans la gamme. Patron peu estimé du personnel. - VI. Drainage la Tarentaise. Sale coup. - VII. Qui n'a rien d'originale. Cran dans la ceinture. - VIII. Mauvaise sortie en chambre. Bonne pâte, mais

aussi complètement stupide. - IX. Action sur les actions. Bonne roulease. - X. Vit retirée du monde. Sans bavure. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Ne fait vraiment pas le poids. - 2. Respectés une fois entré dedans. Coup de force minable. - 3. Inutilisable. Pour voir ou empêcher de voir. - 4. Mit fin à ses jours après avoir beaucoup éliminé. - 5. Cercle lumineux. Entre Grèce et Albanie. - 6. Evacue les déchets. Voyelles. - 7.

Baisse de liquide. Départ de série. - 8. Fait tomber les rois. Porteuse de lentilles. - 9. Un bon moyen pour faire appel. Vient d'avoir. - 10. Se faire doucement entendre. - 11. Le plus long en France. Au cœur du foyer. - 12. Valables après confirmation.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 280

Horizontalement I. Butine. Butin. - II. Arôme. Aune. - III. Rombières. An. - IV. Al. Ugine. TVA. - V. Torve. Bril. - VI. Ignare. Saisi. - VII. Nu. Baptisa. - VIII. Écail (liée). Sas. Non. - IX. Lego. Atone. - X. Ressemblante.

Verticalement

1. Baratineur. - 2. Urologue. - 3. Tom. RN. IIs. - 4. Imbuvables. - 5. Neigera. Ge. - 6. Ei. Epsom. - 7. Arno. Ta. - 8. Buée. Sisal. - 9. Uns. Bas. Ta. - 10. Té. Trianon. - 11. Avis. Ont. - 12. Non-alignée.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

BRIDGE

N° 1972

LES JEUX DE L'ESPRIT

Lors du Festival des jeux de l'esprit en 1996, à Cannes, la paire Cayat-Barbaroux avait remporté le mixte, notamment grâce à cette donne.

♠ 84 ♡ A 32 ♣ 75 ♠ A 9 8 5 4 3 ♠ RV 9 6 3 ♡ 10 8 6 ♢ ARD ♣ DV ♠ N ♡ 75 ♢ O ♠ 10 8 4 3 2 ♣ R 10 7 2 ♠ AD 10 2 ♡ RDV 9 7 ♢ V 9 6 ♣ 6

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest Nord Est Sud - passe passe 1 ♡ 1 ♡ 2 ♡ passe passe 2 ♠ 3 ♠ passe 3 ♡ passe passe passe

Ouest a entamé l'As de Carreau et a joué le 6 de Cœur (pour empêcher une coupe du mort). Sud a pris avec le 9 et a rejoué Carreau pour ouvrir la coupe du mort.

Réponse

Après avoir pris le retour à Cœur, Barbaroux a éliminé les couleurs d'Ouest à Carreau et à Trèfle en coupant. Et, quand il lui est resté A D 10 2 à Pique et Roi à Cœur, il a joué le... 2 de Pique ! Ouest a fourni le 3 en pensant qu'Est pourrait prendre la main avec un honneur à Pique.

Mais le mort a fait la levée avec le 8, et Barbaroux n'a eu qu'à continuer Pique en fournissant le 10. Ouest a pris avec le Valet, mais il a dû « livrer » les deux dernières levées en se jetant à Pique dans les bras de Sud.

Avec trois levées à Pique, le déclarant a fait en tout dix levées et le top...

PROTÉGÉ PAR UN LOB

Le Cannois Roger Hassan a réussi ce contrat de « 5 Carreaux » dans une Coupe de France. Avant de regarder les quatre jeux, cachez les mains d'Est-Ouest et prenez sa place en Sud.

♠ AR 6 2 ♡ V 10 3 ♢ A 10 9 7 ♣ 7 3 ♠ 9 8 5 3 ♡ AR 8 5 ♢ 2 ♣ D 10 8 4 ♠ 10 ♡ 7 ♣ RDV 8 5 ♠ ARV 9 5 2

Ann. : Sud don.

Sud Ouest Nord Est 1 ♢ passe 1 ♠ passe 2 ♣ passe 2 ♡ passe 3 ♣ passe 4 ♢ passe 5 ♢ passe passe

Ouest a attaqué l'As puis le Roi de Cœur. Sud a coupé et a joué deux coups d'atout, mais Ouest avait un singleton. Comment Roger Hassan, en Sud, a-t-il gagné CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères Après ce départ en bicolore économique, Sud aurait pu, sur la quatrième couleur à « 2 Cœurs », sauter à « 4 Trèfles ».

La qualité des couleurs et la concentration des honneurs aurait permis son annonce en inversée (bicolore cher).

Philippe Brugnion

**ARTS** Depuis les attentats du 11 septembre, New York connaît sa plus grave crise économique depuis trente ans. Les répercussions sur le marché de l'art ou la vie culturelle

de la cité se font ressentir à plusieurs niveaux. ● **DES COLLECTIONNEURS** continuent de restreindre leurs achats, les marchands sont inquiets, les musées licencient, faute

de visiteurs, les subventions municipales sont menacées et les touristes se raréfient. ● **LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE** new-yorkaise s'interroge, de son côté, sur son identité

culturelle. Doit-elle emboîter le pas du patriotisme ambiant avec cette volonté de faire front ou continuer de rester très critique à l'égard de la politique américaine ? ● **QUANT AU**

**DESTIN** des 10 hectares recouverts par les décombres du World Trade Center, il se précise : la reconstruction, qui suscite des débats, pourrait commencer dès l'année prochaine.

## A New York, la communauté artistique s'interroge sur son identité culturelle

Suite aux attentats du 11 septembre, la capitale mondiale du marché de l'art connaît sa plus grave crise depuis trente ans. Des collectionneurs restreignent leurs achats, les musées licencient, faute de visiteurs, les subventions municipales sont menacées

### NEW YORK

de notre envoyé spécial

Du nord au sud, l'île de Manhattan abrite grosso modo les collectionneurs huppés et les principaux musées (Upper East Side), les marchands (Midtown, Chelsea et Soho), et les artistes (Downtown, TriBeCa et, passé le pont sur l'East River, Brooklyn).

Dans une récente tribune (*Le Monde* du 8 novembre), le sculpteur Alain Kirili, vieux New-Yorkais d'adoption, a rappelé que le drame qui a frappé le quartier des finances a aussi atteint le quartier des artistes. Dans la capitale mondiale du marché de l'art, les deux sont inextricablement liés, et pas seulement en termes géographiques. C'est ainsi qu'Amy Cappelazzo, la nouvelle responsable du département d'art contemporain de Christie's, livre une des analyses les plus pertinentes sur les nouvelles données de la vie artistique locale de l'après-11 septembre : « C'est encore un peu tôt, mais je connais déjà des artistes qui travaillent là-dessus dans l'atelier. Beaucoup étaient proches des Twin Towers. Ils étaient comme des correspondants de guerre, et je pense que ça va intervenir d'une façon ou d'une autre dans leurs œuvres. Comment, je ne sais pas. Car si nous avons eu beaucoup de morts, nous n'avons pas vu de corps. Nous avons vu des gens courir, mais ce n'est pas pareil. Et nous avons peu d'images réelles. »

La vision que restitueront les artistes des événements sera donc cruciale. Sera-t-elle différente du sentiment nationaliste général qui a enflammé les USA ? Pas nécessairement. Dans un contexte de crise, les clivages se révèlent : les artistes étrangers, nombreux en ces lieux, ne réagissent pas comme les autres. Le Français Noël Pasquier, qui était à New York le 11 septembre pour une exposition, ne se sent pas spécialement américain. Mais, dit-il, « New York n'est pas une ville américaine. C'est une ville universelle. Et j'ai eu le sentiment que c'était le monde qui s'écroulait ». Les natis ont une position différente, selon Amy Cappelazzo, et ce n'est pas le moindre paradoxe de la situation qui règne à New York : « Traditionnelle-

ment, la communauté artistique n'est pas très patriote. C'est curieux de voir à quel point elle change. Comment des gens très critiques devant la politique américaine deviennent soudain plus patriotes. C'est une modification de l'identité culturelle de la communauté artistique, qui ressent aujourd'hui quelque chose qu'elle n'a jamais connu. » Tendance confirmée par Paul Jenkins, un des peintres les plus fins et sensibles de sa génération. Septuagénaire, il en a vu d'autres. Pourtant, il dit ressentir lui aussi, confusément, mais de manière forte et nouvelle, la fierté paradoxale commune aux Américains dans cette volonté de faire front : « *United we stand* », dit un slogan affiché partout à New York.

**La vision que restitueront les artistes des événements sera-t-elle différente du sentiment nationaliste qui a enflammé les USA ?**

Un nouveau venu ne percevrait pas nécessairement la différence ; les modifications sont subtiles mais notables : il y a foule sur la 5<sup>e</sup> Avenue, mais on ne se bouscule plus. Les restaurants sont pleins, mais il n'y a plus de files d'attente. Les vernissages dans les galeries font recette, mais les marchands sont inquiets. Les ventes aux enchères d'art contemporain continuent de battre des records (*Le Monde* des 16 et 20 novembre), mais les œuvres les moins rares ne se vendent plus.

Chez les galeristes, après quelques annulations de ventes dans les premiers jours qui ont suivi l'attentat, la vie a repris. Tous exposent quelques œuvres données par leurs artistes qui sont vendues au profit



des victimes de la catastrophe. Mais leur fonds de commerce est ailleurs. Jeffrey Deitch et Spencer Brownstone, deux marchands d'art contemporain, sont installés à Soho, près de Canal Street, nouvelle frontière au-delà de laquelle les voitures qui n'ont rien à faire Downtown ne passent plus. Brownstone est pessimiste : les affaires ne vont pas bien. Pourtant, en présentant le travail récent d'un de ses artistes, le Norvégien Sven Pahlsson, il précise bien que les dix exemplaires de l'œuvre, un étonnant film d'animation électronique, sont déjà vendus.

L'inquiétude, dans ce cas, vient probablement de ce que la liste d'attente ne soit pas plus étoffée. Et de ce que la première exposition de la jeune artiste américaine qu'il montre actuellement n'ait pas été entièrement vendue la veille du vernissage.

Plus haut et plus à l'ouest, dans le quartier de Chelsea, où se concentrent désormais la plupart des galeries d'avant-garde, même constat. On pourra certes trouver, avec une bonne dose de surinterprétation, un écho des événements dans le colossal porte-avions sur fond noir

de la peintre cubain José Bedia accroché chez Annina Nosei. Ou dans la toute nouvelle galerie Lelong, qui montre les sculptures de Petah Coyne. La série, intitulée « White Rain », est constituée d'agrégats de stalagmites blanchâtres, qu'on ne peut s'empêcher de rapprocher des images du « Ground Zero », le site avoisinant les tours, recouvert de cendres. A contrario, il y a les deux derniers tableaux de Jeff Koons, tout frais sortis de l'atelier pour garnir les murs de la galerie Sonnabend. Selon Philippe Ségalot, un des plus

importants conseillers artistiques new-yorkais, proche de l'artiste, ses « Vénus », débordantes d'optimisme et de joie de vivre, seraient une forme de réponse, une façon de « *positiver* » face à la situation actuelle. Pour le responsable de la galerie, les choses sont plus complexes, et les tableaux participent d'une série entamée bien avant les attentats. Auxquels on aurait tort d'ailleurs d'attribuer les difficultés relatives que connaît aujourd'hui le marché de l'art américain. La crise économique remonte à bien plus loin, et les Etats-Unis sont entrés en récession dès le mois de mars. Les collectionneurs d'Uptown ont commencé à restreindre leurs achats dès les printemps.

Dans ces beaux quartiers, ceux qui souffrent directement des attentats sont les musées. Le plus important d'entre eux, le Metropolitan Museum, a dû fermer son parking souterrain pour des raisons de sécurité. Dans une ville où le stationnement est un casse-tête, c'est une perte appréciable de revenus. Plus grave, la peur vide New York de ses touristes. Selon le *New York Times*, quinze jours après les attentats, la perte liée aux annulations de séjour était de 357 millions de dollars. Le « Met » a perdu 30 % de visiteurs (soit entre 100 000 et 200 000 dollars de revenus par semaine). Les entrées au Guggenheim, qui représentent un quart des revenus de ce musée, ont chuté de 60 % : la direction a annoncé le licenciement temporaire de 80 personnes et le report des expositions prévues de Malevitch et de Matthew Barney.

Enfin, les subventions que reçoivent les musées et les institutions culturelles de la part de la municipalité sont également menacées. La situation économique de la ville est la plus grave que New York ait connue depuis trente ans. Les édiles préfèrent consacrer leur budget à relancer le tourisme, en organisant une campagne de promotion, dont le slogan donnera aux artistes un sujet de réflexion : « *Peigner la ville en rouge, blanc et bleu* », recommande-t-il.

Harry Bellet

### Norman Rockwell ne fait plus recette

Programmée de longue date, l'exposition Norman Rockwell au Guggenheim tombe à pic. Né à New York en 1894, Rockwell est un des artistes les plus populaires aux Etats-Unis : ses scènes de la vie quotidienne américaine, adorées du grand public qui les a découvertes des années durant à la « une » du *Saturday Evening Post*, l'ont rangé dans la catégorie des illustrateurs. Elles sont pourtant peintes – et bien peintes – à l'huile sur toile, de véritables tableaux qui sont regroupés par le Guggenheim sous un titre, « *Pictures for the American People* », qui prend une nouvelle résonance après le 11 septembre. Les visiteurs ne s'y trompent pas, qui préfèrent nettement les salles latérales dédiées à Rockwell au puits central du musée, consacré à une exposition d'art brésilien. La critique ne s'y méprend pas non plus. Jerry Saltz, l'influent chroniqueur du *Village Voice*, a titré son article d'un « *Résister à Rockwell* » qui montre que, malgré le patriotisme ambiant, les intellectuels new-yorkais ne sont pas encore prêts à tout avaler.

## La reconstruction du World Trade Center pourrait commencer dès l'an prochain

### NEW YORK

de notre correspondant

Le destin des 10 hectares recouverts au sud de Manhattan par les décombres du World Trade Center (WTC) se précise. Les opérations de déblaiement avancent plus rapidement que prévu. Larry Silverstein, le promoteur qui, en juillet, a payé 3,2 milliards de dollars la location pendant 99 ans des tours, a promis la semaine dernière à Michael Bloomberg, le nouveau maire de New York, de commencer

la reconstruction dès l'année prochaine. Il tente de s'assurer son appui au moment où les critiques se font de plus en plus nombreuses contre l'idée de confier un projet d'une telle ampleur et d'une telle importance pour la ville à un entrepreneur privé.

« Il est trop tôt pour savoir combien de tours seront finalement construites », a déclaré M. Silverstein. Il a l'intention de bâtir des buildings de 50 à 55 étages, moins ostentatoires et exposés que les 110 éta-

ges des Twin Towers détruites le 11 septembre. Mais le promoteur n'est pas seul à décider. Il lui faudra convaincre la Lower Manhattan Redevelopment Corporation, un organisme créé pour l'occasion par la ville et l'Etat de New York, le conseil municipal, le maire, le gouverneur, et enfin la Port Authority de New York et du New Jersey, les propriétaires.

M. Silverstein a pour principal atout la vitesse. Il compte présenter très rapidement un projet à Michael Bloomberg, qui prendra ses fonctions officiellement en janvier. Il a confié les études au cabinet Skidmore Owing & Merrill and Cooper Robertson. « Les nouvelles tours seront financées par des capitaux privés. Elles seront louées à des prix attractifs. Elles devraient être achevées dans cinq à six ans », a affirmé M. Silverstein.

### PROJET SENSIBLE

Reste à savoir si le promoteur new-yorkais a les moyens de ses ambitions. Il est engagé dans une procédure judiciaire sans doute très longue contre les assureurs. La justice devra décider si la destruction des tours jumelles est un événement unique ou deux distincts. Dans le premier cas, M. Silverstein recevra 3,6 milliards de dollars de dédommagement et dans l'autre le double.

M. Silverstein s'est enfin engagé à ériger un monument à la mémoire des personnes disparues. Le projet s'annonce encore plus « sensible » que celui de la reconstruction. « Nous ne voulons pas que le mémorial suscite une polémique », explique Michael Manfredi, un

architecte qui, avec des urbanistes, des designers, des hommes d'affaires et des habitants du sud de Manhattan, a créé une association, The Memorial Process Team. Elles comptent bien peser sur les décisions. Les idées sont innombrables. Le mensuel *City* propose de créer au cœur du WTC Plaza un square cerné de statues représentant les sauveteurs, les pompiers et les policiers disparus. D'autres souhaitent utiliser une partie des débris pour construire un monticule et un monument sur l'Hudson River. Certains veulent tout simplement laisser en l'état et sur place un pan du squelette des Twin Towers.

Depuis la fin de septembre, des artistes et des membres de l'équipe municipale travaillent autour d'un projet de jeux de lumière reconstituant la silhouette des tours dans le ciel nocturne de New York. Selon le quotidien italien *La Stampa*, Space Cannon di Fubine, une société de Turin spécialisée dans les éclairages monumentaux, travaille, à la demande de la mairie de New York, pour installer, avant Noël, 88 projecteurs surpuissants créant l'illusion de la présence des tours, avec leur vraie hauteur (417 mètres). Si les New-Yorkais apprécient l'illusion, elle deviendra permanente.

Enfin, le site du World Trade Center, Ground Zero, masqué par des barrières et des panneaux, sera bientôt à nouveau visible. Rudolph Giuliani, maire jusqu'à la fin de l'année, a promis de dresser avant Noël une plate-forme permettant de découvrir Ground Zero.

Eric Leser

**donne de la voix !**

**VIVALDI**  
**STABAT MATER**  
Nisi Dominus  
Longe Mala

David DANIELS  
EUROPA GALANTE  
Fabio BIONDI

DAVID DANIELS  
FABIO BIONDI  
EUROPA GALANTE  
**VIVALDI**  
Stabat Mater

CD: 5454742

Fabio Biondi & David Daniels en concert le 7 janvier au Théâtre des Champs-Élysées / Paris

# Madame Farhi, l'âme du New Morning depuis vingt ans

Cette Egyptienne, qui a quitté son pays pour Paris pendant la guerre de six jours, est devenue directrice du célèbre club de jazz en 1981

AUTOUR des cinq étages du gâteau au chocolat installé devant la scène du New Morning, musiciens, producteurs, directeurs de festivals et de clubs, journalistes, amis et proches jouent à tenir leur rôle de « grande famille » du jazz. En l'honneur des vingt ans du célèbre club de jazz parisien et surtout de sa directrice Eglal Farhi même. Madame Farhi – tous tiennent à ce madame respectueux et solennel – salue les uns et les autres, demande des nouvelles des absents, le regard vif, rayonnante. Ce 30 octobre n'est pas un jour comme un autre.

Parcours étonnant que celui de cette bourgeoise de Neuilly, qui ne paraît pas ses soixante-dix-neuf ans, et qui presque quotidiennement rejoint la rue des Petites-Ecuries, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement parisien populaire et multiracial. En vingt ans, elle a reçu la quasi-totalité des musiciens de jazz, de salsa ou de musique africaine. Aux quelques caprices et énervements d'artistes, de leurs agents ou de leur entourage elle oppose toujours une élégance désarmante du geste et de la parole. « Ce qui ne veut pas dire que je ne me défends pas en cas de malveillance. Lorsque quelque chose met en péril l'accueil du public et la bonne tenue d'un spectacle, je suis intraitable. »

## OUVERTURE AU MONDE

Rien, sauf peut-être le destin, ne pouvait laisser supposer que Madame Farhi deviendrait la directrice et l'âme de cette salle inaugurée en avril 1981, à un âge où elle aurait pu se satisfaire d'être une chaleureuse grand-mère. « Mais je n'ai jamais su être raisonnable », s'amuse celle qui, née Eglal Zananiiri, élevée au Caire, passait ses étés d'adolescente et de jeune fille de la bonne société à Alexandrie, à une époque où le pays est réputé pour son ouverture au

monde. Elle passe son bac en 1939. « Mes parents y tenaient. Ce n'était pas si courant. Il y a eu la guerre, mais je ne peux pas dire que j'en ai souffert. Toutes les armées alliées défilaient. Il y avait des théâtres dansants pour les jeunes officiers. J'ai travaillé pour la Croix-Rouge ; je faisais aussi du secrétariat pour les services britanniques. »

La famille Zananiiri remonte à des temps anciens, probablement au V<sup>e</sup> siècle. Mais l'arbre généalogique de ces chrétiens d'Orient se précise à partir de 1645 lorsqu'un aïeul venu de Syrie est nommé directeur du Trésor royal d'Égypte. Des deux autres frères, l'un est parti en Grande-Bretagne, l'autre en Asie. On peut y voir comme une tradition familiale de l'aventure et du voyage qu'Eglal Farhi va perpétuer à son tour, parfois volontairement, parfois forcée par les soubresauts de l'histoire. L'Égypte royale et aristocrate devient celle de Nasser.

Lors d'une visite d'Hussein de Jor-

danie, Madame Farhi rencontre son futur premier mari, un photographe français. Elle est devenue journaliste pour Images, un hebdomadaire de langue française, et fait son premier séjour parisien en 1948. « Je suis arrivée à Paris le 8 mai, pour trois semaines. Et j'y suis restée un an. » Elle travaille pour l'ONU, écoute du jazz, va au théâtre... La vie passe au gré des allers-retours de la Seine au Nil. En 1956, il y a une cassure nette. Nasser, qui « avait entrepris des réformes pour le pays auxquelles j'étais plutôt favorable », expulse les anciens colons. « Nous avons vu partir de nombreux amis, le pays s'est en partie refermé sur lui-même. »

Remariée avec Berto Farhi, elle enseigne dans une école française au Caire, voit les enfants grandir, continue d'écrire pour la presse. Et puis il y a la guerre de six jours. « Berto était juif, il a été interné quelque temps. Il fallait quitter l'Égypte. Chaque une valise, 20 dollars de l'époque

## Un lieu à nul autre pareil

UNE ORGIE de rythme, le jazz à son point d'incandescence. Le 16 avril 1981, le premier concert organisé au New Morning donne le ton. Art Blakey est aux baguettes, ses Jazz Messengers sont des gamins. Blakey sera l'un des musiciens les plus fidèles, comme Archie Shepp, qui y joue au minimum deux fois par an. Comme Charlie Haden, Aldo Romano, Michel Portal, Steve Swallow et Carla Bley ; et les disparus, Chet Baker, Dexter Gordon, Sun Ra, Gil Evans... Impossible de les citer tous.

Il est même plus rapide de nommer ceux qui ne sont pas venus au New Morning : Ray Charles et Sonny Rollins. Miles Davis y a tourné les scènes de concert du film *Dingo*.

Pat Metheny y présente ses formations acoustiques. Et Prince ? seulement en 1986 et 1987 mais le nombre de ceux qui l'auraient vu dépassent aujourd'hui la population d'un quartier parisien. Les grands clubs se mesurent aussi à leurs légendes. On annoncerait même que Duke Ellington – mort en mai 1975 – y a dirigé son big band que nul ne s'en étonnerait.

Le succès du club peut s'expliquer par sa capacité d'accueil – jusqu'à cinq cents personnes –, sa situation, entre la gare de l'Est et Strasbourg-Saint-Denis, qui a attiré un public renouvelé, par son ouverture musicale aux générations et aux genres, du public. Les loges sont correctes,



Madame Farhi, dans le hall d'entrée du New Morning, devant la statue de Billie Holiday.

par adulte et 10 par enfant ; mon frère est parti au Liban, mes parents sont restés. Jean et Simone Lacouture nous ont accueillis à Paris. Nous n'avons pas de fortune ou de bijoux mais des livres, six à sept mille je crois. Il a fallu laisser la plupart d'entre eux. »

Madame Farhi travaille un temps pour Le Seuil, est engagée au service

d'information de l'ONU, collabore à *Jeune Afrique*... Berto Farhi devient l'un des fondateurs de l'hebdomadaire *Le Point*. Des années 1970 sans souffler. Et puis, en 1977, il y a ce voyage à Genève pour l'ouverture, quai des Forces-Motrices du... New Morning dirigé par ses beaux-fils, Daniel et Alain Farhi. « Et puis ils ont voulu importer la formule à Paris. Ils m'ont demandé, étant de nationalité française par mon premier mariage, d'en prendre la gérance. Je me suis occupée de la promotion. Cela aurait pu s'arrêter là mais, petit à petit, je me suis retrouvée à tout diriger. J'ai appris de chaque erreur, au coup par coup. Le club a vite trouvé son public. Jusqu'en 1985, c'était vraiment artisanal. » Autour de Madame Farhi on reconnaît les premiers habitués, ceux qui ont été formés ici, devenus sonoriseurs, attachés de presse, serveurs attentifs. Et chacun pense à la petite phrase de Michel Contat : « Si vous voulez vous faire peur, imaginez une seconde que le New Morning n'existe pas. »

Sylvain Siclier

★ **New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. : 01-45-23-51-41**

## Et si le « futur du jazz » s'appelait nojazz ?

### NEW YORK

de notre envoyé spécial

Avec sa porte d'acier peinte en noir, son immeuble de brique, l'entrée du studio Sorcerer Sound, 19 Mercer Street, à deux blocs de Canal Street, ressemble aux entrepôts encore en activité dans cette artère de Manhattan orientée nord-sud. Dans la salle de détente, avec un billard et quelques sièges, on peut voir aux murs et sur des étagères des squelettes de poissons, des animaux empaillés, des araignées dans des bocaux. Plus rigolo que les distinctions sous verre et lettres de remerciements d'artistes qui constituent la décoration de tous les studios d'enregistrement. Le studio est accessible par une volée de marches. Cinq jeunes gens, casque sur les oreilles, sont à peine séparés les uns des autres par des panneaux acoustiques.

Dans la « control room », la pièce où sont installés la console de mixage, les magnétophones et les racks d'effets, un homme, les yeux clos, se dandine, lance des « yeah ! » de satisfaction. « *Great guys ! terrific !* » Ces gars-là sont terribles. Les cinq musiciens sont les membres du groupe fran-

çais nojazz. L'homme s'appelle Teo Macero ; il produit cette session d'une dizaine de jours à New York, fin août-début septembre. Personne ne songe alors un seul instant que les Twin Towers, un peu plus bas, vont bientôt disparaître. Le groupe a débuté en 1999, comme ça, en club à Paris et en région, pour le plaisir de mêler l'électronique, le hip-hop et le pouvoir d'imagination et de liberté du jazz, sans idées bien arrêtées sur une carrière. Jean-Pierre Weiller, ancien musicien, manager, directeur artistique, qui avait craqué pour le groupe, a transmis une bande de travail à Macero. Ce dernier ne cesse de dire que ce qu'il entend là est le « vrai futur du jazz ». Lui qui a permis à la compagnie phonographique Columbia de mettre à son catalogue des dizaines de disques historiques du jazz, signés Charles Mingus, Duke Ellington, Dave Brubeck, Thelonious Monk et surtout Miles Davis durant près de quarante ans, n'est pas réputé pour avoir l'enthousiasme systématique.

A Paris, nojazz a souvent joué au Cithéa, rue Oberkampf, là où les musiciens ont depuis longtemps décidé que les barrières

entre hip-hop et jazz n'avaient pas lieu d'être. Dans sa composition actuelle, nojazz équilibre l'expérience du saxophoniste Philippe Sellam, la quarantaine passée, une vie de jazz passée par le free, le big band, l'écoute de l'Afrique et de Pascal Reva, batteur de Yannick Noah ou Idrissa Diop, qui allie puissance et finesse, avec la fougue aventureuse de Nicolas Folmer, jeune trompettiste en pleine ascension après avoir étonné Dee Dee Bridgewater, de Philippe Balatier aux échantillonneurs et claviers et de DJ Mike Schekli aux platines.

### « PLUS D'ESPACE »

Avec les formations de Julien Lourau, Laurent de Wilde, Pierre de Bethmann ou le groupe Cosmik Connection, nojazz se distingue du tout-venant de l'électro-jazz. Les machines ne plombent pas la musique, le swing est là, les parties solistes ne sonnent pas « jazzy ». Comme au concert, l'envie de remettre en question des certitudes est acceptée pendant les séances. Les ingénieurs du son, Scott Harding et Glen Kolotkin (de Janis Joplin au récent album de Carlos Santana en passant par Captain Bee-

heart) apprécient la vitalité et l'inventivité du groupe.

Macero, le casque sur la tête, le son poussé à fond : « *More space, I need more space.* » Plus d'espace dans le mixage. Les musiciens, qui pourraient être ses petits-fils l'appellent Teo, blaguent avec lui. Il répond du tac au tac. Ravi. Punk jazz, electro jazz, funk jazz... il chantonne. Le disque de nojazz sera commercialisé par Warner France en février 2002. En attendant, le groupe a repris le chemin des concerts. Fin octobre, ils ont tenu en haleine le public du JVC Jazz Festival de Paris deux soirs de suite et ont participé, début novembre, au festival Planètes Jazz de Tourcoing. « *Si cela ne peut pas prendre forme en direct, inutile de tricher sur un disque.* », précise Sellam. L'écoute des premières bandes va dans ce sens.

S. Si.

★ **Concert à l'Atelier à spectacle, 51 A, rue de Torçay, Vernouillet (Eure-et-Loire), vendredi 30 novembre, à 21 heures. Tél. : 02-37-42-60-18. De 9,15 € (60 F) à 12,20 € (80 F).**

## Strasbourg fête les soixante-dix ans de l'artiste Tomi Ungerer, un enfant du pays

Jack Lang remettra au dessinateur le 5 décembre les insignes d'officier de la Légion d'honneur

### STRASBOURG

de notre correspondant

Tomi Ungerer, qui a fait l'affiche pour tant d'autres, est partout affiché dans Strasbourg en ce mois de novembre. L'artiste alsacien est dans les devantures, dans les librairies, dans les médias, au musée, au théâtre, au conseil général et à la chambre de commerce et d'industrie, sur Internet (tomi-ungerer.com), et même sur les enveloppes à partir du 1<sup>er</sup> décembre, avec la sortie d'un timbre réservé au Conseil de l'Europe à 0,58 € (3,80 F) qui reprend l'un de ses dessins contre le racisme.

La ville salue avec faste, jour pour jour, le 28 novembre, les soixante-dix ans de Tomi Ungerer. Cet enfant du pays, né à Strasbourg, a grandi à Colmar. Il y a vécu la guerre, qui influença tant son travail, avant de bourlinguer au loin. En 1956, il rejoint New York, avec, raconte-t-il souvent, « une cantine de dessins et de manuscrits et 60 dollars en poche ». A New York, il trouve son style de cartoonist, publie ses premiers livres pour enfants, travaille dans l'affiche, l'édition, la publicité, passant avec bonheur des petits cochons que sont les Mellops aux émouvants *Trois Brigands*, puis aux dessins grinçants qui décortiquent les mondanités new-yorkaises (*The Party*) ou la sexualité mécanique (*Fornicon*), milite contre la guerre au Vietnam ou la ségrégation raciale.

En 1971, il repart pour la Nouvelle-Ecosse (Canada), en 1976 pour l'Irlande, et partage aujourd'hui sa vie entre les voyages, les escalas alsaciennes et sa vie de paysan irlandais. Cette période new-yorkaise, si féconde (« *J'étais au bon endroit, au bon moment.* », dit Tomi Ungerer), est intelligemment racontée dans l'exposition qu'a montée Thérèse Willer au Musée d'art moderne et contemporain : 250 dessins originaux, livres, affiches, sculptures et documents provenant du Centre Tomi-Ungerer de Strasbourg, mais aussi de collections américaines et européennes, replacés dans le contexte artistique du New York des années 1960.

### TRAVAIL PUBLICITAIRE

A quelques centaines de mètres du musée, deux expositions thématiques complètent le regard sur l'artiste et l'œuvre : son petit bestiaire illustré, son travail publicitaire. Pour l'anniversaire de Tomi Ungerer, les cadeaux ne manquent pas : Francis

Haas présente un Tomi Circus, théâtre forain dans l'ambiance du *Schwarzbuch* (Livre noir) antinucléaire de 1984 ; l'éditeur allemand Taschen publie *Erotoscope*, préfacé par Michel Houellebecq (son voisin en Irlande) ; le quotidien *Dernières nouvelles d'Alsace* encarte le 28 novembre un spécial de 32 pages. Enfin, Jack Lang remettra au dessinateur le 5 décembre les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

Mais le véritable Musée Tomi-Ungerer imaginé par la municipalité socialiste de Strasbourg, et qui aurait regroupé tout près de la cathédrale les différentes donations qu'il a faites à la ville, dessins, sculptures et jouets, ne semble plus guère dans les cartons de la nouvelle équipe UDF-RPR, dirigée par Fabienne Keller et Robert Grossmann.

Au Musée d'art moderne et contemporain, en fin de parcours de l'exposition, une affiche ancienne, blanche, rose et noire, figure, en quelques traits, un B-52 américain

lâchant à la fois bombes et cadeaux. Légende : « *Give* » (Donnez). Dessinée aux Etats-Unis, refusée par ses premiers commanditaires, en 1967, l'affiche protestait contre la guerre au Vietnam. Aujourd'hui, elle prend une nouvelle et singulière gravité.

Jacques Fortier

★ **« Tomi Ungerer et New York ». Musée d'art moderne et contemporain, 1, place Hans-Argy à Strasbourg. 30 F (4,57 €), gratuit pour les moins de 18 ans. Jusqu'au 13 janvier 2002.**  
**« Le Bestiaire de Tomi ». Hôtel du département, place du Quartier-Blanc, entrée libre. Jusqu'au 3 décembre.**  
**« Tomi Ungerer et la publicité ». Chambre de commerce et d'industrie, 10, place Gutenberg, entrée libre. Jusqu'au 29 novembre.**  
**« La Vie en noir », de Francis Haas, à la Laiterie, 11 rue du Hohwald. 10 F (1,52 €), 1 F (0,15 €) par enfant. Jusqu'au 30 décembre.**

## Les enseignants des écoles nationales d'art appellent « à une grève dure »

POUR OBTENIR le statut de l'enseignement supérieur, des professeurs ont occupé lundi 26 novembre les locaux de la direction de l'École nationale supérieure des beaux arts (ENSB) de Paris. Le directeur des lieux, Henri-Claude Cousseau, prend la chose avec philosophie et bonne humeur : « *Tout va bien et se passe dans le calme. Je crois qu'ils ont choisi cet endroit car c'est un des derniers bastions symboliques. Mais je comprends leurs revendications et je suis solidaire de certaines d'entre elles.* » Depuis deux ans, les enseignants des écoles nationales d'art, artistes pour beaucoup d'entre eux, réclament une modification de leur statut. Comme la décision dépend de trois ministères différents, la culture, la fonction publique et les finances, un arbitrage de Matignon était nécessaire.

Il a été rendu en avril 2001 et était favorable à la réforme. Le ministère de la culture et de la communication avait donc inscrit les augmentations de dépenses à son prochain budget. Mais celui de la fonction publique a récemment soulevé deux objections : l'une concerne la durée de carrière des enseignants, l'autre précise que le caractère « supérieur » des écoles doit faire l'objet d'un décret préalable. Cette recule technique a fait réagir les grévistes qui craignent que le projet ne puisse être soumis au Conseil de la fonction publique puis au Conseil d'Etat avant les élections, repoussant le tout aux calendes grecques.

Pourtant, au-delà du statut des enseignants, et de celui des étudiants dont il améliorerait notablement les conditions de vie en les mettant au régime commun de l'enseignement supérieur, le projet pose une question cruciale : l'enseignement de l'art en France doit-il être adapté à la réalité contemporaine faite d'hypertechnicité, de compétences professionnelles réelles et nourrie d'échanges internationaux ? Ou veut-on préserver l'image d'Epinal de rapins barbus barbouillant dans des ateliers poussiéreux ? Les enseignants appellent en tout cas « à une grève dure, à toute forme d'occupation, d'agitation, d'infiltration et de désobéissance ». Ils ont évacué les Beaux Arts le 27 au matin pour le ministère de la fonction publique et vont multiplier les actions dans l'attente d'un nouvel arbitrage, que Matignon doit rendre le 29 novembre.

H. B.

### DÉPÊCHE

■ **NOMINATION : Serge Lemoine est nommé directeur du Musée d'Orsay.** Il aura fallu huit mois pour que cet universitaire (Paris-IV), responsable du Musée de Grenoble, puisse rejoindre le musée parisien. Pressentie dès le 28 mars, date du départ d'Henry Loyrette pour le Musée du Louvre, sa nomination s'était heurtée au fait qu'il n'était pas issu du corps des conservateurs. Il a fallu un décret pour avaliser sa promotion et vaincre l'hostilité d'une partie du sérail de la conservation. Serge Lemoine, né en 1943, est l'auteur de nombreuses publications axées sur des créateurs ou des mouvements artistiques du XX<sup>e</sup> siècle : Rodtchenko, Aurélie Nemours, François Morellet, Dada, De Stijl. Il a organisé quelques expositions marquantes : Kurt Schwitters au Centre Pompidou ou l'art concret au château de Moulans-Sartoux (Alpes-Maritimes).

**Théâtre de la Ville**

4, 5, 7 ET 8 DÉC.  
 AU THEATRE DE LA VILLE  
**Georges Appaix**  
 M. encore ! création pour 13 danseurs

DU 4 AU 6 DÉC. AUX ABBESSES  
**Catherine Diverès Voltes**  
 8 solos

01 42 74 22 77  
 www.theatredela-ville-paris.com

**L'ARBRE A LETTRES**  
 4, rue Bachaumont, Paris 2<sup>e</sup>  
 (Marché Montorgueil)  
 Tél. 01 45 08 05 44  
 rencontre avec  
**PATRICK DECLERCK**  
 à l'occasion de la parution de  
*Les Naufragés, avec les clochards de Paris*  
 Collection Terre humaine / Plon  
 le jeudi 29 novembre à 19 h.

## SORTIR

## PARIS

**Métamorphoses d'une mélodie**  
Depuis 1982, ce spectacle ne les a jamais vraiment quittés. Si leurs interprètes ont aujourd'hui quelques cheveux blancs, « Métamorphoses d'une mélodie » « jamais tout à fait le même, ni tout à fait un autre » a évité les rides. Créé il y a vingt ans, à partir d'une nouvelle de l'écrivain yiddish Itzhak Leibovich Peretz (1852-1915), par Anne Quesemond, auteur également interprète, et Laurent Berman, comédien-scénographe-décorateur, il a pour héroïne la chanson yiddish *Les Larmes du meunier* de Warcawski (1848-1907). Cette mélodie « orpheline née dans la rue » s'est transformée au fil des ans et de ses interprètes successifs (Zupfgeigelhansel, Cuarteto Cedron, Hélène Ruggieri et Jean-Paul Moatti, Bratsch, Bill Baxter, Combinacion Latina...) en airs de tango, d'opéra, de rock, de salsa... Devenue bande-son, elle accompagne les deux comédiens-conteurs de ce mélo tragi-comique mis en scène par Jean-Claude Vernier. Théâtre de la Vieille-Grille, 1, rue du Puits-de-L'Ermite, Paris-5<sup>e</sup>. Jusqu'au 2 décembre. 21 heures, les 28, 29, 30, 31 et 1<sup>er</sup> décembre ; 17 heures, le 2. M<sup>e</sup> Monge. Tél. : 01-47-07-22-11. 80 F et 100 F.

**Nébuleuse du Hask**  
Hask, qu'est-ce donc ? une « association d'idées, une réunion d'imaginaires, un ensemble d'attitudes d'oreilles... ». Fondé en 1993, ce collectif réunit des musiciens (Benoît Delbecq, Hubert Dupont, Guillaume Orti et Stéphane Payen) qui interviennent sur une trentaine de projets musicaux, chorégraphiques, cinématographiques, théâtraux, etc. D'où un festival, en club,

destiné à présenter quelques-unes de ces activités chercheuses et inventives. Avec *Vegetal Beauty*, Octurn façon Prime Time d'Ornette Coleman, Kartet, Haute-Fréquence de Serge Adam, le guitariste Arnaud Vincent en solo, Thôt et le duo Ambientronix. Le Glaz'art, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-La-Villette. 20 h 30, jusqu'au 30 novembre. Tél. : 01-40-36-55-65. 60 F.

## SARTROUVILLE

**Mamie Ouate en Papoâsie**  
Comédie insulaire, Mamie Ouate est le dernier volet d'une trilogie sur « l'errance et le vaste monde » de l'auteur-metteur en scène Joël Jouanneau, co-écrite avec Marie Claire Le Pavec, sa « sœur, la cadette, la princesse du royaume perdu de son enfance ». Il y a près de douze ans, ils ont fermé les yeux, imaginé qu'« aujourd'hui » il ferait « soleil », que leur « royaume » s'appellerait la Papoâsie, qu'elle serait Lili Ouate, une entomologiste en quête d'un papillon « unique au monde », et que lui, son serviteur, ressemblerait au « nègre-Banania » qui leur souriait chaque matin en buvant leur chocolat. Aujourd'hui comme à la création (1990), Mireille Mossé et Alain Aithnard incarnent Mamie Ouate et Kadouma. Repris à Sartrouville, le spectacle partira en tournée de Châlons-en-Champagne à Lorient en passant notamment par Grasse, Grenoble, Neuchâtel (Suisse), Nouméa (Nouvelle-Calédonie), Aubervilliers, Paris... Sartrouville (Yvelines). Théâtre de Sartrouville, place Jacques-Brel. Du 29 novembre au 7 décembre. Horaires variables : 10 heures et 14 heures (séances scolaires), 21 heures ; relâche le 5 décembre.

(Publicité)

**theatre-contemporain.net**

Un million de pages lues en 2001,  
plus de 20 mille visiteurs par mois...  
c'est peu pour le net,  
c'est beaucoup pour le théâtre contemporain

L'association C.R.I.S. (Créations et Ressources Internationales de la Scène) remercie chaleureusement tous ceux qui ont apporté leur soutien et collaboré au développement du site

<http://www.theatre-contemporain.net>

## « Powder Her Face », opéra licencieux de Thomas Adès

D'après l'histoire à scandale de la duchesse Margaret d'Argyll et de la photo Polaroid d'une fellation qui changea son existence

**POWDER HER FACE** (création française). Opéra de Thomas Adès. Livret de Philip Hensher. Mise en scène : Laurence Dale. Décors et costumes : Tom Schenk. Avec Sally Silver (la duchesse), Andreas Jaeggi (l'électricien, le serveur), Valdine Anderson (la servante, la confidente), Steven Gallop (le duc, le juge), James Crabb (accordeon solo), membres de l'Orchestre national des Pays de la Loire, John Burdekin (direction). Nouvelle production. Opéra de Nantes, le 25 novembre. Prochaine représentation : le 29 novembre à 20 heures. Prix des places : de 9,15 € (60 F) à 43,60 € (285 F). Tél. : 02-40-69-77-18.

**NANTES**  
de notre envoyé spécial  
Avec six créations, françaises (dont *Kullervo* du Finlandais Sallinen en 1995) ou mondiale (*Till Eulenspiegel* du Russe Karetnikov en 1998), en six ans, l'Opéra de Nantes, dirigé par Philippe Godefroid s'est bâti une réputation de théâtre aventureux que confirme aujourd'hui la première présentation dans l'Hexagone de *Powder Her Face* (Poudrez son visage).  
Pour monter cet opéra écrit à vingt-quatre ans par l'Anglais Thomas Adès (né en 1971), il ne faut certes pas avoir froid aux yeux. Il y est, en effet, question de la photo Polaroid d'une fellation qui a changé la vie d'une femme. Inspiré du destin de la duchesse Margaret d'Argyll, le livret habilement conçu par Philip Hensher utilise le procédé du flash-back pour évoquer les affres de l'héroïne, façon splendeurs et misères d'une parvenue en mal d'amour.  
En deux actes et huit scènes sont donc rapportés sans pudeur hauts faits sulfureux et commentaires mesquins. Une mine pour qui voudrait faire du sensationnel ! Laurence Dale a la bonne idée d'accompagner l'ouverture d'une séquence d'album photos où la duchesse se revoit du berceau au mariage. Mais chez les nonnes, elle a le voile barbouillé de rouge et, en voiture, elle parade aux côtés d'Adolf Hitler...  
Le ton est donné. Pour Lauren-

ce Dale, *Powder Her Face* sera du genre « Palpez la farce ». A chaque occasion sera exhibé l'appareil photo inquisiteur ou le cliché fatal que la duchesse tient, par exemple, entre ses lèvres avant d'engloutir l'objet du scandale. Entourée de pantins excités (les personnages secondaires sont incarnés par trois chanteurs qui ne cessent de se travestir) ou de fantômes granguignolesques (abus des ombres chinoises et des contre-jours), Margaret ne nous apparaît qu'en mondaine libidineuse avant de finir en dame pipi décrépite.

## SCÉNOGRAPHIE TABLOÏD

Dans ces conditions, Sally Silver éprouve des difficultés à toucher, sauf dans sa grande aria finale aux accents de Lulu. Ses partenaires savent, en revanche, se situer dans le registre adéquat, en particulier Valdine Anderson (qui a participé à la création en 1995, dont EMI a publié l'enregistrement) ébouriffante mais jamais négligée. Si les coups de reins jazzy de l'ensemble instrumental dirigé par John Burdekin sont plutôt forcés, la dimension lascive de la fosse nous parvient avec une qualité de renouvellement qui pointe le caractère superficiel de la scénographie tabloïd imaginée par Laurence Dale. On déplore qu'une partition aussi riche en relations libertines (Kurt Weill et Richard Strauss, Alban Berg et le tango habanera, Igor Stravinsky et le cabaret américain...) ne connaisse qu'un traitement à la Benny Hill.  
La musique d'Adès n'est pas une parodie et pas davantage un collage. Elle s'apparente à un subtil assemblage de puzzle avec des pièces référencées qui voient leurs contours et leur contenu se modifier au contact les unes des autres. Elle résulte du désir d'un jeune compositeur de pénétrer une multitude de sphères érogènes et d'en jouir librement comme de rencontres de passage. A ce titre, et bien plus que par son sujet, *Powder Her Face* doit être considéré comme un opéra licencieux.

Pierre Gervasoni

## « L'Amour de loin », œuvre lyrique mutante

**L'AMOUR DE LOIN**, de Kaija Saariaho. Par Dawn Upshaw, Lilli Paasikivi, Gerald Finley, Chœur de chambre Accentus, Orchestre de Paris, Kent Nagano (direction), Peter Sellars (mise en scène), Théâtre du Châtelet, le 26 novembre. Jusqu'au 2 décembre. Tél. : 01-40-28-28-40. De 11,43 € (75 F) à 90,71 € (595 F).

Deux ans après Salzburg (*Le Monde* du 18 août 2000), et quelques mois avant Santa-Fé, la production de *L'Amour de loin*, de Kaija Saariaho, s'arrête au Théâtre du Châtelet. Largement dérivée du dispositif salzbourgeois, la mise en scène de Peter Sellars a été « resserrée » : sur la très large scène de la Felsenreitschule, on ressentait plus vivement le rapport espace-temps, ces longs périodes du Pèlerin entre le poète Jaufré Rudel, en Occident, et sa muse, Clémence, comtesse de Tripoli, en Orient. Mais le lieu abstrait qu'est la scène d'un théâtre à l'italienne donne plus de force poétique à ce plateau envahi par l'eau.  
En revoyant l'ouvrage de la compositrice finlandaise installée à Paris depuis 1982, on réalise combien cet opéra, qui s'assume comme tel, risque d'être l'un de ces exemples mutants hésitant à s'inscrire dans l'histoire de ce genre à lieux communs obligés. La compositrice et le librettiste, Amin Maalouf, ont pourtant joué une carte poético-dramatique simple, sans sous-texte ni éclatement narratif, et se sont même offert quelques facilités rhétoriques.  
La musique a été resserrée depuis Salzburg et est infiniment mieux interprétée qu'elle ne l'était à la création (surtout pour ce qui concerne le

chœur et le rôle du Pèlerin). Mais pour qu'un « opéra » fonctionne, il faut un véritable ressort dramatique, des découpes, des progressions, des états psychologiques autrement plus marqués que ceux fournis par ces formules mélodiques néo-modales en boucle, assises sur un fondu harmonique (fait de consonances « brouillées », de sons acoustiques et électroniques) statique dont les facilités nous paraissent plus criantes encore qu'il y a deux ans.  
On regrette l'omniprésence des quintes à vide (le chœur !) et empièlés (l'arrivée de Jaufré sur son bateau), le « truc » consistant à faire évoluer une mélodie sur une pédale harmonique (la fin de l'ouvrage, véritablement habitée par Dawn Upshaw) ; on regrette ces interjections emphatiques du chœur à l'antique (ou à la Stravinsky, façon *Cædipus Rex*, voire à la Woody Allen, façon *Maudite Aphrodite...*), ces mélodes orientalisants aux bois ; on regrette toujours la problématique prosodie du français donnant, par l'appui quasi systématique sur les premières syllabes des mots, l'impression permanente d'un fort accent suisse (mêlé aux dictions moins que parfaites des trois chanteurs).

Pour faire un « poème symphonique avec des mots », comme le suggère imprudemment le chef Kent Nagano à propos de *L'Amour de loin*, il faut le talent d'un symphoniste qui « compose », au sens strict du terme. Or Kaija Saariaho, dans *L'Amour de loin*, n'a fait que « poser » des atmosphères sonores dont la facilité et l'indigence ne nous semblent pas dignes du niveau général de sa musique.

Renaud Machart

## GUIDE

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

## VERNISSAGE

Pierre Buraglio : œuvres récentes  
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 29 novembre au 26 janvier.

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).  
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
**Fragments complets, Woyzeck**  
de Georg Büchner, mise en scène d'Alexis Forestier.  
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. 21 heures, les 29 et 30 ; 19 h 30, le 1<sup>er</sup> ; 16 heures, le 2. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 15 décembre.  
**Impression d'Œdipe**  
de Bruno Meyssat, d'après Sophocle, Eschyle, Ritsos, Dante, Jean Folain, mise en scène de l'auteur.  
Théâtre Gérard-Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). 20 h 30, du 29 au 1<sup>er</sup> décembre ; 16 heures, le 2. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 16 décembre.  
**Woyzeck**  
d'après Georg Büchner, mise en scène de Robert Wilson.  
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. 20 heures, les 29, 30 novembre, 4, 5, 6, 7 décembre ; les samedi 1<sup>er</sup> et 8 décembre, à 15 heures et 20 heures ; 15 heures, les 2 et 9 décembre. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 250 F.  
**Compagnie la Maison**  
Nasser Martin-Goussset : *Bleeding Stone*.  
Maison des arts, place Salvador-Allen-

de, Créteil (Val-de-Marne). 20 h 30, les 29, 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 70 F, 100 F.  
**Compagnie De Brune**  
Lynda Gaudreau : *Document 2*. Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Abbesses. 20 h 30, le 29 ; 15 heures, le 1<sup>er</sup> décembre. Tél. : 01-42-74-22-77. 98,39 F.  
**Rachel Maté**  
Zonkapa.  
L'Étoile du Nord, 16, rue Gerorgette-Agutte, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Guy-Môquet. 20 h 30, les 29, 30, 1<sup>er</sup> décembre. Tél. : 01-42-26-47-47. De 52,48 F à 124,63 F.  
**François-René Duchâble** (piano),  
Paul Meyer (clarinette),  
Boris Pergamenschikow (violoncelle)  
Œuvres de Brahms, Chopin, Schubert, Beethoven.  
Théâtre des Champs-Élysées, 15, av. Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Alma-Marcéau. 20 heures, le 29. Tél. : 01-49-52-50-50. De 32,80 F à 360,78 F.  
**Toups Bebey & Paris Africans**  
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Gambetta. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-40-33-30-60. 110 F.  
**La Confrérie Alawiya de Mostaganem**  
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Jussieu. 20 h 30, les 29, 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 80 F, 100 F.  
**Archie Shepp & les Gnawas de Tanger**  
New Morning, 7-9, rue des Petites-Écuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. 21 heures, les 29, 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

## RÉGIONS

**Madame Butterfly**  
de Puccini. Cyril Diederich (direction), Mireille Laroche (mise en scène). Avignon (Vaucluse). Opéra, rue Racine. 20 h 30, le 30 ; 14 h 30, le 2 décembre. Tél. : 04-90-82-81-40. 85 F et 340 F.  
**Orchestre national d'Île-de-France**  
Œuvres de Busoni, Mahler. Ion Marin (direction). Orléans (Loiret). Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand. 20 h 30, le 30. Tél. : 02-38-62-75-30. 120 F.  
**Fazil Say** (piano)  
Œuvres de Bach, Bach-Busoni, Stravinsky.  
Toulouse (Haute-Garonne). Halle aux Grains, place Dupuy. 20 h 30, le 30. Tél. : 05-61-63-13-13. 100 F et 220 F.

PYRAMIDE présente  
SELECTION OFFICIELLE CANNES 2001

*Incongru, savoureux  
et parfaitement déraisonnable.  
Une brillante comédie déglinguée  
aux effets secondaires  
durablement euphorisants.*

TELERAMA

*D'une rafraîchissante audace  
et d'une extravagante poésie.  
Un film fascinant.*

STUDIO

*L'immense cinéaste japonais  
signe un film à la vitalité  
lumineuse.*

LE MONDE

de  
**l'eau tiède**  
SOUS  
**un pont rouge**

UN FILM DE  
**SHOHEI IMAMURA**

avec KOJI YAKUSHO • MISA SHIMIZU

[www.pyramidefilms.com](http://www.pyramidefilms.com)

ACTUELLEMENT

Le Monde PREMIERE

France Culture

## DISPARITIONS

# David Gascoyne

## Ecrivain britannique, l'un des plus authentiques poètes métaphysiques

**LE POÈTE ANGLAIS** David Gascoyne est mort dimanche 25 novembre, à l'âge de quarante-cinq ans. Né le 10 octobre 1916 à Harrow (Middlesex), David Gascoyne était une figure rare parmi les écrivains anglais du XX<sup>e</sup> siècle : un poète qui connaissait l'Europe et avait l'esprit imprégné de sa culture. Il y jouissait d'ailleurs d'une haute réputation, en France particulièrement, qu'il avait choisie dès sa jeunesse comme pays d'adoption et dont il parlait couramment la langue.

En 1933 – il avait dix-sept ans –, quittant l'île de Wight et un milieu familial étroit – son père, employé de banque, ne partageait pas ses goûts –, David Gascoyne traversa la Manche et se lança à la découverte de Paris. Auparavant, en 1932, il avait publié un premier volume de poèmes, *Roman Balcony*, et, l'année suivante, son unique roman, *Opening Day*, où Cyril Connolly avait discerné des promesses et qui évoque en de très belles pages, à travers le destin de deux jeunes hommes, les tourments spirituels de la période. A Paris, il rencontre Connolly, Sylvia Beach, Adrienne Monnier ; il lit Fargue et Larbaud, s'intéresse de près au surréalisme, fait la connaissance d'Eluard, de Breton et de ses disciples qu'il retrouve bientôt, chaque soir, au café de la place Blanche.

Il n'avait pas vingt ans et déjà il avait sa place dans la vie littéraire ; il en était même devenu l'un des personnages remarquables. Grand, mince, d'une frappante beauté, David Gascoyne semblait toujours surgi d'ailleurs, tel l'ange, dit son amie le poète Kathleen Raine, qui, dans l'histoire de Tolstoï, fut « *envoyé sur terre, nu et sans défense, armé pourtant de cette sagesse angélique qui représente le jugement de l'éternité sur l'ordre du temporel* ». La légende, parfaitement accordée au personnage qu'il était, prenait forme. En 1935, il publiait

*A Short Survey of Surrealism*, premier ouvrage à présenter le mouvement en Angleterre, et, peu après, en 1936, un recueil de poèmes surréalistes, *Man's Life is This Meat*.

C'est à cette époque que Gascoyne abjura la foi chrétienne et adopta la position antireligieuse, « *religieusement observée* » par les surréalistes. Sous l'influence de ses amis, il étudia les principes du matérialisme dialectique et entre au Parti communiste. Bref passage. Pas plus que dans le surréalisme, il ne s'attarda au parti, et ces retraits n'ont pas pour cause la désillusion, mais un sentiment d'insuffisance : l'essentiel, selon lui, faisait défaut à ces visions du monde. Gascoyne était convaincu que la nature de la réalité est intolérable lorsqu'on en exclut une dimension spirituelle, métaphysique. C'est cette dimension qu'il allait explorer dans sa poésie. Lawrence Durrell, son ami, qui le comparait à Rimbaud pour la précocité, voyait en lui « *l'un des meilleurs, l'un des plus authentiques poètes métaphysiques de notre époque* ».

### LA FOLIE

Entre-temps, Gascoyne était parti pour l'Espagne en guerre, où il traduisait les nouvelles en anglais. Le poète Stephen Spender eut un jour la surprise d'entendre sa voix sortir d'un haut-parleur sur un lamadaire. A Paris, dans les années qui précèdent la guerre, il mène une existence des plus précaires. Le manque d'argent, la dérive. A l'action, aux rencontres et à l'exaltation succède l'apathie – certaine dépression, la paralysie de l'être. Plutôt que de combattre ces variations, il décide de s'y livrer : l'écrivain, tel un sismographe, reflète le désordre intérieur en accord avec le chaos environnant. *Le Journal de Paris et d'ailleurs, 1936-1942* (Flammarion, 1984), prémonitoire à bien des égards, révèle, comme ses poèmes, la conscience de la crise qui

affecte le monde. Le poète est devin, prophète, médium, son œuvre, selon les mots de Breton, un « *phénomène éruptif* ».

Gascoyne compose alors la majeure partie de son œuvre : *Miserere, les poèmes 1937-1942* (éd. Granit, 1989), réunis en un volume, comprennent *La Folie de Hölderlin*, *Miserere* et les *Poèmes métaphysiques*, c'est-à-dire parmi les plus beaux poèmes de la langue anglaise. Benjamin Fondane fut son ami et Pierre Jean Jouve, dont il traduisit l'œuvre, l'influença. En Angleterre, où l'avait chassé l'Occupation en France, il était maintenant un poète reconnu. Cependant, la dépression et l'usage régulier des amphétamines en vinrent à l'empêcher d'écrire. Trop de mots, l'incohérence, bientôt la folie qu'il avait senti approcher. En 1964, arrêté aux portes de l'Elysée où il voulait entrer, il fut renvoyé sur l'île de Wight. Mort de son père. L'asile psychiatrique. Dix ans ou à peu près d'enfermement. Il avait disparu du monde.

Suivit un miracle. Judy Lewis, qui venait faire la lecture aux malades, leur présenta un jour *September Sun*, un poème de Gascoyne, qui sortit à ce moment de sa torpeur pour remarquer que le poème était de lui. Le malade déliait-il ? Un jour enfin, il put sortir de l'hôpital, il épousa Judy, aidé par elle, recommença à vivre, à voyager, à lire ses poèmes, à voir des amis... Egaré dans des mallettes ici et là dans des greniers, ses journaux ressurgirent. On republia son œuvre. On redécouvrait David Gascoyne, on l'admirait et l'aimait, l'apparentant aux saints et aux poètes maudits. Ces dernières années, il vivait patiemment, doucement, au côté de Judy, dans sa petite maison de l'île de Wight, dont les murs ne semblaient pas pouvoir le contenir tout à fait.

Christine Jordis

**■ GERHARD STOLTENBERG**, ancien ministre des finances du temps de la RFA, puis ministre de la défense de l'Allemagne réunifiée de 1989 à 1992, est mort vendredi 23 novembre à son domicile de Bad Godesberg des suites d'un cancer. Né le 29 septembre 1928 à Kiel, fils de pasteur luthérien, historien de formation, Gerhard Stoltenberg fut ministre-président du Land de Schleswig-Holstein de 1971 à 1982 et songea un temps à se présenter comme candidat du Parti chrétien-démocrate (CDU) au poste de chancelier fédéral en 1976 contre le sortant SPD Helmut Schmidt. Il laissa finalement la place à Helmut Kohl, qui remplaça Helmut Schmidt aux élections de 1982. Pour le remercier, Helmut Kohl fit de Gerhard Stoltenberg son ministre des finances – poste qu'il occupa pendant sept ans. Le style rigoriste de la gestion financière de Stoltenberg le rendit alors populaire en RFA, mais lui attira à plusieurs reprises les foudres de Paris et des autres capitales occidentales qui auraient bien vu l'Allemagne jouer un rôle moteur dans la reprise économique. En avril 1989, le chancelier Kohl le remplaça au poste de grand argentier par Theo Waigel et le nomma ministre de la défense. Mais, en mars 1992, Gerhard Stoltenberg devra démissionner en raison d'un scandale provoqué par la livraison illégale de chars Leopard à la Turquie.

**■ LÉONE MAIL** est morte vendredi 23 novembre à Paris à l'âge de quarante-cinq ans. Son nom est étroitement attaché au monde de la danse, où elle a agi souvent en précurseur. Née à Fécamp en 1916, Léone Mail entre au Ballet de l'Opéra de Paris en 1930, où elle devient, sous le règne de Serge Lifar, maîtresse de ballet de la compagnie, emploi rarement dévolu à une femme dans ces

années-là. Son autorité naturelle et sa souplesse d'esprit sont louées par tous ceux qui l'ont connue. Après le départ de Serge Lifar à la Libération, elle contribua à remonter différentes pièces du chorégraphe à l'Opéra de Paris. En 1950, Léone Mail devient maîtresse de ballet à la Comédie-Française. Elle y rencontre le comédien Robert Manuel, qu'elle épouse et dont elle aura deux filles : Catherine Salviat, toujours pensionnaire de la maison de Molière, et Christine Murillo, également comédienne. Cette femme intelligente savait combien il fallait se battre, en France, pour que la danse vive à l'égal des autres arts : dès les années 1960, on la retrouve présente, et très active, à la toute nouvelle direction nationale de la musique et de la danse, au sein de laquelle elle fut la première inspectrice à exercer. Léone Mail avait pris sa retraite en 1981. On la voyait encore dans les colloques du ministère et, bien sûr, très souvent aux spectacles.

**■ JOE MODISE**, un des piliers militaires de la lutte anti-apartheid en Afrique du Sud, ancien ministre de la défense, est mort, lundi 26 novembre, des suites d'un cancer à l'âge de soixante-douze ans. Formé en Union soviétique, Joe Modise avait commandé pendant trente-cinq ans Umkhonto we sizwe (Fer de la nation), l'aile militaire du Congrès national africain (ANC), avant de devenir, de 1994 à 1999, le premier ministre noir de la défense de l'Afrique du Sud démocratique. Joe Modise joua un rôle-cléf de négociateur de la transition démocratique, puis supervisa la délicate fusion des mouvements de guérilla noirs et de l'armée de l'apartheid. Au début des années 1990, Joe Modise fut mis en cause par une commission d'enquête pour son apparent manque de contrôle sur les violations des droits de l'homme commises dans les camps de l'ANC en exil. La commission Vérité et Réconciliation devait

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 25 novembre sont publiés :

● **Mutuelles** : quatre décrets d'application de la réforme du code de la mutualité.

● **Sécurité routière** : un arrêté portant nomination de René Dosière, député (PS) de l'Aisne, comme président du Conseil national de la sécurité routière.

## NOMINATIONS

### MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, le conseil des ministres de mercredi 21 novembre a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Jean Dussourd** a été nommé préfet hors cadre ; il devrait prochainement devenir président du groupement d'intérêt public (GIP) chargé de l'organisation des championnats du monde d'athlétisme 2003 au Stade de France. Cyrille Schott le remplace dans le Pas-de-Calais et **Bernard Coquet** succède à ce dernier en Seine-et-Marne.

[Né le 27 octobre 1950 à Drusenheim (Bas-Rhin), Cyrille Schott est affecté au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en 1976. Il devient successivement directeur du cabinet du préfet de la Charente en août 1976, directeur du cabinet du préfet de la région Champagne-Ardenne en mai 1978, secrétaire général de la préfecture de la Nièvre en mai 1980, conseiller technique au cabinet de François Mitterrand en septembre 1982, préfet du Territoire-de-Belfort en octobre 1987, préfet de la Nièvre en juillet 1990, préfet d'Indre-et-Loire en juin 1992, préfet du Haut-Rhin en août 1994. Depuis janvier 1998, Cyrille Schott était préfet de Seine-et-Marne.]

[Né le 1<sup>er</sup> mai 1939 à Paris, Bernard Coquet, ancien élève de l'ENA (1970-1972), commence sa carrière préfectorale en qualité de directeur du cabinet du préfet du Val-d'Oise en février 1976, puis d'être nommé chargé de mission au cabinet d'Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, d'août à octobre 1978. Il devient sous-préfet de Cholet en août 1980, secrétaire général pour les affaires régionales de Bretagne en juin 1982, secrétaire général de la préfecture du Rhône en septembre 1986, avant d'être nommé préfet des Deux-Sèvres en décembre 1989, puis de la Drôme en mai 1993 et de la Haute-Savoie en septembre 1996. Depuis juillet 1998, Bernard Coquet avait été nommé préfet hors cadre et il était président de la Mission pour l'implantation territoriale des emplois publics au ministère de la fonction publique depuis septembre 1998 et parallèlement président du Comité de décentralisation depuis juillet 2000.]

### DIPLOMATIE

**Régis de Belenet** a été nommé ambassadeur au Danemark, en remplacement de Jean-Pierre Masset, qui est parti à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 23 novembre. Un autre décret publié au même *Journal officiel* annonce la nomination de **Jean-Marc Simon** comme ambassadeur au Nigeria, où il succède à Philippe Peltier.

[Né le 14 décembre 1942 à Fès (Maroc), Régis de Belenet est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1967-1969). Il a été notamment en poste à Canberra (1971-1974), à Bruxelles auprès du Conseil de l'Atlantique Nord (1978-1982), à Moscou (1982-1985) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur à Djibouti (1992-1994), puis directeur des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement au ministère des affaires étrangères (1995-2000). Depuis juillet 2000, Régis de Belenet était ambassadeur en Suisse.]

[Né le 4 mars 1947 à Senlis (Oise), Jean-Marc Simon est titulaire d'une maîtrise de droit public. Il a notamment participé aux cabinets de Jean Taittinger et de Jean-François Deniau au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères (1977-1978), puis à ceux de Louis de Guiringaud et de Jean François-Poncet au Quai d'Orsay (1978-1981). En poste ensuite à Genève auprès des Nations unies (1981-1982), à Lima (1982-1984), à Ndjamena (1984-1986), conseiller technique au cabinet de Jean-Bernard Raimond au ministère des affaires étrangères (1986-1988), puis en poste à Beyrouth (1988-1993), à Téhéran (1993), Il a été directeur adjoint du cabinet de Michel Roussin au ministère de la coopération, d'avril 1993 à novembre 1994, puis directeur du cabinet de ses successeurs, Bernard Debré, de novembre 1994 à mai 1995, et Jacques Godfrain, de mai 1995 à août 1996. Depuis septembre 1996, Jean-Marc Simon était ambassadeur en Centrafrique.]

## Naisances

**Judith, Frédérique KLEMAN** et **Jean-Marie JACQUINOT** sont heureux d'annoncer la naissance de

**David, Georges, Tobias.**

16, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris.

**Pierrette et Jacques, Sophie et Béatrice** ont le grand plaisir d'annoncer la venue de

**Emmanuel,**

au foyer de

**Patricia BLANC** et **David BÉRIQUE,**

le samedi 17 novembre au petit matin.

### Mariages

**M. et Mme Marcel FATOUX, M. et Mme Michel CLECH** ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

**Sophie et Jérôme,**

qui sera célébré à Rochegude, le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2001.

### Décès

– M. et Mme Jean-Pierre Cotte, M. et Mme François Dufant, Mme Françoise COTTE, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**Maurice COTTE,**

ingénieur en chef des services agricoles du Maroc, ancien maire de Foulain,

dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie a eu lieu le 27 novembre 2001, en l'église de Foulain (Haute-Marne).

10, rue Ribot, 52000 Chaumont.

**Marc GILLIARD**

nous a quittés.

Il est mort dimanche 25 novembre 2001, à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année, entouré de l'affection des siens.

Thérèse Desnos, sa compagne, Marie-Lise Gilliard, sa sœur,

Diane Gilliard et Jean-Marc Staub, Nicolas et Patricia Gilliard, Séverine Gilliard, Philippe Douaire et Simonne Pauwels, Françoise Douaire et Paul van der Grijp, Pierre Douaire et Anne Muxel, ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Les familles parentes et alliées, Tous ses amis et camarades,

Nous nous réunirons auprès de lui dans le salon Coupole du crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20<sup>e</sup>, le vendredi 30 novembre, à 14 h 30, avant son inhumation.

13, rue du Rendez-vous, 75012 Paris. I, chemin des Bégonias, 1018 Lausanne (Suisse).

– La famille de

**Mme René RICHARD, née Elise BERTHON,**

a la douleur de faire part de son décès, survenu le 23 novembre 2001, dans sa cent unième année, en son domicile, 1, place Edouard-Renard, Paris-12<sup>e</sup>.

Selon sa volonté, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

– Le président, Le directeur, Le corps enseignant, Et le personnel de l'École d'architecture de Paris-La Villette, ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Mme Gabrielle SAUTTER,** enseignante et cofondatrice d'UP 6.

Ils présentent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

CARNET DU MONDE TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne	
<b>DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC</b>	
<b>TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC</b>	
<b>NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS</b>	
<b>FORFAIT 10 LIGNES</b>	
<b>120 € - 787,15 F TTC, ligne suppl. 12 € - 78,71 FTTC</b>	
<b>TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC</b>	
<b>La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC</b>	
<b>THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC</b>	
<b>COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter</b>	
<b>☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96</b>	
<b>Fax : 01.42.17.21.36 e-mail : carnet@mondepub.fr</b>	
Les lignes en caractères gras sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.	

– La rédaction de la *Revue d'études comparatives Est-Ouest* (Receo-CNRS), L'ensemble de ses collaborateurs, ont appris avec tristesse le décès de

**Eugène ZALESKI,** directeur de recherche au CNRS,

le 24 novembre 2001.

Eugène Zaleski, grand spécialiste de la planification soviétique, a fondé la revue en 1970, sous le nom de *Revue de l'Est*, devenue ensuite *Revue d'études comparatives Est-Ouest*.

Il la dirigea jusqu'en 1991, lui donnant une renommée internationale. Elle est ainsi devenue l'un des pôles les plus dynamiques des études sur les pays de l'ancien bloc communiste.

### Anniversaires de décès

– Un an déjà, le 28 novembre 2000,

**Patrick LEFEBVRE-LANCELOT**

disparaissait à Carrupano, au Venezuela.

Souvenons-nous...

– Il y a un an, le 28 novembre 2000, disparaissaient tragiquement

**Patrick LANCELOT**

et **Bernard LUTIC.**

Que ceux et celles qui les ont connus et aimés aient une pensée pour eux.

– Pour

**Laurence**

qui aurait eu cinquante ans le 29 novembre 2000,

et pour

**Claude,**

son père,

qui vivent toujours dans mon cœur.

– *In memoriam.*

**Léon MAZÉAS,**

décédé le 1<sup>er</sup> novembre 1917,

« Mort pour la France »,

et

**Léone MAZÉAS,** épouse **BELKASSAN,**

décédée le 11 novembre 1995,

sa fille.

« *Dieu est la lumière du monde.* »

**Alfons ROTHMUND,** 18 juin 1929 - 29 novembre 1976.

« *Ce n'est pas la distance qui mesure l'éloignement.* » Saint-Exupéry.

### Colloques

Cinquantième de la mort d'Alain : en célébration nationale, le colloque **ALAIN DANS SES ŒUVRES ET SON JOURNALISME POLITIQUE** se déroulera de 9 heures à 18 heures, le vendredi 30 novembre 2001, à l'ENS, salle des Actes, 45, rue d'Ulm, et le samedi 1<sup>er</sup> décembre, à l'IEP de Paris, salle François-Goguel, 56, rue des Saints-Pères. Vingt communications. Entrée libre.

Renseignements : 01-44-64-70-00. Programme : <http://alinialia.free.fr>

### Concerts

Samedi 8 décembre 2001, à 21 heures, **HOMMAGE À ISAAC STERN**, par les virtuoses de l'Orchestre Colonne, à la grande synagogue de la Victoire, 44, rue de la Victoire, Paris-9<sup>e</sup>. PAF : 100 francs. Vente : Fnac, France-billet, Carrefour.

### Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris** : mercredi 28 novembre 2001, 20 h 30 : leçon « Israël, l'Occident et le défi terroriste » avec Alexandre Adler. Jeudi 29 novembre, 19 h 30 : « **La montée de la haine antisémite dans le monde arabo-musulman** » avec Alexandre Del Valle. 21 heures : « **Israël, Palestine, retour à la case départ ?** » avec Frédéric Encel, Claude Laloum, Robert Assaraf. 119, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-20-52-52. (PAF.)

**DEBARRAS**  
integral, tous locaux, récupérations.  
**BIGUES BENNES**  
01 49 95 95 42  
Service rapide tous les jours

**Le Monde**  
**DOSSIERS DOCUMENTS**  
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de décembre

Energie : les scénarios du futur

- Le tout-nucléaire traité diversement selon les pays.
- Les sources d'hydrocarbures en voie d'épuisement.
- Comment concilier croissance et environnement : économie et renouvellement des énergies ?
- Quelles énergies possibles pour demain ?

Et les Clés de l'info :

- Les nouveaux maîtres de Kaboul.
- La population du monde musulman condamne majoritairement la guerre.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## EN VUE

■ « C'est un dangereux terroriste, d'autant plus pernicieux qu'il est invisible », a déclaré, lundi 26 novembre à Yaoundé, le professeur camerounais **Jacques Fame Ndongo**, en lutte contre le sida.

■ **Gibrill Sesay**, président du camp des amputés de Freetown ravagé par dix ans de conflit, témoigne : « Je connais très bien le sergent de l'armée sierra-léonaise qui m'a coupé la main ; je lui prêtais mon générateur ; c'était mon ami. »

■ **Victoria Kabye**, Miss Ouganda, déclarait pour défendre sa candidature au concours de Miss Monde, jeudi 15 novembre en Afrique du Sud : « Les femmes africaines apportent de l'humilité à la compétition, car elles sont mieux informées que les autres sur des sujets concernant le sida ou la guerre civile. »

■ **Younès Kanouni**, ministre de l'Alliance du Nord chargé du maintien de l'ordre, interdit les manifestations de femmes dans les rues de Kaboul libérée.

■ Deux engins explosent en blessant légèrement un garçonnet dans l'enceinte du palais présidentiel de Kaboul. « Rien de bien méchant, juste un enfant venu rendre visite à son oncle, qui travaille ici, et qui a touché les obus en passant », rassure **Fakhroudin**, sentinelle en faction.

■ En mai fleureront les champs des paysans afghans qui, spéculant dès le début des frappes américaines sur la défaite des talibans, ont replanté le pavot interdit.

■ **Gerhard Haimeder**, porte-parole de la sécurité autrichienne, confirme la mort à Vienne d'un Africain trafiquant de drogue, demandeur d'asile, qui manipulait une grenade « d'une manière non professionnelle » avec sept sachets d'héroïne et de cocaïne entre les dents.

■ La guêpe « aux antennes plus sensibles qu'une truffe » – elle apprend en une heure ce qu'un chien apprend en un mois – serait utilisée avec profit dans la détection des drogues et des explosifs, selon des scientifiques néerlandais.

■ Les 600 tonnes de gravats produits par le dynamitage, le 6 septembre à Castellane dans les Alpes-de-Haute-Provence, de la statue géante de **Gilbert Bourdin**, gourou de la lignée des « Hiérokantine », patriarche fondateur de la religion « aumisme », supérieur de la cité sainte de Mandarom Shambhasalem, messie cosmopolitaire, Hamsah-Manarah (dieu parmi les hommes en sanscrit), font à présent l'objet d'un « concassage millimétré ».

**Christian Colombani**

# 25 millions de dollars pour Oussama Ben Laden, mort ou vif

L'appel à la délation lancé par les Etats-Unis pour retrouver le dirigeant terroriste a suscité 22 000 réponses, selon le quotidien « USA Today », mais aucun indice sérieux



effort sur le fait que la récompense pour Ben Laden mentionne une somme "allant jusqu'à" 25 millions pour des informations menant à sa capture. Un comité gouvernemental décidera combien d'argent mérite un informateur en fonction de l'importance de l'information fournie, des risques pris pour l'obtenir et de sa coopération à l'enquête ou au

procès ». En clair, si le mouchard survit à la vindicte des partisans de Ben Laden contre celui – ou celle – qui l'a trahi, il lui faudra attendre des mois, sinon des années, pour toucher son argent.

## POLITIQUE TRADITIONNELLE

Il aura dû, entre-temps, fournir aux lointaines autorités américaines son nom, son adresse... Facile si l'on est un simple paysan pachoune, encore plus si l'on est un ex-terroriste en cavale cherchant à se racheter ou à se payer une nouvelle vie anonyme !

Il s'agit toutefois d'une politique traditionnelle remontant à l'époque du western – si chère au prési-

dents George W. Bush – et des affluents frappés du célèbre « Wanted ». « Au cours des ans, le gouvernement a versé des millions de dollars pour motiver les gens à "donner" n'importe qui, des fraudeurs du fisc aux terroristes internationaux. Bien que le pourcentage de succès soit peu élevé, les chances semblent meilleures quand il s'agit de terrorisme, comme l'explique Jack Levin, qui dirige le Centre sur la violence à l'université Northeastern de Boston. La raison en est que les proches des terroristes doivent être stimulés financièrement. »

## DAWN (Pakistan)

■ La domination de l'Occident peut avoir changé à travers les âges, mais elle a continué d'exister pendant des siècles. (...) Il est préoccupant que le tiers-monde ne soit pas équipé de manière adéquate pour résister aux ambitions expansionnistes occidentales. Beaucoup de pays en développement sont dirigés par des gouvernements autocratiques qui ne se maintiennent au pouvoir que grâce à l'aide occidentale. Ils doi-

vent en contrepartie suivre la ligne définie par les Etats-Unis. Leur sort est déterminé par le niveau de soutien reçu des Américains et non par leur légitimité démocratique. Et, quand ils ont fini d'être utiles, ils sont lâchés par la puissance protectrice. Le chah d'Iran et le président indonésien Suharto en sont l'exemple. (...) On devrait mieux comprendre que les conflits à l'intérieur des sociétés ou entre Etats sont un terrain fertile à une intervention extérieure, souvent américaine ou britannique. Ce n'est qu'en résolvant leurs différends à travers un processus de concessions réciproques et une culture de tolérance que pays et sociétés pourront assurer une meilleure stabilité régionale.

## THE TIMES OF INDIA (Inde)

■ On rapporte que Bertrand Delanoë, le premier maire parisien de

gauche depuis trente ans, a lancé une révolution immobilière en vertu de laquelle les grands appartements des quartiers chics seront reconvertis en HLM pour les pauvres. (...) Les aristos et les nouveaux riches de Paris vont avoir la possibilité de rencontrer sur les boulevards des pauvres qu'ils ne fréquentaient que de loin. (...) L'expérience en ingénierie sociale entreprise par Delanoë pourrait faire baisser le cours de l'immobilier dans l'Ouest parisien. Reste à savoir s'il pourra servir d'exemple aux pays pauvres. (...) Pour le moment, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays où des millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté préfèrent suivre la maxime « loin des yeux, loin du cœur » en ne cessant d'accroître la distance qui les sépare de ces défavorisés qu'ils prétendent représenter.

l'indicateur non identifié qui a aidé, en 1995, à retrouver au Pakistan Ramzi Yousef, impliqué dans l'attentat de 1993 contre le World Trade Center. Autres récompenses promises : 5 millions pour Slobodan Milosevic, 2 millions pour l'attentat d'Oklahoma City, 1 million toujours disponible pour Eric Rudolph, le suspect de l'attentat des Jeux olympiques d'Atlanta, 1 million pour l'«Unabomber» Theodore Kaczynski ou pour le dictateur panaméen Manuel Noriega. (...) Parmi les célèbres fugitifs du passé, le bandit et détresseur de trains Jesse James avait une prime de 5 000 dollars sur sa tête, le braqueur de banques John Dillinger une de 20 000 dollars. »

Ce n'est que très récemment que la législation antiterroriste a autorisé l'administration américaine à offrir des primes supérieures à 5 millions de dollars. « Cette récompense potentielle représente une somme insondable pour les Afghans, dans un pays où le revenu par tête est de 200 dollars par an. Cela représente 10 % de l'aide humanitaire prévue pour toute l'année. »

L'appât de l'argent est-il efficace ? Depuis le 11 septembre, le programme a reçu 22 000 informations liées aux attaques terroristes, la plupart par courriel ou téléphone, mais aucun résultat concret. Et pour cause, conclut Jack Levin : ces appels à la délation « attirent tous les menteurs pathologiques et ceux qui veulent nous donner de fausses pistes ou de fausses informations ».

**Patrice de Beer**

## SUR LA TOILE

### PIRATAGE

■ Les responsables du magazine Playboy ont annoncé que leur serveur Internet avait été piraté et que les numéros de cartes de crédit de nombreux clients de leur boutique en ligne avaient été dérobés. De son côté, le hacker a envoyé des e-mails à ses victimes pour les prévenir que le serveur de Playboy était mal sécurisé. Le FBI a ouvert une enquête. – (AP)

### DOCUMENTATION MONDIALE

■ La bibliothèque du Congrès des Etats-Unis a ouvert un portail Internet contenant des informations générales, des données statistiques et des renseignements pratiques concernant 49 pays étrangers. Tous les pays du monde devraient être couverts d'ici à 2003. [www.loc.gov/rr/international/portals.html](http://www.loc.gov/rr/international/portals.html)

### RENCONTRES MARSEILLAISES

■ Les comptes-rendus en texte et en audio des huitième Rencontres d'Avignon, qui ont eu lieu les 23 et 24 novembre à Marseille sur le thème « Méditerranée, les femmes dans la cité », sont publiés sur Internet. [www.rencontres-avignon.com](http://www.rencontres-avignon.com)

# 66.163.40.9/DVD/dvd13

## Voyage dans l'Internet anonyme et opaque des marchands à la sauvette



aucun renseignement permettant de vérifier à qui l'on a affaire. Lorsqu'on essaie de savoir où il est hébergé, en utilisant un logiciel de traçage de connexion, on arrive jusqu'à Houston (Texas), puis la piste se perd dans une succession de serveurs anonymes. Autre voie possi-

ble : en cherchant dans la base de données de l'organisme chargé d'attribuer les numéros IP pour l'Amérique (*arin.net*), on découvre que la série 60.163.40... appartient à Globalipx, prestataire Internet de Dallas (Texas), qui la loue à une autre société texane, AAADTC Systems.

Le propriétaire de AAADTC s'appelle John Katra, joignable à l'adresse [aaadtc.com](mailto:aaadtc.com).

Bien entendu, cette adresse ne fonctionne pas. Le registre central des noms de domaine (*internic.net*) indique qu'elle appartient à une société basée à Londres, AAADTC Computers. Sans doute harcelée par des internautes à la recherche de M. Katra, elle a fait inscrire dans le registre un texte d'avertissement : « AAADTC Computers n'a rien à voir avec les numéros 66.163.40... AAADTC Systems et John Katra sont des faux noms. »

La piste s'arrête là. Pour aller plus loin, on peut demander à des hackers de se livrer à une investigation plus poussée des serveurs de Globalipx, mais leur réponse est toujours la même : inutile de perdre son temps et son argent avec des logiciels payants, alors qu'on trouve sur Internet des programmes gratuits très efficaces, permettant de déverrouiller et de copier n'importe quel DVD.

**Yves Eudes**

Abonnez-vous au **Monde** pour **26,35 €** (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir **Le Monde** pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

### Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal **Le Monde**.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : <b>LE MONDE</b> 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER	
Nom : .....	
Prénom : .....	
N° : .....rue : .....	
Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....	
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
N° : .....rue : .....	
Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....	
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER	Clé RIB
Code Etablissement	Code Guichet
N° de compte	Code RIB

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 €/min)

"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y., US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23145-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

# Comme un malaise

par **Dominique Dhombres**

CELA faisait catalogue de malheurs, répertoire d'infortunes, étalage de coups du sort : le père de Michaël Blanc, le jeune homme détenu à vie en Indonésie pour possession de haschich, un couple surendetté qui s'est privé de tout pendant des années pour garder une maison individuelle dont il a été finalement expulsé, les parents d'un adolescent mort de la forme humaine de la maladie de la vache folle. Mais que diable venait faire dans tout cela le comique Dieudonné ? Ou bien la jeune femme souriante qui était à la tête de la liste Seguin dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, puis ne l'a plus été, lors des dernières municipales ? Ou encore le général Aussarresses, plus connu pour infliger la souffrance que pour la subir ?

C'était hier soir, sur France 3, le « magazine de société » intitulé « Un an de plus » de Marc-Olivier Fogiel. On ne comprenait

pas très bien ce que tous ces gens faisaient ensemble, mis à part le fait qu'on avait déjà parlé d'eux il y a un an. On était mal à l'aise pour ce couple humilié, ces parents éplorés, assis à la même table que Dieudonné et contraints d'écouter ses plaisanteries, d'ailleurs pas très drôles.

Sur le site Internet de France 3 on trouve une interview de Marc-Olivier Fogiel dans laquelle celui-ci explique que l'émission « Perdu de vue », de Jacques Pradel, ne lui avait « jamais posé de problème de principe ». Il avait été gêné par d'autres prestations de ce spécialiste de l'exhibition du malheur privé, lui-même heureusement perdu de vue depuis quelques années, mais pas par celle-là.

C'est bien tout le problème. L'insistance de Fogiel à mettre son doigt sur les souffrances endurées par ses invités rappelait, en plus soft, la manière du

regrettable Pradel. Il ne se contentait pas de leur faire raconter leur histoire. Il leur demandait, ce qui était l'évidence, si tout cela leur avait fait mal. Si l'émotion recherchée n'était pas au rendez-vous, il répétait la question.

Roxane Decorte, la jeune femme qui a fait du yo-yo sur la liste Seguin, est la seule qui se soit révoltée. Fogiel voulait à toute force lui faire dire qu'elle avait été « humiliée ». Elle trouvait qu'il exagérait. Quant à Aussarresses, il n'avait pas grand-chose à dire, si tant est que ce terrible vieillard entende vraiment les questions qu'on lui pose. Cela se résume à la formule : « Si c'était à refaire, je le referais. » On a l'impression qu'il ne serait pas mécontent que le descendant d'une de ses victimes vienne lui demander des comptes. Comme si le masochisme devait cotoyer le sadisme. A l'instar du reste de l'émission, cela suscitait un malaise.



## La guerre après la guerre

par Pierre Georges

C'EST un expert, autant qu'un ancien d'Afghanistan qui parle. Et que dit, que prédit aux Américains, le général Alexandre Lebed ? La victoire « après une guerre longue et impitoyable ».

Longue, l'avenir le dira. Impitoyable, le présent le prouve déjà. Et d'abord cette obscure affaire de la mutinerie des étrangers pro-talibans détenus dans la forteresse de Qalae-Jangi. Obscure et sanglante, du début, la révolte, à la fin, la répression jusqu'au dernier des mutins. Des centaines de prisonniers sont morts qui, après s'être rendus à Kunduz, se révoltèrent dans cette forteresse d'un autre temps où ils avaient été transférés. Cela est la seule certitude, attestée par des journalistes, présents sur les lieux, au début de la mutinerie. Le fait est que certains de ces prisonniers, pour une raison indéterminée, ont repris la guerre, leur guerre, après l'avoir cessée. Détermination à aller jusqu'au bout dans leur vocation au martyre ? Conviction qu'ils n'avaient plus rien à perdre dans l'attente d'un sort, jugé, à tort ou à raison, inéluctable et funeste ?

Nul ne sait. Ce que l'on sait simplement c'est que cette révolte fut très vite générale et immédiatement féroce, passant par l'exécution ou la mort au combat de plusieurs dizaines de leurs adversaires-geôliers, des soldats de l'Alliance du Nord. Et que très vite aussi, la répression fut tout aussi féroce, radicale, par le feu et par les airs, par les chars et par les bombardiers, dans le but de réduire cette forteresse devenue redoute.

Des dépêches indiquent, ce matin, que Qalae-Jangi est tombée, que le dernier « noyau dur

de trente à quarante personnes » évoqué la veille par le commandant des forces américaines en Afghanistan, le général Tommy Franks, a été réduit. Et que donc, la forteresse est devenue, comme des images le montrent peut-être, si la censure n'en interdirait l'accès, un grand cimetière des mutins, suicidaires ou forcenés.

Or, quoi que l'on en ait, et sachant fort bien le reproche encouru, celui ordinairement adressé aux présumés « belles âmes », ce dénouement terrible pose quand même problème. Qalae-Jangi restera le lieu où l'on ne fit pas de prisonniers, ou si peu, parmi les prisonniers. Le lieu symbolique d'une guerre encore après la guerre, comme une affaire sans fin ni limite autres que la capitulation par la mort et le silence des cimetières.

Et puis, là encore, risquons le reproche, comment ne pas noter que l'aspect impitoyable de cette guerre commence à déborder sérieusement sur le droit au pays des libertés. Comment ne pas noter qu'aux Etats-Unis, et selon les chiffres fournis par l'attorney général John Ashcroft, six cents personnes sont détenues dans le cadre de l'enquête sur les attentats du 11 septembre. Sans que leurs droits minimaux soient garantis ni leurs identités connues. Comment ne pas noter aussi cette déclaration de quarante parlementaires américains, démocrates essentiellement, protestant contre la mise en place par décret présidentiel de tribunaux militaires spéciaux : « Nous sommes opposés à leur création qui permettrait des arrestations secrètes, des actes d'accusation secrets, des procès secrets et même des exécutions secrètes. »

## Des attaques palestiniennes font six morts au premier jour de travail de la mission américaine

L'Autorité palestinienne a condamné les deux opérations

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Deux attaques palestiniennes meurtrières ont marqué le premier jour de travail de la délégation américaine venue pour tenter d'établir un cessez-le-feu, mardi 27 novembre en Israël et dans les territoires palestiniens occupés et autonomes. Survenant quelques jours après une série d'incidents qui avaient entraîné la mort de plus de dix Palestiniens, dont cinq enfants victimes d'un engin piégé à Gaza et un important responsable de l'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), les deux attaques ont causé la mort de trois civils israéliens et des trois assaillants palestiniens.

La première attaque a eu lieu dans la ville d'Afula, dans le nord d'Israël, qui avait déjà été le théâtre d'une attaque similaire le 3 octobre. En fin de matinée, deux hommes ont ouvert le feu sur la foule, tuant deux civils et en blessant une trentaine d'autres avant d'être abattus par les services de sécurité israéliens. Les

deux hommes étaient venus de la ville de Jénine, distante d'une quinzaine de kilomètres, à bord d'une voiture volée à l'immatriculation israélienne.

L'attaque a été revendiquée conjointement par un groupe militaire proche du Fatah et par le Djihad islamique, qui ont expliqué dans un communiqué qu'elle visait à venger les enfants tués la semaine dernière. Certains ministres israéliens ont reproché à l'armée de s'être retirée quelques heures auparavant, à Jénine, de positions situées en zone autonome palestinienne. Les services de sécurité, au contraire, ont assuré qu'il n'y avait aucune corrélation entre ce retrait et l'attaque, l'armée maintenant un blocus strict autour de l'agglomération palestinienne.

La seconde attaque s'est produite à Gaza en fin de journée. Un bus transportant des colons se dirigeant vers le bloc de colonies du Goush Katif a été pris sous le feu d'un tireur palestinien qui a tué une civile israélienne avant d'être lui-même abattu par l'armée israélienne. Deux autres Israéliens ont

été blessés dans cette attaque, qui a été revendiquée par le Hamas. L'Autorité palestinienne a condamné dans un communiqué les deux opérations. Les morts de mardi ont porté à 998 le nombre de victimes depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre 2000, dont 783 Palestiniens et 193 Israéliens, selon le bilan dressé par l'Agence France-Presse.

IMPORTANCE D'UN CESSÉ-LE-FEU

L'un des deux émissaires américains dépêchés par le secrétaire d'Etat Colin Powell, le général en retraite Anthony Zinni, a estimé que les deux attaques montraient « à quel point un cessez-le-feu était important ». M. Zinni, qui est accompagné par le vice-secrétaire d'Etat William Burns, a rencontré le premier ministre israélien Ariel Sharon, mardi matin. Il a effectué en sa compagnie un survol en hélicoptère du territoire israélien et des territoires autonomes et occupés palestiniens, qui s'est déroulé pour survoler la ville d'Afula lorsque la nouvelle de l'attaque a été connue.

M. Zinni devait rencontrer les principaux responsables palestiniens mercredi, à commencer par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Les Palestiniens devaient convier M. Zinni à une visite à proximité de checkpoints israéliens et de colonies israéliennes.

Washington a prudemment estimé que le succès éventuel de la mission de MM. Burns et Zinni reposerait avant tout sur « la volonté des deux parties ». Le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, s'est cependant démarqué de la position israélienne, qui exige une période de calme absolu de sept jours avant de s'engager dans la moindre discussion politique. Le président George W. Bush, a expliqué M. Fleischer, a exigé que les deux camps « fassent cent pour cent d'efforts pour rétablir le calme ». « Exiger cent pour cent de résultats n'est pas la même chose », a-t-il assuré.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

## La justice admet le principe d'indemniser un enfant trisomique

LA COUR DE CASSATION a reconnu, mercredi 28 novembre, le bénéfice d'une indemnisation à un enfant atteint d'une trisomie 21. Confirmant sa jurisprudence Perruche du 17 novembre 2000, l'assemblée plénière de la Cour a réaffirmé le principe selon lequel un enfant né avec un handicap devait être indemnisé dès lors qu'en raison d'une faute médicale sa mère a été privée de la possibilité d'avorter. La Cour a ainsi réaffirmé que « le préjudice de l'enfant n'est pas constitué par une perte de chance mais par son handicap ».

Dans son arrêt, la Cour de cassation a par ailleurs estimé que la réparation du préjudice de l'enfant, qui incombe au médecin qui a commis la faute, « doit être intégrale ». Elle a ainsi partiellement cassé un arrêt de la cour d'appel de Rennes, qui avait fixé, le 19 janvier 2000, à 650 000 francs l'indemnisation de l'enfant, contre 4,5 millions de francs réclamés par sa mère. La Cour de cassation a demandé à la cour d'appel de Paris de recalculer le montant de l'indemnisation.

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALISATION** : le *Journal officiel* du 28 novembre publie le décret relatif au transfert de compétences en matière de transport régional, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 (*Le Monde* du 27 novembre). Ce décret fixe les modalités de relations entre les régions et la SNCF, sur les contributions financières, le contenu des conventions et les niveaux de tarification, notamment.

■ **TÉLÉVISION** : aucun journaliste d'Eurosport France, propriété du groupe TF1, n'ira aux Etats-Unis couvrir les Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, en février, a indiqué mercredi 28 novembre le directeur de la rédaction de la chaîne sportive, Roger Zabel. Selon lui, cette décision, révélée par *Libération* et qui concerne huit journalistes et deux consultants, a été prise avant la récente acquisition par TF1 des droits télévisés pour la Coupe du monde de football de 2002 et 2006 pour 168 millions d'euros. Des raisons budgétaires ont néanmoins incité Eurosport à prendre cette mesure, ainsi que le décalage horaire peu favorable à la diffusion en direct, a précisé M. Zabel.

■ **FOOTBALL** : le Bayern Munich a enlevé la Coupe intercontinentale, mardi 27 novembre à Tokyo, en battant le club argentin de Boca Juniors (1-0) après prolongation. La Coupe intercontinentale oppose chaque année le club champion d'Europe au champion d'Amérique du Sud.

■ **A NOS LECTEURS**. A l'approche des fêtes, *Le Monde* et quatre grands journaux européens invitent leurs lecteurs à rédiger de courts contes de Noël. Seules contraintes, l'envoi des textes par e-mail et la concision : le texte, précédé d'un titre, ne dépasse pas 1 200 signes, soit une lettre imprimée d'une vingtaine de lignes.

*El Pais*, en Espagne, *La Repubblica*, en Italie, *Publico*, au Portugal, et *Algemeen Dagblad*, aux Pays-Bas, formulent la même demande auprès de leurs lecteurs, assortie de la même promesse : publier les meilleurs textes retenus par les rédactions et les offrir à plusieurs millions de lecteurs en Europe. *Le Monde* ira plus loin en publiant tous les textes écrits en français sur son site lemonde.fr. Ces contes ne doivent pas être envoyés en pièce jointe, mais rédigés directement dans le mail (sans ajouts ni commentaires). Ils sont attendus, du jeudi 29 novembre à 0 heure au mercredi 5 décembre à minuit, à l'adresse suivante : contes@lemonde.fr.

Tirage du *Monde* daté mercredi 28 novembre 2001 : 521 338 exemplaires. 1-3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront associé au numéro d'aujourd'hui le supplément « adn ».

BMW 520d Pack

www.bmw.fr





**BMW 520d Pack pour moins de 3000 F par mois\*.**  
Offre réservée à une BMW par personne.

**BMW 520d Pack avec peinture métallisée et contrat national d'entretien serenium inclus.** Climatiseur automatique, recyclage de l'air et microfiltre, volant cuir multifonctions, jantes en alliage, phares antibrouillard, antipatinage à régulation électronique ASC+T, ABS, ordinateur de bord, 6 coussins de sécurité gonflables.

(\*) Offre de location avec option d'achat. Prix de la BMW 520d Pack + peinture métallisée: 221 743 F. Premier loyer majoré de 55 435,75 F (\*\*) suivi de 23 loyers mensuels de 2 749,61 F (\*\*). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer le véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévu au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat. Option d'achat en fin de contrat de 117 523,79 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 236 200,57 F. Contrat national d'entretien serenium facultatif au prix de 247,10 F/mois comprenant la garantie et l'entretien du véhicule pour 24 mois et/ou 60 000 km (au 1<sup>er</sup> des deux termes atteint). Coût total du serenium : 5 930,40 F. \* BMW 520d Pack pour moins de 3000 F par mois\*\* : soit 2996,71 F, exemple de versement mensuel incluant le loyer (2 749,61 F) et le serenium facultatif (247,10 F). (\*\*) Hors assurances facultatives et hors contrat serenium facultatif. Offre valable jusqu'au 31/12/2001 chez votre concessionnaire BMW participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease - SNC au capital de 3 000 000 Euros. RCS VERSAILLES B 343 635 643